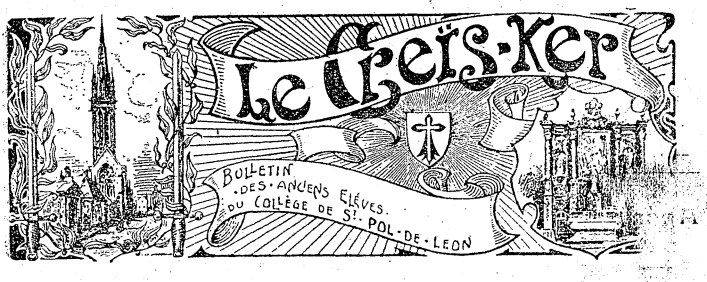
13e Année. — N° 118 FÉVRIER-MARS 1928



POUR LE MOIS DE MARS

SAINT JOSEPH

Le Mois de Mars, avec ses bourrasques et ses giboulées, est le mois du juste Joseph qui se soumit si simplement aux ondées de la grâce divine. Un ange, dans une lumière éclatante, lui dit de garder Marie son épouse et d'appeler Jésus le fils qui naîtra d'elle. Il revient, en un coup d'aile, et lui ordonne de partir pour l'Egypte. Puis, c'est la vie calme à Nazareth, dans un demi-jour voilé, où brille la lampe du Christ.

Le père nourricier travaille le bois, ce bois où plus tard l'Enfant sera cloué. « Mettons-lui du bois dans son pain », disaient les Juifs ; mais Joseph, à la sueur de son front, gagne un pain pur comme son cœur pour l'offrir à Jésus. Il établit la charpente des maisons et monte sur le toit pour en faire la couverture. Ainsi fera plus tard le Sauveur, qui construira le solide édifice de son Eglise, et, dressé entre ciel et terre, scellera de son sang l'union de la tête et des membres du corps mystique. Ainsi fera-t-il encore dans ce travail silencieux et secret qu'il entreprendra dans les âmes, où il bâtira la sainteté, et qu'il recouvrira d'humilité, en les cachant dans ses plaies. Pour l'instant, grave et tendre adolescent, il suit son père adoptif, qui le regarde et comprend, en de brusques éclaircies, l'amour de Dieu pour les hommes, puis se soumet tranquillement à la petite main qui lui offre du bois...

G. Maillet.

Spes !

POUR LA COUPE DE LA D. R. A. C. (1)

Un Tournoi d'Eloquence

Oui ! Espoir en de meilleurs lendemains !... Après la Grande Guerre qui avait décimé notre jeunesse, il y avait lieu, hélas ! de redire la plainte fameuse du poète antique : « L'année avait perdu son printemps, le printemps avait perdu sa fleur. »

Grâce à Dieu, voici de nouveau le blé qui lève, voici que, de tous côtés, se préparent et s'annoncent les vaillants ouvriers des futures moissons.

***

Pour la troisième fois, le Comité Central de la « Drac » avait demandé à tous les Collèges catholiques d'organiser des Concours d'éloquence, d'abord dans chaque établissement, puis dans chaque région, en vue de désigner, après éliminations successives, des champions qualifiés pour le tournoi final de Paris, qui est fixé au 14 Avril.

« Montrer, avec des exemples, que l'œuvre des Religieux est nécessaire à la France », tel était le sujet imposé, cette année.

A l'Institution Notre-Dame du Creisker, ce furent les élèves de la Division des Grands qui, le dimanche 22 janvier, constituèrent un premier jury d'honneur, sous la présidence de M. le Supérieur, et en présence de M. Madec, directeur du Cercle d'études où se forment nos «orateurs ».

Trois candidats étaient sur les rangs : *Paul Guyader*, de Landerneau ; *Jean Chapel*, de Saint-Pol-de-Léon, et *Gabriel Gourguen*, de Versailles.

Après quatre jours de palabres fort animées, sans nul doute, une délégation de prud'hommes vint notifier à qui

(1) Droits du Religieux Ancien Combattant.

de droit le sentiment de la majorité. L'Elu choisi, le porte-drapeau de la Maison, c'était *Jean Chapel*, élève de Première A. Dédaigneux de la brigue et de l'esprit de corps, philosophes et « math. élém. » avaient eu la courtoisie de reconnaître loyalement une supériorité due, semble-t-il, à une mémoire plus sûre, à un débit plus naturel, à un geste plus harmonieux et surtout à une voix plus prenante. Il faut, en effet, féliciter les trois concurrents d'avoir su amplifier le thème à développer, avec des mérites, divers peut-être, mais, en définitive, sensiblement égaux.

***

Le lundi 20 février, les représentants des six Collèges du diocèse désignés pour prendre part au deuxième Concours éliminatoire, se rencontraient à Brest, dans la Salle des Arts, après avoir reçu, à l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, l'hospitalité la plus gracieuse.

La joute doit commencer à 14 heures. Une réclame discrète a-t-elle été faite auprès d'un public d'élite ? Toujours est-il que, peu de minutes avant la séance, quelques-uns des fauteuils se garnissent de vénérables Messieurs à la boutonnière enrubannée, puis d'une cinquantaine de grands élèves appartenant aux deux Collèges de la ville ; enfin — et ceci n'étonnera personne ! — d'un certain nombre de Dames ou Demoiselles, coiffées de casques multicolores. Seuls, « les chapeaux sont interdits », si l'on en croit les affiches disposées, de ci de là, le long des murs. La consigne a été tournée avec une rare élégance et une habileté bien féminine.

De la rue toute proche montent mille rumeurs, couvertes, à chaque instant, par les ronflements des moteurs ou les meuglements des « klaxons » qui signalent le passage de gros camions ou de rapides limousines. Nos petits Mirabeaux auront-ils un organe assez puissant pour dominer ce formidable tintamarre ?

Au reste, que penser « a priori » de l'acoustique du local ?

Au premier coup d'œil, la salle paraît trop longue et trop basse. Les poutrelles plâtrées qui barrent le plafond, à intervalles réguliers, doivent accrocher et retenir les ondes sonores. De plus, on a eu la malencontreuse idée d'orner l'avant-scène avec des rideaux assez épais. Or, nul n'ignore que les tentures amortissent et même étouffent le bruit de la voix.

Les organisateurs de la séance s'en rendent bien compte. On les voit pousser, jusque tout au bord de la rampe, une table que dissimule presque entièrement le tapis vert traditionnel. Où donc est la carafe ? Et le verre d'eau sucrée ? Bah ! des jeunes gens catholiques de seize à dix-huit ans n'ont que faire d'un pareil sybaritisme. Laissons ces douceurs aux conférenciers des parlotes socialistes où l'on fulmine contre ceux qui « boivent la sueur du peuple ». Le drapeau de la J. C. de Brest, que l'on vient de déployer fièrement en notre honneur, ne porte-t-il pas dans ses plis une devise qui nous prêche l'endurance et l'énergie ?

Soudain, toutes les têtes se retournent dans un même mouvement de curiosité.

« Messieurs ! La Cour !... »

Les six concurrents, pâles d'émotion, ouvrent de grands yeux en regardant défiler leurs juges.

En tête, le président du jury, M. le Commandant Loyer, accompagné du R. P. Brochen, l'actif et aimable impresario de la journée. Suivent M. le Chanoine Aubert, aumônier de l'Ecole Navale ; M. le Commandant Barthes, et M. l'Abbé Florentin Cozanet, vicaire à Saint-Louis

« Vraiment ! Le choix est heureux ! Ce sont des hommes qui offrent les garanties de compétence et d'impartialité désirables », me souffle mon voisin à l'oreille.

J'ai à peine eu le temps d'esquisser un geste d'assentiment que le Commandant Loyer est debout et, s'adressant à l'assistance, — trop clairsemée, à mon avis, — il fait, en quelques mots charmants, allusion au Concours de l'an dernier qui fut si réussi. Il remercie le R. P. Brochen d'avoir groupé, « plus nombreux encore cette fois », les candidats à la Coupe de la « Drac » et il nous promet « une fête de l'éloquence, celle qui vient du cœur, puisque nous allons entendre des Jeunes ».

Cette brève allocution terminée, une question se pose immédiatement à l'esprit : « Lequel des concurrents parlera le premier ? »

Tous les six montent sur la scène pour saluer le public qui leur fait une ovation, puis ils se retirent un instant dans les coulisses où on leur attribue un numéro d'ordre, par la voie du tirage au sort.

Le classement s'opère ainsi :

N° 1. — *Joël Philippon*, de l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours (Brest).

N° 2. — *Marc Le Déréat*, de l'Institution Saint-Vincent (Pont-Croix).

N° 3. — *Roland Méresse*, de l'Ecole Saint-Yves, Quimper.

N° 4. — *Joseph Appéré*, de l'Institution Saint-François (Lesneven).

N° 5. — *Fs Lélias*, de l'Ecole Saint-Louis (Brest).

N° 6. — *Jean Chapel*, de l'Institution Notre-Dame du Creisker (Saint-Pol-de-Léon).

Sans autre préambule, M. le Président donne la parole à Joël Philippon « pour une durée d'un quart d'heure, au plus ».

Les divers coefficients ont été prévus par le règlement ; ils se répartissent de la façon suivante :

Fond : 1.
Forme : 1.
Débit : 2.

Soit 20 points + 20 + 40 = 80 points pour le maximum.

Ce maximum a-t-il été, non pas atteint, certes, mais approché par tel ou tel candidat ?

Les membres du jury n'ont pas cru devoir publier ni les résultats détaillés, ni leurs appréciations motivées.

Il convient d'imiter leur réserve et leur discrétion.

***

Il serait fastidieux, évidemment, de résumer l'un après l'autre, six discours qui étaient conçus d'après un plan presque identique :

Nécessité pour la France de conserver les Religieux, étant donné les bienfaits dont elle leur est redevable.

1° Du point de vue *surnaturel*. — Nous, les croyants, nous savons quel est le rôle primordial de la prière ;

2° Du point de vue *intellectuel*. — Que d'érudits, que de savants, que d'inventeurs dans les cloîtres !

3° Du point de vue *agricole*. — Les moines ont été et restent d'incomparables défricheurs ;

4° Du point de vue *moral* et *social*. — Qui donc énumérera les œuvres de charité auxquelles Religieux et Religieuses se dévouent, corps et âme, soit dans la mère-patrie, soit dans les colonies lointaines ?

***

L'originalité de chacun s'est révélée davantage dans la forme, dans la manière de présenter la question. L'un se proposait, plus spécialement, de convaincre des communistes ; l'autre, des catholiques tièdes. Celui-ci cherchait à persuader des jeunes gens instruits ; celui-là, plus théorique, faisait une démonstration devant un auditoire mêlé.

Chez tous, le style était correct et même soigné.

J'ai pourtant noté quelques redites et quelques redondances... J'aurais supprimé tel hors-d'œuvre ou abrégé telle citation démesurément longue.

Défaut assez commun, si l'on n'est point sur ses gardes et si l'on manque d'exercice ; plus d'un des orateurs n'a pas été suffisamment compris, à cause de la volubilité avec laquelle il s'exprimait. Conséquence inévitable : l'articulation n'était pas toujours nette. Certaines consonnes — (en particulier les *r*, les *s*, les *l*) — étaient ou escamotées ou mollement prononcées.

C'est ainsi que j'ai consigné sur mon carnet : « *Eudites* » pour « *Eudistes* » ; « *dix-neuf cent quat'* » pour « *dix-neuf cent quatre* » ; « *ami du peup'* » pour « *ami du peuple* » ; « *qu'un bras, qu'une jambe* » pour « *qui un bras, qui une jambe* ».

Au surplus, il était facile de cueillir au passage l' « accent du pays » ! S'il rend d'ordinaire, en les martelant même volontiers, toutes les syllabes des mots, avec quelle disgracieuse lourdeur il appuie parfois sur la pénultième ! La tirade la plus émouvante, la plus magnifique envolée sont déparées par des inflexions pesantes qui sentent par trop le terroir : « *L'aveû-nir* », « *les colô-nies* », « *des malfai-teurs* »... Il n'est que de se surveiller pour se corriger de cette imperfection, ou du moins pour en atténuer considérablement le caractère désagréable.

***

La tenue ou le maintien des candidats fut, en général, irréprochable : le corps était droit, la tête levée, la poitrine bombée sans affectation, les bras enfin étaient franchement détachés des hanches pour que les gestes fussent ronds, amples, et que la main pût pivoter sans raideur autour du poignet.

Seuls, deux des concurrents se cramponnèrent désespérément au tapis vert, dès le début de leur discours. La

mémoire leur faisant probablement défaut, ils perdirent toute assurance, et ils se montrèrent même embarrassés pour extérioriser leur pensée d'une façon vivante : ils durent recourir à leurs papiers. Bref, ils manquèrent de cette *action* qui est la première, la... seconde et la... troisième qualité de l'orateur. C'est l'avis des Démosthène, des Cicéron et des Quintilien : c'est également celui du Français moyen ou « de l'homme de la rue », comme disent les Anglais.

Le jury du Concours de la « Drac » ne pouvait donc mieux faire, semble-t-il, que de se fier à ce critérium pour accorder la primauté au débit le plus entraînant, le fond et la forme ne permettant pas d'établir, par ailleurs, des différences marquées.

Que, dans ces conditions, la palme du vainqueur ait été décernée, « à l'unanimité ou presque », à notre candidat, *Jean Chapel*, nul n'en a témoigné de surprise. Lorsque le Commandant Loyer a donné lecture du Palmarès, les applaudissements nourris qui, sur les bancs des élèves de Bon-Secours et de Saint-Louis, ont accueilli le classement, étaient, par eux-mêmes, assez significatifs.

M. le Président a eu soin de faire observer que « le champion de Saint-Pol était serré de près par celui de Lesneven »... C'était l'impression de tous. Nous souhaitons, suivant un désir qui a été formulé, que J. Chapel et Jh Appéré soient admis par le Comité Central à porter ensemble les couleurs du diocèse de Quimper au Concours National de Paris : c'est un vœu des plus légitimes. Ils feraient, l'un et l'autre, avec un genre et des moyens dissemblables, très bonne figure, assurément, parmi des rivaux de choix.

***

Comme nous sortions de la Salle des Arts, un homme aux traits distingués, le visage rayonnant de douceur et de finesse, s'approcha de moi et me dit :

« Ah ! Monsieur, quels bons moments nous venons de passer là !... J'en ai pleuré ! »

Larmes de pure émotion ? Larmes de joie profonde ? Je ne sais.

En tout cas, confiance en l'avenir ! les jeunes Catholiques de France montent la garde. « *Nos Religieux et nos Religieuses ne partiront pas, ne partiront plus !* »

La race des O' Connell, des Lacordaire, des Montalem-

bert, des Louis Veuillot et des Albert de Mun n'est pas éteinte. Serrons les rangs ! Groupons nos forces sous la direction aimée de nos chefs, dans un esprit de soumission parfaite au Père commun des fidèles, puis : « En avant ! Pour Dieu ! Pour la Patrie ! Pour la Famille ! »

***

Au lendemain de la chute de Charles X, en 1830, on saccageait l'Archevêché de Paris et l'on jetait dans la Seine les crucifix des églises.

Vingt ans plus tard, exactement — c'était sous la seconde République — nos aînés conquéraient de haute lutte la Liberté d'Enseignement.

Spes ! Espoir ! Il y a encore, il y aura toujours des chevaliers de l'Idéal. Et déjà l'aube de la victoire blanchit à l'horizon...

AMICUS.

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

Poursuivant la série des instructions sur le symbole, M. *Guiriec* nous entretient, le dimanche 22 Janvier, de la *Chute du premier homme et du Péché originel.* Puis le 5 Février, M. *Paul Corre* nous invite à méditer les préparations divines au Mystère de l'Incarnation et de la Rédemption. Et c'est ce *Messie promis, figuré, attendu,* que M. *Jean Corre* nous a décrit comme *le Vrai Fils de Dieu, le Vrai Seigneur du monde : Notre-Seigneur Jésus-Christ* (12 Février).

***

Le dimanche 29 Janvier, fête du Collège, M. l'Abbé *Lein,* chapelain de la Salette, nous a adressé le sermon de circonstance, sur Marie, Vierge très humble et très pure.

***

La *lecture de la Lettre pastorale et du Mandement de Carême,* a occupé les dimanches 19 et 26 Février, et 4 Mars.

CONGRÉGATION DU SACRÉ-CŒUR

Le dimanche 15 Janvier a eu lieu la réception de 10 congréganistes et de 43 approbanistes, élèves de 5e et de 6e pour la plupart. Notre directeur nous a entretenu des avantages que nous procure notre titre de Congréganiste du Sacré-Cœur.

La Fête du Collège

(29 JANVIER)

MON CHER AMI,

Je comprends ton regret de n'avoir pas été parmi nous pour notre dernière Fête. Elle a, en effet, été peut-être encore plus belle, mieux réussie que celles des années précédentes, que tu as connues. Comme toujours, selon la bonne tradition, héritage d'un passé déjà ancien, paraît-il, piété, art, gaîté s'y sont donné rendez-vous pour la triple satisfaction de l'âme, de l'esprit et du cœur : c'est sous cette impression que j'ai entrepris, — répondant à un désir que ta lettre n'ose formuler, mais que mon amitié devine, — de te faire le récit, aussi détaillé que possible, des deux journées que nous venons de vivre. Puisse-t-il t'apporter quelque chose de notre joie !...

Apprends d'abord qu'une importante innovation a signalé, cette année, le tirage de la Loterie, qui jusqu'ici s'était fait par billets. Ce système avait des inconvénients : un long et fastidieux travail de préparation, surtout l'injustice criante de ces séries de numéros consécutifs sortant au profit du même bénéficiaire. — « Eh bien ! qu'a-t-on pu trouver de mieux ? » te demandes-tu déjà, je parie. Tu vas le savoir.

Pour cela, veux-tu par la pensée te mêler au flot des Collégiens qui, le Samedi, à 4 heures moins le quart, à l'entrée de la Salle des Fêtes, se presse — chacun ayant hâte de contempler l'étalage des lots — puis s'attarde au passage de toutes ces richesses promises à nos espoirs, mises là, sur cette blanche nappe qui en rehausse encore la valeur, uniquement, semble-t-il, pour le plaisir de l'œil : — les petits, par exemple, anticipant de futures, peut-être illusoires délectations, déjà lançant des regards attendris à certaines boîtes aux décors séduisants venues de chez le confiseur, ou s'émerveillant aux gestes drôles d'un bonhomme mécanique ; les grands eux-mêmes se laissant prendre au charme d'un coup d'œil pourtant point nouveau pour eux. Le regard chercherait vainement le fameux « sac à malice », lequel, tu t'en souviens, gonflé de ces milliers et milliers de petits papiers pliés matérialisant les chances et justifiant les espoirs d'un chacun, occupait, bedonnant et goguenard, paraissait-il, au milieu

de l'avant-scène, la place d'honneur qui lui revenait. Point ; à sa place une simple table entourée de quatre chaises et portant quatre boîtes numérotées. A droite, un tableau noir pour y inscrire, dit-on, les numéros gagnants. Cet appareil est pour surprendre les non-initiés, s'il en est. Et comment va se comporter ce nouveau mode de tirage ?...

Mais voici justement que grimpent sur la scène quatre petits bouts d'hommes qui, avec toute la gravité et le sérieux qu'il convient, vont s'installer sur les chaises disposées à cet effet, chacun devant sa boîte. Le geste de l'un fixera le premier chiffre du numéro sortant ; du suivant, le second chiffre... Près d'eux, un professeur dont le sévère contrôle assurera à la fois la bonne marche et l'impartialité du tirage. — Précisément, il commence : rumeurs, appels s'apaisent à l'instant. Chacun des Quatre a retiré de la boîte un cube portant très nettement inscrit un chiffre et le pose devant lui : un nombre est ainsi formé. Rapidement il va s'inscrire au tableau. Moment de silence. Puis la voix sonore de M. l'Econome proclame le gagnant. Prestement, à un signal donné, les petites mains ramassent les dés, on secoue les boîtes, on y replonge, on en sort un nouveau cube : nouveau nombre, nouveau gagnant. Dès le début, le fonctionnement du système s'affirme parfait, et l'on s'apercevra bientôt qu'il est tout aussi rapide que l'ancien.

Je ne te retracerai pas un tableau que tu connais : celui de la salle pendant le tirage de la Loterie ; en revanche, mon intention n'est pas de te faire grâce de ces incidents qui vinrent agrémenter cette longue séance. Ecoute donc plutôt ces exclamations collectives de satisfaction ou de dépit, témoignant tout au moins d'un esprit de... classe très marqué, qui saluent l'attribution d'un nouveau lot aux favoris du sort : la 1re, la 4e Rouge, la 6e, telle » Bande »... pour ne citer que ceux-là ; ces applaudissements qui crépitent ne sont pas dépourvus d'ironie : une mignonne poupée en sa boîte de carton vient d'échoir à la troupe des acteurs ; maintenant c'est un copieux livre d'anglais qui va à un pygmé de 8e ou 9e ; une bouteille... Mais comme ils sont moins chaleureux que par le passé ! vraiment ce soir — qu'elles soient à reflets de pourpre ou d'or, ornées d'une simple étiquette ou encapuchonnées de papier d'étain — elles n'ont guère de succès.

Décidément la « Philo » est bien servie : une jolie lampe

de cuivre ciselé, symbole gracieux, ne manqueront pas de dire certains, d'une science qui prétend introduire une modeste lumière dans un grenier passablement obscur. On vient enfin de tirer la traditionnelle tête de veau de son placide sommeil entre une plante verte et une paire de bretelles. A qui ira-t-elle ?... Aux 59 élèves de Sixième... heureux et fiers. Maintenant, c'est la distraction de l'un des Quatre qui force à vider les boîtes fatidiques de leur contenu et jette le désarroi dans la salle... Ce blason fleurdelysé, porteur de trois drapeaux tricolores, s'il se décroche soudain sans crier gare, ne serait-ce pas en signe de protestation contre le rôle qu'on lui fait tenir ?... Mais j'en passe... j'en passe pour arriver enfin à te parler de la pièce : « *Le Pirate de la Baltique* », drame en cinq actes qui, parfaitement interprété par la troupe du Collège, avec costumes de l'époque (Danemark, début du XVIIIe s.), eut le don de nous communiquer ravissement et émotion.

***

C'est sur un assaut d'escrime, entre adversaires d'âge bien différent, que le rideau se lève ; entre reprises, nos escrimeurs conversent, et de fort instructive façon pour l'auditeur : l'un d'eux, *Carll*, jeune enfant aux boucles blondes, est le fils du capitaine *Winterdall*, qui, le soir, même, revient d'une longue croisière ; l'autre est un vieux loup de mer — aucun doute là-dessus — tout dévoué aux intérêts de son chef. Tout de suite le nom du fameux pirate tranche dans la conversation, et les paroles du marin se chargent de dissiper ce que le mot seul pourrait suggérer d'odieux : ce pirate est brave, généreux, dévoué à son pays malgré les apparences ; il ressemble au père de Carll... Mais les événements se précipitent : nous assistons coup sur coup à l'arrivée du capitaine, à la scène où il révèle son identité avec le Pirate de la Baltique, puis à son arrestation par ordre de son tout-puissant ennemi personnel, le Ministre de la Marine, *Brand-Lœgel*. Winterdall n'était en effet qu'un faux nom. Le vrai, *Hermann de Waldemar*, est celui d'un proscrit qu'un arrêt injuste forçait ainsi que les siens — de descendances royale pourtant ! — à se cacher. Je m'empresse de te dire que, selon le désir de chacun, cette pièce se termine par la réhabilitation d'Hermann, tandis qu'est enfin reconnue, du roi *Frédéric* et de tous, la duplicité du haineux et vindicatif ministre ; qu'elle est, toute à l'exaltation de la vertu chré-

tienne de clémence, telle que nous l'enseigne le précepte du Sauveur, ainsi qu'en témoignent les paroles mêmes de la fin, qui pourraient servir à en résumer l'inspiration élevée :

« Heureux qui s'humilie ».
« Grand qui sait pardonner ».

Sur le fond d'une intrigue bien conduite où l'intérêt ne faiblit guère, se détachent quelques scènes que je voudrais pouvoir t'évoquer, palpitantes de vie, comme elles nous apparurent. Ce fut d'abord l'entrevue de Brand et de sa victime dans la prison : à ce moment la violence des passions exhalée en un dialogue âpre, aux réparties serrées, secoua la salle d'un premier souffle tragique ; ensuite, au Jardin du Roi, deux loyaux serviteurs de l'Etat, le général *Otto Gamm* et le baron *Drammel*, au risque de s'aliéner la faveur royale, implorent, chacun à sa façon, mais en termes également pressants, la grâce du prisonnier ; vainement, la mauvaise foi du Ministre, qui dans son rapport dénature le sens de son entrevue avec le prisonnier, réussit à écarter de l'esprit du souverain toute idée de clémence ; plus tard, en un coin solitaire de ce même jardin, le Roi et le proscrit s'affrontent face à face, et cette rencontre décidera de la tournure des événements. Mais c'est à la fameuse scène du « Notre Père... » que soudain le ton du drame se hausse et que les proportions deviennent presque surhumaines : des voix d'outre-tombe, par la bouche d'un enfant, font appel aux sentiments de miséricorde d'un homme en qui, aux amertumes de la proscription et du déshonneur jeté sur son nom, s'ajoute le souvenir des tortures et de la mort qu'il vient d'éviter. Conflit poignant que nos acteurs surent rendre réel, au point, m'a-t-on raconté, que le lendemain, à la représentation de l'après-midi, maint spectateur ne put, à ce moment, retenir une larme indiscrète, témoin de l'émotion intense née de cette scène.

Ah ! mon cher ami, comme nous avions alors les yeux fixés sur la noble figure d'Hermann, tant ses traits savaient exprimer les divers sentiments qui partageaient son âme, et quand il prononça enfin les paroles : « ... comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés », nos poitrines jusque-là haletantes se soulevèrent d'enthousiasme.

Nous sommes tous bien reconnaissants à *J. Chapel* d'avoir, là comme ailleurs, sut faire passer dans son interprétation le pathétique à la fois sobre et puissant que

comportait son rôle. — Et comme *F. Rolland* fut lui aussi un Otto Gamm bien vivant ! Son langage, plein de rudesse en somme, « d'un soldat qui sait mal farder la vérité », résonna fort sympathiquement à nos oreilles dans les scènes où il intervint. — *Congar* réalisa parfaitement la discrète antithèse du Général, en la personne du baron Drammel. — Dans son rôle, *Alain Corre* eut toute la dignité d'attitude et de geste qu'il convenait ; il sut, le moment venu, manifester, sans restriction, une clémence vraiment royale. — Brand-Lœgel, c'est-à-dire *Paul Guyader*, montra la politesse raffinée, la distinction et l'aisance de manières d'un parfait courtisan. — Je me garderai bien aussi — « Mille sabords ! » — de passer sous silence les qualités d'acteur de *L. Fouillard* dans son interprétation du role du brave Turner. — *Yvinec* joua très correctement son personnage de vieillard. — Quant à Carll, que réalisait *Yves Kerjean*, ses boucles blondes auraient suffi à nous le faire aimer ; mais il eut d'autres titres à notre reconnaissance admirative : voix agréable, timbre net, toujours seniment exact de l'émotion à rendre. Et tu conviendras avec nous, j'en suis sûr, que ce choix particulièrement heureux de ses interprètes est un mérite de plus à l'actif de M. *Golias*, qui, par ailleurs, se dépense chaque année sans compter dans ses multiples fonctions d'impresario, de machiniste, de décorateur. A ce sujet, une remarque : on n'a pas été sans noter la forte proportion de « Landis » dans cette troupe, et sache que la question a été posée au Directeur de savoir si, le cas échéant, il pourrait se passer de leur concours, question prudemment laissée sans réponse, paraît-il.

***

Mais je m'attarde à des potins de Collège, comme si j'avais épuisé mon sujet et que la vraie fête n'est pas celle qui nous réunira demain aux pieds de Notre-Dame du Creisker...

Oh ! la quiétude et la piété de cette Messe matinale environnée d'ombre, où chacun a tenu à sanctifier par une fervente communion les prémices de cette journée ! Puis, sur l'invitation de l'harmonium, les paroles du cantique : « *Vierge toujours garde nos cœurs* » se sont élancées en strophes puissantes de nos jeunes poitrines vers la Madone de l'autel, la Vierge Grise qui, toujours aperçue là-bas dans l'illumination des Messes et des Saluts, incli-

nant son front antique vers Jésus et les Collégiens, ses enfants, et aujourd'hui se dégageant plus attirante encore du décor renouvelé d'un parterre de plantes d'hiver, symbolise bien à nos yeux l'incessante assistance de Notre-Dame du Creisker. Notre joie en ce jour dut être sa joie !

A 9 heures, Grand'Messe solennelle. M. l'Abbé *Cozanet*, Recteur de Saint-Sève, ancien professeur d'anglais, officie, assisté de MM. *Kerboul* et *Pichon*, surveillants. Dans les stalles de la nef ónt pris place quelques prêtres amis de la Maison. L'office est celui de la Solennité du Cœur Très Pur de la B. V. Marie, dont la Chorale donne l'*Introït* de façon irréprochable. Le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, empruntés à la Messe Royale de Pardons, sont chantés par tous avec âme ; mais chacun s'est tu pour écouter une élite de la Schola donner en des chœurs parfaitement rendus, à l'Offertoire : un « *Cantate Domino* » à 2 voix égales, de Delporte ; puis, après l'Elévation, l' « *O Salutaris hostia* » à 2 voix inégales, de l'abbé Chassang. Entre temps, M. l'Abbé Lein, chapelain de la Salette, en une langue riche et châtiée, nous adressa un sermon de circonstance sur le texte « *Dignare me laudare te, Virgo Sacrata... — Accordez-moi, ô Vierge Sainte, de publier dignement vos louanges* », et où il exalta les vertus de Celle qui est la très humble, la très pure Vierge Marie.

***

Et ce fut la promenade apéritive sur les grèves du Man, de Sainte-Anne ou d'ailleurs. Est-il nécessaire d'ajouter que nous fîmes honneur à l'excellent dîner qui nous attendait et que la plupart des « carrés » bénéficièrent des provisions de bouche, liquides ou solides, échues la veille ou le matin, en loterie de classe, aux privilégiés du sort ?

La déjà nombreuse assistance présente l'après-midi aux Vêpres put goûter le *Magnificat* en faux-bourdon qui illustra cette cérémonie.

A 4 heures, re-présentation de la pièce devant une salle bien remplie. Cette fois le jeu des acteurs, débarrassé de petites inperfections de détail, atteint à ce pathétique vrai, qui, tout à l'heure, arrachera des larmes aux assistants. Mais le programme s'est enrichi de divers intermèdes, et ceux-ci eurent le don d'amener le large rire qui détend des émotions du drame. *Fs Rolland* donna « *L'Echo* », destiné, sans doute, à convaincre « Marius et ceuss du

Midi » que, du côté de Bruxelles, il existe « un midi et demi » qui leur fait parfois une victorieuse concurrence, peut-être pas très loyale, il est vrai. *Ls Fouillard* se fit applaudir dans « *La Dernière Carotte* » et déchaîna la tempête des rires par son « *Voyage à Paris* ». « *La Leçon de Français* » nous montra un malheureux Anglais aux prises avec les caprices de notre langue.. Quant au chœur à 2 voix égales « *Lendemain de Fête* », aux paroles dues à une plume amie, donné de façon parfaite par les petits chanteurs de M. Saccadas, il fut très remarqué au cours de cette manifestation artistique.

Le Salut qui, le soir, nous assembla encore au Creisker, acheva de donner à cette journée son véritable sens. Dans l'assistance nombreuse qui se pressait dans les bas-côtés beaucoup d'entre nous comptaient parents ou amis. Vers la fin, une voix chaude et prenante entonna le traditionnel cantique du P. Berthelon : « *Heureux enfants d'une Mère chérie...* », « émouvant jusqu'aux larmes », disait un assistant. Il n'en fallut pas davantage pour que plus d'un d'entre nous — et je fus de ceux-là — se reportèrent par la pensée vers ces Anciens qui, avant nous et comme nous, en des soirs tout pareils, bercèrent en leur âme un idéal aux accents de cette même mélodie, et puis s'en sont allés par tous les chemins de la terre ; nous aussi...

Mais je m'aperçois que ma phrase prend des résonances lyriques et donc que je ne fais qu'ajouter des mots à une lettre déjà longue.

Un dernier cependant : ai-je besoin de te dire qu'en cette fête j'ai prié pour toi ?...

Et, en terminant, voici le scrupule qui m'assaille : j'ai voulu être narrateur consciencieux et je n'ai sans doute été qu'ennuyeux ; mais je pense aussi que ton indulgence m'est acquise à cause de l'intention que j'ai eue de te faire plaisir et surtout de notre amitié !

PIERRE.

La Vie Intellectuelle

TABLEAU D'HONNEUR

MOIS DE JANVIER

Philosophie. — 1. Guilcher ; 2. Guyader ; 3. de Cotignon ; 4. Orémerc'h ; Roland et Quéré ; 7. Cren ; 8. Touanen ; 9. Dosser ; 10. Plassart.

Les Œuvres au Collège

1° *CONFÉRENCES NOTRE-DAME DU CREISKER*

M. Madec nous lit le passage de l'Evangile sur le choix des premiers apôtres. De cette lecture, nous devons tirer une considération ; c'est l'empressement avec lequel les disciples répondent à l'appel de Jésus. A beaucoup d'entre nous aussi, le Maître fait appel. Nous devons y répondre avec le même zèle. Ceux qui ne sont pas destinés au sacerdoce ont reçu aussi la mission de faire du bien autour d'eux.

Michel de Cotignon, de son nom scout Renard Bleu, doit nous entretenir ce soir des *Scouts de France.* Le scoutisme, nous dit-il, est une école de formation religieuse, morale, physique, professionnelle et civique. Le scout est un jeune homme profondément religieux, patriote, qui fait la joie de sa famille, qui se fait remarquer par sa franchise et se promet chaque jour de faire une bonne action. Les examens professionnels des scouts, s'ils sont originaux, ne sont pas des plus faciles, étant donné surtout qu'ils sont complétés par les « Badges » ou brevets de spécialité. Par sa méthode des patrouilles, le scout apprend à obéir à ses chefs et il n'est pas rare de voir un fils d'ouvrier commander au fils d'un patron. La vie du campisme, avec tous ses attraits, tous ses imprévus, donne au corps du scout une constitution robuste, l'endurance contre les intempéries et les privations, bref, fait de lui un soldat.

Cet exposé si attrayant et si clair a été écouté par l'auditoire avec une attention remarquable. Quelques précisions sont cependant demandées. *Guilcher* demande si le scoutisme ne porte pas atteinte à la vie de famille. *Guyader* voudrait que les scouts s'occupent davantage de patronages et de bonnes œuvres. Il lui est répondu qu'ils le font, quand ils ne peuvent sortir. Après deux autres remarques, le débat est clos.

M. Madec félicite vivement l'orateur pour son discours si bien documenté et débité avec tant de conviction. C'est une des plus intéressantes conférences qu'il ait entendues jusqu'ici dans un cercle d'études.

L. Balanant, *Secrétaire.*

***

La séance débute par la lecture et l'explication du passage des Evangiles relatant le premier miracle du Sauveur aux noces de Cana. La leçon est évidente : nous devons croire aux miracles de Jésus et aussi à la toute puissance de Marie sur son divin Fils. Allons donc à Jésus par Marie !

Puis au milieu d'applaudissements nourris et chaleureux, *R. Cozic* monte à la Tribune. La conférence porte sur un sujet très intéressant : *Les Conférences de Saint-Vincent de Paul.* Elles furent fondées en 1833 par un jeune étudiant de 20 ans, venu faire à Paris ses études de droit, Frédéric Ozanam, aidé de l'abbé Gerbet et de quelques amis. En créant cette œuvre, Ozanam avait autour de lui huit compagnons. A la fin de l'année, ils étaient 25. Ils sont aujourd'hui des milliers. Leur idéal : secourir le prochain par la charité ; pour cela, ils se réunissent en confréries. Chaque dimanche, on rend compte des visites accomplies, on en projette de nouvelles, on s'occupe de la question financière. Les visites se font à domicile. Les confrères vont deux par deux porter chez les familles pauvres un peu de pain ; ils font à l'occasion le ménage, rangent le logis, soignent les enfants et leur font le catéchisme. Et quand ils partent, ils sont accompagnés des bénédictions de ceux à qui ils ont procuré un peu plus de bonheur et de bien-être.

Ce discours très applaudi donne lieu à quelques remarques. *Laizet* parle du rôle de l'Etat dans les secours à fournir aux indigents. *Crenn* trouve, bien à tort, que ces conférences nuisent quelque peu à la vie de famille. *Guilcher* demande au conférencier quels résultats produisent ces associations. Après quelques remarques de Guyader, Crenn, Laizet et quelques souvenirs de M. Madec sur la conférence qui existait jadis au Collège, le débat est terminé.

Avant de lever la séance, M. Madec félicite l'orateur de son rapport documenté et, en somme, complet. Il déplore pour l'action et le débit quelques gestes faux et par moments des éclats de voix déplaisants.

A. Pailler, *Secrétaire.*

***

Séance du 25 Janvier : *L'Elite*

Le passage de l'Evangile lu ce soir nous montre Jésus chassant les vendeurs du Temple. M. Madec nous prie d'en tirer une leçon : nous devons respecter le temple de Dieu. En agissant avec tant de rigueur contre ceux qui souillaient la maison du Seigneur, Jésus veut nous montrer qu'il punira sévèrement ceux qui profanent sa demeure.

Après le compte rendu de la séance précédente, *Congar* demande la parole pour protester avec raison contre le peu de place accordée à la rubrique du Cercle d'Etudes dans le « Creïsker ». Il lui est répondu qu'on a déjà porté remède à cette négligence des Secrétaires. Puis *Doher* monte à la tribune : il doit nous entretenir de l'*Elite.* Il la définit : un petit bataillon de grandes âmes vouées à une noble cause, la défendant énergiquement d'après les règles d'une sage organisation et cherchant à entraîner les autres dans la voie du bien. Dans l'Elite, ce n'est pas le nombre, mais la valeur des membres qui importe. L'Elite peut se composer d'hommes de génie, comme de simples apprentis ou d'obscurs paysans. L'utilité de l'Elite est facilement constatable, particulièrement en France : Quand notre pays était au plus bas, il s'est toujours trouvé quelques hommes supérieurs qui l'ont relevé. Ce n'est encore que par l'Elite que l'on pourra enrayer le mouvement bolchevick qui menace d'envahir le monde. L'Elite doit jouer dans la société un grand rôle d'entraînement. Formée par une bonne préparation, elle aura l'amour du travail, force essentielle qui la fera agir. L'orateur termine en nous engageant à mériter de faire partie de l'Elite.

On passe ensuite à la discussion. *Touanen* et *Guilcher* parlent

la loi de huit heures dont le conférencier a fait mention dans
n discours. Guilcher demande encore quel a été le rôle de
Élite, lors de la Révolution russe. *Lebedeff* se charge de lui
pondre. Il serait à constater, nous dit *Crenn*, que le rôle actuel
e l'Elite n'est pas aussi actif qu'on le souhaiterait. *Balanant*
emande des explications sur le renouveau chrétien qui est à
marquer dans les milieux universitaires. Le débat étant clos,
. Madec félicite vivement Doher de sa conférence : il n'a rien
lui reprocher ni pour le fond, ni pour le débit, ni pour les
estes. L'orateur s'est montré vraiment remarquable.

BALANANT, *Secrétaire.*

***

M. Madec nous lit aujourd'hui le passage de l'Evangile relatant l'Entretien de Jésus et de Nicodème. Et il en tire un double enseignement : nous devons croire fermement le Credo et les mystères de notre foi ; mais la grâce nous est nécessaire pour rompre les liens de la chair qui empêche l'ascension de l'âme vers Dieu et le bien.

La lecture achevée du précédent compte rendu, *Guilcher* monte à la tribune pour traiter du *Communisme*. Après avoir rappelé les dates de l'apothéose de Jaurès en 1924, et de l'émeute communiste à Paris l'an dernier, l'orateur nous décrit la tournure d'esprit communiste, faite de la haine du riche et du désir immense de jouissances qui a remplacé la religion du Christ : et il nous esquisse la doctrine marxiste, dont Lénine se proclamait le fidèle interprète et dont les points principaux sont l'évolution économique, l'injustice créée par le système de la plus-value, et la lutte des classes. Puis il expose la situation du parti communiste en face de l'Eglise et de la franc-maçonnerie. D'après certaines déclarations récentes, il est adversaire de l'un et de l'autre. Enfin il nous fait un exposé très précis de la méthode d'action communiste. Militairement organisé, le parti communiste est dirigé par le comité central de Moscou, et, dans chaque pays, par une commission nationale. Les troupes sont divisées en cellules, en rayons, en fédérations. L'insurrection est préparée de longue date par divers moyens. L'orateur nous en donne le détail et termine en indiquant comme un des moyens de paralyser le rayonnement moscoutaire... la rupture des relations avec la Russie.

Le nombre des remarques est assez restreint. *Laizet* demande si le communisme n'a pas de bons principes. Non, il n'en a pas. Après une discussion assez confuse soulevée par *Lébédeff*, M. Madec prouve à *J. Crenn* que la petite industrie, si elle disparaît dans certains endroits, renaît dans d'autres. Puis *Gourguen de Kériguel* donne des précisions sur l'émeute de l'an dernier à Paris. Quelques remarques de *Laizet* et *Balanant*. Puis M. Madec félicite l'orateur du jour de son discours très documenté, très précis, et par là très intéressant. Malheureusement, ne possédant pas suffisamment son discours et fortement ému par le « trac », il faut regretter que notre camarade ait dû lire et non pas débiter.

A. PAILLER, *Secrétaire.*

2° *L'ŒUVRE ANTIALCOOLIQUE*

(Conférence de M. l'Abbé Francis Tanguy aux élèves de la Division des Grands et de la Division des Moyens les 22 et 25 Novembre 1927)

RAISONS ET RAISON

Optimisme ou pessimisme ?

L'habitude, dit-on en philosophie, s'acquiert par la répétition des mêmes actes. Dès lors, je n'ai plus à m'excuser de prendre la parole parmi vous ; la démarche que j'accomplis aujourd'hui pour la cinquième fois, vous la prévoyez, vous l'attendez comme un de ces menus événements qui viennent à intervalles réguliers rompre la monotonie d'une vie d'études. J'ai d'ailleurs pour solliciter votre bienveillante attention un motif toujours nouveau : l'expérience sans cesse plus riche et plus douloureuse des méfaits de l'alcool, une conviction plus ancrée de l'opportunité de la lutte. Ne veuillez voir, mes chers amis, dans cette insistance, que d'aucuns pourraient traiter d'indiscrète, qu'une preuve de l'affection qui me pousse à écarter de vous et de tous ceux qui vous sont chers le danger de l'alcoolisme. Je parlerai à votre intelligence, à votre cœur, à votre foi ; je croiserai le fer contre tous les sophismes qui ternissent à vos yeux l'éclat de la vérité, contre les prétextes futiles qui compriment l'élan de votre générosité, contre les usages pernicieux habilement entretenus par l'ennemi des âmes. S'il m'arrive, dans l'ardeur de la polémique, de projeter sur certains coins d'ombre une lumière insuffisamment tamisée, si la rigueur de l'argumentation m'amène à effleurer une plaie vive, si je me permets de bousculer un peu votre placide quiétude, vous me le pardonnerez et nous gémirons ensemble sur les exigences de la logique.

***

La question antialcoolique doit-elle se poser, mérite-t-elle notre attention, a-t-elle droit à notre dévouement ? Mes chers amis, on pourrait classer les humains en trois catégories : les pessimistes, qui voient tout en noir et proclament d'avance l'inutilité des remèdes : « Des ivrognes, il y en a toujours eu et il y en aura toujours » ; les optimistes béats, qui voient tout en rose pourvu qu'ils aient

les pieds chauds et l'estomac bien garni : « L'alcoolisme, il y a belle lurette qu'il n'existe plus, en France du moins, car en Amérique.... Conclusion : enfonçons-nous bien dans notre fauteuil, il fait si bon au coin du feu » ; enfin les optimistes tout court qui discernent dans la réalité ses différents aspects, sombres ou gais, mais ont assez de confiance dans les énergies naturelles et surnaturelles mises à leur portée pour espérer une amélioration toujours possible et puiser dans cet espoir le courage de se dépenser.

De ces trois groupes, les deux premiers pourraient se réclamer davantage de la doctrine de Mahomet que de celle de l'Evangile. Le mal nous entoure, c'est certain, c'est révélé, et lorsque ce mal s'appelle l'alcoolisme, il faut être né aveugle ou n'avoir pas la force de soulever les paupières pour ne pas l'apercevoir. Comment ! il y a en France 496.000 débits, qui vendent sans doute autre chose que de la limonade ; sur 39 millions d'habitants, plus de 2 millions et demi sont bouilleurs de cru ; 25 milliards de francs sont jetés chaque année dans le gouffre de la fermentation alcoolique ; notre pays détient, sans concurrence, le record de l'alcoolisation avec ses 21 l. 58 par tête d'alcool à 100° ; des provinces entières se dépeuplent avec une rapidité effrayante, et il suffira pour vous rassurer de cette affirmation gratuite : « L'alcoolisme est mort, le vin a tué l'alcool » ! Ils font pourtant encore bon ménage, il me semble, dans les cabarets, dans les dancings, dans la cave du patron comme dans le buffet de l'ouvrier. Entendez ces clameurs insensées et ignobles qui troublent la paix des dimanches soirs et des jours de fête : des voix féminines percent dans le concert bestial, et leur timbre suraigu blesse plus douloureusement les oreilles et les cœurs. Nous étions, malheureusement, habitués à voir le jeune homme un verre à la main ; si la jeune fille suit la même route, c'est à bref délai la déchéance complète de la race. Car il ne faut pas se le dissimuler : l'avenir prochain du pays est en jeu. Nous avons reçu un patrimoine superbe, mais pour lui conserver toute sa valeur, il faut des bras nombreux et forts. Déjà l'étranger nous envahit ; il y a des paroisses de France où le prône doit désormais se faire en italien : comme par hasard, elles se trouvent dans le Midi, au pays viticole. Une statistique dressée l'an dernier par la « Croix » est assez suggestive. En 1925, 47 départements français ont marqué un excédent

de décès sur les naissances : 38 d'entre eux sont situés au sud de la Loire, 6 sont logés dans les parages du Beaujolais ou de la Bourgogne : la limite coïncide donc presque partout avec celle de la vigne. On fera observer, sans doute, que d'autres causes ont pu déterminer ce résultat, par exemple les convictions religieuses plus ou moins vives des habitants. C'est vrai, mais on admet aussi généralement que la proportion des divorces est en raison inverse de la piété, et alors comment expliquer que dans le département du Nord ou du Pas-de-Calais par exemple, où il y a un divorce pour vingt mariages, le nombre des berceaux est presque double de celui des cercueils, tandis que dans l'Ardèche et l'Ariège où il n'y a qu'un divorce pour cinquante mariages la mortalité l'emporte ? En Hollande, la lutte antialcoolique est bien organisée et l'excédent des naissances est de 153 par 10.000 habitants ; chez nous il est de 19. Et faut-il s'en étonner lorsque nous entendons l'Académie de Médecine déclarer qu'un homme sain et vigoureux, travaillant au grand air, ne peut éliminer chaque jour de son organisme qu'une quantité d'alcool correspondant à trois quarts de litre de vin ordinaire ou à un litre et demi de cidre ? A ce compte, combien en France sont alcooliques, qui ne le savent pas et qui cependant empoisonnent la race ? La fréquence même de l'abus en voile le danger : on boit et on se rassure en constatant que le voisin boit davantage. Boire est devenu la grande affaire ; quiconque ne boit pas est diminué et, eût-il toutes les autres qualités, on lui pardonnera difficilement son abstinence. Il y a là évidemment une déformation du jugement qui indique bien la profondeur du mal et la nécessité d'un prompt remède.

Mais ce remède nécessaire existe-t-il ? Peut-on raisonnablement conserver l'espoir de faire remonter à notre pays la pente fatale sur laquelle il dévale avec une rapidité inquiétante ? N'a-t-on pas dénoncé depuis longtemps déjà l'existence du fléau, n'a t-on pas essayé d'en enrayer les progrès par des conférences, par des mesures de police, l'interdiction de l'absinthe, par exemple, et tout cela pour aboutir à quel résultat ? Aux pernods père et fils, trop compromettants, a succédé toute la gamme des anisettes dont la variété ne fait qu'augmenter l'appât. Alors, à quoi bon continuer la lutte ? Ne vaut-il pas mieux se résigner à l'inévitable et borner ses efforts à une sauvegarde personnelle ?

Mes chers amis, une expérience récente nous a montré que la guerre est affaire de patience et d'adaptation : commencée par des revers, elle peut se terminer en victoire, à condition que jamais on ne perde courage et qu'on sache profiter des leçons du passé. Or, jusqu'à présent, qu'a-t-on fait, en France, contre l'alcoolisme ? On a parlé abondamment, mais la parole est une frêle barrière si elle n'est étayée par l'exemple ; on a asséné quelques coups, assez bénins d'ailleurs, mais n'ont-ils pas porté à faux en effleurant l'ivrognerie tout en ménageant soigneusement l'alcoolisme ? Au lieu de conclure de la nullité du résultat à l'inutilité de l'action, pourquoi ne pas s'en prendre au remède choisi et à l'application qui en a été faite ? Ce n'est pas à coups de « 75 » qu'on démolit des forteresses ; si on veut vraiment en venir à bout qu'on fasse donc mener la danse par la grosse voix des « 400 ». Mais surtout qu'on n'oublie pas que derrière ces murailles de pierre ou d'acier se trouve l'ennemi, l'ennemi qu'il faut accabler et réduire à merci, sous peine de le voir reparaître, plus arrogant que jamais, à l'abri d'autres remparts. Si on ne porte la cognée aux racines de l'arbre, les rameaux repousseront nombreux et vivaces. Au lieu d'élaguer quelques branches folles, il fallait viser droit au cœur et frapper ferme. Mais où réside la force de l'alcoolisme ? Dans la rencontre néfaste de ces deux circonstances : le pouvoir séducteur de l'alcool et l'habitude d'en prendre à toute occasion. On boit d'abord pour faire comme les autres, et puis on se trouve pris à l'hameçon. A la séduction de l'alcool, nous ne pouvons opposer que l'étude impartiale de ses propriétés et le spectacle lamentables des ruines qu'il accumule ; contre l'entraînement des mœurs alcooliques, nous disposons d'une puissance souveraine : la grève de consommation. Dénonçons énergiquement les méfaits de l'alcool, n'en prenons jamais nous-mêmes et nous pouvons être sûrs que, devant nous, l'ennemi battra en retraite ; organisons-nous, groupons-nous en ligues, multiplions par notre zèle le nombre des adhérents, demandons à la prière et aux sacrements l'influx divin qui seul vivifie les entreprises humaines, et nous pourrons nous rendre le témoignage que nous avons fait notre possible pour sauver notre pays du cataclysme qui le menace. Et l'expérience ne nous décevra pas : partout où ces moyens ont été utilisés avec persévérance,

l'alcoolisme, vaincu, a cédé du terrain ; là seulement où on les a dédaignés, il a redressé la tête et affermi sa domination tyrannique.

(*A suivre*).

La Vie Sportive

Battus à Lesneven, le 9 Février, par 9 Buts à 1, les Collégiens du Creisker l'emportent le 23 Février, par 3 à 1.

Le 9 Février au matin, le « Marsouin » emportait à Lesneven notre équipe première pour la rencontre amicale et traditionnelle des deux Collèges du Léon.

Au Congrès de la « Jeunesse Catholique » tenu au Folgoët l'an dernier, le vœu avait été émis qu'à l'occasion de nos rencontres sportives annuelles, une séance commune aux deux groupes réunît, pour une Conférence, les Cercles d'études. Et voilà pourquoi dès notre arrivée au Collège Saint-François, nous nous dirigeâmes, sous la conduite de M. *Madec*, et de M. l'Abbé *Creignou*, le distingué directeur du Cercle d'études de Lesneven, vers la salle de réunion, où des applaudissements nombreux et chaleureux saluèrent notre entrée.

Après un mot de cordiale bienvenue adressé par M. l'Abbé Creignou, la parole est donnée à *Paul Guyader*, qui va parler de la *question sociale* : son existence, ses causes, son importance. Par sa voix chaude et bien timbrée, son regard vif, ses gestes mesurés autant que son ardeur de conviction, il s'impose à l'attention de ses auditeurs qui applaudissent en lui le digne président du Cercle de Saint-Pol.

Son camarade *Fagon*, élève de 1re au Collège Saint-François, lui succède à la tribune. Il définit *la Société des Nations*, ses relations avec le Saint Siège, ses bienfaits... Il débite avec aisance, et ne s'émeut pas des objections ou des éclaircissements que lui réclame ensuite un de ses condisciples.

L'angélus sonne et met fin à cette charmante séance, empreinte de la plus délicieuse cordialité.

***

Après un déjeuner qui fait honneur au dévoué économe du Collège de Saint-François, nous partons pour le terrain des sports, sur la route de Lannilis, à trois kilomètres de la ville.

Mais comment matcher sur un terrain détrempé, glissant, boueux ? Ajoutez à cela un fort brouillard qui nous aveugle. Peut-être la cuisante défaite qui nous attend est-elle due en partie aux circonstances !

Dès le début, les nôtres sont découragés. Il n'est pas possible

d'avancer. *Le Gall* et *Dosser* sont vite à bout de souffle. Les Leneviens au contraire évoluent à leur aise sur un terrain qu'ils connaissent. L'inter-droit *Quéméner* rentre le premier but. C'est en vain que nos avants veulent réagir, *Lucien Calvez*, seul, peut s'assurer le contrôle de la balle. Chez nos adversaires, les avants bien secondés par leur demi-centre *Ségalen*, attaquent sans cesse nos bois et trompent aisément notre goal *Le Mer*, empêtré dans la boue, *Dosser* et *A. Corre* sauvent en corner à plusieurs reprises, mais le shoot puissant des extrêmes Lesneviens rend ces corners extrêmement dangereux. La première mi-temps est sifflée sur ce lamentable résultat : 5 à 0, dont un sur penalty.

Malgré la pluie qui ne cesse de tomber, la consigne est de « tenir ». Des essais infructueux de *Doher* ou de *Calvez*, des chutes et des rechutes, de désespérantes défensives de la part de nos braves arrières pour qui la tâche est particulièrement rude, et voilà toute la seconde partie. Pour sauver l'honneur, les nôtres profitent d'un penalty, mais quatre nouveaux buts sont encore marqués par Lesneven, qui triomphe par 9 buts à 1.

Que sera la revanche ?

***

La journée du 23 Février est tout à l'opposé de celle du 9. Le temps est magnifique et la partie promet d'être intéressante.

Comme à Saint-François, une première réunion a lieu au Cercle d'études. Les professeurs de Lesneven qui ont bien voulu accompagner leurs élèves et nous faire l'honneur de leur visite y assistent. M. *Madec* souhaite la bienvenue et espère que nos invités rapporteront du « Creïsker » la même excellente impression que nous avons rapportée quinze jours auparavant de Saint-François.

Le très distingué vice-président du Cercle de Lesneven prend la parole pour nous entretenir de *la Paix*. Rarement, à la vérité, nous fut donné d'entendre voix plus chaude, plus sympathique ! Rarement aussi discours mieux composé, plus vibrant ! Mon voisin me soufflait à l'oreille : « C'est un as ! », tandis que l'on me confiait ensuite que *Prigent*, n'avait pas de confiance en lui-même ! Vertu alors, ou mérite ? Les deux sans doute, Toujours est-il que les bravos qui entrecoupèrent cette belle conférence et la chaude poignée de main que lui serra notre aimable directeur témoignent assez de notre commune et unanime admiration. Merci à l'orateur !

François Quémerc'h succède à Prigent pour nous entretenir de *la Patrie*. Dès l'abord, on devine en Quémerc'h un futur orateur. Par son débit enthousiaste et puissant, par le charme aussi d'un style tout parfumé de poésie, le Conférencier suspendit son auditoire à ses lèvres, et ce ne fut pas son moindre défaut !

La cloche de midi mit également fin à la réunion.

***

Sur le terrain de Létiez, les collégiens attendent avec impatience le coup d'envoi.

M. *Francis Tanguy* projettera bientôt sur l'écran quelques scènes du match qu'il a filmé aujourd'hui. L'entrée des joueurs en ligne en sera le premier épisode.

M. l'abbé *Le Guen* avait arbitré la partie à Lesneven ; M. *Rolland* se dépensera aujourd'hui sans compter. Au début, le jeu est indécis : des shoots en l'air, des touches ; il faut bien prendre contact les uns avec les autres. Mais bientôt la partie devient pleine d'entrain. Lesneven, d'abord désorienté, commence même à dominer, et, après une rude mêlée, un des leurs réussit à ouvrir le score. Dès la reprise du jeu, *Cazoulat* fait une belle échappée, suivie d'une mêlée devant les bois de *Prigent*, le goal lesnevien. Dans une deuxième descente, *L. Calvez* shoote au but une balle que le goal arrête de peu. Une troisième fois encore, les bois lesneviens sont sérieusement menacés, mais *Tournellec*, leur demi-gauche, sauve en corner. Ces trois essais font présager que la partie sera dure. Les Lesneviens commencent à céder un peu : leurs attaques sont moins nombreuses. Les nôtres alors, par un habile jeu de passes, font un quatrième essai : *Morvan*, pressé par derrière, ne peut que placer la balle dans les bras du goal. Dans une cinquième descente, qui suit de peu, leur arrière fait une main malheureuse devant les bois, dont *Le Gall*, par courtoisie, ne profite pas. Après une attaque dangereuse des Lesneviens que *Le Mer* rend inoffensive par un magnifique plongeon, le repos est sifflé. *Lesneven* : 1 ; *Saint-Pol* : 0.

A la reprise, les Lesneviens fournissent un rude effort. Mais ils sont arrêtés par nos arrières : *A. Corre* surtout leur paraît terrible. Au bout de quelque temps, nos avants se réveillent : *L. Calvez* fait une belle passe à *A. Doher*, qui n'a plus qu'à pousser la balle dans les bois adverses. Le score est ainsi égalisé. A partir de ce moment, le Collège, encouragé, domine nettement. Les demis lesneviens se replient sur la défensive. L'adversaire ne fera plus désormais que quelques échappées sans issue, des descentes menées surtout par leur extrême-gauche, mais que *Dosser* arrête chaque fois. Au contraire, sur notre ligne d'avants, *Doher*, qui, pour la première mi-temps, n'avait pas montré sa valeur, se révèle ; puis, au cours d'une mêlée, c'est *Morvan*, qui, saisissant la balle, la place avec précision au coin du but, trompant le goal pour la deuxième fois. Ce but est applaudi avec enthousiasme. Une répartie de Lesneven reste sans résultat : après quelques attaques, leurs demis sont obligés de se replier définitivement pour renforcer la défensive. Le but lesnevien, en effet, est attaqué sans répit. Après plusieurs essais infructueux, *L. Calvez*, seul devant les bois avec la balle, trompe le goal pour la troisième fois. Les nôtres se sentent « en forme », mais, comme on approche de la fin, le score n'est pas modifié dans la suite. Le collège de Saint-Pol a donc gagné par 3 à 1.

Les nôtres ont certainement fourni un effort considérable. Dans la première mi-temps, c'est la défense surtout qui s'est distinguée : *Le Mer, Dosser, Corre,* puis *Le Gall,* qui a toutes les qualités d'un bon demi-centre. Dans la deuxième partie, c'est la ligne d'offensive qui a eu le plus de travail : *Morvan, Doher* et *Calvez,* formant la triplette centrale, ont rentré chacun leur but. *Cazoulat* et *Fr. Rolland* ont fait de jolis centres, mais ils n'ont guère eu de corners. Citons aussi les demis *J.-M. Rolland* et *Riou,* qui ont paralysé les efforts des avants lesneviens dont ils ont su deviner la tactique. En somme, l'équipe du

Collège s'est fort bien acquittée de sa tâche, elle ne pouvait d'ailleurs rester sous le coup d'une défaite, qui, bien que très explicable, ne laissait pas d'être déshonorante.

Maintenant, laquelle des deux équipes l'emporte ? Il est difficile de se prononcer. Mais il serait, certainement, curieux de les voir se rencontrer une troisième fois sur terrain neutre !

X...

ÉPHÉMÉRIDES

JANVIER. — *Mardi 3.* — Rentrée. Les élèves arrivent aux différentes heures de la journée, par un temps maussade. Durant la nuit, plusieurs s'envolent dans leurs foyers pour assister à une douce veillée de Noël... Mais, le lendemain, la cloche du lever suspend brusquement ces rêves dorés.

Et tous, alors, au pied de l'autel, demandent à la Vierge du Creisker de bénir leur travail et de les protéger durant l'année qui s'ouvre. Souhaitons qu'elle soit sainte et heureuse pour tous !

Samedi 16. — Nous avons fait ce soir, en compagnie de M. Madec — agréable compagnie, en vérité ! — un rapide voyage en Amérique. En quelques minutes, le « *Hollendam* » nous a transportés, au son des instruments de musique, de Boulogne à New-York, avec escale à Halifax. Nous avons visité le port de New-York, les rues étincelantes de lumière, le soir ; toisé d'un coup d'œil émerveillé ces immenses gratte-ciel qui semblent défier les nues... Et nous avons, avec M. le Supérieur, remercié notre aimable professeur de Première de sa conférence si intéressante et si instructive dont l'écho se prolongera par le « Creisker », qui publie in-extenso ce récit si captivant.

Dimanche 22. — A une heure, à l'étude des Grands, séance éliminatoire du Concours de la D. R. A. C. Trois concurrents se succèdent à la tribune : *J. Chapel, Gourguen* et *P. Guyader*. C'est Jean Chapel, notre champion de l'an dernier, qui est choisi pour porter, le 20 Février, à Brest, les couleurs du Collège du Creisker.

Jeudi 26. — Match, chez les Grands, entre la classe de Première et la classe de Seconde. La « Rhétorique » triomphe par 3 à 1.

Samedi 28 et *Dimanche 29.* — Fête du Collège.

FÉVRIER. — *Jeudi 2.* — Le soir, Conférence artistique de M. Heuzé, sur l'Architecture de 1600 à 1900.

Jeudi 9. — Le « Marsouin » emporte vers Lesneven nos matcheurs, accompagnés de quelques professeurs... Le retour ne fut pas si gai !

Dimanche 12. — Je crois que le ciel ne prend pas en pitié les pauvres Collégiens. Les jours de classe, il fait un temps magnifique ; les jours de promenade, un temps affreux. Ainsi, aujourd'hui, les différentes bandes, à peine sorties du Collège, rentrent avec précipitation sous une pluie torrentielle.

Jeudi 16. — Le temps ne se montre pas plus clément pour la sortie des Collégiens.

Dimanche 19. — Aujourd'hui, demain et mardi, les groupes se succèdent de demi-heure en demi-heure pour l'Adoration des Quarante-Heures.

Lundi 20. — Les personnes qui ont assisté à notre représentation de la Fête du Collège, le 29 Janvier dernier, ne s'étonneront pas du succès remporté aujourd'hui à Brest par *Jean Chapel* (Le Pirate de la Baltique) au tournoi d'éloquence organisé par la Ligue des Droits du Religieux Ancien Combattant, et dont on peut lire plus haut le compte rendu détaillé.

Mardi 21. — Pour se conformer aux désirs exprimés par Mgr l'Evêque, M. le Supérieur a reporté à une date ultérieure le demi-congé traditionnel des Gras. Il aura lieu le mardi 6 Mars, en la fête anticipée de Saint Jean de Dieu, patron provisoire de M. l'Econome.

Le soir, à 7 heures et demie, le P. *Milinaut*, recruteur de la Société des Pères Blancs, successeur du P. Huntziger, nous a fait une charmante conférence avec projections sur la Kabylie. « Quel merveilleux professeur d'histoire et de géographie ! Quel merveilleux professeur d'apostolat et de dévouement ! »

M. le Supérieur sut, en ces termes, parfaitement traduire l'impression générale. Des vues d'une idéale clarté, illustrées d'un délicieux commentaire, ont déroulé deux heures durant sous nos yeux émerveillés. Et, rapprochant de cette magnifique leçon de choses le tournoi oratoire auquel il avait assisté la veille à Brest, M. le Supérieur concluait

une fois de plus à la nécessité de conserver les Ordres religieux en France. Nous aiderons les missionnaires dans leur œuvre d'évangélisation, et nous unirons nos prières et nos sacrifices à ceux de ces vaillants apôtres dans leur lutte contre l'Islamisme, ennemi de la France et de Dieu.

Jeudi 23. — Match-Revanche contre l'équipe du Collège Saint-François de Lesneven.

Dimanche 26. — Les élèves de la Division des Grands ont assisté à la Réunion Catholique, organisée à Saint-Pol pour le Haut-Léon.

Lundi 27. — Venu à Saint-Pol pour le meeting d'Action Catholique du dimanche 25, où nous avons eu l'avantage de goûter sa chaude éloquence, M. le *Chanoine Le Goasguen* a voulu, comme il y a trois ans, dire un mot aux membres du Cercle d'études et aux autres élèves des classes supérieures qui ne font pas partie du Cercle.

Dans une causerie très simple, il nous parla du mouvement de la « Jeunesse Catholique ». Fondée surtout pour la formation catholique et sociale des jeunes intellectuels, l'A. C. J. F. a été, pour une grande part, l'initiatrice du renouveau catholique dans les milieux cultivés en France. Les jeunes ouvriers et les jeunes paysans y étaient admis, mais malgré tout ils y faisaient quelque peu figure de parents pauvres, et ils s'y rendaient dépaysés. Aujourd'hui, sous l'impulsion des Belges qui viennent de fonder leur Jeunesse Ouvrière Chrétienne, l'A. C. J. F. modifie ses méthodes. Une J. O. C. française vient d'être fondée et donne les plus grands espoirs. Mais les intellectuels ne doivent pas demeurer étrangers à ce mouvement. Ils doivent le seconder en le faisant bénéficier de leur compétence professionnelle, de leur savoir, joyeusement et sans compter. Et ce que M. Le Goasguen nous demande, c'est de nous mettre plus tard à la pleine et entière disposition de nos frères ouvriers et paysans.

Chaleureusement applaudi, M. Le Goasguen est remercié au nom de tous par *P. Guyader*, le sympathique Président du Cercle d'études, et par M. le Supérieur. Avant de nous quitter, il nous recommande son journal nouvellement fondé : l' « Essor ».

Espérons que nos camarades répondront en nombre à son appel ; et tous nous disons à M. le Directeur, non pas adieu, mais au revoir.

Aujourd'hui et *demain* ont lieu les opérations désormais traditionnelles du P'tit Bac.

SPECTATOR.

Le Coin des Anciens

DÉCÈS :

Nous recommandons aux prières de nos amis :

M. *Louis Rolland*, élève de 5e à l'Institution N.-D. du Creisker, décédé à Landivisiau, le vendredi 30 Décembre.

M. l'abbé *F. Le Pape*, décédé à Keraudren (Lambézellec), le 29 Décembre.

M. *Yves Floc'h*, de Taulé, frère de Jean Floc'h, imprimeur à Mayenne, décédé à Cinq-Mars-la-Pile, près de Tours, à l'âge de 38 ans.

Mgr *Roull*, protonotaire apostolique, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, décédé le vendredi 13 Janvier, à l'âge de 84 ans et 6 mois. — L'inhumation a eu lieu le lundi 16, à Landerneau.

M. *Jaffrès*, de Lampaul-Guimiliau, décédé à l'Hôpital de Vannes (Morbihan), le 12 Janvier, et inhumé à Lampaul le 15.

M. *Hamon Gallou*, frère de M. l'abbé Autret, professeur au Collège, décédé à Saint-Pol, le 20 Janvier.

Mme *Cesbron*, belle-mère de M. Louis Queinnec, entrepreneur à Saint-Pol-de-Léon, décédée le 2 Février.

Mme *Jean Lavalou*, née Guillemot, épouse de Jean Lavalou, pharmacien au Guilvinec, décédée le 28 Janvier.

M. l'abbé *Louis Moal*, ancien recteur de Lanriec, décédé à Plouénan, le 12 Février, à l'âge de 82 ans.

M. *Jean Gorrec*, père de François Gorrec, élève de 1re, décédé à Collorec, le 12 Février.

Mme *Autret*, mère de Jean Autret, ancien élève, décédée à Plouénan, le 14 Février.

De profundis !

***

Quelques-uns de nos lecteurs ont appris par « Le Creisker » la mort de leur ami *Joseph Pouliquen*, de Landivisiau, et nous ont prié d'offrir à la famille, en leur nom, leurs plus religieuses condoléances.

NÉCROLOGIE

Louis ROLLAND

DE LANDIVISIAU

ÉLÈVE DE CINQUIÈME

Beati mundo corde...

Louis Rolland est mort à Landivisiau, le vendredi 30 Décembre, à l'âge de 13 ans.

Il était entré au Collège en octobre 1926, avec six de ses compatriotes ; il suivit régulièrement les cours de la classe de Sixième. Un accessit d'excellence vint au bout de l'année couronner son travail. De santé plutôt délicate, quoique jamais malade — la Sœur Marie ne le vit qu'une fois à l'infirmerie — il achevait le premier trimestre de sa cinquième, classé 7e sur 45 élèves, lorsqu'un embarras gastrique le força, le dimanche 18 Décembre, à s'aliter. Il passa six jours à l'infirmerie ; le médecin ne manifestait aucune inquiétude, et ses petits amis qui allèrent, durant la semaine, lui rendre visite, purent constater que leur camarade n'avait rien perdu de sa gaîté coutumière.

Le samedi 24 Décembre, veille de Noël, les Collégiens, de bon matin, partaient en vacances. Louis préféra attendre l'après-midi. On l'accompagna de Saint-Pol à Landivisiau, et il fit le voyage sans fatigue aucune. Le pauvre enfant ne se doutait pas que, jamais plus, il ne reverrait son Collège...

Et vous, ses amis, qui quittiez, heureux, cette chère Maison, vous ne saviez pas que votre condisciple était marqué pour ne plus être là, au moment du retour. Il en est souvent ainsi, à l'heure des départs, et c'est une miséricorde infinie de Dieu que nous ne sachions pas. Aurions-nous le courage des séparations nécessaires ?

A Landivisiau, Louis garda le lit. Ici comme à Saint-Pol, le médecin ne parut pas tout de suite s'inquiéter. Notre petit malade demeurait gai, jovial, plaignant ou consolant sa mère : « Ne pleure pas, maman, tu es plus

malade que moi ». Cependant, incontestablement, il souffrait. De courtes, mais violentes crises, le plongeaient dans l'abattement. Le jeudi, son état s'aggrava. Le docteur conclut à la nécessité d'une opération et manda le chirurgien.

Je vis encore Louis Rolland le vendredi soir, à quatre heures ; après quelques minutes d'entretien, je le quittai. Un quart d'heure après, on me rappelait en toute hâte. Quand j'arrivai, la crise était passée, et Louis reposait encore. « Au revoir, Monsieur... », me dit-il en me voyant partir. Hélas ! c'était son suprême adieu : je ne devais plus le retrouver vivant.

Les événements alors se précipitèrent. On fit appeler le prêtre, qui arriva à temps pour l'extrémiser. Son oncle, M. l'abbé Sanquer, vicaire à Sizun, mandé aussi à son chevet, lui avait fait déjà formuler un acte de contrition... A cinq heures, alors qu'insouciants et joyeux, ses amis du Collège s'apprêtaient en famille à fêter le Nouvel An, Louis Rolland rendait à Dieu sa belle âme, doucement, auprès de sa pauvre maman et de sa vieille grand'mère. Il avait 13 ans.

La douloureuse nouvelle se répandit bientôt à Landivisiau. Ses compatriotes et condisciples fondaient en larmes. Ils vinrent au plus tôt prier sur la dépouille mortelle de leur cher camarade, qui reposait calme, le sourire sur les lèvres, beau dans son uniforme de Notre-Dame du Creisker.

Le dimanche 1er Janvier, une nombreuse et pieuse assistance accompagnait à sa dernière demeure le corps de Louis Rolland. Le cercueil était porté et les cordons tenus par les Collégiens ses compatriotes, auxquels s'étaient joints plusieurs camarades des paroisses voisines. Une vingtaine de prêtres, parmi lesquels M. le Supérieur et quelques professeurs, étaient venus apporter à la famille le témoignage de leur profonde et religieuse sympathie.

***

Nous avons pieusement recueilli à leur tour les nombreux témoignages de ses amis et condisciples. C'était, affirment-ils, « un élève travailleur, discipliné, pieux... Charitable pour ses camarades, nul ne se souvient qu'il ait gardé rancune, toujours prêt au contraire à renouer les amitiés que de petites querelles avaient rompues... Plein

d'entrain au jeu, il était toujours gai, lançant à tout hasard le mot pour rire, où l'expression bretonne traduisait parfois d'une façon plus pittoresque le vrai fond de sa pensée... Franc et loyal... Sa piété transparaissait surtout à la Messe du matin, où il faisait la communion quotidienne... Il était Croisé, et portait fièrement son insigne... Il avait surtout de la dévotion à la Sainte Vierge ; son chapelet, il le récitait souvent, et nous le lui avons vu égrener durant sa maladie... Doué d'une belle voix de soprane, il faisait partie de la Schola, où il aimait chanter les louanges de Marie... Tel il était au Collège, tel on le voyait en vacances ; plein d'affection pour ses parents, il en était le fils tendrement aimé... ».

« Maman, si je meurs, j'irai au Ciel ; si je guéris, je serai prêtre. » Ces paroles qu'il prononça, le matin de sa mort, sont comme son testament. Nous les avons pieusement recueillies, et l'image mortuaire que garderont ses camarades, en fixera le souvenir. Mais Dieu avait d'autres desseins. Il voulait plus près de Lui ce garçon de 13 ans. Peut-être d'ailleurs Sa Bonté ne faisait-elle qu'exaucer la prière que Louis Rolland adressait souvent à Saint Louis, son glorieux patron, et que nous avons trouvée dans son livre de Messe, copiée de sa main. Nous la transcrivons : « Grand Saint Louis, dont j'ai l'honneur de porter le nom, protégez-moi, veillez sur moi, priez pour moi, afin que je puisse servir Dieu comme vous sur la terre, toujours et partoût. Votre fils vous implore, oh ! grand saint Patron : Venez me secourir dans mes luttes contre le démon ; faites que de celui-ci je triomphe toujours, afin de rester pur jusqu'au jour où le Créateur voudra bien me recevoir dans son Ciel. Ainsi soit-il ! »

A sa pauvre mère, à sa vieille grand'mère, à M. l'abbé Sanquer, son oncle, nous renouvelons bien respectueusement l'expression de nos plus religieuses condoléances, et les prions d'agréer l'assurance de nos prières.

P. C.

***

M. l'abbé Sanquer, vicaire à Sizun, nous prie de faire savoir aux prêtres et aux collégiens qui ont assisté à l'enterrement de son neveu qu'il a été très sensible à ce touchant témoignage de sympathie, et leur adresse ses meilleurs remerciements.

M. l'Abbé HELLARD

« Le mercredi 21 Décembre 1927 est décédé à Saint-Pol-de-Léon M. l'abbé Hellard, qui exerça le saint ministère, comme curé de Couloutre, dans le diocèse de Nevers. Il était âgé de 77 ans.

« Depuis longtemps déjà, il vivait retiré dans l'un des coins les plus paisibles de notre petite ville, donnant à tous l'exemple d'une existence très pieuse et très régulière.

« Sa dévotion à l'Eucharistie était remarquable. Chaque jour, à la même heure et à la même place, on pouvait le voir, à la cathédrale, adorant le T. S. Sacrement avec une ferveur qui édifiait profondément les fidèles.

« Pendant la Grande Guerre, il sortit de son effacement voulu, semble-t-il, pour rendre aux confrères des environs tous les services qu'exigeaient les circonstances.

« Celtisant de valeur, il connaissait à merveille les ressources de la langue bretonne. Il la maniait en maître, soit dans ses sermons, soit dans les quelques poésies qu'il n'a consenti à laisser publier qu'au prix d'une douce violence. C'était un modeste.

« Les Religieuses de la Charité perdent en lui un aumônier fort attaché à leur Maison. Il prêchait tous les dimanches aux jeunes filles de l'Ecole Ménagère et, sous l'influence de sa parole vraiment sacerdotale, plus d'une d'entre elles sut modifier, de la façon la plus heureuse, son caractère et ses habitudes.

« On peut dire que M. Hellard est mort victime de son austérité. Dur pour lui-même, il continua, malgré le froid si vif qui a sévi pendant la seconde quinzaine de Décembre, à se lever de bon matin, à son ordinaire, pour se rendre à sa Communauté. Une congestion compliquée d'une crise cardiaque devait l'emporter presque subitement. »

A cette courte notice que lui a consacrée la « Semaine Religieuse » *de Quimper, nous ne voulons ajouter qu'un mot.*

M. l'abbé Hellard fut pendant quelque temps, au Collège, notre commensal. « Celtisant de valeur », le « Creisker » a publié quelques-unes de ses poésies... Le 4 Décembre, il avait chanté la Messe dans notre chapelle, et les

élèves, qui avaient admiré la voix encore jeune et vibrante de ce prêtre de 77 ans, ne furent pas peu étonnés d'apprendre qu'il avait succombé quinze jours plus tard...

[redacted]

MARIAGES :

A Saint-Pol-de-Léon, le 6 Février, M. *Paul Hamon*, clerc de notaire à Plouguerneau, avec Mlle *Marie Bernard*, de Saint-Pol. — Mariage béni par M. l'abbé Conseil, curé-doyen de Saint-Thégonnec.

A Saint-Pol, le 13 Février, M. *Marcel Guiriec*, frère de M. l'abbé Joseph Guiriec, professeur au Collège, avec Mlle *L'Hour*, de Saint-Pol-de-Léon. — Mariage béni par M. l'abbé Joseph Guiriec.

Le même jour, M. *Louis L'Hour*, de Kergompez, avec Mlle *Maria Sévère*, de Kerourgant.

FIANÇAILLES :

M. l'abbé Paul Corre est heureux de faire part des fiançailles de M. *Louis Corre*, son frère, négociant à Landivisiau, avec Mlle *Marie Combot*, de Landivisiau.

Nos félicitations et nos vœux !

NOMINATIONS :

Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Clohars-Carnoët : M. l'abbé *Couloigner*, maître d'étude à l'Institution N.-D. du Creisker ; — M. l'abbé *Albert Pichon*, sous-diacre, de l'Ordination de Décembre, remplace M. Couloigner.

Recteur de Saint-Marc, M. l'abbé *Barvet*, recteur de Pont-de-Buis.

⁂

Le « Creisker » est heureux d'offrir à M. le Chanoine *Moënner*, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, ses respectueux hommages.

DÉCORATION :

Nous avons appris par « La Croix » du 27 Janvier que le *R. P. Depierre*, des Missions Etrangères, venait d'être promu Chevalier de la Légion d'Honneur, au titre du Ministère des Colonies.

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos jeunes Anciens et de nos élèves qui ont eu l'occasion d'entendre le vaillant missionnaire, cette distinction bien méritée. Nous y applaudissons et nous prions le nouveau Chevalier d'agréer nos plus respectueuses félicitations.

NOS OFFICIERS :

A M. l'*abbé Madec*, Chevalier de la Légion d'Honneur, récemment promu au grade de capitaine d'artillerie (trois galons), le « Creisker » est aussi très heureux d'offrir ses plus chaleureuses félicitations.

Correspondances et Nouvelles

IMPRESSIONS DE VOYAGE

MA PREMIÈRE VISITE AUX ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

(*Suite*)

II. — Le Séjour en Amérique

Cependant le paquebot se dirigeait lentement vers le dock de la Holland-America Line, à Hoboken, sur la rive droite de l'Hudson. Nous étions au terme de notre voyage. Mais avant de débarquer, nous dûmes présenter nos passeports aux officiers du Gouvernement américain. Ces derniers me posèrent quelques questions sur le but de mon voyage et la qualité des personnes que je devais visiter. Puis brusquement, ils me firent cette demande étrange : « Quelle somme d'argent avez-vous sur vous ? » — « Deux cents dollars », répondis-je sans hésiter. — « Cela suffit, reprirent-ils avec un sourire ; vous pouvez descendre à terre. Je me hâtai de quitter le navire et de rejoindre Mr Burns dans le vaste hall de la Compagnie. La visite de la douane terminée, nous hélâmes un taxi, et en route pour University Avenue... Nous passames l'Hudson sur un ferry-boat, et en prenant les boulevards et les rues moins

(1) Voir « Creisker » de Décembre-Janvier.

fréquentées, nous arrivâmes en peu de temps et sans encombre jusqu'à la demeure de mon ami, dont je devais être l'hôte fêté et choyé pendant trois grandes semaines. Tout était prêt pour me recevoir. Au-dessus de la porte qui sépare le salon de la salle à manger, de petits drapeaux français et américains sont fixés et disposés avec art ; au-dessous, clouée sur le chambranle, se déploie une large banderole portant ces mots en grosses lettres : « *Welcome home* ». Bientôt, le salon s'emplit de parents et d'amis invités par Mr Burns pour fêter mon arrivée. Tous s'empressent autour de moi, se disant heureux de lier connaissance avec un prêtre français et me souhaitant en termes chaleureux de passer des jours agréables aux Etats-Unis. Avant d'entrer dans la salle à manger, le vénérable Mr Ward me pria, au nom de tous, de bien vouloir les bénir. Ce ne fut pas, je l'avouerai, sans une réelle émotion, que je fis descendre la bénédiction du ciel sur ces braves gens agenouillés à mes pieds. Lorsqu'ils se furent relevés, je leur distribuai des images de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus pour qui les Américains ont un culte spécial. Puis nous nous mîmes à table. Le repas, le festin, devrai-je dire, fut plein d'entrain et de gaieté. On nous servit des mets succulents et aussi des épis de maïs bouilli, vrai régal pour les autres convives, mais que je ne pus me résigner à manger. Les vins étaient excellents : porto, madère, champagne, rien ne manquait. Je me serais cru non en Amérique sèche, mais dans une bonne hôtellerie de France. Le repas fini, nous nous retirâmes dans le salon, et là, assis dans de confortables fauteuils, des rocking-chairs, nous fumâmes de bons cigares, tout en écoutant divers chants et morceaux de musique. Puis je dus répondre aux multiples questions de mes hôtes sur les menus incidents de la traversée de l'Atlantique et mes premières impressions en arrivant à New-York. La nuit était déjà venue lorsque, fatigué, mais heureux, je me couchai pour dormir mon premier sommeil dans la libre et fière Amérique. Le lendemain, ma Messe dite, je commençais la visite de New-York.

***

New-York est une très grande ville. En étendue, elle se classe la première du monde, avec sa superficie de 320 milles carrés. En population, elle ne le cède qu'à Londres, qui compte près de 7 millions d'habitants. Et

c'est bien ce que reconnaissait avec une situation non déguisée l'actuel maire de New-York, Mr James Walker, lors de sa réception à Mansion House par la municipalité de Londres, en août dernier : « Our city is the greatest in the world, if not the biggest. »

New-York est aussi une ville récente. Lorsqu'en 1609, le navigateur anglais Henry Hudson découvrit le fleuve qui porte son nom, il n'y avait à l'emplacement qu'occupe aujourd'hui New-York que quelques misérables cabanes habitées par des Indiens. En 1626, les Hollandais s'établirent à l'embouchure de ce fleuve, y construisirent une petite bourgade et lui donnèrent le nom de New-Amsterdam. Quarante ans plus tard, les Anglais en chassèrent les Hollandais et changèrent le nom de New-Amsterdam en celui de New-York. Grâce à sa position géographique favorable et à son importance stratégique, la nouvelle ville ne tarda pas à se développer. Mais l'accroissement rapide et considérable de sa population ne date que de quatre-vingts ans.

Comme Londres, et plus encore que Londres, New-York est une ville cosmopolite. Toutes les races y sont représentées et l'on y parle les principales langues du monde. Dans la vile basse, down town, ce sont le quartier des Chinois et le quartier des Italiens ; un peu plus au nord, le quartier des Noirs ; puis dans la ville haute, up town, le quartier des Juifs. Au centre, où s'élèvent les gratte-ciel, où se trouvent les banques, les hôtels, les grands magasins, ainsi que les résidences des riches New-Yorkais, les Anglo-Saxons sont plus nombreux, mais on y rencontre à chaque pas des individus appartenant aux nationalités les plus diverses.

Le tracé de la ville est assez régulier. Les architectes chargés de dresser le plan de la cité subitement agrandie l'ont établi avec soin pour la commodité de la circulation. Sauf dans les quartiers de la ville basse, où l'on trouve des rues étroites et tortueuses, New-York présente un aspect géométrique et uniforme. L'île de Manhattan, qui constitue la partie principale de New-York, est en effet coupée dans le sens de la longueur par douze longues avenues parallèles. Ces avenues rectilignes sont à leur tour traversées à angle droit par plus de deux cents rues. Pour désigner les rues et les avenues, on a substitué des chiffres aux noms. C'est ainsi que l'on dit, par exemple, la cinquième avenue et la 125e rue.

Il n'y a pas de grandes places à New-York : Washington Square et Colombus Circus sont de dimensions plutôt réduites. Mais au centre même de Manhattan s'étend un vaste parc appelé Central Park. C'est un grand rectangle de quatre kilomètres de long sur près d'un kilomètre de large. On y voit de longues allées, bordées de parterres de fleurs, des pelouses soigneusement entretenues, de frais bosquets, des hauteurs agrestes avec sur les pentes, d'énormes pans de roche, des bassins avec jets d'eau, et un beau lac aux rives verdoyantes que sillonne en tous sens une flottille de barques légères habilement manœuvrées par de hardis rameurs. J'ai éprouvé une douce jouissance à me promener dans ce parc, un soir, sous la pâle clarté de la lune, alors que tous les bruits de la ville s'étaient apaisés et que le silence des êtres et des choses n'était interrompu que par le discret murmure du vent dans les branchages.

Mon plaisir ne fut pas moindre, quoique d'une autre sorte, lorsque le lendemain, la nuit venue, mes amis me conduisirent en automobile dans Broadway, l'artère principale de New-York que les Américains appellent The Great white way, la grande voie blanche. Le spectacle est vraiment féérique. Quelle profusion de lumière artificielle ! quelle folle dépense d'électricité ! Sur plus d'un kilomètre de longueur, les façades des hautes maisons sont couvertes d'annonces de toute sorte, dont on voit apparaître successivement ou toutes ensemble les lettres énormes diversement colorées. Tout cela forme un jeu de lumières éblouissantes, ingénieusement combiné. Et la clarté que projettent sur le trottoir et la chaussée ces milliers de lampes électriques est si forte et si vive qu'on y voit tout aussi clair qu'en plein jour.

Mais j'étais surtout impatient de voir de près l'un de ces fameux gratte-ciel dont je n'avais pu qu'entrevoir la gigantesque silhouette du milieu de la rade. Mr Burns, toujours prêt à satisfaire mes moindres désirs, voulut bien m'emmener au Woolworth Bulding. Cette maison de soixante-cinq étages est la plus haute du monde ; elle mesure 200 mètres de hauteur. C'est toute une ville : 13.000 personnes y travaillent : employés de boutiques, de magasins, de restaurants, de banques, d'offices et de bureaux. Je voulus monter jusqu'à l'étage le plus élevé. Je pris donc l'un des 34 ascenseurs qui desservent l'établissement ; non pas, vous le pensez bien, un ascenseur

omnibus qui s'arrête à tous les étages, mais un ascenseur express qui me fit monter d'un seul bond jusqu'au 54e étage en l'espace d'une minute. Du haut de ce gigantesque édifice, je pus contempler à loisir le vaste panorama qui s'offrait à mes regards. Quelle vue magnifique ! Voici à mes pieds l'île de Manhattan avec ses constructions bizarres, ses blocs réguliers, son parc sombre. Quatre ponts la relient à Brooklyn, tout aussi étendu que Manhattan ; Brooklyn, cité jadis rivale, et aujourd'hui englobée par New-York. A l'Ouest, c'est le grand Océan que parcourent les puissants et rapides transatlantiques. Au Sud, s'étend le plateau de l'Etat de New-Jersey, coupé de nombreux cours d'eau ; et, à l'Est, surgissent les premiers contreforts des monts Katskill. Entre l'Etat de New-York et l'Etat de New-Jersey, le fleuve Hudson, le Rhin américain, déroule son cours sinueux entre des rives sauvages et abruptes ou en pente douce et boisées. Pendant une demi-heure environ, je restai là-haut à considérer ce paysage aux aspects si variés.

Une autre après-midi, je me présentai au Pensylvania Hôtel et je demandai à voir M. Branellec, fils du sympathique propriétaire de l'Hôtel Moderne à Brest, qui y remplit la fonction de gérant-adjoint. M. Branellec me reçut fort aimablement et m'invita à visiter ce spacieux établissement. Cet hôtel, le plus grand de New-York, contient deux mille chambres et autant de salles de bain. La plus modeste chambre est louée quatre dollars par jour, soit 100 francs de notre monnaie. Pour 1.000 francs par jour, vous avez un appartement comprenant : petit salon, salle à manger, chambre à coucher et salle de bain. Je visitai quelques chambres : toutes étaient bien propres et bien aménagées. « Dans chacune des 2.000 chambres de l'hôtel, me dit M. Branellec, il y a une bible anglaise, et, auprès de la bible, une aiguille, du fil blanc et noir et quatre boutons. Ainsi les voyageurs peuvent faire leur lecture spirituelle avant de se coucher, et s'il manque un bouton à leur vêtement, ils trouvent sous la main ce qu'il faut pour le remplacer. » Les Américains sont, décidément, gens pratiques.

Après une visite à l'Archevêché pour y régulariser mon Celebret, et une autre à l'Hôtel de Ville où m'introduisit mon ami Mr Donohue, chef de bureau à la Commission des Eaux, je voulus, en homme curieux de choses de l'art, me rendre compte du contenu artistique des musées de

New-York. A dire vrai, je ne fus que médiocrement intéressé par ce que je vis au musée des Beaux-Arts. A part quelques essais heureux d'artistes contemporains, ce ne sont partout que moulages, répliques, pâles copies des chefs-d'œuvre européens. La peinture et la sculpture proprement américaines me semblent être encore à leur période du début. Et quand on a admiré les richesses du Vatican, du Louvre, des musées de Florence et de la National Gallery à Londres, ce que l'on trouve à New-York paraît assez fade et de médiocre valeur.

J'ai été plus satisfait à parcourir les vastes salles du musée d'Histoire naturelle. Là sont successivement représentés les spécimens les plus intéressants de la faune et de la flore du Nouveau-Monde. Là aussi, l'on peut se faire une idée assez exacte de ce que furent la vie et le degré de civilisation des indigènes au temps de Christophe Colomb.

Je trouvai un égal intérêt à visiter l'Aquarium, le plus grand du monde et le plus riche en espèces de poissons, et à me promener dans les allées ombragées du Jardin Zoologique de Bronx, où sont réunies les principales espèces d'oiseaux, de reptiles et de quadrupèdes des Etats-Unis. Le Jardin Botanique, tout proche, me parut également bien dessiné et bien entretenu, et j'y passai deux bonnes heures à contempler la belle ordonnance des parterres, le vif éclat et les délicates nuances des fleurs, ainsi que certains arbres et arbustes d'essence rare que je voyais pour la première fois.

Il va sans dire que les édifices religieux attirèrent surtout mon attention. Je ne pouvais, certes, visiter l'une après l'autre les quelque quatre cents églises de New-York. Je me contentai de voir une douzaine d'entre elles, les plus grandes et les plus belles. Car il y a de grandes et belles églises à New-York. La Cathédrale Saint-Patrik en particulier est de toute beauté. Comme style, c'est du plus pur gothique, et les architectes ont été bien inspirés de prendre pour modèles la Cathédrale de Cologne, la Sainte-Chapelle et Westminster-Abbey. Saint-Patrik est de construction récente : l'on doit, si je ne me trompe, célébrer cette année le cinquantenaire de son inauguration. L'église des Paulistes, celle de Saint-Jean, celle du Sacré-Cœur sont aussi de bien beaux édifices, d'un plan excellemment conçu et d'une sobre, mais riche décoration.

Et je passais ainsi trois semaines entières à parcourir en tous sens cette immense cité de New-York et ses environs immédiats : West-Point, Yonkers, Peekshill et Long-Island. Partout, je pus recueillir de précieuses informations. Mes amis, d'ailleurs, Mr Burns, Mr Ward, Mr Donohue, Miss Kelly, les prêtres de la paroisse du Sacré-Cœur, bien d'autres encore, me renseignèrent de leur mieux sur les beautés de leur pays et particulièrement sur l'histoire, l'état politique, social et religieux des Etats-Unis. Grâce à eux, je puis présenter aux lecteurs de ce *Bulletin* un certain nombre d'observations qui les intéresseront peut-être. Ce n'est pas que je prétende à édifier de hautes ou de subtiles théories sur la vie et la civilisation américaines, je dirai simplement et en toute sincérité ce que mes yeux ont vu, ce que mes oreilles ont entendu.

***

Lorsque l'on étudie la formation et la constitution ethniques des Etats-Unis, l'on est tout de suite frappé du contraste singulier qu'offre ce pays avec les peuples de l'Europe.

La France, l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne sont de véritables nations. Les races diverses qui les constituaient à l'origine se sont au cours de longs siècles intimement mélangées, au point de perdre leur caractère distinctif pour acquérir une mentalité commune. Fusion des races primitives, longues traditions historiques, unité de langue, pouvoir central fortement constitué, voilà les traits principaux qui caractérisent une nation moderne.

L'on ne peut pas dire des Etats-Unis qu'ils constituent à proprement parler une nation. Les races sont trop nombreuses et trop diverses, et la fusion de ces éléments hétérogènes n'est pas encore suffisamment réalisée. Jugez-en vous-mêmes. La découverte de l'Amérique par Christophe Colomb date de 1492 : il y a donc de cela un peu plus de 400 ans : c'est peu dans la vie d'un peuple. Quels habitants y rencontre-t-il ? Des sauvages, auxquels il donna le nom d'Indiens, se figurant qu'il avait découvert les Indes d'Asie. Les Indiens ou Peaux-Rouges forment la race primitive des Etats-Unis : de nos jours l'on n'en compte plus que 250 mille environ sur une population totale de 120 millions. Inutile d'ajouter qu'ils ne vivent pas à l'état sauvage et qu'ils s'habillent à peu près

comme tout le monde, sauf dans certaines circonstances solennelles, où ils revêtent leur costume antique.

Aux 17e et 18e siècles, les Espagnols et les Portugais transportèrent en Amérique les Noirs d'Afrique réduits en esclavage. Ces Noirs ont fait souche aux Etats-Unis et on en compte aujourd'hui environ 12 millions, répandus surtout dans les Etats du Sud. Depuis la guerre dite de Sécession, en 1866, ils ont recouvré leur liberté et jouissent de leurs droits civils et politiques. Mais les Blancs ne frayent que le moins possible avec les Noirs. Dans les villes, les Noirs habitent tous dans un quartier séparé, ils ont leur police, leurs églises, leurs écoles, leurs clubs, etc... Un Blanc n'épouse pas une Noire : ce serait déchoir et perdre toute considération. Le lynchage n'est pas rare dans les Etats du Sud, tant est grande l'aversion du Blanc pour le Noir.

Aux Indiens et aux Nègres d'Afrique, il convient d'ajouter d'abord les Chinois assez nombreux dans l'Ouest, à San Francisco et en Californie, puis les Juifs, qui semblent avoir fait des Etats-Unis leur terre d'élection. Il y en a plus d'un million à New-York ; cinq cent mille à Chicago. J'ai été en relation avec quelques-uns d'entre eux ; je les ai trouvés aimables et polis : ils respectent beaucoup le clergé catholique, mais lui en veulent un peu d'enseigner que ce sont les Juifs qui ont crucifié Notre-Seigneur, alors qu'il est avéré, disent-ils, que c'est un Romain, Ponce-Pilate qui l'a mis à mort.

Une mention spéciale doit être faite de l'élément de race anglaise, prépondérant aux Etats-Unis. Les premiers émigrants anglais s'embarquèrent à Plymouth en 1620, sur un navire appelé le « May-Flower » (aubépine ou fleur de mai). On leur donna le nom de Pilgrim Fathers. Après une navigation de deux mois, ils débarquèrent sur la côte d'Amérique en un endroit qu'ils appelèrent New-Plymouth. D'autres les suivirent, puis arrivèrent des colons, des marchands, et enfin des soldats qui conquirent peu à peu tout le pays, supplantant les Espagnols, les Hollandais, les Français qui y avaient déjà fondé des colonies florissantes. Depuis la proclamation de l'Indépendance des Etats-Unis, en 1782, l'influence de l'élément anglo-saxon n'a cessé de s'étendre et de s'affirmer : et l'on ne saurait nier que le puritanisme ne soit pour beaucoup dans l'adoption de certaines mesures législatives particulièrement sévères, comme la récente loi sur la Prohibition.

Enfin, pour compléter cette énumération des races qui existent aux Etats-Unis, disons que des Russes, des Italiens, des Allemands, des Polonais et des Hollandais ont émigré nombreux dans ce pays riche en ressources naturelles et encore insuffisamment peuplé. Il y a peu de Français aux Etats-Unis : le Français est sédentaire, il n'émigre pas volontiers.

Il faut, pour comprendre certaines hésitations et lenteurs de la politique extérieure des Etats-Unis, avoir présent à l'esprit ce mélange de races si diverses. Il est certain, par exemple, que sans la présence dans ce pays d'un grand nombre de Juifs et d'Allemands, les Américains n'auraient pas attendu si longtemps avant de se décider à venir au secours de la France. Le grand et difficile problème dont la solution doit être envisagée par les hommes d'Etat américains consiste donc à ramener à l'unité d'une véritable nation les éléments disparates qui la composent. Y parviendront-ils jamais complètement ? C'est le secret de l'avenir. Je sais qu'on y travaille ; je sais aussi que la Grande Guerre a beaucoup contribué à rapprocher les cœurs et à les faire vibrer à l'unisson dans un même enthousiasme patriotique. Mon hôte et ami, Mr Burns, m'a raconté le fait suivant, indice d'un esprit nouveau. C'était en 1917, au moment de l'entrée en guerre des Etats-Unis. Une actrice assez connue à New-York, allemande d'origine, mais naturalisée Américaine, avait deux fils : l'un, resté en Allemagne, servait dans les armées de son pays ; l'autre, qui l'avait suivie en Amérique, était en âge de porter les armes. Un soir, elle parut sur la scène d'un des principaux théâtres de New-York tenant à la main le drapeau étoilé. S'adressant à la foule des spectateurs qui remplissaient la salle, elle déclara fièrement qu'elle venait de recommander à son plus jeune fils de partir pour le front, lui disant : « Va, mon enfant, sers loyalement ton pays en bon et brave soldat ; et si jamais, dans la mêlée, tu te trouves en face de ton frère d'Allemagne, je te le dis, n'hésite pas, tue-le. » Il y avait, à n'en pas douter, plus d'emphase que de sincérité dans cette recommandation d'une mère à son fils. La salle cependant applaudit chaleureusement, tandis que l'actrice entonnait à pleine voix l'hymne national américain, le « Star spangled banner. ».

(*A suivre*). F. M.

Aux rives de l'Iraouaddy (*Suite*) (1)

En nous adressant une nouvelle « tranche » de sa relation si intéressante, le R. P. Godec *nous dit :* « Le dernier numéro du *Creisker* vient de m'arriver. Le compte rendu des inoubliables fêtes du centenaire de M. Péron est d'un intérêt palpitant. J'en ai oublié de déjeuner. Le discours de Mgr Duparc est un régal. Avec le charme de son magnifique talent, Mgr a mis tout son cœur d'apôtre à célébrer un précurseur dont il s'est depuis longtemps approprié toutes les idées. Le Recrutement sacerdotal et la formation d'une élite n'ont-ils pas été les deux grands soucis de son épiscopat, et, pour atteindre ces deux objectifs, n'a-t-il pas lui aussi donné à l'enseignement secondaire dans son diocèse une organisation qui n'a sa pareille dans aucun diocèse de France ?

« Quel inappréciable bienfait que cette fête pour les jeunes gens, pour les hommes plus âgés, qu'elle a réunis pendant quelques heures aux pieds de N.-D. du Creisker ! Ils sont repartis, après ce bain de lumière et de force, plus attachés à leur vieux collège et aux principes chrétiens qu'il y ont reçus... »

Puis le P. Godec *continue le récit de son voyage.*

« Il y a une cinquantaine d'années, Mandalay était une capitale : un roi y résidait. Aujourd'hui, ce n'est que le chef-lieu d'une province où commande un administrateur Anglais.

« Le dernier roi de la Haute-Birmanie s'appelait Thibaw. Toute son armée consistait en une garde prétorienne. Ce fut son premier malheur. De plus, il y avait sur ses états des gisements de pétrole. Déjà, en ces temps-là, il était dangereux de posséder ce précieux combustible. Conscient de sa faiblesse, ce souverain voulait se mettre sous la protection de la France. Un traité s'élaborait entre lui et notre pays. Le diplomate français chargé d'en régler les conditions eut l'imprudence d'employer les services d'un scribe italien. Celui-ci livra aux Anglais le secret de ces tractations. Les Anglais s'empressèrent de chercher noise au roi de Birmanie. Des actes de cruauté commis par le prince dans l'enceinte de son palais, leur fournirent à propos le prétexte dont ils avaient besoin pour incriminer l'exercice qu'il faisait de son autorité. Ils envahirent la Haute-Birmanie, leurs troupes investirent le palais du roi Thibaw qui dut se rendre à discrétion, fut jugé, déposé et exilé. La Birmanie, devenue bien sans maître, fut sans plus de façon annexée au domaine de la Couronne britannique. Ceci se passait en 1884.

« Les missionnaires furent les premiers à profiter de ce

(1) Voir « Creïsker » d'Avril 1927, et de Novembre.

changement de régime. La liberté de conscience qu'un potentat asiatique ne concédait qu'avec de grandes restrictions, les Anglais l'accordèrent pleine et entière.

« Nos aînés, à peine tolérés dans ce pays, ne devaient y circuler qu'avec grande circonspection, pour ne pas provoquer des explosions de fanatisme. Quand ils arrivaient dans cette ville, c'était sans doute un peu subrepticement, après avoir été déposés discrètement par une pirogue sur la rive, dans une anse déserte du fleuve.

« Recueillant le bénéfice des travaux de ces confesseurs de la foi, leurs émotions et leurs inquiétudes nous sont épargnées aujourd'hui. C'est très prosaïquement, comme de vulgaires voyageurs, que nous faisons notre entrée dans une ville asiatique, où les Anglais ont déjà installé tout le confort moderne.

« Je reçois à la mission catholique le même accueil hospitalier qu'à Rangoon. Le personnel y est limité, comme il est naturel pour une mission qui n'a pas encore eu le temps de se développer. Mgr le vicaire apostolique ne garde avec lui que deux confrères européens dont l'un est le curé de la cathédrale.

« Après m'avoir laissé reposer quelques heures, Monseigneur, avec une bonté et une simplicité qui me confondent, vient me chercher, pour me montrer lui-même les œuvres et les institutions de sa ville épiscopale, et tout ce qui dans cette cité peut intéresser un étranger.

« La cathédrale, petite, mais gracieuse, est construite, partie en maçonnerie, partie en bois de teck. Le clocher svelte, avec sa flèche ressemble à un clocher breton. Une tablette en marbre, encastrée dans les murs à l'entrée de l'église, atteste que c'est un chrétien birman qui a payé tout seul les frais de la construction de cet édifice. Les paroissiens de la cathédrale, forment une population hétérogène. Un fort contingent d'européens et de métis y est mêlé aux Birmans, mais la paroisse que nous visitons ensuite est exclusivement birmane. C'est un des centres chrétiens les plus intéressants de la Birmanie. Monseigneur ne me cache pas sa prédilection pour cette charmante phalanstère.

« Les chrétiens sont groupés autour d'une belle église qu'ils ont bâtie eux-mêmes et dont l'architecte a été un prêtre birman de leur race. Ils habitent dans de petits chalets sur pilotis, très confortables. Ils jouissent d'une honnête aisance qu'ils doivent à la pratique de tous les

métiers et de toutes les industries de leur pays. Les hommes sont charpentiers, maçons, sculpteurs, etc. Quelques-uns qui ont étudié l'anglais chez les frères des écoles chrétiennes (les frères ont ici un petit collège), occupent des emplois dans les diverses administrations. Les femmes, industrieuses et actives comme toutes celles de leur race, font du tissage, confectionnent des fleurs artificielles, fabriquent des cigares. Ce dernier article est d'un écoulement rémunérateur, le tabac dans ce pays étant devenu un objet de première nécessité, presque autant que le riz et le sel. Comme j'admire la dextérité de ces cigarières, l'une d'elles prend sur le comptoir deux gros paquets de cigares et les offre à Monseigneur pour qu'il me les présente, et que je les mette dans ma valise pour mes amis des Indes.

« J'accepte ce souvenir avec d'autant plus d'émotion que c'est comme je le dis à Monseigneur, le premier cadeau qui m'ait été offert depuis mon arrivée en Extrême-Orient, il y a trente-six ans.

« Le pasteur de cette paroisse est un missionnaire vendéen. Il ne vit que pour ses chrétiens, qui ont pour lui un véritable culte et dont il fait ce qu'il veut. Avec quelle vigilance il s'applique à écarter de son troupeau toute influence qui pourrait le contaminer ! L'unique chambre de son presbytère que ne désavouerait pas un saint curé d'Ars, sert de salle d'asile aux petits enfants qui ne sont pas assez forts pour se rendre aux écoles. Lui-même enseigne le catéchisme et l'alphabet. J'ai vu ces chrétiens à l'église à l'occasion d'une bénédiction du Saint-Sacrement. Les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, alternant en deux chœurs, exécutaient d'une façon impeccable les chants du « Benedictionale » ; c'était ravissant. Les birmanes chrétiennes qui, comme leurs compatriotes boudhistes, n'ont d'autre coiffure que leur chevelure artistement arrangée, par exception, à l'église, ont la tête couverte d'une écharpe de dentelle : c'est modeste autant que gracieux.

« Je suis surpris d'apprendre de Monseigneur que cette chrétienté provient d'une souche portugaise. Il y a deux cents ans, les rois de Birmanie gardaient jalousement une troupe de prisonniers portugais, qu'ils employaient comme officiers de leur cour et instructeurs de leur armée. Ils les laissaient libres de pratiquer leur religion, et permettaient aux birmanes qu'ils épousaient de recevoir le baptême.

Les fils nés de ces unions bénéficiaient de la même tolérance que leurs pères. Par ces alliances répétées pendant plusieurs générations, la souche portugaise a produit la magnifique agglomération chrétienne de Mandalay. Mais le sang portugais a été submergé par l'apport birman ; il n'en reste pas plus qu'il ne resterait du vin d'un tonneau où on n'aurait cessé de puiser, substituant chaque fois une quantité d'eau égale à la quantité de liquide qu'on en aurait retirée. La langue et les habitudes portugaises ont été absorbées aussi par la langue et les habitudes birmanes.

« La grande attraction de Mandalay, celle que ne manquent pas de visiter les voyageurs, est le palais des derniers rois de Birmanie que les Anglais mettent une certaine coquetterie à conserver comme un monument historique.

« C'est encore Monseigneur qui a l'obligeance de m'y conduire. Ce palais tout en bois de teck est immense et a coûté des millions. Deux canons de gros calibre en ornent l'entrée. Ces engins ne devraient pas être terribles. On conçoit que les tommies qui détrônèrent le roi Thibaw n'aient pas été effrayés par cet armement. Ce qui frappe et éblouit le visiteur, c'est la profusion des dorures et des sculptures ; toutes les salles du palais ruissellent de ce genre d'ornementation. Mais c'est la seule beauté dont elles puissent se réclamer. N'y cherchez aucune régularité, aucune symétrie, aucune harmonie des dimensions ; pas de plafond dans ces chambres, mais, à la place, un immense vide béant par lequel on aperçoit le toit et ses arêtes. N'y cherchez non plus aucun souci du confort et de la lumière : Celle-ci semble un ennemi qu'on a voulu écarter de parti-pris. Ces salles sont plutôt aménagées en oubliettes pour l'accomplissement des drames qui, périodiquement, ensanglantaient ce palais. Ce qui frappe encore c'est le nombre et les colossales dimensions des poteaux qui portent la toiture. J'ai dit toiture : ce mot est impropre ; il faudrait dire les multiples toits se superposant et s'étageant pour former une pyramide. Ces toits multiples, avec leurs bords et leurs angles, non rectilignes, mais recourbés et chargés des plus capricieuses ornementations, ces toits sont un des traits les plus saillants de l'architecture birmane. Que de forêts de teck il a fallu saccager pour rassembler toutes ces pièces de bois ! Ce palais est-il destiné à durer autant que celui de Versailles ? C'est

peu probable. La chaleur et les pluies tropicales sont des forces d'usure qui sans doute auront raison de cet édifice, comme elles ont eu raison de ceux qui l'ont précédé.

«La ville de Mandalay à cette heure compte cent quarante mille âmes. Elle est en train de perdre son caractère asiatique pour ressembler à une ville quelconque d'Europe. Les rues sont de plus en plus tirées au cordeau. Systématiquement, les édifices en briques et en ciment armé se substituent tous les jours aux maisons de bois, dont les colonnades et les toitures ornées de fines sculptures étaient souvent des œuvres d'art. Mêmes les bonzeries, où devraient, semble-t-il, se réfugier le goût et le culte des arts traditionnels, participent à l'évolution générale. Tel monument flambant neuf, de style ultra-moderne, qui borde la rue et qu'on prendrait pour le siège d'une agence commerciale, est en réalité un monastère qu'un birman enrichi par ses concussions vient de construire en expiation de ses fautes.

« Seuls les hôtes de ces maisons, les bonzes vêtus de jaune, ne changent pas et continuent à relier le présent au passé. Ils sont 15.000, ni plus ni moins à Mandalay. Tous les matins, ils défilent en longues théories demandant l'aumône aux portes des maisons. L'entretien de cette formidable armée de désœuvrés devrait, semble-t-il, être pour la population une lourde servitude dont elle serait pressée de s'affranchir. Il n'en est rien. Les Birmans ont un tel respect pour leurs moines, qu'il ne leur en coûte nullement de faire pour eux une part sur le revenu de chaque jour.

« Plus encore qu'à Rangoon, les bonzes à Mandalay entretiennent la flamme sacrée du nationalisme dans le cœur de leurs compatriotes. Dès qu'ils flairent quelque part un mécontentement populaire, un conflit avec les autorités, ils s'y transportent en masse, encombrant ce jour-là le chemin de fer et les bateaux, et ne manquent pas de faire contre le gouvernement une démonstration qui l'ennuie toujours, parce qu'il est obligé de faire intervenir la troupe. Les bonzeries reçoivent parfois de singulières séances. L'an dernier, un officier de l'armée anglaise troquait l'uniforme contre la toge de moine boudhiste et le public n'était pas peu arriéré de voir ce gentleman, la tête rasée et vêtu de jaune, demandant l'aumône dans les rues de Mandalay.

« Il est vrai que les compatriotes de George Fox ont souvent un faible pour les farces grossières. Mais il est arrivé aussi que cette extravagance n'ait pas effrayé des Latins. Il y a quelque six mois, un missionnaire du vicariat faisait la rencontre d'un bonze dont les traits n'avaient rien de mongolique. En faisant parler ce moine, il trouva que c'était un italien ; en provoquant ses confidences, il apprit que c'était un ancien matelot maltais qui avait déserté son navire après une bombance ; ne sachant comment vivre, il s'était fait boudhiste ; il portait l'habit jaune depuis une huitaine d'années. Le missionnaire n'eut pas de peine à faire comprendre à ce pauvre garçon l'ignominie de sa conduite, et à obtenir de lui qu'il adoptât un genre de vie plus digne d'un chrétien et d'un Européen.

« La lèpre, cette hideuse maladie qui transforme ceux qui en sont affligés, en cadavres vivants envahis par la putréfaction du tombeau, est une des plaies qui déciment la race en Birmanie et font que ce pays, grand comme la France et assez fertile pour nourrir 100 millions d'habitants, en compte à peine 13 millions. Aussi les lépreux sont ici l'objet de la grande sollicitude des missionnaires.

« Une vaste léproserie existe à 13 milles de Mandalay. Elle fut construite il y a une trentaine d'années par le P. Wehinger de sainte mémoire. Français par sa mère, le P. Wehinger dont j'ai été le condisciple à la rue du Bac, appartenait par son père à la noblesse, tyrolienne. Il intéressa à son œuvre les principaux personnages de la cour d'Autriche où il avait ses entrées et il put projeter et réaliser quelque chose de très grandiose.

« Toutes les installations sont splendides, celle de Notre-Seigneur, c'est-à-dire l'église, celle de ses membres souffrants, les lépreux, celle des religieuses infirmières, celle des missionnaires aumôniers. Il y a une machine pour la décortication du riz. Une cuisine unique sert pour tout l'établissement. De petits wagonnets glissant sur un minuscule chemin de fer qui fait le tour des bâtiments de la léproserie, viennent à l'heure des repas y prendre les plats pour les porter aux différentes catégories de pensionnaires. En vérité, ce P. Wehinger était un homme très moderne et très organisateur.

« Les religieuses infirmières appartiennent à la Congrégation des Franciscaines de Marie. Aucune de celles qui sont en ce moment à la léproserie n'a encore été touchée par la lèpre. Mais, parmi celles qui les ont précédées, plusieurs sont mortes de l'horrible maladie. Aucune réclame

n'a été faite sur leurs noms. Mais Notre-Seigneur les connaît, cela suffit. A la léproserie est attaché un orphelinat. Ces orphelins sont, pour la plupart, les enfants des lépreux. L'opinion qui a cours dans le monde médical en ce moment, étant que la lèpre est contagieuse, mais nullement héréditaire, pour épargner aux enfants le malheur de leurs parents, on les sépare de ces derniers. Ces orphelins mettent un rayon de soleil dans ce séjour si triste. Je suis resté, au milieu de cette jeunesse, huit jours qui ont passé comme un rêve.

« Et maintenant, je prépare la troisième étape de mon voyage celle qui doit me conduire au Nord du vicariat chez les missionnaires qui travaillent sur les frontières de la Chine ».

(*A suivre*).

Le P. Nicolas Moysan, *missionnaire des Pères du Saint-Esprit, à Brazzaville, nous a adressé le* 11 *janvier la lettre suivante :*

« Que peut-on bien raconter après un an d'apostolat en A. E. F. Je suis arrivé ici à la fin de septembre 1926, lorsque la saison sèche cédait la place à la saison de pluies. Quelques jours après, j'étais nommé Procureur du Vicariat et Econome de la Mission de Brazzaville. Je ne méritais guère cet excès d'honneur, et j'y aspirais encore moins : tout ce que je rêvais, c'était un « petit » coin de brousse, où le sauvage est encore à l'état naturel, loin de la civilisation moderne... L'homme propose, et le vicaire apostolique dispose de son mieux du personnel restreint que la Providence trouve à lui envoyer. J'étais donc chargé de « procurer » aux Missions de la brousse ce dont elles ont besoin et ce qu'elles peuvent avoir. Justement les Pères Jésuites de Kisoutou (Congo belge) venaient de nous avertir que douze bêtes à cornes étaient embarquées dans le train de Kinshasa pour notre mission de Saint-Théophile de Kindamba. Nous n'avions qu'à leur faire traverser le Stanley Pool. Je partis donc avec le Père Supérieur de Kindamba et un jeune Frère. Nous traversâmes le Pool sur un petit vapeur, l'*Amitié* à l'heure de midi. Le temps de déjeuner et nous voilà de l'autre côté, à Kinshasa. Le wagon était là, gardé par un « boi » noir : les douze bêtes avaient l'air de dormir, fatiguées sans doute, non de la route, mais du séjour des quarante-huit heures qu'elles

venaient d'y faire ! Il faisait si chaud : nous transpirions copieusement, en attendant l'heure de commencer : douze bêtes à embarquer pour six heures, ce n'était vraiment pas au-dessus de nos forces : j'avais vu tant de vaches dans ma vie ! et celles-ci ressemblaient à celles que j'avais gardées si souvent. Ne vous fiez pas à l'apparence...

« Nous ouvrons la portière pour pouvoir passer une corde, et nous tirons la première bête, un bœuf, aux longues cornes, d'une taille moyenne. Il sort tout doucement puis commence à gigoter : il fonce droit sur le noir qui tient la corde, et qui se sauve... Je rattrape vivement la corde, — un câble, — et entraîne la bête jusqu'à une poutrelle en bois, où j'ai juste le temps de l'amarrer, assez court, pour éviter ses caresses... Je regarde mes compagnons, nous nous regardons... Pas commode le bœuf ! Allons aux petites génisses ! Elle sort en bombe, et saute comme une chèvre ; elle se lance sur celui qui tient la corde ; elle passe ainsi de main en main, et se sauve. Les noirs la poursuivent, mais en vain ! Laissons, dis-je, elle suivra les autres. Essayons une autre : même jeu, même succès. Mais, cette fois, elles réussissent à sortir de la gare, — ouverte d'ailleurs, — et les voilà en train de se promener à travers la ville de Kinshassa, poursuivie par une partie de nos noirs... Pendant ce temps-là, le bœuf s'impatientait à sa poutrelle : je lui présente à boire, il se précipite sur moi, et je n'ai que le temps de me retirer derrière la poutrelle : il venait de casser l'amarre. Quelques noirs se précipitent pour le retenir, il fonce sur eux ; le P. Supérieur voyant tout le monde en fuite, prend la corde. La bête furieuse fait face à ce nouvel adversaire, et, avant que le Père n'ait eu le temps de se mettre de côté, elle était sur lui : il lui resta juste assez de présence d'esprit pour s'asseoir entre ses cornes ; comme un fétu de paille, il fut jeté en l'air, et il retomba lourdement sur la route poussiéreuse. Mais les cailloux du Congo ne résistent pas à une tête de Breton : il se releva ; les membres étaient intacts, la culotte déchirée, une petite égratignure, et c'était tout ! — Mais nous avions trois bêtes en liberté, dont deux couraient la ville. Et quelle chaleur ! j'étais fatigué et j'en avais mal à la tête. Nous essayâmes cependant un autre. « Prenons le taureau ! » C'était une bonne inspiration. Il se laissa faire, le vieux « type », et suivit jusqu'au bateau son conducteur : il glissa bien deux ou trois fois sur la planche et tomba à l'eau ; mais vers cinq

heures, il était installé. C'était un succès. Mais il y avait onze autres ; manifestement, nous ne pouvions pas y arriver ce jour-là. « Tâchons donc d'embarquer le bœuf, nous ne pouvons le laisser là pendant la nuit ». Nous entourons la bête et essayons de la renflouer jusqu'au bateau : personne, ni noir ni blanc, n'ose approcher ce demi-fauve ; nous lui lançons des pierres. Peu à peu, il avance : quand il verra le taureau, peut-être montera-t-il de lui-même ! Tout à coup, il se retourne net, et fonce... Reconnaît-il le Père qu'il a jeté en l'air il y a une heure, ou est-ce malchance ? Le fait est qu'il se précipite sur lui tête baissée, les naseaux soufflant bruyamment. Le Père se jette par terre : il était temps ; la bête passe sur lui en le cherchant des cornes et en le piétinant. Il se relève péniblement et nous montre sa main déchirée. Décidément, les bêtes du Congo ne sont pas commodes. Après avoir pansé le Père à bord d'un bateau, nous nous résolvons à cesser la lutte, et à la remettre au lendemain. Six heures approchent, la nuit vient ; il fait une chaleur et je suis trempé comme une soupe. Nous laissons les gardiens noirs, et nous partons avec le taureau. Nous partons, c'est une façon de parler : il n'y a que les noirs sur le bateau : le barreur n'est pas là, et puis après il n'y a pas de pression ; en démarrant nous cognons dans un autre bateau... Enfin, pendant une heure, transis de froid, nous restons là. Ce n'est qu'à neuf heures que nous arrivons à la Mission de Brazzaville, où Monseigneur nous attendait inquiet : *operarii autem pauci...*

« Le lendemain, nous recommençâmes, mais sur une nouvelle base, guidés par notre expérience si dangereuse de la veille. Nous arrivons avec un paquet de cordes neuves, solides : nous attachons une aux cornes, une à la jambe devant, et une derrière. Si la bête fonce, un coup brusque tiré sur la corde de la patte de devant la fait tomber. Nous avons trouvé le filon. C'était un peu compliqué, un peu long : « chat échaudé... » Le plus difficile, c'est de leur faire monter la planche de l'embarcation : les vaches n'ont pas le pied marin ! Presque toutes tombent une ou plusieurs fois à l'eau, entraînant d'ailleurs dans leur chute l'un ou l'autre chaque fois. Si bien qu'à la fin de la journée, bêtes et gens, nous étions tous en nage ! Pas d'accidents importants, quelques égratignures, quelques meurtrissures et contusions. C'était un succès et un sérieux progrès sur la veille. Fatigués, mais contents, nous regagnâmes Brazzaville, le cœur en joie, heureux de rassurer notre Vicaire Apostolique, et de lui prouver qu'après tout, on pouvait faire quelque chose au Congo ! L'apostolat est varié comme la vie elle-même. Restaient nos deux génisses parties la veille en rupture de ban. Elles s'étaient réfugiées dans un troupeau appartenant à un Portugais. Nous pûmes les ramener trois jours après, si bien que le troupeau se trouva un beau soir dans l'étable de notre Mission. Hélas ! Les déboires n'étaient pas terminés. Le Père se sentait fatigué, et voyait venir la fièvre. Il voulut gagner sa Mission à cinq jours de là, et y arriva pour s'aliter. Huit jours de maladie ! Sa main, elle, mit mit deux mois à guérir. Les vaches, elles aussi, souffrirent de ces événements tragiques. Une mourut à Brazzaville ; deux autres moururent en chemin ; un des bœufs, arrivé à moitié route, refusa de continuer, et on dut le vendre. A l'heure actuelle, je crois qu'il reste quatre survivants des douze bêtes. Le bœuf, qui a failli nous tuer, se porte bien : mais, comme il a perdu son compagnon, il reste solitaire, et se travaille pas. Les autres bêtes ont donné deux rejetons, espoir de l'avenir...

« Et voilà comment se termina ma première aventure de missionnaire au Congo...

(*La suite au prochain numéro*).

Le P. Moysan *complète ces lignes par les suivantes :*

« Nous avons ici un petit Séminaire, avec 12 élèves, dont trois sont en 3e ; je suis même leur professeur de latin. Pour ces élèves — et une vingtaine d'autres vont commencer le latin — il faut des livres. Ne pourriez-vous pas me procurer quelques livres latins français (nous ne faisons pas de grec.. Ah ! pour l'amour du grec !..), bref, ce qu'il faut pour faire des études... Ce serait une façon de plus d'être missionnaire. Un ami à qui je demandai ce qu'il avait retenu de l'Encyclique du S. S. Pie XI sur les Missions me répondit : « ...les Missionnaires doivent former des prêtres indigènes ». — Ça, lui dis-je, c'est notre partie ; mais la vôtre, c'est de nous aider ! — Ces livres pourraient nous être adressés directement : « Mission Catholique, Brazzaville, viâ Bordeaux et Matadi », ou, pour éviter les frais de port « 30, rue Lhomond, Paris (Ve) ».

Nous nous faisons volontiers l'écho de l'appel du P. Moysan. *Nous recevrons nous-mêmes les ouvrages qui pourraient lui être destinés. Nos bons petits français*

aiment les livres neufs ; peut-être les petits nègres n'y regarderont pas de si près ! D'avance, merci !

***

Nous avons été bien sensibles cette année encore aux témoignages de sympathie qui nous ont été adressés à l'occasion du Nouvel An. Dans l'impossibilité où nous sommes de répondre à toutes les lettres, nous prions nos aimables correspondants d'agréer, avec nos bien sincères remerciements, l'assurance de notre pieuse reconnaissance.

Nous avons retenu quelques lettres. M. Rox, *professeur à l'Athénée Royal de Chimay (Belgique) a été* « vivement touché du bon souvenir que le Bulletin du Creisker lui a réservé dans son numéro de novembre », *et nous en exprime* « toute sa gratitude ». *Il continue* : « Vous dirai-je toute la joie que nous éprouvons à la lecture de vos « Annales » ! Combien elles sont intéressantes pour ceux surtout qui ont eu le bonheur de vivre un moment à l'ombre du clocher à jour. Nous y suivons le *Curriculum vitæ* de tant de jeunes gens des cours 1915-1919.

« Que de douces émotions à la lecture de certaines correspondances !.. Croyez-le, bien qu'absents de corps de vos belles « Réunions des Anciens », notre cœur était au milieu de vous... »

Luc Rapine, un de nos fidèles correspondants, ne regrette plus aujourd'hui d'avoir visité le Maroc, « où il y a tant de soleil ». Quelques-uns de ses amis lui ayant demandé des renseignements sur les conditions d'emploi au P. O., il a répondu « avec célérité », et notre ami ajoute : « La situation de cheminot devient de plus en plus médiocre à l'heure actuelle. Les grands réseaux sont tous très déficitaires. Les nouveaux tarifs des billets ont servi la cause de l'automobile, qui se pose de plus en plus en concurrent heureux des trains, si bien que le chiffre d'affaires a beaucoup fléchi, et que ce sont nous, les agents, qui en supportons les conséquences. Plus de personnel nouveau : ceux qui partent ne sont pas remplacés. On ne réintègre même plus, à leur retour à la vie civile, les jeunes gens qui, comme moi, ont dû quitter leur réseau pour accomplir leur service militaire. J'ai été dans les tout derniers réintégrés. Suppression des heures supplémentaires ; arrêt des

grands travaux, comme la poursuite de l'électrification du P. O. vers Limoges, faute de crédits. Et nous n'aurons pas la moindre augmentation de traitement. La situation n'est donc pas brillante dans le moment...

« Je voudrais bien que le prochain *Bulletin* me fasse connaître les adresses d'Yves Péron, le séminariste, et de René Masson, compagnon d'infortune sur la terre africaine, qui ne savent même plus, semble-t-il, écrire une lettre... »

Cette lettre de notre ami, datée du 26 Décembre, nous est parvenue trop tard pour être insérée dans le numéro de Janvier. Yves Péron *est au Grand Séminaire, 14, rue Verdelet, Quimper ; quant à* René Masson, *nous pensons qu'il habite encore « 3, rue du Mur, Morlaix ».*

Francis Guillerm, de Saint-Cadou (cours 1927), est surveillant à l'école libre de Fouesnant, dans un très beau pays. »

François Bécam, de Guimiliau (élève de 3e en 1925), est soldat (engagé volontaire) au 71e régiment d'infanterie, 3e Compagnie, Saint-Brieuc, où il suit le peloton des élèves sous-officiers.

L'abbé *François Quéguiner*, aspirant-missionnaire, 128, rue du Bac, Paris (7e), nous prie de faire savoir à ses nombreux amis qu'il a reçu la tonsure, à l'ordination de Décembre.

Son frère *Pierre*, anciennement à l'Hôpital Saint-Nicolas, Bordeaux, est désormais « pharmacien aide-major de 1re classe, à l'Hôpital Militaire du Val-de-Grâce, Paris (6e). C'est là son adresse.

Jacques Kerrien, de Henvic, nous annonce le 6 Janvier qu'il est entré au Crédit Lyonnais du Mans. Il loge au « 44, Boulevard de la Petite-Vitesse, Le Mans (Sarthe). »

De *Jean Lagadec*, Chef de Division, Mouyondzi, par Brazzaville (Moyen-Congo, A. E. F.). Lettre datée du 30 Novembre, reçue le 12 Janvier : « ... *André Le Roux*, qui se trouve dans les parages et avec qui nous avons passé quelques jours au début du mois, vient de m'envoyer le « Creisker » que je n'ai pas encore reçu... J'eusse été heureux, certes, d'assister à la Réunion des Anciens, mais ce ne sera même pas pour 1928, car nous ne partirons

en congé qu'après deux ans de séjour, ce qui nous reporte au début de 1929. Mais le temps passe vite, car le travail ne manque pas. Je suis, en effet, dans la région du chemin de fer de Brazzaville-Océan, qui doit être terminé en 1930... à moins que... ! Encore dix ans peut-être, et passablement de vie de nègres...

« Mais nous avons maintenant l'avantage d'avoir des Pères à une journée de marche, pas très loin par conséquent. Ils ont commencé la construction de la Mission il y a deux mois à peine, ce qui nous a valu, en Octobre, la visite de notre évêque, Mgr Friteau, de Loango. Nous comptons assister à la Messe de Minuit, et je dois, paraît-il, chanter le « Minuit, Chrétiens... ».

Pascal Bourgeois, peloton des E. O. R., 61e R. T. M., C. I. A., Mazagan (Maroc, viâ Casablanca) a fait là-bas la connaissance d'un jeune séminariste parisien, élève du noviciat des Pères Blancs de Kerlois, près Hennebont, *Roger Guilbert*, avec qui il a longuement parlé de nos amis *Henri Chapel*, *Arthur Langle*, *François Dessommes*. Le dimanche, à la Grand'Messe, Pascal Bourgeois utilise ses talents de musicien en jouant au petit orgue des RR. PP. Franciscains de Mazagan.

François Dessommes a dû quitter Kerlois (près Hennebont) pour raison de santé. Après un séjour de quelques semaines à Hyères (Var), sous le beau ciel de Provence, au bord de la mer, il s'est embarqué le 14 Janvier à Marseille, pour Oran.

Les Anciens du Cours 1916 et les nombreux amis du P. *Guillaume Mingam*, de Plougar, seront heureux d'apprendre que le jeune missionnaire d'Haïti a été désigné par son évêque pour remplir les fonctions de surveillant à l'Ecole Apostolique de Saint-Pol. Notre ami est arrivé ici le dimanche 22 Janvier.

André Le Roux, perdu dans la brousse africaine, serait heureux d'avoir des nouvelles de ses anciens et toujours amis. *Henri Combot* et *Jean-Marie Abgrall* lui feraient le plus grand plaisir en lui adressant quelques lignes. Qu'ils ne craignent pas d'abuser !

Le 11 Janvier, Frère *Jean Senneville* nous a également envoyé de ses nouvelles. Il accomplit en ce moment

son service militaire à Tunis, comme bureaucrate et précepteur du fils du général.

Louis Le Bras, de Lampaul-Guimiliau, étudiant en médecine, est, depuis le 1er Février, interne à l'Hôpital-Hospice Galignani, à Corbeille (Seine-et-Oise), et compte y demeurer jusqu'au 1er Novembre.

Louis Gargadennec, de Lambézellec, après un séjour de deux ans à Bammako (Soudan, A. O. F.), vient de s'établir comme docteur-vétérinaire à Douarnenez.

QUELQUES ADRESSES :

R. P. Laouénan, 124, Boulevard Longchamp, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Sylvain Peyron, Route de Sainte-Anne, Vannes.

Ernest Messager, Chasseur, Peloton Mixte, E. O. R., E. S. O., S. M., Saint-Avold (Moselle).

Gloires et Modèles

F. SC. FRANÇOIS-MARIE CAMPER

Clerc Minoré O. M. I. (1835-1858)

(*Suite*) (1).

Vers le milieu d'Octobre 1853, François quitta la Bretagne qu'il ne devait plus revoir, pour se rendre au Noviciat de Notre-Dame de l'Osier (Diocèse de Grenoble).

Notre-Dame de l'Osier est un lieu de pèlerinage, illustré par une apparition de la Sainte Vierge, vers le milieu du XVIIe siècle. On connaît la tradition : elle est doublement intéressante, puisqu'elle témoigne de la sollicitude de la Mère de Dieu pour la conversion des protestants et du prix qu'elle met au repos des jours sanctifiés.

C'est à l'abri et sous la protection du célèbre sanctuaire de Marie que les novices de la Congrégation des Oblats

(1) Voir « Creïsker » de Novembre et « Creïsker » de Janvier.

se préparaient, alors, à la vie de sacrifice et d'apostolat qu'ils voulaient embrasser...

Toutes les vertus que François Camper avaient manifestées au Séminaire de Quimper jetèrent un nouvel éclat durant le noviciat de la vie religieuse. Les délices de cette vie sont admirables. Les grâces du héros dont nous contons l'histoire font aimer la Famille à laquelle il appartenait. Les Frères ont entre eux des traits de ressemblance. L'esprit de prière, de dévouement, de discipline et d'aménité n'appartenait pas exclusivement à François Camper : ces confrères qui ont vécu autour de lui et ses supérieurs qui ont dirigé sa conduite et qui gardent la mémoire de ses vertus, ont bien, eux aussi, quelque chose de ce qu'ils admirent dans le précieux enfant...

« Le Frère Camper », dit l'un d'entre eux (plus tard Missionnaire parmi les sauvages de la Rivière Rouge), « le Frère Camper me fit une heureuse impression, à mon arrivée au noviciat ; il était, alors, moniteur des postulants. Le R. P. Maître, après m'avoir accueilli et m'avoir entretenu quelques instants, m'avait conduit au salon des étrangers. A peine fus-je entré que je vis arriver un jeune homme, au visage gracieux et riant, qui m'embrassa d'une manière si affectueuse et me fit un si bienveillant accueil, que je crus qu'il se trompait et qu'il me prenait pour un autre. Et, comme je lui dis que je ne me rappelais pas l'avoir connu :

— « *Ni moi non plus*, me répondit-il : « *Mais vous allez être mon frère. On m'a chargé de vous, pendant votre postulance : voilà pourquoi je vous aime déjà.* »

« Il engagea, ensuite, la conversation sur le bonheur et les avantages de la vie religieuse, me félicitant de la grâce que Dieu me faisait en m'y appelant. Il s'appliqua, en même temps, à veiller à tous mes besoins. Je ne pouvais, dès lors, m'empêcher de dire : — Quelle bonté ! C'est un ange. Si tout le monde est comme lui ici, on y est vraiment en paradis !...

Ce novice avait, au suprême degré, le don de plaire : une auréole de grâce l'entourait. On connaît déjà tout le secret de cette amabilité : c'est l'esprit de prière, d'humilité et de mortification. Camper était venu au noviciat pour se fortifier dans la pratique de ces belles vertus ; et il faisait, tous les jours, de grands pas dans toutes ces voies bénies et merveilleuses. Mais il y avançait avec la simplicité, la sagesse et la soumission qu'on admirait en lui, au séminaire. Il avait cette soif de mortifications qui distingue les âmes d'élite ; mais il n'en pratiquait aucune sans avoir pris avis de son directeur. Il ne dédaignait pas les mortifications corporelles ; mais il était, surtout, ingénieux à s'imposer ces mortifications spirituelles dont les maîtres de la vie intérieure recommandent et exaltent le prix, et que trop de chrétiens ne savent pas apprécier. C'est un art, en effet, que de savoir estimer ces mortifications à leur juste valeur ; et cet art implique une habitude et une pratique de la vie surnaturelle qui sont bien à peu près inconnues, à notre époque. François Camper n'avait pas vingt ans ; et déjà, il était un maître dans ce grand art : *Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quod abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus revelasti ea parvulis...* (1).

L'année du noviciat s'avançait, Camper admirait, de plus en plus, et bénissait les bontés de Dieu, qui l'avait conduit dans la sainte Compagnie où il trouvait à satisfaire tous les désirs de son âme.

— « *C'est le désir de sauver quelques âmes qui m'a amené chez les Oblats*, disait-il ; *et ce n'est que pour en sauver davantage que j'ai choisi la vie religieuse.* »

Il en énumérait les devoirs, il en pénétrait l'esprit, et il en envisageait les redoutables obligations avec confiance et ardeur. Il ne se dissimulait pas ses faiblesses : il s'armait contre elles, et, toujours, il en revenait à la mortification, à la prière, à l'étroite observance de la Règle, à l'exacte pratique de la pauvreté, etc...

— « *Quand il s'agit de la pauvreté et de l'obéissance*, écrivait-il, *il n'y a pas à redouter les minuties : si je vais trop loin, mon Supérieur m'avertira.* »

Il aspirait après le moment où il pourrait, définitivement, embrasser le joug qu'il n'avait encore fait qu'essayer, et se lier par les saintes promesses à la pieuse Famille qui l'avait accueilli et au sein de laquelle son cœur avait trouvé tant de paix et de lumières. Il a lui-même décrit la cérémonie des vœux :

— « C'est le jour de la fête de tous les Saints. Il est cinq heures et demie. Pères Oblats, Novices de chœur, Frères convers, — toute la Communauté est réunie au

(1) Cfr. MATTH., XI, 25 ; LUC., X, 21.

pied du petit autel du noviciat. Le bien-aimé P. Vincens, notre Provincial, est délégué, pour la cérémonie, par notre Révérendissime Fondateur et Supérieur Général, Mgr de Mazenod, Evêque de Marseille. Il s'avance, assisté de deux acolytes et revêtu des ornements sacerdotaux les plus riches, pour célébrer, devant le Très Saint Sacrement exposé, l'auguste Sacrifice de la Messe. Neuf Frères de chœur et deux Frères convers se séparent de la communauté pour aller s'agenouiller au milieu du sanctuaire. Ce sont les Victimes qui demandent à s'immoler au Seigneur, — les neuf premiers pour toujours et les deux autres pour cinq ans (mais plus tard aussi pour toujours, lorsque l'heure du sacrifice définitif sonnera pour elles).

« L'hymne *Veni Creator* est chantée par le chœur. Le célébrant commence le Saint Sacrifice. Déjà il a lu l'Evangile. Il se tourne alors vers les prétendants, et, dans une allocution tout à la fois forte et suave, il leur expose l'importance et la sublimité de la démarche qu'ils vont faire : il leur dit toutes les souffrances qui les attendent, et toutes les vertus qu'ils auront à pratiquer, sans cependant cacher ce qui pourra les adoucir. Mais ces victimes, qui ont soif de sacrifice, s'écrient, au fond de leur cœur : Encore plus, Seigneur, encore plus !...

« Le prêtre a consommé les précieuses espèces du sacrifice. Les acolytes récitent le *Confiteor*. C'est le moment solennel : c'est l'heure de l'immolation. Les heureuses victimes s'approchent, une à une, accompagnées par le R. P. Maître. Un flambeau allumé leur est remis dans la main, comme symbole de la lumière céleste dont le Seigneur a promis d'éclairer ceux qui marchent à sa suite, dans la voix des conseils évangéliques. Le prêtre, prenant en main le Corps sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ, se tourne vers eux, et, d'une voix claire et distincte, chacun, à son tour, prononce ces solennelles paroles :

— « In nomine Domini Nostri Jesu Christi... *Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en présence de la Très Sainte Trinité, de la Bienheureuse Vierge Marie, de tous les Anges, de tous les Saints et de tous les Frères qui m'entourent, et devant vous, mon Révérend Père N..., délégué du Supérieur Général, qui me tenez la place de Dieu, moi, N..., je promets à mon Dieu et fais vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance perpétuelles. Je jure pareillement et fais vœu de persévérer, jusqu'à la mort,*

dans le saint Institut et la Société des Missionnaires Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie. Ainsi Dieu me soit en aide. Amen. »

« Remettant ensuite au ministre du sacrifice la formule qu'ils viennent de lire et de prononcer, écrite et signée de leur propre main, ils reçoivent la Sainte Hostie comme le sceau et la sanction de leurs engagements. L'immolation est alors accomplie ; et ils vont reprendre leurs places au milieu du sanctuaire...

« La Messe terminée, les nouveaux Oblats viennent, encore une fois, fléchir les genoux sur les marches de l'autel de notre Mère Immaculée, pour y recevoir la croix du Missionnaire, — *veluti instrumentum authenticum legationis quâ ad varios fungentur populos*, — comme s'expriment nos saintes Constitutions, — et pour recevoir le blanc scapulaire de l'Immaculée-Conception, qui est la livrée de la Congrégation, ainsi que le livre précieux des Règles : *Hoc fac, et vives...* »

François Camper n'avait pas encore vingt ans révolus quand, avec des transports de joie qu'il ne nous appartient ni de concevoir, ni de décrire, il prononça ses vœux, au milieu de ce touchant cérémonial...

Il fallut alors quitter, — non sans peine et sans quelque déchirement de cœur, — ce noviciat, où les jours avaient été si heureux, relevés de tant de grâces et empreints d'une telle joie...

(A suivre).

LISTE DES ABONNÉS
qui ont réglé leur cotisation pour 1928

(SUITE)

Sœur Mœderic ; Abbés Le Bihan, Guilvinec ; Morvan, Crozon ; Guégan, Tressignaux ; Monot, Loc-Eguiner ; Milin, Pilier-Rouge ; Godec, Ploudiry ; Martin, Saint-Renan ; Jacq, Collège ; Ricou ; Joël Bellec ; Canan ; Simon, Plounéventer ; Vicomte d'Herbais ; Trégunc ; Moal, Plouégat ; Sanquer ; Quéméner, Lambézellec ; Picart, Clohars-Carnoët ; Le Bihan, Lampaul ; Rolland; Locronan ; Mathieu Seité ; Berthou, Saint-Ségal ; O. Caër ; E. Pape ; Baron, Logonna ; Bodeur ; J.-L. Le Berre ; Alex. Soubigou ; J.-L. Pouliquen ; J.-M. Quéméner ; Y.-M. Le Pape ; Lozach ; Abgrall, Guerlesquin ; Cabioch ; Picart, Lambézellec ; Le Sann, Rosnoën ; Kervennic ; Guézennec ; Conq ; E. Le Rue ; Rozuel ; Thomas ;

Améry ; Kervella, Guiclan ; Kervella, Landeleau ; Guégan, Saint-Yves ; Prigent, Pont-Croix ; Pouliquen, Tréflez ; Quéguiner, Beuzec-Conq ; Abgrall, La Forest ; R. P. Jan.

MM. Jean Lagadec ; Sylvain Peyron ; Jules Paul ; André Doher ; René Paugam ; Joseph Mazé ; Moal, notaire ; P. Rivoalen ; J. Le Vaillant ; J. Juzeau ; A. Rox ; Marcel Le Roux ; Laurent Colin ; J. Soubaigné ; J.-F. Manach ; Jean Fournis ; Louis Le Bras ; Augustin Grall ; J.-Cl. Le Gall ; Yves Corre ; Dr Loussot ; Louis Roche ; Jean Roche ; P. Dréno ; Etienne Morvan ; Henri Le Roux ; Tostivint, Le Mans ; C. Derrieu ; Verveur ; Paul Noël ; Iliou ; R. Jan ; J. Scouarnec ; J.-Bte Fagot ; Bideau ; Dr Caraès ; Dr Gouriou ; Guézennec ; Stéphan, greffier ; Louis Baron ; Aug. Riou ; Favé, Cléder ; Guy Laurent ; Y. Caër ; Dupoux ; Louis Grall ; E. Kerbrat ; A. Bot ; Penquer ; Talarmin ; J. Quiniou ; M. Guiriec ; J.-Bte Mazurier ; A. Cueff ; Louis Le Gall ; F. Guillou ; Dessommes ; P. Quéguiner ; Chanoine S. Le Bihan ; Abbés Rolland, Bourg-Blanc ; Quentric, Kernevel ; Abbé O. Bellec, Mespaul.

Mme Le Goaziou ; Mme Cousin ; Mme Colin ; Mme Eléouet ; M. J.-Marie Le Verge.

LISTE ARRÊTÉE LE 1er MARS. — *Nous prions les abonnés dont le nom ne figure pas sur notre liste et qui ont cependant acquitté leur abonnement, de nous adresser leurs réclamations, dont il sera tenu compte.*

LE TRÉSORIER.

***

Quelques-uns de nos Abonnés ont peut-être payé une surtaxe due à l'insertion dans le « Bulletin » d'un Mandat-Carte à l'effet de paiement. Par délicatesse, ils n'ont peut-être pas osé nous formuler leurs doléances. Nous les prions instamment de se faire connaître, et nous demandons qu'on veuille ne jamais se formaliser d'une erreur semblable, toujours involontaire de notre part.

L. D.

Vacances de Pâques :

DU MERCREDI 4 AU LUNDI 23 AVRIL

Le Gérant : P. CORRE.

IMP. NOUVELLISTE, RENNES

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Charcuterie et Lard de 1re qualité
Epicerie premier choix
Vins et Liqueurs

François CRÉACH

4, Rue au Lin, 4

Saint-Pol-de-Léon

TÉLÉPHONE : 56 11/27

Articles de Ménage et de Chauffage
QUINCAILLERIE
Faïence et Verrerie

Mon MARTIN DUVAL

Mme A. RICHARD Successeur
4, rue Croix-au-Lin - St-POL-DE-LÉON

Grand Choix de Fantaisies pour Cadeaux

11/27

PATISSERIE AU GATEAU DES ROIS CONFISERIE

P. MARTIN

13, Grande Rue, 13

Saint-Pol-de-Léon

Glaces et Sorbets
Spécialité de Gâteaux Bretons et Fleur de Lys

11/27

SALON DE COIFFURE

NICOLAS, Père et Fils

Rue Cadiou
et 33, Grand' Rue

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

Imprimerie-Librairie-Papeterie

F. MANACH

15, Grande Place

SAINT-POL-DE-LÉON

Fournitures de Bureau
Timbres en caoutchouc et accessoires
Souvenirs de Saint-Pol
Moulages artistiques
Dépôt de la Pierre Humide (Duplicateur)

11/27

DRAPERIES

Françaises & Anglaises

P. AUTRET

Marchand Tailleur

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

EPICERIES - COMESTIBLES

Conserves Alimentaires

Maison Louis Kervellec

25, Grande Rue, 25

SAINT-POL-DE-LÉON

GRAINES
FLEURS :: PLANTS

11/27

ENTREPRISE DE JARDINS
et de Tennis

Henri COMBOT

HORTICULTEUR

54, Rue Cadiou, 54

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

Café - Restaurant
LÉONARD
Place du Creisker
St-POL-DE-LÉON
— TÉLÉPHONE 96 —
Apéritifs de choix
1/28

Fabrique de Meubles de tous Styles
Spécialité de Meubles Bretons
J. HAMON
Rue Pen-al-Liorzou
SAINT-POL-DE-LÉON
— (FINISTÈRE) —
TÉLÉPHONE 29
1/28

FARINES - SONS
Boulangerie Vve ABOLIVIER
Rue du Pont-Neuf
SAINT-POL-DE-LÉON
1/28

PATISSERIE - CONFISERIE
Boites et Dragées pour Baptêmes et Mariages
Yves Le Scour
9, Rue Colombier
SAINT-POL-DE-LÉON (Finistère)
Dépôt : 1, Grande Place
1/28

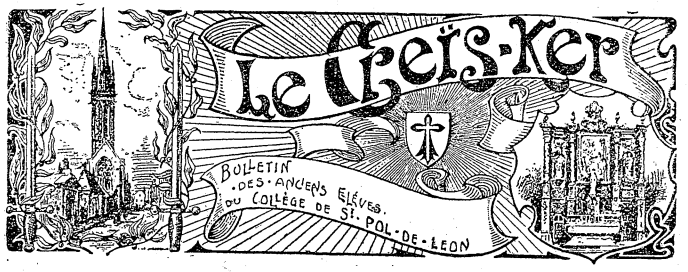
Draperies, Rouenneries, Nouveautés
Complets sur Mesures
Vve PENVEN
3, Rue Sara-Goz, 3
SAINT-POL-DE-LÉON
(FINISTÈRE)
1/28

J.-M. QUÉLENNEC
ENTREPRENEUR
16, Rue du Pont-Neuf
SAINT-POL-DE-LÉON
1/28

AUTOMOBILES DE LOCATION
PRIX MODÉRÉS
Huiles - Essences - Accessoires
G. ROBERT
5, Rue Verderel
SAINT-POL-DE-LÉON
TÉLÉPH. 57 R. C. MORLAIX 6.141
1/28

Entreprise de Peinture et Vitrerie
Faux-Bois et Marbres, Lettres
Papiers peints - Encadrements
René PAUGAM
7, Grand'Rue
SAINT-POL-DE-LÉON
2/28

13e ANNÉE. — N° 119 AVRIL-MAI-JUIN 1928



Réunion des Anciens Elèves

La Réunion Annuelle des Anciens Elèves du Collège de Léon et de l'Institution Notre-Dame du Creisker aura lieu, cette année, le **MERCREDI 5 SEPTEMBRE.**

M. le **CHANOINE CORRE**, Curé-Doyen de Landerneau, célébrera la Messe ; M. le **CHANOINE SALUDEN**, Aumônier à Brest, prononcera l'allocution d'usage.

Nous en reparlerons.

Distribution Solennelle des Prix

La **Distribution Solennelle des Prix** se fera le **Jeudi 12 JUILLET**, à 9 heures du matin, sous la présidence de M. le **CHANOINE COGNEAU**, Vicaire Général.

Gloires et Modèles

F. SC. FRANÇOIS-MARIE CAMPER

CLERC MINORÉ O. M. I. (1835-1858)

(*Suite et Fin*) (1)

En quittant Notre-Dame de l'Osier, le Fr. Camper se rendit à Notre-Dame de Montolivet, au Diocèse de Marseille, où était alors établi le scolasticat de la Congrégation des Oblats. Le joug religieux était, désormais, embrassé et accepté ; il n'y avait plus à s'y essayer ; il s'agissait de le porter et, en même temps, de se préparer aux Ordres sacrés.

La vie de Camper au scolasticat fut celle qu'il avait menée au Séminaire de Quimper et au Noviciat de Notre-Dame de l'Osier : il y manifestait, seulement, encore quelques degrés de plus de perfection et de grâce...

Il croyait se préparer aux travaux et au dévouement des Missions. Sa couronne, cependant, était toute prête.

Il alla la recevoir, après une longue et douloureuse maladie — qui donna un nouveau relief à sa vertu et fut un sujet d'édification pour ses Supérieurs et pour tous ses Frères. Les derniers jours étaient venus...

« Après l'Extrême-Onction, dit un témoin de cette fin céleste, le Père Modérateur avait fait signe à la communauté de se retirer. Mais tous les Oblats restèrent immobiles ; leur attitude exprimait un désir — qui fut compris ! — il leur fut permis de le satisfaire. On les vit, alors, s'approcher, l'un après l'autre, du mourant, et, s'inclinant sur son lit, lui donner le baiser de paix.

« Le respect, la douleur et l'affliction remplissaient les cœurs et contenaient les paroles. Le silence n'était interrompu que par le mourant lui-même. Il avait, pour chacun, un mot affectueux — dont le souvenir a été gardé avec reconnaissance.

« Sa voix, persque éteinte, n'avait plus de force que pour retentir dans les âmes. Mais son visage s'était coloré : il était animé, — on l'aurait dit illuminé. Et son regard, qui se portait successivement sur tous ses Frères, avait une expression des plus vives.

« Enfin, cet adieu de l'amitié fraternelle donnait presque l'idée d'un culte rendu, par anticipation, à un saint — qui semblait commencer à se transfigurer, avant d'entrer dans la gloire. »

Quelques jours après, on faisait la recommandation de l'âme. La Communauté était encore présente. Le malade suivait, de bouche et de cœur, les prières de l'Eglise. Au moment de l'absolution, pour l'application de l'indulgence plénière, il se tourna vers ses Frères et leur demanda pardon pour les peines qu'il aurait pu leur causer.

Puis, il eut une crise, qu'il crut être la dernière ; et, enlaçant, de son bras défaillant, le cou de son Directeur :

— « *Mon Père, je m'en vais : aidez-moi* », murmura-t-il.

On lui rappela qu'il avait souvent, dans ses prières, demandé une agonie douloureuse, comme celle de Notre-Seigneur au Jardin des Oliviers. Cette seule pensée le calma : son âme reprit son assiette. Et sa confiance était si grande, que la pensée des jugements de Dieu ne lui causait plus aucune appréhension.

Son Directeur en fut presque inquiet. Il redoutait les illusions du démon, et il exprima sa crainte au mourant :

— « *Dieu est si bon, que je ne puis le craindre* », répondit celui-ci, avec une expression extraordinaire.

Il paraissait comme inondé de consolation :

— « *Oh ! que Dieu est bon* », répétait-il. « *Mon Dieu, je vous aime !... Mon Dieu, merci !* »

Il tenait à la main sa croix d'Oblat et son chapelet. Ceux de ses Frères, qui étaient aussi ses compatriotes, se rappelaient que, dans son enfance, au petit Séminaire de Saint-Pol, il aimait à prier et à assister à la Sainte Messe, en tenant dans ses mains un petit crucifix, dont il ne détachait pas les yeux ; sur son lit de douleur, il le baisait affectueusement. Il baisait aussi son Nouveau Testament et son Livre de Règles — tout ce qu'il avait aimé sur la terre, tout ce qui lui ouvrait les portes du ciel...

Enfin, son âme s'exhala, dans un soupir...

Quand il eut expiré, ses Frères, à genoux et dans un sentiment indicible, assure un témoin, s'écrièrent, d'une commune voix et par une même inspiration :

— « Oh ! la belle et douce mort!... »

(1) Voir « Creisker » de Novembre, Janvier, Mars.

Il avait vingt-et-un ans et quelques jours (19 janvier 1856)...

Il ne faut pas insister sur la part qu'il avait choisie ni sur la récompense qu'il reçut — prématurément.

Le Fr. Camper n'avait manifesté, dans ses études, que des talents ordinaires. Cependant, les cahiers qu'il a laissés sur son intérieur et les divers écrits qu'on a de lui sur la piété contiennent, véritablement, des trésors : ils révèlent une aptitude singulière à apprécier et à s'assimiler les doctrines de la vie spirituelle. Le but que Camper se proposait — de former en lui l'homme intérieur — et ses efforts continuels pour y parvenir avaient activé et développé son intelligence. Il avait acquis une pénétration peu commune, une délicatesse exquise à saisir et à goûter les vérités de la vie spirituelle, puis à en tirer des conséquences admirables, dont il se faisait généreusement l'application.

« L'habitude de se rendre exactement compte de la doctrine spirituelle, sur laquelle il élevait l'édifice de sa perfection religieuse, et de faire sortir de cette doctrine des déductions rigoureuses pour sa pratique personnelle, en même temps que l'analyse raisonnée à laquelle il se livrait habituellement sur ses sentiments intimes et sur les motifs de sa conduite extérieure lui avaient donné, dit Mgr Jeancard, « un esprit de discernement et une rectitude de logique que l'on remarque dans ce qui est tracé par sa plume... Ses écrits indiquent une puissance de conception et un talent qui promettaient à l'Eglise un ouvrier d'une valeur bien supérieure à l'idée qu'il avait donnée de lui, dans le cours de ses études... »

La grâce avait ainsi suppléé à la nature. L'intimité du commerce avec Dieu élève et aiguise l'esprit : la prière prête aux forces intellectuelles une puissance dont elles semblaient incapables, et la discipline des pensées, ainsi que la culture du cœur, que donne la seule vie spirituelle, nourrissent l'intelligence et lui apportent des lumières supérieures à celles de ce monde. Ceux qui aiment Dieu et qui pratiquent exactement ses conseils sont les plus intelligents et les mieux doués d'entre les hommes.

La réforme de l'enseignement au Sénat

UN HOMMAGE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LIBRE

Un grand débat s'est ouvert au Sénat, sur la situation de l'Enseignement Secondaire et les réformes qu'elle appelle.

Au cours de sa magistrale et décisive intervention en faveur des humanités classiques, M. Léon Bérard, ancien ministre de l'Instruction Publique, a fait le procès de cette mesure néfaste qu'on a appelée « l'amalgame » et qui consiste à réunir dans une même classe pour des enseignements dénommés communs : français, histoire, géographie, etc., etc..., des élèves des lycées appartenant à des sections différentes.

Le sénateur des Hautes-Alpes a montré que l'enseignement libre avait su ne pas tomber dans cette erreur et qu'il ne pouvait que s'en féliciter.

— « Nul ne saurait, a-t-il dit, contraindre l'enseignement libre à adopter de telles mesures, non plus qu'il n'est obligé d'organiser chez lui des cours d'enseignement moderne.

« L'enseignement libre semble bien avoir entendu le conseil autorisé que lui adressait, il y a quelques années, un prélat, agrégé de l'Université, l'éminent évêque d'Arras, Mgr Julien, célébrant, dans une page qui respire la plus belle ferveur humaniste, les vertus de l'enseignement classique.

« Des évêques ont décidé que les deux langues anciennes seraient enseignées dans les établissements d'Enseignement Secondaire relevant de leur tutelle, et des universitaires nous ont apporté, ces jours-ci, à la Commission de l'Enseignement, des statistiques d'où il résulte que près de la moitié des bacheliers ayant étudié à la fois le grec et le latin proviennent des établissements d'Enseignement Secondaire privés.

— « Plus de la moitié, précise M. Héry : les trois cinquièmes !

— « *Je me borne à poser une question, poursuit M. Léon Bérard :*

« *La raison d'être et de l'enseignement public et de l'enseignement libre est dans leur concurrence même, ou du moins dans leur noble émulation, car je n'aime pas ce mot de concurrence, mais je me demande si l'Université va laisser à l'Enseignement libre l'honneur de sauver à lui seul la culture classique et les humanités traditionnelles dans ce pays ?*

— « *Ce ne sera pas la première fois, observe M. Delahaye, le catholicisme a toujours sauvé l'enseignement à toutes les époques de l'histoire.* »

Le Sénat est presque unanimement convaincu de la nécessité du retour aux saines traditions des humanités classiques que l'Enseignement Secondaire libre a, dans la mesure où les programmes d'examens lui permettaient de le faire, sagement, patriotiquement conservées.

D'autre part, la Commission de l'Enseignement du Sénat est saisie de la proposition de loi de M. de Monzie, ancien ministre de l'Instruction Publique, sur la réforme de l'Enseignement.

D'après l'analyse que M. Henry Bérenger, rapporteur, a faite devant le groupe radical du Sénat, ce projet tend essentiellement à la réorganisation générale de l'Enseignement primaire et ne vise les Enseignements secondaire et supérieur qu'en fonction de l'Enseignement primaire.

Sans examiner ici l'économie générale du projet, nous constatons qu'un certain nombre de dispositions visent, directement ou indirectement, l'enseignement libre.

Le principe de cet enseignement est sauf et des sanctions sont prévues contre quiconque aura empêché les parents, ou personnes responsables d'un enfant, de le faire inscrire à l'école de leur choix ou les aura déterminés à le retirer de l'école où il était inscrit.

Mais certaines dispositions ne sont pas de nature à favoriser l'Enseignement libre. C'est ainsi que l'on entend exiger de l'ensemble du personnel (et non plus seulement du Directeur des établissements libres) à tous les degrés, les mêmes titres que ceux exigés des maîtres enseignant dans les écoles de l'Etat.

En outre, on veut « mettre fin à certaines tentatives de concurrence abusive » en proscrivant les garderies d'enfants au-dessus de deux ans, lesquelles devront être transformées en classes maternelles ou enfantines.

« *Pour prévenir toute tentative occulte de proportionnelle scolaire* », *dit le rapporteur, des dispositions engagent la responsabilité personnelle et pécuniaire des ordonnateurs dans le cas de subvention illégale à des établissements d'enseignement privé.*

En ce qui concerne l'enseignement religieux, il est interdit de le donner non seulement pendant les heures réglementaires des classes dans les écoles publiques, mais encore pendant la demi-heure qui précède et la demi-heure qui suit.

Le nouveau projet ne facilitera, certes, pas l'exercice de l'enseignement libre. Améliorera-t-il l'enseignement public ? M. de Monzie n'en paraît pas très certain, car, en dépit de la construction obligatoire de nouvelles écoles normales, d'écoles enfantines dans les agglomérations d'au moins 1.200 habitants, en dépit d'un contrôle très sévère, avec sanctions à l'appui, de la fréquentation scolaire, en dépit des cours de l'enseignement post-scolaire, il lui paraît sage de prévoir encore un examen de conscrits le jour de la revision, et des cours spéciaux, dans les corps de troupe, pour les soldats illettrés.

(La Vie Catholique). Pierre CADOT.

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

11 MARS. — L'Incarnation : œuvre du Saint-Esprit, Marie vraie mère de Dieu. *M. le Supérieur.*
18 MARS. — Jésus-Christ, messie et Dieu. *M. Jacq.*
25 MARS. — Passion de N.-S. J.-C. *M. Golias.*
1er AVRIL. — Rédemption. Cause et fruits de la mort de N.-S. *M. Saccadas.*
6 MAI. — Résurrection de J.-C. *M. Abily.*
13 MAI. — Panégyrique de Ste Jeanne d'Arc. *M. Déniel,* vicaire à Roscoff.
17 MAI. — Ascension. *M. Hervé Tanguy.*
20 MAI. — Gloire et Puissance de N.-S. au ciel. *M. Mazéas.*
27 MAI. — La Pentecôte. *M. Madec.*
3 JUIN. — Jugement particulier et jugement général. *M. Nicolas.*

10 JUIN. — Jésus-Christ juge. *M. Quillévéré.*
15 JUIN. — Le Sacré-Cœur. M. le Chanoine *Aubert.*

RETRAITE DE COMMUNION

Elle fut prêchée cette année, du dimanche 29 Avril au jeudi 3 Mai, par M le Chanoine *Messager,* Vicaire Général, Supérieur du Grand Séminaire.

Dès le premier entretien, M. le Prédicateur — c'est lui-même qui le dit — avait été conquis par son auditoire; la réciproque était encore plus vraie et l'attention de ses jeunes auditeurs ne se démentira pas au cours des quatorze ou quinze instructions sur les grandes vérités ou les devoirs d'état. Le salut, la mort, le jugement, l'enfer; la prière, l'obéissance, le travail, la vocation; l'Eucharistie et la Sainte Vierge... furent tour à tour livrées à nos méditations avec une éloquence qui sortait du cœur. M. le Prédicateur était venu à nous « avec toute son âme ». Qu'il soit remercié de tout le bien qu'il nous a fait!

Favorisée par un temps superbe, la journée du jeudi fut belle de tous points. Douze petits communiants allaient renouveler aujourd'hui de façon solennelle les promesses de leur saint baptême et se consacrer à la Vierge Marie. C'est alors surtout que M. le Prédicateur sut trouver le chemin de nos cœurs. Avec quels accents il célébra notre mère du Ciel, toute puissante, toute bonne, toute miséricordieuse! Dévotion à Marie, assurance de salut! Merci encore à M. le Chanoine Messager de nous avoir rappelé ces promesses de saint Bernard, le grand chantre de la Vierge!

Dans le silence du matin, M. le Supérieur célèbre la messe de communion. Joyeuse est la chapelle, parée d'oriflammes, inondée de fleurs et de lumières. Joyeux les élèves, qui font retentir les voûtes des cantiques aimés. Joyeux les maîtres qui repassent dans leur mémoire les premières communions auxquelles ils ont assisté, celles d'avant-guerre plus nombreuses, hélas! qu'aujourd'hui. Joyeux les parents, dont l'assistance, émue et recueillie, remplit la chapelle à la grand'messe, chantée par M. le Chanoine *Manchec,* ancien élève, Supérieur de la Maison de Keraudren en Lambézellec, assisté de MM. les Abbés *Kerboul* et *Madec,* maîtres d'étude; foule grossie à la procession, qui parcourt les rues de la ville aux chants des cantiques et aux accents de la musique instrumentale, sous les yeux de spectateurs ravis.

La cérémonie de clôture nous réunit encore à six heures aux pieds du Tabernacle, pour recevoir la bénédiction de Jésus-Hostie qui avait abondamment versé dans nos âmes durant ces jours bénis les trésors de son amour.

A 8 heures 1/2 du soir, dans la cour des petits, *Paul Guyader,* élève de philosophie, adressa à M. le Prédicateur le compliment d'usage, auquel M. le Supérieur du Grand Séminaire répondit avec une charmante simplicité en nous accordant le congé traditionnel.

X...

Voici les noms des premiers communiants :

8e : *Albert Penn,* de Saint-Pol-de-Léon. — *Cléodulphe Tassel,* de Guimaëc. — *François Norman Renwick,* de Londres.

7e : *Jean Cadiou,* de Morlaix. — *Laurent Kerhoas,* de Plonévez-du-Faou. — *Alain Le Bihan,* de Saint-Pol-de-Léon. — *Jean-Fs Quiviger,* de Plougoulm. — *Pol Roué,* de Saint-Pol-de-Léon. — *Eugène Saliou,* de Poullaouen.

6e : *Yves Bellec,* de Landivisiau. — *Roger Martin,* de Landivisiau.

5e : *René du Halgoët,* de Saint-Pol-de-Léon.

Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam æternam. — Amen!

La Vie Intellectuelle

TABLEAU D'HONNEUR

MOIS DE MARS

Philosophie. — 1. Guilcher; 2. Guyader; 3. Rolland; 4. Quéré; 5. Quémerc'h; 6. Bellec; 7. Cren.

Mathématiques Elémentaires. — 1. Laizet; 2. Cozic; 3. Prigent.

Première. — 1. J. Cadiou; 2. J. Pailler; 3. Buors.

Seconde. — 1. Péron; 2. Mesguen.

Troisième Blanche. — 1. Cloâtre; 2. Palud; 3. Rolland; 4. Le Bihan; 5. Roualec; 6. Salinoc; 7. Nicol et Kervian; 9. Abgrall; 10. Ponty; 11. Sévéléder.

Troisième Rouge. — 1. Feutren; 2. Sévère; 3. Pouliquen; 4. L'Hénoret; 5. Caroff.

Quatrième Blanche. — 1. Bihan; 2. Lotrus; 3. Kerroc'h; 4. Cocaign; 5. Larher; 6. Grall; 7. Lautrou; 8. Breton.

Quatrième Rouge. — 1. Diraison; 2. Goulard; 3. Bertévas; 4. Déroff; 5. Galès; 6. Le Denn; 7. Cornily; 8. Le Lann.

Cinquième Blanche. — 1. Proust; 2. Y. Kerjean; 3. Prigent; 4. Le Roux; 5. J.-F.-L. Riou; 6. Manac'h; 7. Moal.

Cinquième Rouge. — 1. Rolland; 2. Quéméneur; 3. Guével; 4. Autret; 5. Ménez; 6. Pleiber; 7. Caroff; 8. Le Masle; 9. Person; 10. Le Crom.

Sixième Blanche. — 1. Guichoux. 2. Le Denn; 3. Martin; 4. Kerrien; 5. Abhervé-Guéguen; 6. Abaléa; 7. Quéméneur.

Sixième Rouge. — 1. Tembouret; 2. Aubé; 3. Le Jouis; 4. Bellec; 5. Moulin; 6. Souêtre; 7. Coulogner; 8. Richard; 9. Guéguen.

Septième. — 1. J.-F. Quiviger; 2. Querné; 3. Y. Jourdren; 4. L. Urien; 5. L. Daniélou (Guiclan); 6. Jh Bodeur; 7. J. Cadiou; 8. Le Gallo; 9. Jagoury.

Huitième. — 1. N. Renwick; 2. P. Combot; 3. Penn; 4. Denmat.

Neuvième. — I. — Jh Pleiber; 2. Quéré; 3. J. Guéguen; 4. Bideau; 5. Ernoult.

II. — 1. Herlan; 2. P. Guéguen; 3. H. Combot; 4. Robert.

EXAMENS TRIMESTRIELS

Philosophie. — 1. Guyader (*Très Bien*); 2. Guilcher et Quéré; 4. Cren (*Bien*).

Mathématiques Elémentaires. — 1. Laizet (*Bien*); 2. Prigent (*Assez Bien*).

Première. — 1. A. Pailler; 2. J. Pailler; 3. Guer'ch; 4. Morvan (*Bien*).

Seconde. — 1. Sizun et Quéguiner; 3. Péron et Mesguen; 5. Guyader; 6. Rannou et Jézéquel; 8. Rolland (*Bien*).

Troisième Blanche. — 1. Abgrall; 2. Bellec (*Très Bien*); 3. Nicol; 4. Cloâtre; 5. Sévéléder; 6. Corderoch et Kervian; 8. Palud; 9. Salinoc; 10. Hémon; 11. Merret; 12. Le Paih; 13. Penven; 14. Abalain (*Bien*).

Troisième Rouge. — 1. Feutren (*Très Bien*). — 2. Sévère; 3. Pouliquen; 4. Caroff; 5. Bodeur; 6. L'Hénoret; 7. Guiriec; 8. Bellec (*Bien*).

Quatrième Blanche. — 1. Bihan (*Très Bien*); 2. Larher; 3. Lotrus; 4. Grall (*Bien*).

Quatrième Rouge. — 1. Diraison (*Très Bien*); 2. Goulard (*Très Bien*); 3. Bertévas; 4. Déroff; 5. Cornily; 6. Le Denn; 7. Kerdilès (*Bien*).

Cinquième Blanche. — 1. Proust (*Très Bien*); 2. Prigent; 3. J.-F. Riou; 4. Le Roux; 5. Sibiril; 6. Lavoquer; 7. Manac'h; 8. Y. Kerjean; 9. Le Part (*Bien*).

Cinquième Rouge. — 1. Rolland; 2. Quéméneur; 3. Pleiber; 4. Autret (*Très Bien*); 5. Guivarc'h; 6. Guével; 7. Ménez; 8. Person; 9. Gargadennec; 10. Le Masle; 11. Dagorn; 12. Le Saout; 13. Pichon; 14. Gélébart et Morel (*Bien*).

Sixième Blanche. — 1. Guichoux (*Très Bien*). — 2. M. Guyader; 3. Martin; 4. Desbois; 5. Guillerm (*Bien*).

Sixième Rouge. — 1. Tembouret (*Très Bien*); 2. Aubé; 3. Manac'h; 4. Bellec (*Bien*).

Septième. — 1. Quiviger; 2. Querné (*Très Bien*); 3. Jourdren; 4. Cévaër; 5. Cadiou (*Bien*).

Huitième. — 1. N. Renwick (*Très Bien*); 2. Penn (*Bien*).

TABLEAU D'HONNEUR

MOIS DE MAI

Philosophie. — 1. Guilcher; 2. Quéré; 3. Quémerc'h et Touanen; 5. Doher; 6. Cren et Congar; 8. Rolland; 9. Guyader; 10. Plassard.

Mathématiques Elémentaires. — 1. Laizet; 2. Tran bâ Chi; 3. Cozic; 4. Prigent.

Première. — 1. J. Cadiou; 2. Cueff; 3. Gorrec; 4. Guerc'h; 5. Chapel.

Seconde. — 1. Péron; 2. Mesguen.

Troisième Blanche. — 1. Rolland; 2. Cloâtre; 3. Salinoc; 4. Sévéléder; 5. Abgrall; 6. Nicol; 7. Roualec.

Troisième Rouge. — 1. Feutren; 2. Sévère; 3. Pouliquen; 4. L'Hénoret; 5. Caroff.

Quatrième Blanche. — 1. Bihan; 2. Lotrus; 3. Cocaign.

Quatrième Rouge. — 1. Goulard; 2. Bertévas; 3. Cornily; 4. Le Denn; 5. Déroff; 6. Kerskaven; 7. Le Lann.

Cinquième Blanche. — 1. Proust; 2. Y. Kerjean; 3. Prigent; 4. J.-F. Riou; 5. Manac'h; 6. Sibiril.

Cinquième Rouge. — 1. Rolland; 2. Quéméner; 3. Autret; 4. Guével; 5. Ménez; 6. Pleiber; 7. Le Masle; 8. Caroff; 9. Le Crom; 10. Colimard; 11. Person; 12. Dagorn; 13. Cadour.

Sixième Blanche. — 1. Guichoux; 2. Le Denn; 3. Guyader; 4. Kerrien; 5. Quéméner; 6. Séité; 7. Abaléa; 8. Conan.

Sixième Rouge. — 1. Tembouret; 2. Bellec; 3. Le Jouis; 4. Aubé; 5. Moulin; 6. Coulogner; 7. Richard; 8. Souêtre.

Septième. — 1. Querné; 2. J.-F. Quiviger; 3. Y. Jourdren; 4. Urien; 5. Jagoury; 6. Cadiou; 7. Le Gallo; 8. Bodeur.

Huitième. — 1. Renwick; 2. P. Combot.

Neuvième. — I. — 1. Pleyber; 2. Quéré; 3. J. Guéguen; 4. Ernoult.

II. — 1. H. Combot; 2. L. Guéguen.

EXAMENS ET CONCOURS

I. — Le Concours organisé par les soins de l'*Association des Chefs de Famille Catholiques* de la région brestoise, a eu lieu le Jeudi 26 Avril, sous la présidence de M. le Colonel *Senneville*, Adjoint-Maire de Saint-Pol-de-Léon.

Voici les sujets proposés aux candidats :

Classe de Philosophie. — La famille est « la cellule de la société ». Montrer la vérité de cette maxime au triple point de vue : ontologique, historique et moral.

Classe de Première. — « Savez-vous ce que c'est d'avoir une mère? Savez-vous ce que c'est d'être enfant, nu, misérable, affamé, seul au monde, et de savoir que vous avez près de vous, au-dessus de vous, marchant quand vous marchez, s'arrêtant quand vous vous arrêtez, souriant quand vous pleurez, une femme qui est là, qui vous regarde, qui vous apprend à parler, qui vous apprend à lire, qui vous apprend à aimer, qui réchauffe vos doigts dans ses mains, votre corps dans ses genoux, votre âme dans son cœur, qui vous donna son lait quand vous étiez petit, sa vie toujours, à qui vous dites : « Ma Mère », et qui vous répond : « Mon enfant », d'une manière si douce que ces deux mots-là réjouissent Dieu? »

Prenez acte de cette effusion de Victor Hugo,

1° Pour mettre en relief la place de la mère dans la famille,

2° Pour rendre compte du bonheur de l'enfant qui a une mère et du malheur de celui qui n'en a pas.

II. — Le Concours général organisé par les soins de

l'*Université Catholique d'Angers* (Composition d'Instruction Religieuse) a eu lieu le mardi 15 Mai, sous la présidence de M. le Chanoine *Treussier*, Curé-Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon.

Les candidats ont traité les sujets suivants :

Classe de Seconde. — « Dites par quelles voies nous sont transmises les vérités révélées. Mettez en lumière la valeur respective de chacune de ces voies. »

Classe de Première. — « Comment justifier la « catholicité » de l'Eglise, alors que tant d'hommes lui demeurent étrangers, dans le temps et l'espace » ?

Classe de Philosophie. — Catéchiste volontaire dans une de nos grandes villes, vous achevez l'instruction religieuse de nouveaux convertis qui seront baptisés bientôt.

Vous avez aujourd'hui à leur expliquer la Formule (ou « forme ») du Baptême. — Que leur direz-vous ? Soyez simple et précis.

III. — Le *Concours Général d'Angers* (*Humanités et Sciences*) a eu lieu le Mardi 12 Juin, sous la présidence de M. le Commandant *Paqué*, Capitaine de Vaisseau.

IV. — Les épreuves écrites pour l'*examen d'admission au Grand Séminaire de Quimper* ont eu lieu les 18 et 19 Juin.

Les épreuves orales le 3 Juillet.

19 élèves de Première y prennent part.

V. — Les épreuves du *Baccalauréat* auront lieu les 28, 29 et 30 Juin, à Brest.

Les Œuvres au Collège

1° CONFÉRENCES NOTRE-DAME DU CREISKER

Séance du 5 Mars : *La Société des Nations*

M. Madec nous lit et nous commente ce soir le passage évangélique qui raconte comment Jésus guérit le Serviteur du centenier de Capharnaüm à cause de la foi profonde de ce soldat. Que cela nous soit une leçon, une leçon de confiance en la toute puissance et en la bonté du Divin Rédempteur !

Ce commentaire terminé, *R. Prigent* monte à la tribune au milieu des applaudissements. *La Société des Nations*, ou, plus brièvement, la S. D. N., date d'avril 1919. Elle est surtout l'œuvre du Président Wilson ; sur son initiative le pacte de la S. D. N. fut hâtivement rédigé Son but est de développer la coopération entre les nations et de garantir la paix. Ses membres sont toutes les nations signataires du traité de Versailles. En outre, treize

puissances neutres furent conviées en 1919. Pour qu'un nouvel Etat soit admis, il doit avoir en sa faveur les deux tiers de l'Assemblée. La structure de la Société est simple : un secrétariat permanent à Genève, et un conseil qui se réunit de temps en temps et où les nations ont, soit un siège permanent, soit un siège temporaire.

Pour atteindre le but que la Société se propose, ses membres doivent s'engager à ne faire la guerre qu'à certaines conditions, accepter un arbitrage, attendre quelque temps avant d'ouvrir les hostilités et lutter contre les signataires du pacte qui failliraient à leurs obligations. Ils se garantissent aussi leur indépendance politique et leur intégrité territoriale. Enfin ils doivent s'engager à réduire leurs armements. Ces moyens sont certes insuffisants. Il reste cependant que son action a été heureuse dans les questions des Iles d'Aland, de Silésie et dans les questions autrichienne et helléno-bulgare. La S. D. N. doit donc être acceptée par les catholiques, mais avec réserve, pour son œuvre éminemment utile.

Dans le débat qui suivit, *J. Taniou* fit à la S. D. N. le reproche de ne pas protéger les minorités religieuses, et il cita comme exemple le Mexique. *L. Laizet* objecta ensuite que, pour faire respecter ses décisions, la S. D. N. doit recourir à la guerre, et *Gourguen de Kériguel*, que le fait de s'engager à obéir à cette société aliène l'indépendance des nations. Ces difficultés, ainsi que d'autres soulevées par *Guilcher* et *Congar*, furent résolues pour le mieux.

Puis, avant de lever la séance, M. Madec complimenta l'orateur pour son rapport précis et bien composé. Le débit n'a pas laissé à désirer, excepté pour ce qui est des gestes assez peu naturels.

***

Séance du 17 Mars : *L'Eglise et la Charité*

M. Madec nous lit ce soir le passage de l'Evangile ayant trait à la première pêche miraculeuse. Une grande leçon à tirer de ce texte : à l'exemple des apôtres, soyons, nous aussi, des pêcheurs d'hommes.

Le président donne la parole à *Y. Michel* qui doit nous entretenir ce soir de ce sujet attrayant : « *L'Eglise et la Charité* ». Après nous avoir cité les paroles de N.-S. « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, tu aimeras le prochain comme toi-même », l'orateur jette un coup d'œil sur la charité avant le christianisme. Puis il entreprend de nous exposer la magnifique tâche bienfaisante de l'Eglise à travers les siècles. Pas un moment au cours de l'histoire, la charité des chrétiens pour leurs frères malheureux ne s'est relâchée. Nous les voyons dès les premiers siècles secourant les sinistrés dans les calamités publiques, fondant des hôpitaux, rachetant des captifs. La charité des évêques est connue de tous les miséreux. Au moyen-âge, le christianisme lutte contre les guerres civiles. Des hôpitaux et des léproseries se construisent un peu partout. Les enfants trouvés, les aveugles trouvent toujours un toit accueillant où les abriter. Des ordres religieux se fondent pour divers buts charitables. Au XVI^e^ siècle, après un temps de relâchement dû aux guerres civiles, nous voyons apparaître l'admirable St Vincent de Paul. Au XVII^e^ siècle, l'extension des ordres religieux se continue, et au XVIII^e^ siècle. malgré la lutte philosophique et la Révolution, la charité chrétienne fleurit toujours. Nous arrivons à l'époque

contemporaine qui a vu germer de magnifiques œuvres de dévouement dues aux religieux et aux laïques. Après cet exposé magistral, Y. Michel nous exhorte à aimer notre prochain et à soulager ses misères.

Il est inutile de dire que ce discours a été attentivement suivi et bien des fois coupé d'applaudissements. La valeur du travail de l'orateur est d'ailleurs prouvée par la pénurie et la pauvreté des objections de *Congar*, de *Louis Bellec*, de *Guilcher*.

M. Madec juge ensuite l'orateur. Le plus grand reproche qu'on ait à lui adresser, c'est d'avoir un débit trop rapide, des gestes insignifiants. Mais ce que l'orateur perd par le débit, il le regagne par le fond. Son étude lui a demandé un travail sérieux qui reste au-dessus de tout éloge.

***

Séance du 21 Mars : *La Famille*

Aujourd'hui, M. Madec nous commente le récit de l'Evangile concernant le paralytique de Capharnaüm et nous invite à retenir deux faits. Jésus donne à ses apôtres le pouvoir de remettre les péchés et il enseigne que soigner l'âme est une tâche autrement importante que de soigner le corps.

Robert Plassart traite ensuite devant nous de *la famille*. Après en avoir dit l'importance dans la société et après l'avoir définie, il nous montre l'origine divine de cette institution que le paganisme dégrada et détourna de son but premier et que le christianisme est venu ramener dans la voie providentielle. Aujourd'hui encore, la famille au sens chrétien et véritable du mot est une école de vertus individuelles et de vertus sociales. Elle est vraiment la base de la société.

On ne peut pas dire, néanmoins, que toutes les familles françaises soient bien organisées. Tant de foyers sont sans enfants, tant de foyers sont atteints par l'alcoolisme et le divorce, cette mesure insensée qui disperse tous les ans quelque 20.000 foyers! Dans la répression de ces maux, l'Etat a un rôle à remplir, rôle qu'il remplira en réprimant la pornographie, en abolissant le divorce, en encourageant les œuvres de moralisation, en accordant privilèges et secours aux familles nombreuses. L'Eglise catholique est prête à l'aider dans l'œuvre de la reconstruction du Foyer français, et il est à souhaiter qu'une fois de plus, l'initiative privée travaille à arrêter et à faire reculer le fléau de la démoralisation.

Après quelques mots de *Bellec* sur la situation légale de la femme vis-à-vis du mari, *Guilcher* fait une remarque intéressante sur l'alcoolisme au point de vue de l'hérédité et *Lebedeff* sur les séparations de corps et de biens. La discussion se termine par des remarques de *Bellec, Balanant* et *Gourguen de Kériguel*. M. Madec félicite alors l'orateur et ajoute qu'il considère sa conférence « comme la meilleure qu'il ait entendue sur la famille » tout en faisant quelques réserves sur le débit et la diction. Tous les auditeurs n'ont pu que souscrire à son jugement.

***

Séance du 5 Mai : *La Presse*

Après la lecture de l'Evangile sur la piscine probatique, que M. Madec ne commente pas à cause de l'heure qui presse, *Aug. Quéré* monte à la tribune pour nous parler de *la Presse*. Il nous en fait d'abord un bref aperçu historique. A la Presse incombe, dans une certaine mesure, la lourde tâche de l'éducation du peuple ; et d'ailleurs l'homme, très souvent, ne pense que par

son journal. La presse peut jouir de sa puissance comme bon lui semble et son action est malheureusement trop souvent néfaste : particulièrement l'action de la presse pamphlétaire et de la presse pornographique. Toutes les deux contribuent à la dégradation de l'âme de la nation et à la déformation de l'intelligence. La presse s'abaisse à flatter les passions de ses lecteurs : elle amuse au lieu d'instruire. Puis l'orateur envisage le problème de la liberté de la presse. Sa suppression ne pourrait arrêter le mal. Le seul remède est de dresser contre la mauvaise presse une presse catholique résolue à la lutte et c'est d'ailleurs à cela que s'emploie la maison de la « Bonne Presse. ». Notre devoir à nous sera d'aider ces bonnes œuvres et d'écarter toute feuille mauvaise.

Ce discours très intéressant soulève quelques remarques. *Guilcher* souhaite que l'organisation de la presse catholique soit plus puissante. *Gourguen de Kériguel* nous parle des délits de presse et *Bellec* se plaint avec beaucoup de justesse de la publicité faite dans les journaux à la criminalité. M. Madec félicite ensuite l'orateur qui a su faire valoir, par un bon débit, un discours remarquable par le fond.

P.-S. — Une quête faite dans la salle au profit des Œuvres de Presse a rapporté la coquette somme de 50 francs. Merci aux généreux donateurs.

***

Séance du 12 Mai : *Les Habitations à bon marché*

Après la lecture d'un passage de l'Evangile par M. Madec, *Louis Touanen* nous parle ce soir des *Habitations à bon marché*. Il nous montre l'existence très réelle d'une crise de logement en France et des nombreux, trop nombreux taudis sans air ni lumière. Il établit sans peine l'excellence de ces maisons à bon marché au point de vue de la santé : une habitation saine, bien aérée est le seul remède efficace que l'on puisse employer contre la terrible tuberculose. Que d'hommes vont chercher au café la lumière, le bien-être que leur foyer leur refuse, abandonnant ainsi la femme et les enfants et dépensant en alcool ce qui devrait servir à nourrir la famille! Que de foyers n'ont pas d'enfants parce que le logis est trop étroit! L'œuvre est donc urgente. L'Etat a commencé à y travailler. L'orateur nous explique l'organisation des comités chargés des H. A. B. M. ainsi que celle des initiatives privées, qui, elles aussi se sont attelées à la besogne. Il nous cite, pour nous donner une idée des résultats déjà obtenus, le nombre des habitations ouvrières construites en France depuis vingt ans. A côté des chiffres que peuvent aligner l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, ce nombre est bien minime. Espérons que le vide qui reste à combler le sera rapidement, quand la France sera libérée de ses embarras financiers et politiques.

Cet exposé est très applaudi. Seuls Gourguen de Kériguel et Guilcher posent des questions, l'un sur le type de l'habitation ouvrière, l'autre sur l'efficacité de cette institution sociale dans le rétablissement de la moralité. Là dessus la séance est levée, après que M. Madec a adressé au conférencier de chaleureux éloges parfaitement mérités.

André Pailler et Louis Balanant,
Secrétaires.

2° *LA COUPE DE LA D. R. A. C.*

Concours d'Eloquence

— IMPRESSIONS —

Il n'est plus nécessaire d'expliquer ce qu'est la Coupe de la D. R. A. C. C'est désormais un événement annuel, une date dans la vie religieuse de la France d'aujourd'hui.

Il y a trois mois, la presse proclamait les noms des « Champions » régionaux. Paris les a reçus du 13 au 15 Avril. Ils étaient vingt-huit concurrents, venus de toutes les régions de la France... et même de Saint-Pol-de-Léon. Eh oui ! Pourquoi pas ?... « Mais, dites-moi, qu'allait faire à Paris ce petit Breton, auprès des verbeux méridionaux et des gars hardis du Nord ? Il allait à un échec ? » Il l'a eu, en effet, son échec. Il n'a même pas réussi à se classer à l'épreuve éliminatoire. Mais là n'est pas la question ! Il se contentera tout simplement de montrer la physionomie de cette joute d'éloquence, pour révéler peut-être à certains jeunes gens des talents qu'ils ne se connaissent pas.

Rien n'était plus curieux que de voir des Flamands, des Alsaciens, des Parisiens, des Bretons, des Angevins, des Auvergnats, des Gascons, des Marseillais et des Basques, tous réunis, comme dans une famille, se regardant les uns les autres, s'étonnant de leurs communes habitudes et riant très fort de leurs accents si différents. Rien n'était beau comme d'entendre ces vingt-huit jeunes gens, rivalisant d'ardeur pour défendre la même cause, celle des Religieux. Vous devez penser, en revanche, que rien ne devait être plus fastidieux que d'écouter ces vingt-huit discours les uns après les autres. Sans doute ! Encore n'eut-on pas à les subir tous. Il n'y eut que quelques-uns à endurer ce supplice. L'intrépide jury, composé d'une dizaine de membres pris dans le Comité de la « D.R.A.C. », et présidé par Dom Moreau, s'installa dans une salle pour la journée entière, et assura l'uniformité des notes dans les trois séries de chacune neuf ou dix candidats. Les discours occupèrent ainsi trois séances, de 9 à 11 h., de 14 à 17 h. et de 17 à 19 h. Pendant qu'une série « parlait », l'autre se promenait à travers Paris, sous la conduite d'un Père. Six candidats furent retenus pour la finale, mais ils ne le surent que le lendemain.

Ce jour-là, Dimanche 15 Avril, après une Messe matinale à Montmartre, une randonnée en auto-car à travers la

capitale, un banquet au Cercle Montalembert, tout le monde s'achemine vers l'Institut Catholique, où doit se dérouler la finale. A 14 heures, la salle est pleine ; à 15 h., il arrive encore des curieux. Sur la table-tribune, la Coupe, magnifique pièce d'orfèvrerie, le prix de la F. N. C. (garniture de bureau), et celui de la P. A. C. (ouvrages richement reliés). Les membres du jury, différents de ceux de la veille, sont à leur poste. La presse est là, avec feuilles de papier et porte-mines. Le président se lève et nomme les six concurrents désignés pour la finale. Joie de ceux-ci, déception ou résignation des vingt-deux « récalés ».

Et l'on commence : six discours de moins de quinze minutes sont l'un après l'autre débités. Pas la moindre monotonie, pas de bâillements, personne ne s'ennuie, bien que les orateurs développent le même thème imposé par la D. R. A. C. Six improvisations suivent, qui valent presque les discours eux-mêmes, grâce à leur pittoresque et à leur originalité. La tâche des juges fut difficile. D'après les points, deux concurrents se classaient ex-œquo. Comment faire ? On ne pouvait tout de même pas scinder la coupe en deux ! Les seize Salomons du jury réussirent enfin à résoudre le problème, et, au milieu des acclamations, M. Jacques Péricard, président de la D. R. A. C., remit la coupe au vainqueur : *Jacques Barbier*, du Collège N.-D. du Mont-Roland, Dôle. Le Général Margot, représentant le Général de Castelnau, donna au second le prix de la F. N. C., et Dom Moreau, au troisième, celui de la P. A. C. Tout était fini !

Un peu plus tard, les concurrents allèrent visiter la crypte des Carmes, reliquaire de plus de cent martyrs. Ils pénétrèrent dans la petite chapelle souterraine où reposent les restes mortels de F. Ozanam, et y purent lire l'épitaphe du grand chrétien, qui consacra au service de Dieu « sa vie, ses écrits, sa parole ». Dans le jardin attenant à la chapelle, ils s'arrêtèrent, perplexes, devant un simple escalier extérieur supportant une grosse plaque de marbre avec ces mots : « *Hic ceciderunt.* »

Renseignements pris, c'est là, au bas de cet escalier, que, lâchement, deux cents prêtres furent assassinés par les Révolutionnaires, lors des massacres de Septembre. Que de tristes réflexions inspirent ces deux mots tragiques !

On rentra — tous contents — au 104 de la Rue de Vau-

girard, pour dîner, et enfin ! on alla se coucher, chez les Frères de Saint-Jean de Dieu. Quelle fatigue après toutes ces épreuves ! Mais quelle joie !... Le lendemain matin, la Bretagne, Marseille et Bayonne se réveillèrent avant l'aurore, et en route pour le pays natal ! Les autres, que n'attendait pas un train si matinal, se levèrent seulement pour la Messe des adieux.

La troisième Coupe de la D. R. A. C. avait eu lieu. Il ne reste plus qu'à attendre la quatrième, qui sera encore sans doute plus brillante, et où, espérons- le, le Collège N.-D. du Creisker sera plus avantageusement représenté.

J. C.

La Vie Artistique

L'ARCHITECTURE

CONFÉRENCE DU 2 FÉVRIER 1928

M. Heuzé, en maître de l'Architecture, nous conduit aujourd'hui à travers les variations de l'art architectural français, de 1600 à 1900.

Les règnes d'Henri IV et de Louis XIII, nous dit-il, furent extrêmement féconds en constructions de tous genres : églises, palais princiers, châteaux, maisons de ville et de campagne. L'architecture de cette époque tranche nettement avec celle de la Renaissance. Les édifices élancés et gracieux disparaissent devant les constructions aux formes plus trapues, à mouluration pesante, flanquées de murs à bossages. Les châteaux entourés de larges fossés bordés de terrasses sont terminés aux angles par de larges pavillons carrés. Un caractère particulier à ces deux règnes c'est l'emploi simultané dans la construction de la pierre et de la brique, cette dernière formant le plein des murailles et les pierres de taille constituant les angles des murs, les encadrements des baies et divers motifs d'ornementation. Dans les constructions religieuses, apparaît, par exemple à l'Eglise de la Sorbonne, le dôme en coupole imité de Saint-Pierre de Rome, qui devait devenir avec la colonnade le thème favori de l'architecture sous Louis XIV.

En harmonie avec la solennité majestueuse du Grand Roi, l'Architecture veut frapper l'esprit par l'aspect imposant des

constructions ; de là l'emploi exclusif des lignes horizontales, la diminution des saillies, les motifs décoratifs répétés, les grands emmarchements qui donnent aux monuments l'apparence d'être élevés sur des piédestaux. Mansard substitue aux toitures élevées les combles brisés qui portent son nom. On va même plus loin, en supprimant complètement toute toiture visible, comme à Versailles, du côté des jardins, par exemple La préoccupation constante de faire grand amène les architectes, tout en pratiquant l'emploi des colonnades, à supprimer la division des ordres par étages et à la remplacer par un seul ordre, colonnes ou pilastres, qui part du soubassement et monte sans interruption jusqu'à la corniche supérieure ; e. g. la colonnade du Louvre. Egalement, dans les édifices religieux, devant les églises neuves comme sur les vieux vaiseaux gothiques les architectes plaquent ces façades dites de style jésuite, entassement d'ordres, de pilastres et de frontons, la plupart du temps sans rapport avec le monument qu'elles cachent. Et le dôme surgit partout, au Val-de-Grâce, aux Invalides.

Après la mort de Louis XIV, un mouvement de réaction ne tarde pas et la haine contre l'impitoyable ligne droite donne naissance à un style nouveau aux formes contournées et tourmentées, d'où il semble qu'on ait voulu bannir systématiquement tous les éléments rectilignes et la symétrie si fort en honneur la veille encore. Toutefois ce style maniéré fut surtout employé dans les décorations intérieures des appartements et dans l'ameublement. En fait d'architecture on ne le rencontre guère que dans les édifices privés. Dans les édifices publics c'est toujours à l'architecture antique qu'on revient, et cette persistance dans l'imitation des anciens ne fait encore que s'accentuer sous Louis XVI. Dans les grand édifices de la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, les architectes reviennent aux grands ordonnances, à ces colonnes embrassant la hauteur de plusieurs étages, et pour donner aux ordres encore plus d'importance, il les élèvent fréquemment sur des soubassements à grands bossages presque pleins. De cette époque datent le palais de Compiègne, le Petit Trianon, la façade du Palais de Justice, l'Eglise Saint-Sulpice et les deux admirables palais de la Place de la Concorde : le Garde-Meuble et le Ministère de la Marine.

Sous la Révolution et l'Empire, on copie avec plus ou moins de succès les monuments grecs et romains : cf. l'Arc de Triomphe du Carrousel. Et à partir de 1830, c'est la confusion des styles : retour au moyen-âge, à la Renaissance et aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. A noter aussi l'essai de création d'un style par Ch. Garnier à l'Opéra.

Toutes ces assertions furent appuyées par des vues judicieusement choisies et commentées, qui firent vibrer la fibre patriotique, car ces œuvres qui défilaient devant nos yeux étaient de chez nous. A l'entr'acte mon voisin me disait : « Eh ! c'est tout de même mieux que les gratte-ciels de New-York, dont M. Madec nous montra récemment un ample assortiment. »

Sujet intéressant ; et traité d'une manière plus intéressante encore, car M. Heuzé est aussi un maître de la Conférence.

Après des considérations quelque peu philosophiques (influence

d'un Louis XIV ou d'un Rousseau sur l'Art), il part allègrement et conduit son exposé au milieu d'anecdotes piquantes, de réflexions imagées, d'aperçus primesautiers. Il s'est révélé rival heureux des Reboux et des Müller dans sa lettre-pastiche de Mme de Sévigné à sa toute bonne Mme de Grignan. Et comme mon voisin me demandait : « Comment se fait-il que M. Heuzé tienne si bien en haleine son auditoire ? » Je lui répondis, avec cet autre maître de la Conférence, Francisque Sarcey : « C'est parce que le sujet intéresse l'auditoire, mais surtout parce que le sujet intéresse le conférencier. On sent bien que M. Heuzé a le feu sacré et qu'il aime son Architecture.

Un regret cependant : Pourquoi faut-il que M. le Supérieur, après avoir remercié le conférencier ait clos la séance, en disant : la suite à..... la prochaine année scolaire !

C. R.

LA PEINTURE : L'ÉCOLE ESPAGNOLE

CONFÉRENCE DU JEUDI 1er MARS 1928

M. le Supérieur ne pouvait, semble-t-il, faire de meilleur choix que *M. Golias* pour traiter un pareil sujet. Habitué à vivre dans les coulisses, notre sympathique professeur de dessin se devait de sortir de l'ombre où il se tient trop souvent enfermé. Nous attendions avec impatience cette conférence qui promettait d'être des plus intéressantes. L'attente ne fut pas déçue.

***

Ce qui caractérise la peinture espagnole jusqu'au XVIIe siècle, c'est sa dépendance vis-à-vis des écoles étrangères ; elle gardera cependant certains caractères particuliers qui permettent de la différencier de celles des autres écoles de la même époque et de répartir en groupements les peintures primitives espagnoles elles-mêmes.

La peinture espagnole n'est, au XIIIe siècle, qu'un prolongement de l'art français. Aux XIVe et XVe siècles, l'*école catalane* s'inspire de l'art français et italien, des peintres siennois surtout. *La Madone aux Anges* en est un remarquable spécimen.

Aux primitifs proprement dits succédèrent, au XVIe siècle, en Espagne comme dans les Flandres, les « *maniéristes* », peintres froids, savants et théoriciens, cherchant leurs modèles dans l'art classique italien, qui constituèrent à Séville une école particulièrement importante. A la fin du siècle apparaîtra un artiste étranger, venu s'établir à Tolède, Domenikos Théotokopoulos, dit *El Greco*, et qui créera une peinture vraiment espagnole, mystique dans l'invention, réaliste dans l'exécution, offrant des qualités d'expression dramatique, de couleur âpre et soutenue, de facture robuste, jamais dépassées depuis. « *L'Enterrement du Comte d'Orgaz* » et « *Le Martyre de Saint Maurice* » sont ses deux tableaux les plus célèbres.

Quatre grands peintres de tempérament très différent ont jeté un éclat extraordinaire sur l'école de Séville durant la première moitié du XVIIe siècle : Ribera, Zurbaran, Vélasquez et Murillo.

Ribera (1588-1656), l'élève de Caravage, est un pur naturaliste qui place des formes énergiques dans des oppositions violentes d'ombre et de lumière. Il rend avec un égal réalisme les jeunes figures de vierges et les scènes atroces de martyres.

Un autre peintre religieux, *Zurbaran* (1598-1662), a peint la vie monastique, sans chercher à plaire, avec un coloris austère. Ses moines ont une vie puissante, concentrée.

Mais le plus grand nom de la peinture espagnole est *Vélasquez* (1599-1660), le peintre de Philippe IV. Il est le portraitiste incomparable de ce prince qu'il a peint, à pied ou à cheval, ainsi que sa femme, ses enfants, ses ministres, ses fous. Vélasquez peint avec une couleur légère comme de l'aquarelle, dans des tonalités argentées, avec des harmonies de gris, de rose et de noir ; son pinceau est d'une habileté prodigieuse pour fixer une physionomie en quelques touches justes, pour rendre le teint laiteux des infantes blondes, les reflets des draperies soyeuses, le pelage des chevaux ; sa peinture a gardé une fraîcheur extraordinaire.

Quant à *Murillo*, qui fait l'objet de la seconde partie de la Conférence, il est né à Séville en 1617, et mourut en 1682. L'empreinte espagnole l'a moins fortement marqué, et il fait parfois songer aux Vénitiens. C'est un puissant réaliste ; il aime les couleurs suaves, les effets d'apothéose, comme celui de son *Immaculée-Conception*.

Après eux, l'inspiration s'éteint pour longtemps dans l'école espagnole. Pour jeter un nouvel éclat, il faut attendre le XIXe siècle, avec *Goya*.

Héritier naturel des Vélasquez et des Zurbaran, cet artiste de Saragosse est le plus moderne des peintres espagnols. Fruit savoureux d'arrière-saison, tempérament puissant, au métier nerveux, il peint avec des harmonies aiguës la cour, les mendiants, les corridas. Il excelle dans l'art du portrait qu'il trace d'après nature, sans retouche aucune. Il mourut à Bordeaux le 18 avril 1828, à l'âge de 82 ans.

Nous renonçons à analyser et même à énumérer la longue suite de tableaux qui défilèrent sous nos yeux ravis ; ce sec résumé ne saurait davantage donner une idée d'une conférence toute parsemée de fines pointes d'humour et de francs éclats de rire. L'auditoire suivait le conférencier, et le conférencier emportait son auditoire.

Que M. Golias en soit largement remercié ! L'école espagnole n'aura plus, grâce à lui, de secrets pour nous.

C.

3° *L'ŒUVRE ANTIALCOOLIQUE*

RAISONS ET RAISON

(Conférence de M. l'abbé Francis Tanguy)

(Suite et Fin)

Objections et Réponses

Ce que je vous propose, mes chers amis, vous le devinez, c'est l'engagement dans la Croix-Blanche, dans la Croix d'Or. Mais je sens qu'à ces noms seuls, va bouillonner chez plusieurs d'entre vous le ferment des vieilles objections que quatre années de controverse n'ont pas encore complètement étouffé. C'est normal : l'égoïsme, qui sommeille au fond de chacun de nous, se révolte instinctivement contre les vérités de nature à troubler sa tranquillité et, avant de céder, il se raccroche à tous les prétextes. J'ai voulu un jour les connaître en détail et on m'a soumis une liste longue de quatre pages : la raison n'y tenait certes pas toujours un rôle prépondérant et, en les accouplant deux à deux, on aurait eu de beaux spécimens de contradiction. Mon intention n'est pas de vous les rappeler, mais de répondre à quelques-unes des difficultés qui peuvent détourner de l'action antialcoolique des âmes de bonne foi, insuffisamment éclairées.

L'Etat sauveur.

Tout d'abord, me direz-vous, l'alcoolisme étant un fléau national, ce n'est pas aux particuliers, mais au Gouvernement de prendre les mesures propres à l'enrayer. — Très bien, mais si votre maison ou celle du voisin brûle, resterez-vous les bras croisés sous prétexte que c'est aux pompiers d'éteindre les incendies? Le Gouvernement, vous le savez bien, ne fait rien pour combattre l'alcoolisme : en 1923, par 501 voix contre 68, les députés ont voté l'extension du privilège des bouilleurs de cru. Il ne veut non plus rien faire, car, avec les préjugés courants, il se rendrait impopulaire et, en république, l'impopularité c'est la mort. Le pourrait-il même ? En appelant l'intervention de l'Etat, savez-vous ce que vous demandez ? Tout simplement la prohibition. Ce régime, qui vous paraît odieux de l'autre côté de l'Atlantique où pourtant il n'existe et n'est appliqué que par la volonté de l'immense majorité des citoyens, voudriez-vous le voir s'implanter en France ? En Amérique, après plus de 50 ans de lutte antialcoolique, il trouve encore des oppositions : chez nous, il se heurterait à des impossibilités. Il n'y a de choix qu'entre la

contrainte et la persuasion : nous préférons la seconde méthode comme plus pratique et plus conforme à l'idéal de la morale. Notre but est d'arriver à modifier peu à peu la mentalité actuelle touchant l'usage des boissons alcooliques, d'arriver à diminuer jusqu'à les rendre à peu près inoffensives les occasions de s'alcooliser. Pour l'atteindre nous comptons sur l'enseignement, mais surtout sur l'exemple : à la psychologie de prononcer si nous avons tort.

L'abstinence, c'est bon pour les alcooliques!

Mais pourquoi vous adresser à nous, jeunes collégiens sans influence ? C'est dans le monde qu'il faudrait lancer vos idées, claironner votre appel ; n'est-ce pas aux alcooliques que conviennent les sermons de tempérance ? — Mes chers amis, en temps d'épidémie, ce ne sont pas les malades qu'on vaccine, mais ceux qui se portent bien, afin que leur santé soit mise à l'abri des germes morbides. Vous constituez la réserve vitale de la race : il importe souverainement que vous soyez prémunis contre tout principe de dépérissement, que vous ayez absorbé le vaccin antialcoolique avant de vous trouver aux prises avec les entraînements dangereux. Ce n'est pas sur le champ de bataille, dans la fièvre des combats, dans le fracas de la mitraille qu'on peut infuser aux jeunes recrues les connaissances techniques indispensables. Vous n'êtes pas encore jetés dans la mêlée ; profitez de cette heureuse condition pour vous pénétrer des saines idées qui guideront votre vie : entre temps, les vacances vous fourniront l'occasion d'essayer vos forces et de mesurer votre résistance. Votre influence d'ailleurs n'est pas aussi négligeable que vous pourriez le supposer : votre titre de collégiens, l'uniforme que vous portez vous confère près de quantité de gens, en fait, sinon toujours en droit, une auréole de science et de sagesse qui donne à vos paroles et à votre conduite une valeur d'autorité. A vous d'utiliser ces dispositions favorables pour chasser l'erreur et promouvoir le bien.

Engagement, liberté et mérite.

— Mais si je m'inscris dans une ligue, si je signe un engagement, j'abdique ma liberté, je sacrifie un bien plus précieux que la vie, je me rabaisse et je diminue le mérite de mes actes en les privant de spontanéité. — En êtes-vous bien sûrs ? Tout d'abord votre engagement lui-même est une acte de liberté, une fière protestation contre la tyrannie de la mode, une humble sauvegarde contre le caprice et le respect humain, les deux grands ennemis de

la liberté. En le prenant, vous n'avez obéi qu'à votre raison qui vous proposait un but désirable avec l'unique moyen de l'atteindre. Et parce qu'une triste expérience vous a appris que la voix de la raison est souvent couverte par une vaine sentimentalité ou étouffée par la crainte, vous avez voulu fortifier votre décision et la fixer dans un acte extérieur. Mais toute barrière n'est pas une entrave, et je ne me sens pas moins libre en traversant un pont sous prétexte qu'il est muni de parapets. La girouette ne saurait être non plus le symbole de la liberté, ou bien il faudra la refuser à Dieu, l'être essentiellement immuable. Et quant au respect humain, c'est lui qui fait les esclaves. Comment ! vous vous prétendez libres, et il suffira d'une parole, d'un sourire, de moins encore parfois pour vous faire désavouer publiquement le choix intime de votre volonté ! Vous croyez que l'abstinence est la seule méthode efficace d'enrayer l'alcoolisme et parce que vous vous trouvez en compagnie de gens qui ne partagent pas votre avis, qui, la plupart du temps, n'ont pas étudié le premier mot de la question, vous vous croirez tenus de vider des verres à leur santé ! C'est une abdication et une lâcheté. La liberté, comme tous les grands biens, est le prix de la lutte : celui-là ne sera jamais libre qui ne sait pas se libérer.

D'autre part, la théologie nous apprend que le principal facteur du mérite, après la grâce sanctifiante, est l'intensité de la volonté appliquée au bien. Or, il est évident que de deux individus qui veulent atteindre un but, celui qui prévoit et écarte par avance les obstacles témoigne un plus grand désir d'aboutir que celui qui refuse d'engager l'avenir. C'est ainsi qu'un religieux fidèle à ses vœux gagne plus de mérites qu'un homme du monde qui accomplirait les mêmes actes : celui-ci ne donne que les fruits et un à un, celui-là dès le premier instant a tout donné, l'arbre et ses fruits, non seulement les fruits qu'il porte actuellement, mais tous ceux qu'il est susceptible de porter dans l'avenir. Il ne s'est rien réservé et chaque fois qu'il accomplit une œuvre de vertu, c'est cette donation totale qu'il renouvelle.

Intransigeance et charité.

Tout cela est fort beau, mais la charité est la reine des vertus. Or mon engagement m'expose à froisser un certain nombre de gens, à leur faire de la peine en refusant le verre qu'ils m'offrent de si bon cœur. Eh bien ! oui, vous

froisserez certaines gens : il faut en prendre votre parti ou vous résigner à ne rien faire. Depuis longtemps La Fontaine nous a prévenus que :

... Est bien fou du cerveau
Qui prétend contenter tout le monde et son père.

Vous trouverez sur votre route des caractères épineux, toujours prêts à prendre en mauvaise part vos actes les plus innocents, vos intentions les plus pures. Cela peut vous attrister, mais ne doit pas vous arrêter. Si un enfant tombe à l'eau sous vos yeux, vous n'hésitez pas à plonger au risque d'éclabousser un vieux monsieur grincheux ou d'humilier des spectateurs honteux de leur couardise. Vous me direz qu'il s'agit dans le cas d'une vie humaine et moi je vous répondrai que, dans la lutte antialcoolique, c'est l'existence du pays et le bonheur de millions d'individus qui est en jeu. La charité exige un ordre de subordination : faire du bien passe avant faire plaisir, et vous ne pouvez raisonnablement mettre en balance des mesquineries d'amour-propre maladif avec le bien immense qui résulterait de la disparition de l'alcoolisme. D'ailleurs vous seriez bien naïfs de prendre toujours à la lettre ces formules conventionnelles qui ont usé toute leur vigueur de signification à force d'être prodiguées. « Si vous n'acceptez pas ce rafraîchissement, j'en serai fâché ». La plupart du temps traduisez : « En insistant, je remplis mon rôle d'hôte ; au fond, je serais enchanté que vous refusiez : il en restera davantage » ; et on demeure bons amis après comme devant. S'il en était autrement, si l'affection réciproque était à la merci de quelques centilitres d'alcool, il faudrait en conclure que le mal est encore plus grave que nous le voyons et par conséquent plus pressante aussi la nécessité du remède.

Modération et bon exemple.

Mais, c'est bien gênant ce que vous me proposez-là. Quoi ! jamais de liqueurs ! conserver toujours mon verre vide au milieu de tant de verres pleins qui s'entrechoquent joyeusement ! Il me semble pourtant que je donne déjà le bon exemple : je n'abuse pas, et si tout le monde prenait modèle sur moi, l'alcoolisme ne serait plus qu'un vain mot. — Oui, mais voilà, tout le monde ne prend pas exemple sur vous, ce qui d'ailleurs ne doit pas vous surprendre. Dame ! quel titre avez-vous à fixer la quantité d'alcool qu'il convient de prendre, à décider que dans telle occasion il est légitime d'ingurgiter une bénédictine, tandis

que dans telle autre ce serait un abus ? Avez-vous dressé un calendrier indiquant, pour chaque jour de l'année, à l'aide de signes conventionnels, par exemple des verres de tailles et de colorations diverses, le nombre et la qualité des libations convenables ? Vous vous réclamez de la modération, du juste milieu : mais la modération est une simple élastique et le milieu est toujours en fonction des extrêmes. Or, si vous prétendez, à tort d'ailleurs, tenir dans l'abstinence un de ces extrêmes, le second du moins vous échappe entièrement. Où fixez-vous la limite de la tempérance ? Au litre de vin journalier ? mais beaucoup ne trouvent aucun inconvénient à la porter plus loin, à deux, trois ou quatre litres. Vous jugez bienséant de déguster de temps en temps un verre de liqueur ; d'autres préfèrent du cognac ou du calvados (simple question de goût) et s'ils en prennent un peu souvent c'est, sans doute, qu'ils savent mieux que vous l'apprécier. Vous vous trouvez très bien de votre régime ; eux se déclarent ravis du leur, jusqu'au jour où l'organisme, épuisé, proteste, mais un peu tard, contre le traitement inhumain qu'on lui a imposé.

Vous croyez donner le bon exemple et, plus que les ivrognes, vous êtes des séducteurs. Grâce à vous, parce que vous avez pris l'habitude d'associer l'alcool à toutes vos joies, à toutes vos fêtes, il est devenu pour la masse instrument de plaisir distingué, synonyme de bonheur. Comment ne l'estimerait-elle pas, lorsqu'elle l'entend prôner par des gens qu'elle est accoutumée à considérer comme des oracles ? comment ne pas conclure à sa nécessité, lorsqu'elle voit tout le monde en user, même les personnes réputées les plus sages ? L'expérience personnelle ne vient-elle pas d'ailleurs renforcer ces arguments d'autorité : après boire, ne se sent-on pas plus fort, plus libre, plus gai ? Alors on boira pour prendre des forces ; si le pain fait défaut, si la tranche de viande est un peu mince, on demandera à l'alcool le complément d'énergie nécessaire ; on en fera le confident de ses peines, le consolateur de toutes ses infortunes. Bien vite, il prendra dans la vie la première place : il sera le maître, en attendant de devenir le dieu. Ah ! mes chers amis, il est bien facile de s'indigner sur la dégradation morale de l'alcoolique qui traîne dans les fossés son ivresse crapuleuse, déshonore sa famille et la plonge dans la misère noire. Mais avant de lui jeter la première pierre, faisons notre examen de conscience et voyons si jamais, par une parole, par un acte,

nous n'avons aidé l'alcool dans son œuvre néfaste. Ecoutez ces quelques vers de Grenet-Dancourt, intitulés : *Les Enfants de l'Ivrogne :*

... Comme l'on sait que leur père est au bagne
On les fuit : le mépris partout les accompagne.
Et lorsqu'ils vont tous trois, se tenant par la main,
Cherchant leur pauvre vie et mendiant leur pain,
Si parfois le hasard veut qu'un passant les plaigne
Et qu'auprès des voisins sur eux il se renseigne,
On lui fait aussitôt quelque récit bien noir.
Et si, peu convaincu, le passant veut savoir
Ce que dans tout cela ces enfants ont à faire :
« Bah ! Graine d'assassins ! » répond une commère.
Assassins ! Assassins ! Par pitié taisez-vous ;
Et devant ces martyrs mettez-vous à genoux.
Qu'ont-ils fait ces agneaux pour que nul ne les aime ?
Et pourquoi leur jeter l'insulte ou l'anathème ?
Ont-ils donc pu de Dieu combattre les desseins ?
Que diriez-vous, vous qui les nommez assassins,
Et qui croyez pouvoir marcher la tête haute,
Si ces enfants venaient vous dire : « A qui la faute ? »

Que notre charité ne se borne pas à une pitié stérile ! Nous ne sommes pas mis au monde uniquement pour éviter le mal ; nous avons un rôle positif à remplir : faire le bien, le plus de bien possible. Quand Notre-Seigneur veut donner le barême d'après lequel se feront les condamnations au dernier jour, voici en quels termes il dresse son réquisitoire : « J'avais faim et vous ne m'avez pas donné à manger, soif et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais étranger et vous ne m'avez pas accueilli, sans vêtement et vous ne m'avez pas couvert ; j'étais malade et captif, vous ne m'avez pas visité. » Cinq griefs : tous des omissions. Evidemment, le Maître ne prétend pas à une énumération complète, ni à l'exclusion des autres fautes ; mais cet accent mis sur les péchés d'omissions doit nous retenir : ce à quoi d'ordinaire nous pensons le moins, c'est à cela que Notre-Seigneur pense le plus. A nous évidemment de réformer notre manière de voir.

***

Valeur morale et portée sociale de l'abstinence.

Quel beau rôle vous pourriez jouer, jeunes gens, dans une société amollie par l'abus des jouissances ! Si vous le voulez, vous serez la digue qui brise de sa masse puissante l'assaut du flot montant, le phare qui attire dans sa zone de lumière les navires en perdition, le sel qui neutralise les germes morbides et arrête la corruption. Pour cela, il vous faut un idéal concret qui concentre votre énergie et l'empêche de se gaspiller sur des futilités ou des objets mauvais. La lutte antialcoolique vous en offre un; vous pouvez en choisir un autre, mais vous n'en trouverez pas de plus complet, de plus pratique, de plus urgent, j'ajouterai même, si vous enveloppez votre action de préoccupations surnaturelles, vous n'en trouverez pas de plus élevé. Votre caractère se formera par la pratique quotidienne de l'abstinence : chaque victoire remportée sur la sensualité et sur le respect humain sera un fil de moins au lien de l'égoïsme qui avilit l'âme et l'empêche de s'élancer vers les hauteurs du dévouement, de se posséder dans la complète maîtrise de soi et des autres qui constitue la vraie liberté. Le sentiment de l'honneur se développera par la fidélité à la parole librement donnée, et, parfois, devant une insistance plus pressante, dans un moment de lassitude morale, lui seul sera capable de remporter la victoire. En face de tant de marionnettes qui tournent à tous les vents, vous serez des volontés fortes, capables de résister aux tempêtes et d'atteindre, malgré les obstacles, le but fixé par la raison et la foi. Vous pourrez alors aller vers les infortunes, vous pencher sur les malheureux esclaves de l'alcool pour leur tendre une main secourable. Vos paroles, appuyées par votre exemple, auront un accent de sincérité qui forcément fait défaut à qui ne pratique pas ce qu'il prêche. Au nom de quels principes irait-il demander à de pauvres gens de se priver de ce qu'ils considèrent comme le seul dérivatif à leurs multiples contrariétés ? Leur dira-t-il que le dénûment leur interdit ce luxe qu'il s'octroie à lui-même ? Mais alors, c'est la jalousie qu'il va verser dans ces cœurs ulcérés, la haine du riche, le désir d'un bouleversement social qui établira l'égalité dans l'indigence, sinon dans la fortune : il les jettera vers le socialisme. Mais si vous vous présentez à eux le cœur débordant d'une pitié sincère ; si vous leur faites sentir qu'à vos yeux, plus encore que des coupables, ils sont des victimes de nos mœurs alcooliques ; s'ils comprennent que c'est par amour pour eux que vous

vous privez d'un plaisir que votre situation et votre éducation vous permettaient de prendre sans grand inconvénient personnel ; s'ils voient que c'est à votre abstinence que vous devez de pouvoir être plus généreux ; s'ils constatent que votre verre d'eau ne vous rend ni plus triste, ni moins fort ; si vous pouvez opposer à leurs enfants déguenillés et rachitiques d'autres bambins vigoureux grâce à un régime plus sobre et plus rationnel, votre propagande, n'est-il pas vrai, a plus de chances d'aboutir. Et si vous réussissez à chasser l'alcool de cette demeure, c'est la joie, la paix, la sécurité qui y rentrent : bientôt vous pourrez porter vers d'autres misères un secours désormais superflu, et vous aurez réalisé la perfection de l'assistance charitable : mettre les indigents en mesure de se suffire par eux-mêmes.

Conclusion.

Mes chers amis, réfléchissez. Ne dites pas : un de plus, un de moins dans la Croix-Blanche, qu'y aura-t-il de changé ? Nos actes ont dans l'avenir une répercussion dont il nous est impossible de mesurer l'étendue : la petite boule de neige qui dévale la pente abrupte d'une montagne peut devenir l'avalanche qui emporte tout. Ne dites pas non plus comme l'imprudent Archias : à demain les affaires sérieuses. Demain, ce sera trop tard, demain, probablement ce sera jamais. 1.500.000 de vos aînés ont donné tout leur sang pour chasser l'envahisseur du sol de France; héritiers de leur mission et de leur gloire, n'oserez-vous pas braver les sourires et renverser votre verre pour extirper de ce sang français le venin qui l'empoisonne ? Allons, la lutte est ouverte : on demande des volontaires. Il n'y a pas de galons à gagner, il n'y a pas de médailles ; mais il y a, et cela nous suffit, la récompense que Dieu réserve à ses bons et loyaux serviteurs.

Francis TANGUY,
Prêtre.

ÉPHÉMÉRIDES

MARS. — *Jeudi 1er.* — Deuxième Conférence artistique du 2e trimestre. M. *Golias* traite de *la Peinture.*

Le soir, en étude, les élèves applaudissent au beau succès remporté à Poitiers par M. l'abbé *Hervé Tanguy,* professeur de 3e Rouge.

Dimanche 4. — Match des 1re et 3e équipes contre les 1re et 2e du Patronage Saint-Pierre de Plouescat. Les Collégiens l'emportent par 9 à 0 et 8 à 0.

Mardi 6. — Pour répondre aux désirs de Monseigneur l'Evêque, le congé traditionnel des Gras a été supprimé cette année, ou plutôt transféré. *M. l'Econome* a anticipé sa fête de deux jours, pour nous permettre d'aller sur la grève et, après-midi, respirer l'air marin « qui vient du large avec les flots. »

Jeudi 6. — Un service de huitaine a été célébré ce matin au Creisker pour le repos de l'âme de *Sœur Saint-Jean,* décédée à Saint-Brieuc.

Le soir, à 7 heures, le *R. P. Leseur* a donné, à la chapelle, une Conférence sur l'importance de la formation du caractère. On s'attendait « à une sorte de confession du converti marquant les étapes de son ascension vers la foi à la lumière des vertus et des exemples de sa sainte compagne. » A peine y fit-il une allusion discrète. Y eut-il pour nous déception ? Peut-être ! Mais ne connaissions-nous pas déjà la vie d'apostolat de cette femme du monde dont on nous lisait depuis plusieurs jours à l'étude le « Journal » et les « Pensées » ? Qu'aurait pu y ajouter le R. P. Leseur ? Ceux qui ont pu l'approcher auront néanmoins appris de lui l'emprise extraordinaire qu'exerce le démon sur une âme, et par contre les dispositions de la Providence qui sait merveilleusement tirer le bien du mal. Et, au demeurant, le religieux dominicain dont la coule séduisait nos regards attentifs, aura fait, du haut de la chaire, beaucoup de bien à nos jeunes âmes.

Jeudi 15. — Peu nombreux ont été ceux qui ont voulu profiter de la *sortie mensuelle.* Les vacances approchent, et on espère trouver, le 4 Avril, une large compensation à ce petit sacrifice.

Lundi 19. — Les « *Joseph* » sont nombreux parmi nous, et il y a de nombreuses fêtes à souhaiter. Déjà hier, aux premières Vêpres et au Salut, et le soir encore, les « Joseph » étaient à l'honneur... et c'est justice.

Mardi 20. — Le « Père à histoires » — ainsi pourrait-on l'appeler — aime à revenir parmi nous, et, certes, le plaisir est partagé. Car le *R. P. Garnier,* des Frères de Saint-Vincent de Paul, trouve toujours le chemin de nos cœurs, émus au récit de cet apostolat, exercé dans nos grandes villes, à Paris surtout, auprès les pauvres déshérités de la vie. Une demi-heure est vite passée à l'entendre, et nous prions bien volontiers pour le succès croissant de son magnifique apostolat auprès des « sauvages de chez nous. »

Jeudi 22. — Troisième Conférence artistique du 2e trimestre. *La Musique :* Bach et Debussy, par M. *Saccadas.*

Jeudi 29. — Nos *braves acteurs,* sous la conduite de M. *Golias,* s'en sont allés en promenade à Carantec, non plus à pied, bien qu'au dire de Jean-Jacques, il n'est pas de manière de voyager plus agréable. Mais Jean-Jacques ne connaissait pas la bicyclette..., l'auto moins encore, et, par temps de pluie, le « Marsouin » est tout désigné pour conduire à Carantec « le Pirate de la Baltique » et ses compagnons. Sont-ils revenus le soir, « rêveurs, tristes, grondants et souffrants ? » Je ne sais. On dit seulement que la pluie leur avait singulièrement rafraîchi les idées et dissipé l'odeur du tabac, car à l'étude du soir, le latin et le grec leur ont paru lumineux et attirants !

Vendredi 30 et *Samedi 31.* — Examens trimestriels.

AVRIL. — *Dimanche 1er* (*Dimanche des Rameaux*). — *M. le Supérieur* a célébré la Messe, assisté de MM. *Madec* et *Kerroch.* La procession s'est déroulée dans le plus grand ordre autour de la chapelle du Creisker, et l'Evangile de la Passion a été chanté par MM. *Jacq, Mazéas* et *Kerboul.*

Lundi 2. — M. *Francis Tanguy* a déroulé ce soir devant nous, dans la salle des Fêtes, avec son merveilleux Pathé-Baby, « *le Tour de France par deux enfants* » d'après le récit de G. Bruno. « *Un Voyage inconfortable en chemin de fer* » a déridé les plus sombres, tandis que M. *Galès* s'efforçait de nous offrir une audition de T. S. F., dont

le programme, à cette heure, était malheureusement peu choisi.

Mercredi 4. — Et ainsi sont venues les vacances de Pâques...

***

Lundi 23. — Mais il faut rentrer. Dix-huit jours passent vite. C'est le beau trimestre : les récréations et les promenades du soir, les bains, les fêtes, que sais-je encore ? Pour les aînés, c'est le chauffage...

Dimanche 29. — Ouverture de la *Retraite* préparatoire à la Communion solennelle.

MAI. — *Jeudi 3.* — Fête de la Première Communion.

Lundi 7. — A 12 ans, à 13 ans, commencer l'alphabet, c'est honteux ! direz-vous. Et cependant, c'est le cas de la sixième, oui, de la sixième tout entière, pour entamer l'alphabet... grec.

Je dis, la sixième tout entière, c'est-à-dire un bloc de 57 petits garçons qui, malgré la complexité des nouveaux programmes, veut mener de front l'étude des deux langues mères de notre langue nationale, le latin et le grec : « ces deux sources éternelles d'instruction et de vie auxquelles le génie français a puisé pour emprunter, à l'une son énergique concision, à l'autre sa pompe harmonieuse », comme l'écrivait un maître en pédagogie, Mgr Freppel.

De fait, dans quel embarras se trouve vite un promoteur de l'abandon du grec, qui prétend par là même promouvoir la science, quand il veut connaître l'étymologie, le sens originel, des mots français !

Et d'abord, *étymologie* a des racines grecques.

Ses disciples lui demandent-ils la signification des mots : *alphabet, grammaire, orthographe, analyse ?...* force est de les adresser au grec. — Passent-ils à l'*arithmétique*, à la *géométrie ?...* encore du grec. — Aux sciences naturelles : *botanique, zoologie, anatomie, astronomie ?...* du grec toujours.

Les lance-t-il dans les sports ? *gymnastique, athlétisme*, nous viennent de la Grèce comme les *jeux olympiques*. — Les conduit-il au *théâtre*, au *cinéma ?...* le grec seul les explique. — Court-il après un *taxi*, un *auto*, au *téléphone*, au *télégraphe ?...* recours indispensable au grec !...

Connaître le français sans connaître le grec, c'est donc

le monde renversé. Et si notre homme s'obstine contre l'évidence, quitte à mourir au cri de « Vive l'*anarchie* », il mourra le grec sur les lèvres pour aller reposer au *cimetière...* où le grec le poursuit toujours.

Jeudi 24. — Sortie mensuelle.

Jeudi 31. — Promenade des *musiciens* à Locquirec ; promenade du *Cercle d'études* à l'Ile de Batz ; *premier bain* pour ceux qui sont restés à la maison. Quels furent les plus heureux ? « J'ai toujours vu, — vraiment, Rousseau me trotte la cervelle ! — ... les piétons gais, légers, et contents de tout. Combien le cœur rit quand on approche du gîte ! combien un repas grossier paraît savoureux ! quel bon sommeil on fait dans un mauvais lit !... » Mais Jean-Jacques ne songeait sans doute pas aux collégiens !

SPECTATOR.

PAGE BRETONNE

KLEMMOU AN DIVROAD

Nous livrons à nos lecteurs ces premiers essais d'un jeune. Nous avons voulu respecter la forme. Mais les plus difficiles eux-mêmes apprécieront avec nous l'élévation des pensées et des sentiments exprimés dans ce petit chef-d'œuvre.

An deiziou a dremen er glac'har, en anken.
Breiz a zo pell brema ha kollet da viken.
O Breiziz, paotred eürus, sonjit en divroad
A Zalc'ho stard d' e feiz hag a jomo Breizad.

Ama e bord an aochou war ar reier kalet,
Ar mor a deu da skuilha e donnou alaouret ;
Met ahount, dreist ar meneziou, war ar gerreg uhel,
An dour a goueze braoc'h e bro kaër Breiz-Izel.

Pell 'zo n' am eus ket klevet kanaouennou va bro.
Piou a deuio d'am c'haout ha piou d'in o c'hano ?
Rag aman, va unan, pell-tre euz bro va zud,
Me garfe o c'hana ; siouaz, chom a ran mut !

Ama e vez klevet kanaouennou euzuz,
Dishenvel a dra-zur euz ar re dudiuz
A gane d'in va mam o luskat va c'havel,
Ahount en tu all d'ar mor, war douar Breiz-Izel.

Breman e rankan gortoz, rannet gant ar glac'har,
An devez ma rankin mont kuit euz an douar.
Ha neuze, Breiziz eüruz, va ene dizammet
A nijo d'an envou emesk an oll Eled,

Deiz ar varn ziveza pa deuio hor Roue
Da glask an eneou, 'vit o c'has da Zoue,
Neuze, Breiziz digabestr, va c'henvroiz karet,
E paro evidomp-ni heol an Eurusted !

BREIZAD.

Le Coin des Anciens

DEUILS :

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et amis :

Sœur Saint-Jean, Religieuse du Saint-Esprit, décédée à la Maison principale, à Saint-Brieuc (1).

M. l'abbé *Fichot*, ancien vicaire de Beuzec-Conq, décédé le 15 Mars, et inhumé à Saint-Pol-de-Léon.

M. l'abbé *Perhirin*, décédé à Montmorillon (Vienne), le 18 Mars.

Mme *Jean Autret*, née Françoise Hamon, décédée à Guiclan, le 3 Mars.

Mgr *Alphonse Legendre*, Doyen de la Faculté de Théologie d'Angers, décédé le 14 Mars, dans sa 79e année.

M. l'abbé *Joseph Moal* (cours 1920), vicaire à Edern, décédé à Plougastel, le 15 Avril.

M. *Pierre Desbois*, père de Pierre Desbois, élève de 6e, décédé à Saint-Martin de Morlaix, le 7 Avril.

Mlle *Senneville*, tante de Henri et Jean Senneville, décédée à Saint-Pol.

Mlle *Anne Forest*, sœur de Yves Forest, élève de 5e, décédée à Ploudalmézeau, le 10 Avril.

(1) Un article nécrologique lui sera consacré plus tard.

Mgr *Alexis Grosnier*, Chanoine titulaire d'Angers, décédé le 20 Avril, dans sa 73e année.

Mme *Kerbiriou*, grand'mère de Jean Kerbiriou, élève de 4e, décédée à Saint-Pol, le 4 Mai.

M. l'abbé *François Goachet*, de Lannilis, aumônier des Ursulines, décédé à Cheltenham (Angleterre), le 20 Avril.

Mme Veuve *Le Duigou*, grand'mère de M. Faustin Mounot, lieutenant de vaisseau, décédée à Nantes, et enterrée à Saint-Pol, le 22 Mai.

M. l'abbé *François Corre*, ancien Curé-Doyen de Ploudiry, décédé le 18 Mai et inhumé le 20, au Cimetière de Ploudiry.

M. *Urvoas*, grand-père de Jean Madec, élève de 5e, décédé à Angers.

Mme *Marianne Magueur*, grand'mère de Louis Morel, élève de 5e, décédée à Ploudalmézeau, le 5 Avril, à l'âge de 73 ans.

M. *Jacques Cadiou*, parrain de Jacques et de Vincent Créac'h, élèves de 5e et de 6e, décédé à Plougoulm, le 31 Mai, à l'âge de 80 ans.

M. *Eugène Guiriec*, oncle de Alphonse Guiriec, élève de 3e, décédé à Saint-Pol, le 15 Mai, à l'âge de 32 ans.

Mme *Plouzen*, tante de F. Raoul, élève de 6e, décédée à Cléder, le 8 Mai.

M. le Chanoine *Cardinal*, Curé de Plougastel-Daoulas, ancien Supérieur du Petit Séminaire de Kéroulas, décédé le 2 Juin.

De Profundis !

L'Abbé Joseph LE MOAL

DE PLOUGASTEL-DAOULAS

(1902-1928)

« Consummatus in brevi explevit tempora multa. »

C'est à l'âge de 26 ans, à peu près jour pour jour, — né le 17 Avril 1902, décédé le 16 Avril 1928, — après neuf mois de prêtrise, dont sept de vicariat dans la paroisse d'Edern, que Dieu a rappelé à lui l'abbé Joseph Le Moal. Cinquante-cinq de ses confrères et amis assistaient à la cérémonie de ses obsèques à Plougastel-Daoulas, sa paroisse natale, voulant ainsi témoigner leur affection et leur estime pour le défunt et leur sympathie pour sa

famille. Le groupe d'hommes et de femmes suivant le convoi était si nombreux que les vastes nefs de l'église suffisaient à peine pour le recevoir ; on aurait dit que la mort de ce jeune prêtre avait douloureusement affecté toutes les familles de la paroisse. M. le Chanoine Messager, Supérieur du Grand Séminaire et Vicaire Général, présidait la cérémonie.

M. Moal avait gardé dans tout son extérieur l'aspect de bonté, de simplicité et de candeur qui déjà, dans sa première jeunesse, avait attiré les regards de ses maîtres et leur avait prédit un élu de Dieu pour le sacerdoce. Après des études classiques suivies avec honneur à l'Institution Notre-Dame du Creisker à Saint-Pol-de-Léon, ce fut le Grand Séminaire. Pour nos vaillants et fervents chrétiens de vieille souche, le Collège n'est que le vestibule du Séminaire. M. Moal y entra d'emblée, sans même attendre la deuxième partie du baccalauréat, dont un premier succès était le prélude.

La caserne est l'épreuve de la vocation sacerdotale ; M. Moal la traversa sans y laisser une plume de ses ailes, faisant même preuve de hautes qualités intellectuelles qui lui méritèrent l'estime et l'affection de ses chefs ; après dix-huit mois de service, il sortit du régiment avec le grade d'officier d'administration.

Le Grand Séminaire le reprit ; il s'y prépara avec ferveur aux grands Ordres. Après un an de surveillance au Collège Saint-Yves, en Juillet 1927, il fut appelé à la prêtrise. Sa santé avait subi un premier assaut pendant son année de surveillance. Les soins dévoués qui lui furent prodigués avaient laissé croire qu'il était guéri et qu'il pourrait fournir une belle carrière d'apostolat. Hélas ! il était sérieusement touché. Après quelques mois passés à Edern, comme vicaire, le médecin lui ordonna un repos complet. M. le Curé de Plougastel lui offrit l'hospitalité de son presbytère. Il l'accepta pour être plus près de l'église et pouvoir communier plus souvent.

Deux mois sur un lit de souffrance achevèrent de le mûrir pour le Ciel. Dans la matinée du 16 Avril, après avoir fait généreusement le sacrifice de sa vie, il rendit doucement son âme à Dieu.

(Semaine Religieuse de Quimper).

NAISSANCES :

A Saint-Pol-de-Léon, le 27 Mars, *Yves Kerbiriou*, frère de Jean Kerbiriou, élève de 4e.

A Plounévez-Lochrist, *Renée Le Verge*, deuxième enfant de François Le Verge, filleule de Paul Le Verge, élève de 5e.

A Landivisiau, le 11 Avril, *Bernard Grall*, 8e enfant de M. Joseph Grall, industriel, frère de Jean Grall, élève de 4e.

A Saint-Pol-de-Léon, le 12 Avril, *Georges Robert*, fils de Madame et Monsieur G. Robert, Rue Verdérel.

A Quimper, le 28 Avril, *Jean Le Reste*, frère de Paul Le Reste, élève de 4e.

A Landerneau, *Alain Guiomar*, 7e enfant de M. Charles Guiomar, et frère de Robert Guiomar, élève de 5e.

Avec nos compliments, nos meilleurs vœux !

MARIAGES :

A Morlaix, en l'église Saint-Martin, le 16 Avril, Mlle *Denise Lintanf*, avec M. Eugène Nourry. — Mariage béni par M. l'abbé Joseph Le Marrec.

A Saint-Pol-de-Léon, le 18 Avril, Mlle *Paulette Lelièvre*, avec M. Gaby Laurans.

A Landivisiau, le 10 Mai, M. *Louis Corre*, négociant, avec Mlle Marie Combot. — Mariage béni par M. l'abbé Paul Corre, professeur au Collège.

A Landivisiau, le 12 Avril, M. *Victor Fournis*, de Plougasnou (cours 1918), contrôleur des Douanes à La Rochelle, avec Mlle Yvonne Pouliquen, de Landivisiau. — Mariage béni par M. l'abbé Paul Corre.

A Plouénan, le 9 Mai, M. *Hervé Quéméneur*, frère de J.-L. Quéméneur, élève de 5e, avec Mlle Jeanne-Yvonne Moal.

A Plouézoc'h, le 5 Mai, Mlle *Anne Parc*, sœur de Jean Parc, élève de 5e, avec M. Jean Cuiec.

A Paris, en l'église Saint-Merri, le 15 Mai, M. *Simon Le Naëlou*, de Carhaix, avec Mlle Elise Le Naëlou, de Quimper.

A Saint-Pol-de-Léon, le 23 Mai, M. *Jean Le Parc*, de Paimpol, agent des Services Civils de l'A. E. F., avec Mlle Marie Saillour, de Saint-Pol. — Mariage béni par M. l'abbé Pondaven, recteur de Porspoder.

A Saint-Pol-de-Léon, Mlle *Urien*, sœur de Louis Urien

(7e), avec M. Pierre Bordais, maréchal-des-logis-chef au Mans (31 Mai). — Mariage béni par M. le Supérieur.

M. *Louis Le Verge*, de Plounévez-Lochrist, avec Mlle Marie Le Goff, de Plounévez-Lochrist (31 Mai). — Mariage béni par M. Abily, professeur.

FIANÇAILLES :

Mlle *Marie Le Bigot*, de Saint-Pol-de-Léon, avec M. le Dr Jouaffre, de Corné (Maine-et-Loire).

Nos félicitations et nos vœux !

ORDINATIONS ET PROFESSIONS :

M. l'abbé *René Kerautret*, de Morlaix, a reçu le sous-diaconat à Quimper, le samedi de la Passion, 24 Mars.

M. l'abbé *François Madec*, de Scrignac, surveillant au Collège, a reçu le diaconat ce même jour.

M. l'abbé *Jean Le Bras*, de Saint-Pol-de-Léon, a reçu le sous-diaconat à Troyes, le samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte (2 Juin). Il recevra le diaconat le 29 Juin, en la fête des SS. Apôtres.

M. l'abbé *Joseph Le Boulc'h*, de Landivisiau, en religion Frère Célestin, a prononcé ses vœux au Monastère bénédictin de La Pierre-Qui-Vire (Yonne), le 21 Mars.

M. l'abbé *F. De Kérévez* recevra l'ordination sacerdotale à Saint-Brieuc, le 8 Juillet.

Mlle *P. Gélébart*, en Religion *Sœur Marie-Madeleine*, sœur de Théodore et de Paul Gélébart, élèves de 3e et de 5e, a prononcé ses vœux temporaires de Religieuse Ursuline, le 27 Mars, à Beaugency.

Deo Gratias !

NOMINATIONS DANS LE CLERGÉ :

Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Ouessant, M. l'abbé *Emile Stéphan*, vicaire à Laz.

Vicaire à Guissény, M. l'abbé *Stanislas Jaffrés*, vicaire à Brasparts et ancien surveillant au Collège.

Vicaire à Fouesnant, M. l'abbé *Auguste Baron*, vicaire à Primelin, et ancien surveillant à l'Institution N.-D. du Creisker.

***

Monseigneur l'Evêque vient de nommer Chanoine Honoraire de sa Cathédrale M. l'abbé *Coatarmanac'h*, Curé-Doyen de Pont-Croix, ancien Supérieur du Petit Séminaire de Kéroulas.

Nous le prions d'agréer nos plus vives félicitations.

SUCCÈS AUX EXAMENS :

LICENCE

Nous sommes particulièrement heureux de communiquer aux Anciens et à ses nombreux amis le beau succès remporté devant la Faculté de Poitiers, les 29 Février et 1er Mars, par M. l'abbé *Hervé Tanguy*, notre professeur de 3e Rouge, étudiant à l'Université Catholique d'Angers, qui vient d'obtenir, avec la *Mention Bien*, un quatrième et dernier certificat (*Etudes de psychologie*), qui lui confère le diplôme de la *Licence d'Enseignement* (*Mention Philosophie*).

Yves Miossec, de Guiclan, étudiant à l'Université Catholique, a été déclaré admissible aux épreuves de la Licence ès-Lettres (Certificat de Latin). Session de Mars.

L'abbé *Jean Morvan*, de Saint-Marc, étudiant à l'Université Catholique d'Angers, vient d'obtenir devant la Faculté de Rennes, le certificat de *Calcul différentiel et intégral*, en vue de la Licence ès-Sciences ; l'abbé *Georges Le Gélébart*, celui de *Mathématiques générales*, avec la Mention *Bien*.

Nos plus chaleureuses félicitations !

N.-B. — Nous prions les Anciens de nous faire connaître au plus tôt leurs succès.

Correspondances et Nouvelles

IMPRESSIONS DE VOYAGE

MA PREMIERE VISITE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE

(Suite)

Constitué par une agglomération de races différentes, le peuple américain se distingue des autres peuples par un second trait caractéristique, je veux dire par l'activité remarquable, prodigieuse qu'il déploie dans tous les domaines, que ce soit en agriculture, dans le commerce ou l'industrie. Peuplé d'une grande partie d'émigrants besogneux, ce pays s'est adonné avec acharnement au travail. Il ne haït rien tant que l'oisiveté et la paresse : un homme inoccupé y est un objet de répulsion et de

mépris. Tout le monde travaille aux Etats-Unis, les riches comme les pauvres. Produire : voilà le mot d'ordre général. La richesse du pays doit être l'œuvre de tous pour qu'elle profite à tous, est un axiome communément admis. Et comme ce peuple est un peuple jeune, robuste et vigoureux, il abat de la besogne et fait du bon travail. Souvent il m'est arrivé de m'arrêter dans les bureaux, les magasins, devant les chantiers de construction, pour voir et admirer l'ardeur au travail de l'employé et de l'ouvrier américain. Taylorisme, rationnalisation, économie du personnel, rendement accru de la machinerie, ces notions qui vous sont sans doute familières ont reçu leur première application aux Etats-Unis.

Si l'Américain travaille beaucoup, c'est qu'il s'attend à gagner gros. « Combien cela me rapporte-t-il en dollars », voilà la question qu'il se pose avant d'entreprendre une étude ou un travail quelconque. Aussi, peu ont du goût pour les études purement désintéressées et pour les arts qui ne sont que d'agrément. La préoccupation de gagner de l'argent est chez tous absorbante et générale, depuis l'apprenti ouvrier jusqu'au multimillionnaire. Mais à cela ils s'entendent fort bien : vous les avez entendus vous-mêmes vanter leur immense richesse. Cette richesse est due sans doute à leur esprit d'initiative et d'entreprise et aux abondantes ressources naturelles du pays. Elle provient aussi de ce fait que l'or ou l'argent ne reste jamais immobilisé, et par suite improductif. — « Vous autres Français, me disait un Américain, vous êtes des gens économes, l'épargne chez vous est en honneur : quand vous gagnez cent ou mille francs, vous vous empressez de les enfouir dans votre tiroir ou votre bas de laine, où ils dorment et ne rapportent rien. Chez nous, l'argent est toujours en circulation : money mackes money. Cela permet d'exécuter de grands travaux, de monter de vastes entreprises. » Les Américains, en effet, voient grand et font grand. Ils sont hardis, audacieux, jusqu'à la témérité, mais aussi ils sont optimistes et d'une confiance inébranlable en eux-mêmes. Un insuccès, une faillite ne les émeut guère : nullement découragés, ils recommencent de plus belle et leur persévérance est souvent récompensée. Ils sont loyaux en affaires, ne transigent jamais, exigent le montant intégral de leurs créances. Le sentiment non plus n'est pas de mise dans les questions d'intérêt. Nous en savons quelque chose...

Quant aux relations du capital et du travail, elles sont meilleures en Amérique qu'en Europe. L'ouvrier américain sait que plus l'entreprise de son patron sera prospère, plus élevé sera son salaire et plus assuré son travail. Le patron n'est pas à ses yeux un ennemi ou un tyran : c'est plutôt un ami et un collaborateur dans une affaire dont la prospérité importe à tous deux. Aussi le socialisme en Amérique ne revêt pas, comme trop souvent chez nous, le caractère de lutte des classes et les communistes, les « radicals » comme ils les appellent, y sont peu nombreux.

De cet esprit d'initiative et d'entreprise, de cette collaboration étroite du Capital et du Travail est résultée dans tout le pays une aisance, une prospérité inouïe. Jamais dans l'histoire des peuples, une nation n'a connu le bien-être généralisé dont jouissent actuellement les Etats-Unis. Et les signes de ces richesses frappent l'étranger dès qu'il aborde dans cet Eldorado de ses rêves. Je ne parle pas seulement de la réserve d'or considérable déposé dans les banques américaines et qui s'est beaucoup accrue du fait de la Grande Guerre, ni de l'influence toute-puissante des financiers de Wall Street, cette petite rue étroite de New-York qui régente les marchés de tous les pays. Mais ces édifices géants dont la construction seule a coûté de 100 à 200 millions de notre monnaie, et ces centaines de maisons qui sont, ou de splendides palais ou de vastes châteaux, ne disent-ils pas assez que leurs propriétaires ou leurs occupants sont des gens fortunés ? Parcourez la cinquième avenue, Park Row ou Riverside drive, et vous serez émerveillés par le déploiement de richesse et de luxe qui s'y étale. La façade est imposante et d'un style sévère. Devant la portée d'entrée, vous voyez deux superbes noirs en uniforme et gantés, prêts à recevoir le maître de la maison, les locataires ou les visiteurs. Le hall est de marbre et orné de plantes vertes. Prenez l'ascenseur, et l'on vous conduit dans de riches appartements où tout vous est luxueux : meubles précieux, belles tapisseries, éblouissantes lumières, vases de Sèvres, tapis d'Orient, objets d'art et tableaux de valeur.

Mais quittons ce quartier aristocratique où tout est façons et cérémonies. Prenons un taxi et après avoir parcouru un ou deux kilomètres, arrêtons-nous devant une de ces grandes maisons où logent 20 ou 30 familles et allons frapper à la porte d'un employé de magasin ou de bureau. L'appartement comprend 4 ou 5 pièces : salon,

salle à manger, cuisine et chambres à coucher, outre la salle de bain avec les w.-c. Il y a là tout le confort moderne : eau, gaz, électricité, chauffage central, téléphone, piano et appareil récepteur de T. S. F. Pour un appartement de 5 pièces, le locataire paye, toutes taxes comprises, de 60 à 80 dollars par mois ; le prix du loyer est donc assez élevé, mais un employé touche un traitement mensuel qui varie de 200 à 300 dollars.

Et l'ouvrier ? me demanderez-vous. Evidemment, l'ouvrier est moins bien logé. En général, il se contente d'un appartement de 2 ou 3 pièces pour lequel il paye de 20 à 30 dollars par mois. Un bon ouvrier gagne de 6 à 8 dollars par jour ; il lui reste donc après avoir acquitté son loyer, près de 200 dollars par mois pour la nourriture, l'habillement et les autres dépenses.

Voilà pour l'habitation et l'aménagement intérieur. Si vous voulez vous rendre compte de la façon dont s'habillent les New-Yorkais, prenez vers 8 heures du matin un des trains de banlieue ou le métropolitain qui déversent chaque jour une centaine de milliers d'employés au centre de la ville. Voyez-les très proprement vêtus : coiffure seyante, chapeau de paille ou de feutre, chemise de jour et faux-col blancs, cravate de couleur, complet veston au pli impeccable, souliers bas sans talonnette et laissant apparaître les chaussettes de soie rayée. Pas une tache sur les habits, pas un faux pli, pas une reprise. Il semblerait à les voir si proprement et élégamment vêtus, qu'après avoir porté un costume un ou deux mois, sans attendre qu'il soit défraîchi, ils le jettent au rebut et en achètent un neuf. Celles qu'à Paris nous appelons les midinettes : dactylographes, employées de magasin ou de bureau sont coquettes et pimpantes : naturellement elles portent cheveux courts et robes courtes. A mon avis, elles ont un très grave défaut : elles se mettent trop de fard sur les joues et trop de rouge aux lèvres. Loin de les embellir, ces superfluités contribuent plutôt à les enlaidir. Il est vrai que c'est affaire de mode, et que l'esthétique et la mode ne sont pas toujours d'accord.

J'ajouterai un mot de deux autres signes de l'aisance, sinon de la richesse : les appareils de T. S. F. et l'automobile. Dans toutes les maisons que j'ai visitées, une quinzaine environ, j'ai vu installé un poste de T. S. F. On compte en Amérique 5 millions de postes récepteurs de T. S. F. contre 100 mille en France : ce qui fait en Amérique un poste pour 24 habitants et en France un poste pour 400. L'écart est très sensible. Il en est de même pour l'automobile, d'un emploi très répandu aux Etats-Unis. En dehors des grandes agglomérations, chaque famille ou presque a son automobile. L'ouvrier ou l'employé se rend à son travail en automobile ; et la ménagère conduit elle-même son automobile lorsqu'elle va faire ses emplettes. D'après une récente statistique, il y a en Amérique plus de 20 millions d'automobiles, soit en moyenne 1 pour 5 habitants. En Amérique, les grand'routes semblent réservées aux automobilistes et ne sont pas faites pour les piétons. J'ai parcouru un jour plus de 400 kilomètres en automobile et hors des agglomérations, je n'ai pas rencontré 10 piétons. Beaucoup d'Américains ont perdu l'habitude de la marche à pied ; il est vrai que dans ce pays au trafic intense, les piétons risquent fort de se faire écraser. La bicyclette, comme la motocyclette, ont presque complètement disparu : encore 10 ans et vous les verrez exposées dans les musées comme des objets de curiosité.

N'y a-t-il donc pas de pauvres aux Etats-Unis ? Il y a des pauvres comme dans tous les pays, mais beaucoup moins que dans les autres pays. Et la raison en est que les salaires sont généralement élevés et qu'il y a du travail pour tous. Rares sont les périodes de chômage et comme l'Américain se déplace facilement, une crise de chômage dans une localité ne l'inquiète pas beaucoup.

Pays de la prospérité et de la richesse, les Etats-Unis sont aussi le pays de la liberté. Le pouvoir n'y est pas centralisé au même degré que dans les nations Européennes. Les Etats-Unis, comme le nom l'indique, sont formés de 48 Etats, unis entre eux par un pacte fédéral. Mais chacun de ces Etats a sa propre législature chargée de délibérer sur les intérêts qui n'ont pas un caractère fédéral. Nous avons donc là le maximum de décentralisation que l'on puisse souhaiter. Les Etats particuliers, on le conçoit, ne se montrent guère disposés à abandonner au pouvoir central de Washington leur autorité et leurs prérogatives.

Il n'y a pas de monopoles aux Etats-Unis. Les téléphones et les télégraphes, les chemins de fer sont régis par des Compagnies privées ; la fabrication et la vente du tabac et des allumettes sont également libres. La concurrence y joue normalement, active les volontés, et suscite des améliorations et des perfectionnements dans le commerce et

l'industrie. Pas de castes sociales plus ou moins nettement séparées comme dans certains pays d'Europe ; mais une véritable démocratie où tous les citoyens ont les mêmes droits, et se considèrent comme égaux et peuvent parvenir à tous les postes et à tous les emplois. Ce qui compte là-bas, ce n'est pas le nom qu'on porte, c'est la valeur personnelle de l'individu, ses aptitudes et la position sociale qu'il s'est faite par son travail, son ingéniosité et sa persévérance. L'on cite volontiers en exemple le cas de tel ou tel millionnaire, roi du fer et du pétrole, magnat d'industrie, qui n'était dans son jeune âge que simple apprenti ou vendeur de journaux. Si vous voyagez en chemin de fer aux Etats-Unis, ou dans le métropolitain, vous n'avez pas à vous demander si vous devez prendre un billet, de première de deuxième ou de troisième classe ; il n'y a en effet qu'une seule classe de voyageurs. Pour les longs parcours seulement, vous avez le choix entre les wagons ordinaires ou day-coaches, les wagons-salons et le sleeping-car pour la nuit.

L'ordre règne dans cet immense pays ; la police est active et vigilante, impitoyable pour les délinquants ; la discipline, l'observation des règlements de police y est aussi bonne et aussi générale qu'on peut le désirer ; il est, par exemple, interdit de fumer dans les stations et voitures du métropolitain, ainsi que dans les salles d'attente des gares ; j'ai bien regardé, et je n'ai vu nulle infraction à cette défense. Par là aussi se trouve simplifié le problème de la circulation particulièrement ardu à New-York. Dans les rues principales, tous les deux cents mètres environ, est placée une colonne ou une borne lumineuse pour indiquer que la voie est libre ou qu'il faut s'arrêter. Eh bien, lorsque paraît la lumière rouge, tous les automobilistes arrêtent leurs voitures et je n'ai vu aucun tenter de forcer la consigne. L'Américain sait qu'un règlement de la circulation est nécessaire et il l'observe strictement, même lorsqu'il n'y a pas de policeman en vue.

L'Américain a le sens de l'ordre : il a aussi le goût inné de la propreté et de l'hygiène. Dans presque tous les logements, il y a une salle de bain et on en fait bon usage. Dans les écoles et les orphelinats que j'ai visités, j'ai pu constater que les fiches dentaires étaient rigoureusement tenues à jour. Vous avez pu remarquer vous-mêmes la saine denture des Américains. Les pièces des appartements

sont d'une rare propreté. La vieille cousine de Mr Burns, chez qui je logeais, ne pouvait supporter qu'il y eût un grain de poussière sur les meubles, les fauteuils ou les tapis. J'ai aussi visité un hospice et un hôpital. Partout de l'air et de la lumière, beaucoup de verdure et de fleurs. Et il y a longtemps qu'aux Etats-Unis on combat avec vigueur les maladies contagieuses : tuberculose, cancer, etc. Les dispensaires, les préventoriums et les sanatoriums y sont particulièrement nombreux et dotés de grandes ressources.

Bien plus, les Américains ont récemment entrepris une vaste croisade contre l'alcoolisme, croisade qui vient d'aboutir à l'adoption par tous les Etats de la loi draconienne de la Prohibition. Cette loi votée en 1920, et appelée loi Volstead, interdit la fabrication et la vente de toutes les boissons considérées comme toxiques, c'est-à-dire contenant un demi pour cent d'alcool. Aussi dans les hôtels, les restaurants, les buffets de gare, et les wagons-restaurants, force m'a été de boire de l'eau, de la petite bière, ou des boissons au jus de fruits. Je dois ajouter que dans toutes les maisons que j'ai visitées, l'on m'a aimablement servi soit du porto ou du madère, soit même un petit verre de whisky ou une coupe de champagne. Et mes hôtes faisaient eux-mêmes honneur aux vins et aux liqueurs. Et la répression, me direz-vous ? La répression est active et très sévère. Mais malgré toute la diligence et la vigilance de la police, elle ne saurait empêcher complètement la contrebande ni la fabrication clandestine des boissons fortes. L'on boit donc aux Etats-Unis et l'on y rencontre de fervents disciples de Bacchus. Un petit fait pour vous édifier là-dessus. Le lendemain de mon arrivée à New-York, je me promenais dans Central Park, avec Mr Burns. Surpris par une pluie torrentielle, nous cherchâmes un abri à proximité du lac. D'autres promeneurs vinrent nous rejoindre. Dans le nombre se trouvait un groupe de six jeunes gens complètement ivres et qui chantaient à tue-tête des chansons populaires. Soudain deux d'entre eux se détachent du groupe et vont tout habillés se précipiter dans le lac. Vous devinez notre étonnement et notre frayeur ; nous nous demandions s'ils n'allaient pas se noyer. Mais non ; après avoir nagé pendant deux ou trois minutes, ils sortirent de l'eau et sous la pluie tombante, vinrent rejoindre leurs camarades, tout fiers de leur exploit. Mr. Burns était indigné. « Il n'y a qu'en Amé-

rique qu'on voit des choses pareilles. J'ai visité trois fois l'Europe et je n'ai vu nulle part de scènes aussi scandaleuses. Voilà à quel résultat ont abouti les mesures excessives des prohibitionnistes. L'on boit plus d'alcool aux Etats-Unis depuis la Prohibition qu'auparavant. Et quel alcool ? Une mixture innommable à base d'éther qui intoxique, qui empoisonne et qui rend fou. Il faut à tout prix abroger cette loi stupide. Qu'en pensez-vous, Father ? » J'étais embarrassé. Je ne voulais pas contredire mon ami ; d'autre part je me rendais compte que si la loi de Prohibition entraîne des abus, elle produit aussi des bons effets. J'adoptai donc une opinion moyenne et je répondis à M. Burns : « Il vaudrait mieux sans doute amender cette loi et autoriser la vente de la bière et des vins légèrement alcoolisés ». Mais mon ami trouvait que ce n'était pas suffisant et il demandait l'abrogation totale de la loi.

J'ai peut-être eu tort de citer ce pénible incident, de nature à diminuer la légitime admiration des Français pour la grave et austère République des Etats-Unis. Mais je devais être franc et ne rien déguiser. Au reste, nous savons bien que l'humanité n'est parfaite nulle part, sauf peut-être dans les cloîtres et les monastères. D'aucuns ont prétendu qu'au point de vue moral les Etats-Unis pourraient servir d'exemple aux autres peuples. J'avouerai que je ne partage nullement cette opinion par trop favorable. Il est difficile, à mon avis, de faire la somme des vertus et des vices des grands peuples et de leur attribuer des prix et des accessits de moralité. Tout ce que nous pouvons faire en cette matière délicate, c'est de discerner des tendances générales, de noter des habitudes de vie extérieure, sans nous flatter de pénétrer jamais dans l'intime des consciences.

Aux Etats-Unis, le Gouvernement, les dirigeants des Etats, les Corps constitués, les parents surtout s'appliquent avec un zèle louable à éduquer l'enfant, à lui enseigner l'obéissance et l'amour du travail, la franchise et l'honnêteté. Aux adolescents, on apprend à maîtriser leurs passions naissantes, à se former un caractère viril, à pratiquer le *fair play* et à se garder de la duplicité. La respectabilité de l'anglais est proverbiale : on la trouve aussi aux Etats-Unis, mais à un moindre degré. La probité dans les affaires, le souci du décorum dans les relations sociales y sont particulièrement estimés. Sans doute, aux

Etats-Unis, jeunes gens et jeunes filles sont tôt laissés à eux-mêmes : ils vont où ils veulent et avec qui il leur plaît, et de là naît entre eux une liberté de manières, une camaraderie qui nous choque et nous paraît dangereuse. Mais leur tempérament et surtout leur éducation les prémunissent facilement contre des dangers que ne saurait éviter la jeunesse de chez nous, si elle s'avisait de les imiter.

Je manquerais à mon devoir d'informateur impartial, si j'omettais de signaler un point faible de la législation américaine : je veux parler du divorce. Le divorce sévit particulièrement aux Etats-Unis et y cause des ravages inquiétants. L'autorité publique commence à s'émouvoir et les sociologues envisagent le problème avec anxiété. C'est, en effet, la vie même de la nation qui est en jeu, et pour la préserver contre la décadence et la ruine, il faut de toute nécessité empêcher le fléau de s'étendre, renforcer la loi sur le divorce en la rendant plus stricte et plus sévère.

D'où provient le grand nombre de divorces que l'on remarque aux Etats-Unis ? C'est sans doute une conséquence inattendue du mouvement féministe. La femme américaine, habituée de bonne heure à se conduire comme elle l'entend, à suffire à ses besoins par son travail, veut être l'égale de l'homme, et s'il y a incompatibilité d'humeur entre elle et son époux, elle ne se soumettra pas à ses exigences et à ses caprices, elle se séparera de lui et reprendra sa liberté. Combien plus recommandable, et, en somme, plus heureuse dans ses effets, est la conduite de la femme, vraiment chrétienne qui, se conformant aux vœux de la nature et à l'esprit de l'Evangile, se soumet humblement à son mari et supporte patiemment ses travers et ses défauts !

Mais, malheureusement, ce n'est pas du véritable esprit de l'Evangile que s'inspire ce vaste pays de 120 millions d'habitants, dont beaucoup sont pratiquement indifférents à toute religion ou n'ont qu'une regiosité vague, sans doctrine définie, ni principes arrêtés. Le Catholicisme seul est assez puissant pour opposer une barrière solide à l'envahissement de ce fléau redoutable qu'est le divorce. Il y a réussi jusqu'ici : rares sont les défections parmi les catholiques, mais l'exemple généralisé est contagieux. Aussi les autorités ecclésiatiques veillent-elles de très près sur les fidèles commis à leurs soins.

Quelle est la situation du Catholicisme aux Etats-Unis ? C'est ce qui me reste à examiner brièvement.

Les Etats-Unis sont un pays en majorité protestant. On y rencontre une foule de dénominations religieuses ; je me bornerai à citer les sectes les plus importantes : ce sont les sectes des épiscopaliens, des presbytériens, des calvinistes, des méthodistes, des baptistes, sans compter la secte des Mormons et de l'Armée du Salut. Les Juifs sont assez nombreux aux Etats-Unis : leurs centres principaux sont Chicago et New-York.

Les Catholiques, eux, sont environ 20 millions : ils forment donc le sixième de la population du pays. Ils sont répandus dans tous les Etats, mais se trouvent en plus grand nombre dans les Etats du Nord et de l'Est. Chicago, Boston, New-York, Baltimore et Washington sont les villes qui comptent la plus forte proportion de catholiques.

La religion officielle des Etats-Unis est le protestantisme, mais l'Etat tolère toutes les religions et se montre particulièrement bienveillant envers le catholicisme dont il apprécie la haute valeur morale et les services éminents qu'il rend à la société tout entière. En général, les protestants estiment et respectent les catholiques. Je dis en général, car je ne puis oublier de signaler le sectarisme de quelques sectes protestantes dans les Etats du Sud, et les brimades intolérables des membres du Ku-Klux-Klan.

Un catholique, aux Etats-Unis, n'a pas à cacher ses sentiments religieux ; il peut ouvertement pratiquer sa religion sans que sa piété lui ferme les carrières officielles ou soit un obstacle à son avancement. Le maire de New-York, M. James Walker, est un catholique pratiquant, et cette ville ne compte qu'un million de catholiques sur 6 millions d'habitants. Mr Smith, gouverneur de l'Etat de New-York et candidat probable du parti démocrate à la Présidence de la République, est aussi un fervent catholique.

Voici, d'après mes propres observations et les conversations que j'ai eues avec différentes personnalités ecclésiastiques, ce qu'on peut dire des catholiques américains.

Et d'abord, ils ont un profond respect, une sainte vénération pour le prêtre. Ils voient en lui l'ambassadeur du Christ, l'envoyé et le représentant de Notre-Seigneur. Ils s'estiment honorés de recevoir sa visite et ils l'accueillent avec les plus grands égards, et, avant qu'il ne quitte la maison, tous les membres de la famille se mettent souvent

à genoux, implorant sa bénédiction. Quand ils rencontrent un prêtre dans la rue, ils ne manquent pas de le saluer. J'ai été salué plus souvent dans les rues de New-York que je ne le suis à Brest, à Morlaix ou à Quimper. Je remarquai surtout que la plupart des policemen me faisaient de la main un geste de salut. Je fis part de mon étonnement à Mr Burns qui m'accompagnait souvent : « C'est assez naturel, me répondit-il, beaucoup de policemen sont Irlandais d'origine, et vous n'ignorez pas que les Irlandais sont d'excellents catholiques ; le rêve de la mère de famille irlandaise est d'avoir un fils prêtre et un autre policeman : she wans them to become a priest or a policeman. »

Les catholiques en Amérique ont une entière confiance dans le prêtre. Lorsque surviennent des difficultés d'ordre familial ou professionnel, ils s'ouvrent spontanément à lui, lui confient leurs embarras et leurs peines et ils en attendent des conseils prudents, des avis autorisés et des marques de sincère compassion. Ils ne se contentent pas de faire du prêtre leur conseiller préféré, ils lui viennent généreusement en aide pour les divers besoins du culte. Ils veulent que leurs prêtres soient bien logés, bien vêtus et bien nourris : que l'église soit belle et bien entretenue, et les ornements liturgiques les plus beaux et les plus riches possible. Leur générosité pour les œuvres catholiques est universellement connue : au groupe de New-Yorkais, que j'eus l'honneur de lui présenter en 1925, le Saint Père déclara qu'il appréciait hautement l'inépuisable charité des Américains pour l'œuvre du Denier de Saint-Pierre et les Missions catholiques. S'agit-il dans une paroisse de construire une nouvelle école ? les fonds sont vite recueillis. « Voyez-vous ce bel édifice, me dit un jour le curé de la paroisse du Sacré-Cœur, c'est notre école paroissiale ; en deux ans, j'ai pu rassembler les 80.000 dollars nécessaires pour sa construction. » Leur générosité se remarque surtout à la quête du dimanche. Les plus pauvres donnent cinquante centimes ou un franc, les autres une pièce d'un demi-dollar ou même un billet d'un dollar, soit 25 francs de notre monnaie.

S'ils sont si généreux, c'est que leur foi est très profonde et bien vive. Ils ne sont pas seulement catholiques de nom et d'étiquette, mais de conviction et de pratique. « Combien avez-vous de catholiques dans votre paroisse » ? demandai-je un jour à un curé de la banlieue de New-

York. — Cinq mille environ », me répondit-il. — « Et sur ces cinq mille, combien y en a-t-il qui pratiquent assidûment leur religion ? — La question mérite à peine d'être posée, me dit-il ; à part deux douzaines d'ouvriers italiens établis dans la paroisse, personne ne manque à la messe par sa faute. » Je ne pouvais évidemment contrôler les dires du vénéré pasteur ; mais, en admettant qu'il y eut une légère exagération dans ses propos, il reste que c'est un spectacle vraiment édifiant de voir le grand nombre de fidèles assister aux messes du dimanche dans les églises d'Amérique. Quelle foule recueillie d'hommes, de femmes, de jeunes gens et d'enfants ! Je n'ai vu pareille affluence qu'en Irlande, en Prusse Rhénane et dans les meilleures paroisses du Léon. Sur semaine, les Américains assistent volontiers à la Messe, et plusieurs font, dans le cours de la journée, leur visite au Saint Sacrement. Je me trouvais un jour, à l'heure du lunch, dans la petite église de Saint-Andrew's, située au centre même de New-York. J'y restais une heure entière, et, pendant ce temps, je vis entrer plus de deux cents personnes, hommes et femmes, qui, leur repas terminé et avant de reprendre leur travail au bureau, au magasin ou à l'atelier, venaient dans cette église pour y réciter leur chapelet ou faire le Chemin de la Croix. Et plusieurs m'ont affirmé qu'il en était de même dans les autres églises de la ville.

Il existe à New-York, une coutume assez singulière. Dans deux églises de la ville, on dit une messe basse à deux heures du matin, chaque dimanche. Vous pensez bien que la chose ne se fait pas sans un motif sérieux. C'est en effet pour permettre aux journalistes, aux acteurs et aux actrices catholiques, ainsi qu'aux habitués des bals et des théâtres, de remplir leur devoir dominical avant de rentrer chez eux. Ils peuvent ainsi, après avoir assisté à cette messe matinale, se reposer, la conscience à l'aise, et prolonger leur sommeil jusqu'à midi et au delà.

Voici encore deux traits qui témoignent de la foi profonde et de la délicatesse des sentiments de catholiques américains. Je demandais un soir à mon ami Mr Arthur Burns, pourquoi il se montrait si généreux envers moi ; je reçus de lui cette réponse que je n'oublierai jamais : « Eh bien ! Father, je vais vous le dire : je ne fais en cela que suivre les recommandations de mon père qui m'a souvent dit : Arthur, mon fils, fais du bien au prêtre, le plus de bien possible ; ce que tu auras fait pour

le prêtre te sera rendu sous une forme ou sous une autre, soit ici-bas, soit au ciel. » Le même Mr Burns père, qui donnait de tels avis à son fils, eut à plaider pour la ville de Yonkers contre le Great Central Railway. Il gagna le procès, et la puissante Compagnie, appréciant son talent de juriste consommé, lui demanda de devenir son avocat-conseil. « Je ne puis accepter votre proposition, répondit-il aux Directeurs. En cas d'accident mortel, il me répugnerait souverainement de défendre les intérêts de la Compagnie contre une veuve et des orphelins. » Sentiment exquis, n'est-il pas vrai, qui est la marque d'un cœur noble et d'une conscience extrêmement délicate.

(*A suivre*). F. M.

***

SUR LES BORDS DE L'IRAOUADDY

VERS LA CHINE

(*Suite*)

De Mandalay, quand on regarde dans la direction du Nord, on aperçoit un massif de montagnes qui s'étire en amphithéâtre vers l'Est, et encercle l'immense plaine.

Loin, très loin, au delà de ces crêtes se profilant dans la blancheur du ciel, sont les montagnes du Yun-Nan et les confins de la Chine où je désire me rendre.

Je pourrais faire tout le trajet sur l'Iraouaddy, mais ce serait long, le fleuve paresseux fait des boucles, et les steamers ne voyagent pas la nuit.

Pour aller plus vite, je ferai la première partie du voyage en chemin de fer. Je prendrai la ligne, amorce d'une voix d'accès du Thibet, que les Anglais ont construite, et qui côtoie longtemps l'Iraouaddy. Je ne monterai sur le bateau que quand le chemin de fer, obliquant vers l'Ouest, s'écartera du fleuve.

Mon compagnon le missionnaire des Indes, trop fatigué, ne peut venir avec moi. Les Pères de Mandalay ne voulant pas me laisser partir seul, me donnent comme guide et interprète un jeune catholique birman qui sait un peu d'anglais. Je vais l'emmener en pays bien éloigné : il devait lui en coûter de me suivre ? Nullement. Le Birman ne croit pas s'expatrier tant qu'il ne quitte pas son pays par mer. De Rangoon à Mandalay, de Mandalay au Thibet, s'il entend parler sa langue, s'il voit pratiquer ses usages, s'il peut rire et chanter, si les gros efforts musculaires

lui sont épargnés, s'il est abondamment pourvu de cigares, il se trouve partout chez lui.

Tout étant prêt pour le départ, je me mets en route.

Quand le train quitte Mandalay, peu de voyageurs. Mais quand, après avoir couru une douzaine de milles vers le Sud, il s'est arrêté net sur la rive de l'Iraouaddy en face de Sagaing, qu'un grand bac à vapeur a transporté les voyageurs sur la rive opposée, où les attend un autre train prêt à partir pour le Nord, tous les wagons sont remplis. J'ai la bonne fortune alors de monter dans un compartiment occupé par des Birmans instruits. La déférence qu'ils me témoignent tout de suite, se change en sympathie quand je leur dis que je suis français. Ils parlent de politique et lisent des journaux rédigés en anglais, mais voués aux idées nationalistes. Les affaires de Chine sont à ce moment à l'ordre du jour. L'un d'eux me tend un article, ou un écrivain du Labour Party exhale sa mauvaise humeur contre ses compatriotes, et les tance vertement pour leur intervention en Chine. Le bonhomme semble me dire, en clignant de l'œil : « Avons-nous tort, nous autres Jaunes, de ne pas aimer la tutelle que les peuples européens nous imposent, et sommes-nous tant coupables, quand les moyens que nous employons pour nous affranchir manquent de douceur ? »

Décidément, la Birmanie n'est qu'une vaste rizière. Le pays, encore aujourd'hui, est couvert de cette céréale.

Seulement, il apparaît que l'appoint Indien manque, à cette latitude, et que le Birman doit tout seul cultiver ses champs. Les panaches des mauvaises herbes, qui n'ont pas été arrachées au moment psychologique, font une désastreuse concurrence aux épis de riz et diminuent regrettablement le rendement de la moisson. De ceci le Birman ne s'attriste pas. Il est si au large sur sa terre ! Le problème agraire n'existe pas pour lui. Il sait bien que le produit de la récolte dépassera toujours ses besoins.

Un des progrès que les Européens ont le plus hâte d'introduire dans ces pays qu'ils sont venus civiliser, une des institutions qu'ils organisent avec le plus de sollicitude, c'est la douane. En Haute-Birmanie, où tout le reste est encore à l'état embryonnaire, la douane est savamment installée et fonctionne superbement. C'est une constatation que je fais à la rencontre d'un train qui vient du Nord : un contrebandier chargé d'un ballot d'opium qu'il a dissimulé dans ses bagages, et qu'il a rapporté du

côté du Thibet, est cueilli à la descente du train comme une pomme mûre, par un détective qui semblait l'attendre exprès. Le pauvre homme est menotté et conduit en prison, où il restera plusieurs années. C'est du guignon, quand il se croyait chez lui, et qu'il escomptait tout triomphant les bénéfices à tirer de sa marchandise...

Même en novembre, le temps pendant la journée est encore chaud dans ce pays. Mais, le soir, il se rafraîchit. Je sens vivement l'impression du froid, je grelotte même, pour la première fois peut-être depuis que j'ai quitté ma chère France. Ce petit tourment, ajouté aux trépidations de ces voitures où les banquettes dansent comme des balles de caoutchouc, rend la nuit inconfortable ! Le matin, je me réveille tout courbaturé. La journée sera longue et pénible. Bah ! la pensée de dormir ce soir sur le bateau, bercé par les vagues de l'Iraouaddy, me donne du courage pour supporter l'épreuve.

Le chemin de fer côtoie pendant quelques heures un lac rempli de gibier aquatique. Des chasseurs birmans montent dans le train, chargés de trophées de superbes oies sauvages qu'ils ont du mal à porter. Pourtant, ce sport leur est interdit par leur religion, le boudhisme défendant d'exterminer même un insecte. Mais il est, avec les principes de Boudha, des accommodements. Ces chasseurs font une large aumône à un bonze qu'ils vénèrent et leur faute sera expiée.

Le soir, nous nous arrêtons sur le bord du fleuve, où le bateau, parti depuis plusieurs jours de Mandalay, nous attend. Le bateau nous attend et a good dinner aussi, payé par le maître hôtelier du bord qui est encore un Indien catholique. Kind people ! les habitants de la Birmanie sont charmants ! J'ai entendu plusieurs fois prononcer cette formule admirative au cours de mon voyage. Je la répète moi-même pour mon propre compte avec beaucoup de conviction.

Le bateau partira exceptionnellement cette nuit, à cause d'un magnifique clair de lune. Aucun bonze ne me dispute cette fois la possession de ma cabine : aussi je puis m'étendre à l'aise et je ne tarde pas à m'endormir, doucement balancé par un léger roulis. Ce tribut que je paie à la fatigue fait que je manque aujourd'hui une fête d'esthétique. Mais je me rattraperai, repassant par ici à mon retour. Je jouirai pleinement au milieu du jour d'un spectacle que je ne pourrais goûter que partielle-

ment au clair de la lune. Le fleuve est engagé pendant des heures dans un défilé de montagnes et traverse un décor de féérie. Il se rétrécit et n'est pas plus large que la Seine. Il fait des coudes si brusques que le capitaine du steamer est obligé de manœuvrer habilement pour les tourner. Tantôt la rive s'élève comme une muraille à pic à des centaines de pieds, tantôt elle s'abaisse pour laisser entrevoir d'interminables vallées couvertes de forêts. Aucun être humain dans cette région sauvage où la nature est abandonnée à elle-même. Le paysage est d'une beauté de rêve. Les passagers les plus frustes en subissent le charme. Accoudés au bastingage, ils contemplent ce grandiose panorama. Le silence qu'ils gardent exprime l'intensité de leur admiration.

Dans le voisinage de ce fameux défilé, nous rencontrons un steamer qui porte un convoi de prisonniers enchaînés quatre à quatre. Ils sont trois cents. Des policemen cachins armés les surveillent attentivement. Ces gardiens ont la figure d'hommes décidés à aller jusqu'au bout de leur consigne. On sent qu'à la moindre alerte ils n'éprouveront aucune émotion à décharger leur mousquet in anima vili. Ce luxe de précaution m'étonne un peu quand j'ai vu, aux Indes, des gardiens sans armes conduire des troupes de prisonniers dociles et craintifs comme des moutons. Mais, chez les Jaunes, à côté de belles qualités, il y a un fond de férocité qui vient vite à la surface, un instinct sanguinaire qui se réveille facilement. Les crimes sont nombreux en Birmanie, et la potence n'y chôme pas, tandis qu'aux Indes, en dehors des explosions de fanatisme collectif, les crimes individuels sont rares, et la potence n'a pas souvent occasion de fonctionner.

J'ai parlé de policemen cachins. C'est que les Birmans deviennent moins nombreux parmi les passagers. D'autres races sont entrées en scène. Je fais connaissance avec les Chinois, les Cachins d'origine thibétaine, les Shans d'origine yunnannaise. Je fais connaissance aussi avec les fumeurs d'opium. L'un de ceux-ci a pris son narcotique en dose si forte qu'il s'est endormi pour ne point se réveiller. Un des passagers remarque que ce qui semble sommeiller sur ce pont n'est plus qu'un cadavre, et avertit le capitaine qui fait enlever cette macabre dépouille, à la première escale. Un matelot de l'équipage emporte sans plus d'émotion que si c'était la carcasse d'un chien, un pauvre petit corps exsangue et ratatiné par l'opium, qui

fut la demeure d'une âme immortelle. Cette façon de mourir, la pompe si sommaire de cet enterrement donnent le frisson. Hélas ! elles sont significatives de ce qu'est la dignité humaine chez les peuples qui ne connaissent pas Notre-Seigneur Jésus-Christ.

La sirène annonce Bhamo. C'est le point terminus des grands steamers qui viennent de Rangoon. Plus loin, l'Irraouaddy est encore navigable pendant une centaine de lieues, mais pour de petits bateaux seulement. Il y a d'ailleurs peu de transit dans cette région chaotique et mal peuplée. Que de foi j'ai rêvé de voir Bhamo ! Il y a bien longtemps, j'avais entendu, je ne sais quel missionnaire dire que ce lieu est le marché des caravanes qui viennent de Chine en Birmanie, et depuis lors, ces deux syllabes sonores m'étaient restées dans l'oreille comme une douce musique. Quand je déployais une carte d'Asie, ce nom magique s'offrait le premier à mon regard.

(*A suivre*). R. P. Godec.

***

UNE JOURNÉE DE MISSIONNAIRE

Hung-Hoa, le 27 Janvier.

« ... J'ai été surchargé de besogne depuis trois mois, nous écrit le *R. P. J.-M. Mazé*, et en ce moment je suis bien fatigué. Peut-être serai-je plus tranquille jusqu'au Carême.

« Il y avait longtemps que je pensais au *Bulletin* du Creisker. J'avais l'intention de raconter à ses lecteurs un incendie auquel j'ai pris part, puis une visite à une mourante à qui l'on avait d'avance préparé son cercueil. Hélas ! le temps m'a fait défaut. Mais voici deux jours que j'ai réussi à raconter un autre voyage.

« Si je puis, je raconterai une histoire avant le Carême...

« Depuis le mois d'août, je suis chargé par Monseigneur de la Procure : travail très prenant ; je suis chargé aussi de la cathédrale, du ministère paroissial ; enfin, j'ai une quinzaine de nouvelles chrétientés. Deux dimanches sur trois, je m'absente pour ces nouveaux chrétiens qui me donnent beaucoup de soucis. Deux fois par an, je passe quatre ou cinq jours dans chacune d'entre elles, sauf dans quatre qui n'ont pas encore de chapelle.

« Et cela doit durer encore dix-huit mois, après quoi j'aurai un autre poste... »

Je lui demande comment il fait pour s'y reconnaître : « Père, je connais le sentier par cœur, je ne puis me perdre. » Le sentier devient soudain très raide : « Père, nous gravissons la montagne. Ma est de l'autre côté. — Est-ce loin ? — Oui, Père, c'est encore loin... » Soudain un bruit extraordinaire, là, à deux pas, dans la brousse : mon guide s'arrête et pousse un cri terrible. Puis, nous continuons l'ascension. Je suis tout en nage. Il y a des endroits très pénibles, des ponts faits de deux ou trois bambous liés par une liane. Au fond, on entend mugir le torrent : allons, il s'agit de tenir l'équilibre. Plus loin, c'est un ruisseau presque à sec ; nous passons à travers les rochers, de temps en temps mon guide laisse échapper une petite plainte : il a buté quelque pierre... — Attention, Père, ici c'est très glissant. — Bien ! Je m'avance avec précaution, et de fait, je m'allonge sur le dos dans la boue... — Oui, trop glissant, réponds-je à mon guide, et l'on continue, tantôt lentement, tantôt un peu plus vite. Quelle heure est-il ? Je l'ignore ; il est impossible de distinguer le cadran d'une montre. J'ai bien un cierge en poche, mais pas une allumette. — Devons-nous marcher encore longtemps dans la montagne ? — Oui, Père, encore longtemps... Décidément nous n'avançons pas vite. Soudain, là, à droite, un deuxième bruit pareil au premier : c'est un fauve effaré qui s'enfonce dans la forêt ; un deuxième hurlement poussé par le guide, et l'on continue : il fait noir.

Mais voilà que le sentier descend rapidement, descend encore, parsemé d'énormes rochers. Je demande à mon guide si c'est le chemin de l'enfer. Cela le fait rire, malgré la fatigue et la faim qui doit lui tirailler l'estomac... Mais je ne suis plus mon guide, je lui dis de ralentir. — Père, je ne trouve plus le sentier parmi ces rochers. — Eh bien ! je pense, nous allons sans doute passer la nuit ici, car si nous perdons le chemin, il est impossible de s'orienter. Mais le guide revient vers moi et dit avoir retrouvé le sentier. Encore sceptique, je le suis lentement, et le chemin descend, descend toujours. Je marche par habitude, je ne me sens plus les jambes. Un moment où le sentier est à flanc de montagne, je glisse et tombe. Je ne *disparais* pas, car, avant la chute, je ne *paraissais* pas davantage. Mais je m'accroche assez vite et, aidé de mon guide affolé, je reprends le sentier, tenant toujours à la main ma paire de souliers du séminaire. Je me demande ce

qui m'attend encore avant d'arriver à destination, lorsque mon sauvage me dit : — Père, il y a des païens pas très loin d'ici, je vais les appeler, ils entendront peut-être, et viendront à notre secours. — Mais ton village est-il encore loin ? — Oui, Père, encore loin.

Mon guide lance quelques appels dans sa langue. L'écho les répète à travers la forêt noire et silencieuse. Soudain, une réponse : nous sommes sauvés. La conversation s'engage pendant quelques instants en langue Muong, et mon guide de me dire : « Père, reposez-vous un peu plus loin, on va nous apporter des torches. »

Je partage alors avec mon brave homme le petit morceau de viande de Hung-Hoa. J'avais *oublié* le pain au départ. N'importe, cette bouchée nous réconforte en attendant l'arrivée des torches que je vois luire au loin. Quel réconfort, moral cette fois... Les sauvages païens me saluent avec joie et nous donnent une bonne torche en bambou écrasé. Je les remercie et nous repartons, cette fois au trot. Nous avons descendu l'autre versant de la montagne et nous sommes de nouveau dans la plaine, au milieu des rizières. Il ne faut pas glisser sur les diguettes étroites, sinon c'est un deuxième bain de boue, plus complet que le premier.

Enfin apparaissent les premières lueurs du village de Ma. Encore quelques minutes et nous arrivons aux premières maisons. Mon guide dit deux ou trois mots devant chaque porte, sans doute pour annoncer le Père. Puis voici l'église. — Père, je vais y déposer votre couverture. — Oui, mais conduis-moi à la maison de la malade aussitôt, puisque c'est tout à côté....

Je grimpe l'échelle qui sert d'escalier, et j'entre dans la maison en bambou, élevée comme sur pilotis. Je trouve ma vieille sauvage assise au coin du feu. Tout le monde me salue, et j'explique à la septuagénaire le but de ma visite. Pendant ce temps, mon guide a vite fait de me préparer un repas et raconte à ses amis notre voyage mouvementé : on regarde mon habit tout maculé.

Ma bonne vieille n'est pas encourageante. « Mais, Père, à mon âge, on ne pèche plus. Quel besoin ai-je de me confesser ? » Pauvre vieille, elle ne se doute pas que ses jours sont comptés. Quelle odeur elle exhale. J'ai cependant vite fait de la convaincre, et je lui donne les derniers Sacrements : cela ne veut pas dire qu'il n'en reste plus, comme le croyait un petit élève du catéchisme qui avait

de maréchal-des-logis (402e D. A. C., 10e Batt., Secteur Postal 22). Qu'il daigne agréer nos chaleureuses félicitations !

Nos coloniaux d'Afrique rentrent au pays. Nous avons eu, le jeudi 8 mars, la visite de *Jean-Baptiste Mazurier*, de Plounéour-Ménez (cours 1917), médecin en A. O. F., et qui a rejoint, depuis, le 41e R. I., à Rennes. — *Pierre Queinnec*, de Guiclan (cours 1917), également docteur colonial au Gabon, a fait le 19 mai une rapide apparition à Saint-Pol. Il nous a promis de revenir avant son départ pour Marseille, où il sera affecté, vers le 1er juillet. — Nous avons appris, d'autre part, que *René Thomas*, de Guimaëc, et *Charles Riou*, du Faou, tous deux du cours 1917, sont également de retour en Bretagne. Viendront-ils nous voir ?

Plusieurs de nos Anciens ont été appelés dernièrement sous les drapeaux. *François Saillour*, *Louis Plantec*, *François Guivarc'h*, tous trois séminaristes, ont rejoint le 48e R. I., à Guingamp, et font partie de la 1re Comp. — *J.-B. Guillou* est au 505e de Chars d'Assaut, Peloton I, Caserne Margueritte, Rennes.

Nous avons reçu, le 27 mai, une nouvelle lettre du P. *Nicolas Moysan*, de Brazzaville. Nous la publierons dans le prochain numéro.

NOS GRANDES ECOLES

SAINT-CYR

L'Ecole spéciale Militaire fut fondée, à Saint-Cyr, en 1808, *par Napoléon Ier, en vue d'assurer le recrutement de l'armée en jeunes officiers. Telle est restée, depuis sa fondation, la destinée de l'Ecole, et l'on peut dire qu'elle l'a bien remplie.*

Jusqu'à 1914, *trois mille cinq-cents Saint-Cyriens sont morts au Champ d'Honneur dans les guerres du Second Empire et dans les conquêtes coloniales... Quatre mille cinq-cents autres, — parmi lesquels ceux de* 1914, *qui partirent au feu en casoar et en gants blancs, — sont morts*

à l'ennemi durant la grande guerre... Et, plus près de nous, nombreux sont encore ceux qui ont assuré la domination française au Maroc et en Syrie, au prix de leur vie.

Voilà l'Ecole à la peine, voilà ses sacrifices ; la voici à l'honneur :

Avant 1870, *elle a donné à la France quatre maréchaux, dont Canrobert. Depuis* 1914, *le maréchalat a compté quatre anciens Saint-Cyriens : Pétain, Lyautey, Franchet d'Espérey et Galliéni — les quatre autres venant de Polytechnique. Enfin, de l'Ecole sont sortis des chefs tels que les généraux Mangin, Gouraud et Weygand. Il est inutile d'ajouter quoi que ce soit. Ces faits, ces résultats, suffisent à montrer le rôle primordial de Saint-Cyr dans l'Armée française, c'est-à-dire dans la force du pays.*

A l'heure actuelle, après une période d'élans bien compréhensibles vers une paix éternelle, nos gouvernants ont découvert la vieille vérité : « Si vis pacem, para bellum ». — Et l'on rend à l'armée sa force ; on cherche à rendre à ses cadres une place d'honneur dans la nation ; et la carrière des armes recommence à tenter la jeunesse qui, quoi qu'on ait dit, est restée éprise des qualités qui font ce que l'on appelle « un beau soldat. »

Pour un jeune homme qui, après le baccalauréat, veut la carrière militaire, diverses voies se présentent : Saint-Maixent, Saumur et Fontainebleau ; Polytechnique ; Saint-Cyr (1). *— Saint-Maixent pour l'infanterie et les chars, Saumur pour la cavalerie, Fontainebleau pour l'artillerie, ont été créés pour ouvrir les grades d'officier aux sous-officiers trop âgés pour se présenter à Polytechnique ou Saint-Cyr. Polytechnique (outre les carrières civiles), forme des officiers pour l'artillerie, le génie, la marine, et nécessite une culture scientifique très forte. — L'Ecole de Saint-Cyr forme des officiers pour toutes les armes, sauf l'artillerie métropolitaine et le génie.*

Elle est accessible, normalement, après une année de préparation, aux jeunes gens titulaires du baccalauréat de

(1) Je ne parle évidemment pas ici des pelotons d'E. O. R., à la sortie desquels tout soldat un peu « débrouillard », et ayant une instruction moyenne (même primaire), peut être nommé, en six mois, sous-lieutenant de réserve. Ces faciles promotions d'officiers de réserve (nécessité imposée par l'encadrement de l'armée à la mobilisation) ne confèrent à leurs titulaires que le droit de se « *présenter* » à Saint-Maixent s'ils veulent rester dans l'armée active comme officiers.

mathématiques. Chaque année, des candidats très doués et très travailleurs y réussissent un an après la première partie du baccalauréat — qui seule est indispensable. — On a d'ailleurs vu aussi des candidats issus des sections littéraires y entrer après un, deux ou trois ans de préparation. C'est que le programme d'entrée est mi-littéraire, mi-scientifique.

Les trois cents candidats admis chaque année sont sélectionnés par un concours dont l'écrit a lieu vers le début de juin, et l'oral en juillet et août, dans de nombreux centres. Les limites d'âge, inférieure et supérieure, sont 18 et 23 ans.

Le programme, vaste, comporte :

En Philosophie : Logique et Morale. (A l'écrit : « Composition française » sur un sujet de morale).

En Mathématiques : Problèmes, de difficultés graduées, portant sur un programme rapproché de celui de Math. Elém., où arithmétique et descriptive sont supprimées, mais où la géométrie (cotée surtout) et la trigonométrie reçoivent de fortes additions.

En Physique : Pesanteur. Thermodynamique. Electricité. Magnétisme. Optique.

En Chimie : Chimie générale, minérale (programme restreint) et organique.

En Histoire : des origines de la nation française à 1914...

En Géographie : Géographie Générale. Géographie approfondie de la moitié Est de la France, des Pays-Bas, des Pays Rhénans, des Colonies françaises...

Notions « plus sommaires » sur tout le reste.

Une langue vivante (anglais, allemand ou russe) est obligatoire : les autres facultatives. Le concours comporte en outre, après l'oral, des épreuves physiques : athlétisme, escrime, équitation. — Les Mathématiques sont au premier rang pour l'importance des coefficients ; puis, dans l'ordre : Histoire et Géographie ; Physique et Chimie ; Philosophie et Français ; Langue vivante ; Epreuves physiques.

Vers la mi-septembre paraissent les résultats, au « Journal Officiel », *et, au début d'octobre l'Ecole ouvre au jeune « bazard » la porte d'honneur de l' « Avenue Maintenon ». Il fera deux ans à Saint-Cyr : nous allons l'y suivre.*

C'est d'abord l'entrée, jour tant attendu, dans les rêves anciens, comme le jour radieux de l'arrivée au port, tandis qu'en réalité c'est seulement le jour où l'on prend le départ pour le large. Le « Bazard » s'en aperçoit tout de suite...

Incorporation, immatriculation, visite médicale, vaccination, tout se succède à une vitesse incroyable qui lui est imprimée à l'arrivée à Saint-Cyr, et qu'il devra conserver pendant plusieurs mois, sans avoir un instant pour penser à autre chose qu'à ce qu'il fera l'instant d'après.

Puis c'est l'habillement. On enlève ses vêtements « pékins » au nouveau venu, que l'on affuble de brodequins, d'une tenue d'exercice en gros drap bleu de troupe, d'un calot, d'un bourgeron. Le tout, neuf et rigide, lui donne un aspect gauche ; les plaisanteries des Anciens achèvent de l' « affoler »... On le charge d'ailleurs d'un immense fourniment : deuxième tenue d'exercice, tenue et matériel de sports, casque, havresac, bidon, musettes, équipement, brosses... que sais-je encore ? et, enfin, au milieu de tout cela, un shako et, dans son étui, un plumet ou « casoar »... Sous la direction d'un ancien ou « officier », c'est la coupe réglementaire des cheveux... c'est le matriculage de chaque pièce de tout le matériel touché — (et c'est alors qu'on fait connaissance avec les onze parties du havresac...).

Puis c'est le contact avec les « gradés » — qui sont les premiers classés de la promotion des anciens, et qui sont parfois très durs. — Avant le premier soir, ils apprennent à chacun à édifier laborieusement un paquetage (qui sera «défilé » combien de fois ? Dieu le sait !), à faire un lit qui doit être soigneusement carré... Et après la soupe du soir, entre 20 et 21 heures, heure de l'Appel, le « Bazard », dans l'immense Cour Wagram, en guise de repos, est soumis aux « balançoires » des anciens... Ce n'est pas bien terrible, et, longtemps après, on y pense avec le sourire ; mais il faut y montrer des qualités de discipline, d'à-propos et d'esprit, si l'on veut subir sans ennuis ces prétendues « brimades » qui ont formé le caractère des jeunes, et égayé les anciens à St-Cyr, depuis que l'Ecole existe... (1)

L' « Ecole » ! Que ce mot est trompeur, en ce sens qu'il laisse supposer à bien des gens deux ans de travail intellectuel dans des salles d'études !... De même le casoar

(1) Tout récemment un grave accident est survenu à Saint-Cyr *au moment* d'une « brimade ». Un élève de 1re année, tombant par une trappe ouverte, s'est fracturé le crâne. Certains journaux ont été jusqu'à dire qu'il y avait été précipité ! Point n'est besoin de défendre les Saint-Cyriens contre de pareilles accusations de sauvagerie.

l'aéronautique (35), *dans la cavalerie* (35), *dans les tirailleurs nord-africains* (35), *dans les chars de combat* (10), *dans l'artillerie coloniale* (10), *dans l'infanterie coloniale* (60).

Tous, ils quittent l'Ecole heureux d'avoir réalisé leur rêve et de voir terminées deux années, rudes certes, mais qui auront fait d'eux des officiers, et dont ils aimeront, un jour, se souvenir.

Eparpillés aux quatre coins de l'Empire français, du Tonkin au Soudan, de Madagascar au Maroc et, de là, au Rhin, ils continueront à travailler comme leurs Aînés à la défense du pays ; et, selon la devise inscrite par Napoléon au Drapeau de l'Ecole qui les forma, ils continueront à « S'instruire pour vaincre »...

Ils continueront à se souvenir aussi, toute leur carrière, que le blanc casoar de leur jeunesse...

« ... ne porta jamais qu'une tache,
« Et que cette tache est celle du sang. »

M. D.,
Sous-Lieut[t] d'Inf. Coloniale.

L'Étudiant Catholique

La Fédération Française des Etudiants Catholiques vient de combler un vœu si longtemps exprimé par les Etudiants eux-mêmes : la création d'une revue, de leur revue ; son nom : « *L'Etudiant Catholique* ».

Les jeunes y expriment l'enthousiasme de leurs vingt ans, la naïveté de leurs aspirations et la générosité de leur foi. Leurs aînés et leurs maîtres y apportent les fruits de leur expérience et l'appui de leurs conseils.

Le deuxième numéro est en préparation, et l'on parle de quelque chose de bien plus extraordinaire pour tous les prochains numéros, et n'oubliez pas, Etudiants, que cet organe est ouvert à tous et que, par conséquent, tous peuvent y participer : une visite au siège de la F. F. E. C., 2, rue de l'Abbé-de-l'Epée, Paris (5[e]), vous donnera tout de suite l'étendue de ce que peuvent faire les Etudiants Catholiques. L'abonnement est de 8 francs pour les Etudiants et de 15 francs pour les non-Etudiants.

Renseignements et correspondance à M. l'Administrateur 14, Villa Saint-Jacques, Paris (14[e]).

Ont acquitté depuis le 1[er] Mars leur Cotisation pour 1928

MM. Abbé Euzen, 5, rue Victor Hugo, Versailles ; Abbé de Kerévér, Grand-Séminaire de Saint-Sulpice, Issy-les-Moulineaux ; Abbé Le Bobinec, Grand-Séminaire de Saint-Jacques, par Lampaul-Guimiliau ; Abbé Loaëc, vicaire à Plougoulm ; G. Léostic, 55, rue Jules Ferry, Rosendaël (Nord) ; Louis Baron, professeur au Lycée d'Hanoï (Tonkin) ; Manchec, notaire à Sizun ; François Caroff, rue de l'Hospice, Plouescat ; Germain Berthélémé, négociant, Chateauneuf-du-Faou ; Abbé J.-M. Créac'h, Nojeon-Le-Sec (par Etrépagny, Eure) ; Charles Hénaff, Plouescat ; Hervé Bodilis, Locquénolé ; Ernest Messager, Plounéour-Ménez ; Louis Pape, Primel, Plougasnou ; François Nicol, Guerlesquin ; Abbé Renaot, recteur de Plouézoc'h ; Abbé Martin, ancien recteur, Saint-Goazec ; Brélivet, bourg de Lopérec ; Abbé Lagathu, Plougastel-Daoulas ; Yves Miossec, étudiant à l'Université Catholique, Angers ; Yves Penquer, Contrôleur-Rédacteur Principal à la Direction des Douanes de Régie, Casablanca (Maroc) ; Pouliquen, chirurgien, rue d'Aiguillon, Brest ; Jean Bacques, chez M. Besville, 51, Cours Sablon, Clermont-Ferrand ; Jean Cariou, étudiant, Ecole de Santé Navale, Bordeaux ; Dr Le Troadec, Guervénan, Plougonven ; Le Noan, Dourduff-en-Mer ; Abbé Le Boëtté, recteur, Le Tréhou ; Maurice Gravot, pharmacien, à Pontivy ; P. Le Goaziou, libraire, 1, place Bitton, Lorient ; Joseph Guirriec, 67, rue Saint-Léonard, Honfleur ; Isidore Lazennec, 27, rue Jean Macé, Brest ; Le Goaziou, libraire, Quimper ; Abbé Cornec, directeur de l'Ecole libre, Plougastel-Daoulas ; François Favé, quartier-maître à bord du « Régulus », Paris-Etranger ; Abbé Grall, recteur de Ploudaniel ; Jean-Pierre Abgrall, 63, rue Chanzy, Dieppe ; R. P. Le Bras, Haïti ; R. P. G. Mingam ; Abbé Colléter ; F. Landuré, 56 *bis*, rue des Brebis, Morlaix.

LE PROCHAIN NUMERO PARAITRA

- - - - - VERS LE 1[er] AOUT - - - - -

TAILLEUR
Hommes - Dames

GABY LAURANS

Rue Cadiou SAINT-POL-DE-LÉON
2/28

TRANSPORTS AUTOMOBILES
de toutes natures

Pierre Quillévéré
31, Rue Cadiou, 31
SAINT-POL-DE-LÉON (Finistère)
R. C. Morlaix 1.697 *Téléphone 55*
2/28

SALON MODERNE
Chaussures de luxe
Parfumerie de Marque

Mme Veuve POISSON
19, Grande Rue, 19
SAINT-POL-DE-LÉON
5/28

CASE A LOUER

CASE A LOUER

CASE A LOUER

CASE A LOUER

CASE A LOUER

CASE A LOUER

Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie

Sommaire de Janvier-Février 1928

I. H. Pinvert. — Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon : Locquirec-Dourduff (à suivre).

II. Dom Morrien. — Saint Pétroc, Abbé et Confesseur (traduction française du travail de Mgr Doble) : Sa Légende en Cornish Saint (à suivre).

III. Abbé Roudaut, professeur à Lesneven. — Saints Celtes : Grande-Bretagne et Petite Bretagne (à suivre).

IV. H. Pinvert. — Les Ecclésiastiques du diocèse de Quimper déportés à Rochefort et à l'Ile de Ré en vertu de la loi du 18 Fructidor an V (à suivre).

Vient de Paraître

R. P. GARDALAGUET

Mon Curé Vingtième Siècle

Un volume in-8 de 72 pages

(En vente dans toutes les Librairies)

Plabennek en Vrezel

par le R. P. TRÉVAOL

(En vente au Presbytère de Plabennec)

Le Gérant : P. CORRE

IMP. DE NOUVELLISTE — RENNES

SOMMAIRE

Réunion des Anciens Elèves.

Les Vacances : Aux Collégiens et à leurs Parents.

Avis : Rentrée d'Octobre, Leçons de latin, Classe de 6e : Manuels.

***

La Vie au Collège :

La Vie Religieuse :

Sermons et Instructions.
Congrégation de la Sainte Vierge.
Congrégation du Sacré-Cœur.

La Vie Intellectuelle :

Distribution solennelle des Prix.
Allocution de M. le Supérieur.
Discours de M. le Président.
Succès aux Baccalauréats, aux Concours.
Extrait du Palmarès.

Les Œuvres au Collège :

L'Œuvre antialcoolique.

Ephémérides.

Le Coin des Anciens :

Deuils, Naissances, Mariages, Ordinations, Nominations.
Nécrologie : M. le Chanoine Cardinal.
Succès aux Examens.

Correspondances et Nouvelles :

Impressions d'Amérique (suite et fin).
Sur les bords de l'Iraouady : Vers la Chine (suite).
Sur les routes du Congo.
Louis Le Bras, Yves Le Goff, Henri Guiriec, Henri Moreau, Louis Nicol, Nos Oblats ;
Visites reçues.

Un ancien : le Général Moreau (L. S.).

« LE CREISKER »

Paraît tous les deux Mois

Rédaction et Administration
2, Rue Cadiou, Saint-Pol-de-Léon

Abonnement : 10 francs par an.

« C/C. Rennes, 2817. Auffret, prêtre, Saint-Pol-de-Léon ».

LIBRAIRIE RIOU-QUERNÉ

10, Place Thiers - MORLAIX

❖ ❖ ❖

Livres de Piété et de Littérature Religieuse, Catéchismes, Cantiques, Livres de Chant, Paroissiens, Bréviaires et Missels d'Autel.

Livres d'occasion

Articles de Piété en tous Genres

Dépôts pendant les Missions

Dépôt de Musique et Instruments

Représentation de la Maison GAUDU, de Saint-Brieuc.

Papeterie - Reliure - Impressions

✦ ✦ ✦

Chèques-postaux, Rennes, 6568

11/26

Ornements d'Église, Chasubles, Chapes, Bannières

E. LAVANANT, Rue Joseph Morand **Lannion** (C.-du-N.)

BRONZES D'ÉGLISE

Orfèvrerie, Dorure et Argenture. Réparations. — Statues, Chemins de Croix. — Chapeaux. Barettes. Rabats. Ceintures. — Bougie à Souches Cire pure.

Dépôt des Articles Guillon, etc., etc.

11/26

ENTREPRISE GÉNÉRALE

Travaux publics et particuliers

Guillaume LESTÉVEN

4, Rue de Callac

MORLAIX

& Hôtel Central, St-POL-DE-LÉON

2/27

Chaussures en tous genres

A. LABAT

116, Rue Jean-Jaurès — **BREST**

Représentant et dépositaire des célèbres — Chaussures "VÉDA" Limoges —

Spécialité : Chaussures semelles "Crêpe" — — imperméables, inusables — —

5 o/o de réduction aux anciens — — et à leurs familles — —

11/27

Meubles en tous genres

vernis ou sculptés

Travail soigné

Louis CORRE

Rue de La Tour d'Auvergne

LANDIVISIAU

11/27

Crédit Lyonnais

Capital 255.000.000 entièrement versés
Réserves 227.500.000

Agence de SAINT-POL-DE-LÉON

18, Grand'Rue — TÉLÉPH. 0-24

Toutes opérations de Banque et de Bourse
Change de Monnaies Etrangères
Livraison immédiate de Bons de la Déf. Nle
Location de Coffres-Forts

Chèques Postaux : Rennes 5.01.
R. C. Lyon B. 782

A LA MONTRE D'OR

Horlogerie - Bijouterie
—— Orfèvrerie ——
- Joaillerie - Optique -

Spécialité de Gravures Eaux-Fortes

F. Danielou

3, Grande Rue

Saint-Pol-de-Léon 11/27

Café - Restaurant
LÉONARD
Place du Creisker
St-POL-DE-LÉON
— TÉLÉPHONE 96 —
Apéritifs de choix
1/28

Fabrique de Meubles de tous Styles
Spécialité de Meubles Bretons
J. HAMON
Rue Pen-al-Liorzou
SAINT-POL-DE-LÉON
(FINISTÈRE)
TÉLÉPHONE 29
1/28

FARINES - SONS
Boulangerie Vve ABOLIVIER
Rue du Pont-Neuf
SAINT-POL-DE-LÉON
1/28

PATISSERIE - CONFISERIE
Boites et Dragées pour Baptêmes et Mariages
Yves Le Scour
9, Rue Colombier
SAINT-POL-DE-LÉON (Finistère)
Dépôt : 1, Grande Place
1/28

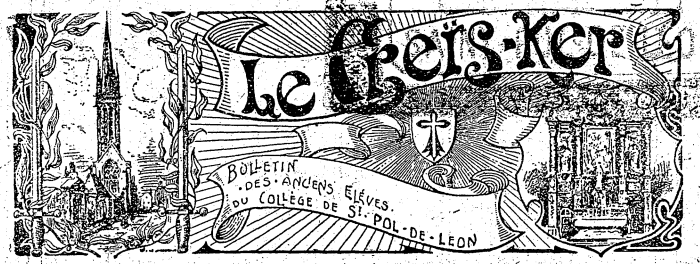
Draperies, Rouenneries, Nouveautés
Complets sur Mesures
Vve PENVEN
3, Rue Sara-Goz, 3
SAINT-POL-DE-LÉON
(FINISTÈRE)
1/28

J.-M. QUÉLENNEC
ENTREPRENEUR
16, Rue du Pont-Neuf
SAINT-POL-DE-LÉON
1/28

AUTOMOBILES DE LOCATION
PRIX MODÉRÉS
Huiles - Essences - Accessoires
G. ROBERT
5, Rue Verderel
SAINT-POL-DE-LÉON
TÉLÉPH 57 R.C. MORLAIX 6.141
1/28

Entreprise de Peinture et Vitrerie
Faux-Bois et Marbres, Lettres
Papiers peints - Encadrements
René PAUGAM
7, Grand'Rue
SAINT-POL-DE-LÉON
2/28

13e ANNÉE. — N° 120 JUILLET-AOUT 1928



RÉUNION DES ANCIENS ÉLÈVES

La Réunion des Anciens Elèves de l'Institution N.-D. du Creisker et du Collège de Léon se tiendra

Le MERCREDI 5 SEPTEMBRE

à 9 heures du matin.

❦ ❦ ❦

M. le Chanoine CORRE, Curé-Doyen de Landerneau, célébrera la Messe à l'intention des Membres de l'Association.

❦ ❦ ❦

M. le Chanoine SALUDEN, Aumônier à Brest, prononcera l'allocution d'usage.

❦ ❦ ❦

Des invitations seront adressées aux Anciens. Mais nous prions ceux qui, par erreur n'auraient pas été atteints, de se considérer comme invités. Nous demandons seulement qu'on fasse parvenir dès que possible, sa carte d'adhésion à

M. l'Abbé JACQ

Secrétaire de l'Association.

Tous à St-Pol le 5 Septembre

LES VACANCES

Aux Collégiens et à leurs Parents

Les vacances sont chose si agréable, que la plupart des écoliers les prennent sans se demander à quoi elles servent, ni pourquoi elles sont accordées. Il faut donc le leur dire sans attendre qu'ils le demandent, de peur qu'ils n'en perdent le fruit.

Certains pensent que les vacances sont une interruption complète de l'œuvre qui se poursuivait au Collège, qu'elles sont même données pour détruire ce qu'on avait entrepris pendant l'année. Ils ressemblent à cette bonne Pénélope qui, dans l'antiquité, défaisait chaque nuit ce qu'elle tissait chaque jour, afin de n'arriver jamais au bout de son ouvrage.

Ceux-là évidemment se trompent. Ils désapprennent, pendant deux mois, ce qu'ils avaient appris pendant un an ; ils laissent s'écouler le peu d'énergie morale qu'ils avaient amassée au Collège. Il ne faut pas s'étonner s'ils reviennent des vacances l'âme et l'esprit en ruines.

Non, les vacances ne détruisent pas, elles n'interrompent même pas l'œuvre du Collège, qui est de former des hommes en instruisant les intelligences et en réglant les volontés. Sans doute, elles sont un repos pour l'esprit. Il n'est plus nécessaire, alors, de travailler, en commun, à un labeur incessant. Mais à ce point de vue même, il faut bien remarquer que repos ne veut pas dire engourdissement. Après une bataille, on laisse une épée se reposer : on ne lui permet pas de se rouiller, surtout si la bataille doit reprendre bientôt. De même, après l'année scolaire, on peut accorder à l'esprit du repos, mais non point tolérer qu'il se rouille. Il faut tenir en éveil sa curiosité ; il faut profiter des distractions qu'on lui offre pour s'instruire ; il faut empêcher les connaissances acquises de s'évaporer de la mémoire. Voilà pourquoi l'on impose des *devoirs de vacances*, et voilà pourquoi il faut les faire avec régularité et méthode.

Les vacances ne sont donc pas un temps d'oisiveté

intellectuelle. Alors, tout en fortifiant ses muscles, il faut orner son esprit. Surtout il faut mûrir sa volonté. Avant de lancer au large un vaisseau, on l'essaie dans les eaux basses ; on voit alors si sa ligne de flottaison est bien celle que l'on avait prévue ; on le juge à ces essais. Les vacances sont un essai de la vie. Par lui des parents observateurs peuvent juger de la valeur future de leurs enfants. Sera-t-il absolument égoïste ou saura-t-il penser aux autres, et songer même d'abord à eux ? Les vacances vous le diront. Est-il pieux par conviction ou par entraînement ? Communie-t-il par une dévotion raisonnée ou par esprit d'imitation ? Saura-t-il plus tard résister aux entraînements du plaisir ? Sera-t-il un des nombreux moutons de Panurge, ou bien un homme résolu, ayant le sens et le goût du devoir, maître de lui, et, par conséquent, maître des autres ? Les vacances vous le diront clairement.

Dieu veuille que cet essai soit heureux pour tous ; Dieu fasse que les vacances soient, pour tous nos enfants, pleines de gaieté et de mérites, de profits moraux et de gains intellectuels, et que nous puissions nous consoler de les sentir loin de nous, par la pensée qu'ils n'en restent pas moins tout près de Dieu.

AVIS

RENTRÉE D'OCTOBRE :

Les Inscriptions pour la rentrée d'Octobre sont déjà nombreuses. Nous prions les familles qui désireraient nous confier leurs enfants de ne point tarder à nous en avertir.

LEÇONS DE LATIN :

Messieurs les Ecclésiastiques qui préparent des élèves pour la Sixième nous rendraient grand service s'ils leurs faisaient apprendre leurs déclinaisons (substantifs et adjectifs qualificatifs) et leurs conjugaisons (verbe sum et verbes actifs). Très souvent de bons élèves nous arrivent qui n'ont pas encore fait de latin. C'est pour éviter tout retard dans l'étude des programmes que nous nous permettons de faire cette recommandation.

Nous signalons d'ailleurs très volontiers une petite brochure extrêmement précieuse à nos prêtres qui forment des élèves :

L'Enseignement du Latin à l'Ecole presbytérale
et dans les Classes de Sixième et de Cinquième.
En vente à la Librairie PRUDHOMME, *à Saint-Brieuc.*

CLASSE DE SIXIÈME. — MANUELS :

Instruction Religieuse. — *Catéchisme du diocèse.* — *Petite Bible illustrée, par Alain.*

Langue Française. — *Grammaire française (cours moyen), par Ragon.* — *Exercices français, par Ragon.* — *Morceaux choisis (cours élémentaire), par Ragon.* — *Fables de La Fontaine.* — *Analyse logique, par Ragon.* — *Dictionnaire français.*

Histoire. — *Histoire de l'antiquité, par Bernard.*

Géographie. — *Géograprie générale (Amérique, Australie), par Gallouédec et Maurette.*

Anglais. — *Grammaire anglaise (Gibb et Roulier).* — *La première année d'anglais, par Baret.*

Sciences. — *Arithmétique, par Legrand.*

Langue latine. — *Grammaire latine, par Ragon.* — *Premiers Exercices latins, par Ragon.* — *Epitome Historiæ Græcæ.* — *Lexique français-latin et latin-français.*

Langue grecque. — *Grammaire grecque, par Ragon.* — *Premiers Exercices grecs, par Ragon.*

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

17 JUIN. — Le Saint Esprit, 3me personne de la Sainte Trinité. *M. Galès.*

24 JUIN. — L'Eglise. *M. Autret.*

1er JUILLET. — Saint Pierre. *M. Le Roux.*

8 JUILLET. — Conseils pour les vacances. *M. le Supérieur.*

CONGREGATION DE LA SAINTE VIERGE

Election de nouveaux dignitaires. — Le dimanche Juin, les Congréganistes se sont réunis à la Chapelle du Creisker pour procéder à l'élection de nouveaux dignitaires pour l'année prochaine. Ont été élus :

Préfet : *Laurent Quéméner.*
Premier Assistant : *Jean Guerc'h.*
Deuxième Assistant : *Jean Pailler.*
Secrétaire : *Joseph Guyader.*
Trésorier : *Joseph Quéau.*
Conseiller : *Olivier Mesguen.*

Réception de nouveaux Congréganistes et Cérémonie des Adieux. — Le dimanche 17 Juin, ont eu lieu ces deux cérémonies si touchantes de la réception de nouveaux membres et des adieux.

Le R. P. *Mingam,* surveillant à l'École Apostolique, évoquant de pieux souvenirs, prononça le sermon de circonstance, demandant à tous, à ceux qui s'en vont et à ceux qui restent, de demeurer toujours fidèles à la Vierge Marie, car elle est la porte du ciel et la mère de miséricorde.

De nombreux *approbanistes* et *congréganistes* prononcèrent alors leur acte de consécration, tandis que les partants, agenouillés au pied de l'autel, adressaient leurs adieux à Notre-Dame du Creisker.

La bénédiction du Saint Sacrement et le Cantique traditionnel « *En vous quittant, Mère chérie...* » terminèrent la cérémonie.

CONGREGATION DU SACRÉ-CŒUR

Election de nouveaux dignitaires. — Le dimanche 1er Juillet, ont été élus pour l'année 1928-1929 :

Préfet : Hervé Autret, de Plouvorn.
Secrétaire : *Jean-Louis Quéméner,* de Plouénan.
Trésorier : *François Rolland,* de Santec.
Conseiller : *Pierre Guichoux,* de Saint-Thégonnec.

Fête Patronale et réception de nouveaux membres. — Le vendredi 15 Juin, en la fête du Sacré-Cœur, M. l'abbé *Eugène Rolland,* professeur d'anglais, a rappelé, en quelques mots très simples, les devoirs du Congréganiste du Sacré-Cœur. Puis M. le Directeur a procédé à l'admission de nouveaux Congréganistes au nombre de 45, et de 5 nouveaux approbanistes.

La Vie Intellectuelle

Distribution Solennelle des Prix

— 12 JUILLET —

La Distribution Solennelle des Prix s'est faite à l'Institution Notre-Dame du Creisker le Jeudi 12 Juillet, sous la présidence de M. le Chanoine *Cogneau*, Vicaire Général.

Favorisée par un temps superbe, cette fête de famille a réuni une fois encore dans notre vieille maison de très nombreuses sympathies : personnalités laïques et ecclésiastiques heureuses de témoigner leur attachement au vieux Collège qui abrita peut-être leur jeunesse et dont l'Institution Notre-Dame du Creisker n'est que le prolongement ; parents chrétiens qui comprennent l'importance de la formation intellectuelle fondée sur de solides principes religieux et moraux ; Anciens à peine sortis, joyeux de se retrouver à l'ombre du clocher à jour...

La cérémonie s'ouvre à neuf heures par un morceau de musique qu'exécute brillamment la fanfare du Collège. Puis le rideau se lève, et nos jeunes acteurs exécutent avec le charme de leur âge une courte opérette : « *Lulli marmiton* », qui recueille des applaudissements mérités.

Sur l'estrade ont pris place alors les notabilités présentes, parmi lesquelles nous remarquons, entourant M. le Chanoine *Cogneau* : M. le *Curé-Archiprêtre* et M. *le Maire* de Saint-Pol, M. le Colonel *Senneville*, Adjoint-Maire ; MM. les Chanoines *Picart* et *Caugant*, MM. *Francès* et *Lucas*, anciens professeurs ; M. le Docteur *Bagot*, Président de l'Association des Anciens Elèves ; M. le Commandant *Paqué*, de Roscoff ; MM. les Curés de *Saint-Thégonnec* et d'*Huelgoat* ; M. l'abbé *Mazé*, Directeur de l'Ecole libre de Landivisiau ; de nombreux Recteurs, Aumôniers et Vicaires des environs...

M. le Chanoine *Mesguen*, Supérieur, prit alors la parole et prononça le discours que voici :

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Il y a un an à peine, Leurs Grandeurs, Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince, Mgr de Guébriant, Supérieur général de la Société des Missions Etrangères, nous faisaient l'insigne honneur de prendre part à la fête que nous avons célébrée à la mémoire du vénéré M. Péron.

Le 22 Août 1927 restera pour nous une date inoubliable.

Ce jour-là, Mgr l'Evêque de Quimper avait à ses côtés deux de ses vicaires généraux, M. le Chanoine Cogneau et M. le Chanoine Messager. Nous fûmes profondément touchés du témoignage de précieuse gratitude qu'ils nous donnèrent l'un et l'autre, à cette occasion.

Au cours de cette année, de nouvelles marques de particulière bienveillance sont venues ajouter encore à notre dette de gratitude.

En Mai dernier, M. le Supérieur du Grand Séminaire a daigné consacrer une partie de ses vacances de Pâques à prêcher à nos enfants une retraite qui a produit sur leurs âmes l'impression la plus vive et la plus salutaire.

Aujourd'hui, nous voyons assis au fauteuil présidentiel M. le chanoine Cogneau, premier vicaire général du diocèse et nous n'hésitons pas à le déclarer publiquement : nous sommes heureux et fiers de l'appui moral que nous apporte sa présence. Elle montre à tous, une fois de plus, quel prix attache l'autorité ecclésiastique à l'œuvre qui s'accomplit silencieusement et jour par jour, dans les maisons d'éducation confiées au clergé.

Pourquoi cette œuvre, si obscure, si monotone en apparence, et en réalité si vivante, nous séduit-elle, nous prend-elle tout entiers, nous autres prêtres ? Pourquoi l'estimons-nous digne au plus haut point, de notre zèle et de notre affection ? Vous le devinez, Mesdames et Messieurs, c'est surtout parce qu'elle comporte la formation morale et chrétienne de la jeunesse.

Ah ! chers parents qui remettez vos enfants entre nos mains, combien vous avez raison de vouloir à côté et au-dessus de l'enseignement des sciences profanes l'enseignement de la science religieuse.

Des hommes réfléchis, soucieux de l'avenir du pays, prennent peur en voyant notre société inquiète s'en aller, toute désorientée, à l'aventure, on ne sait où !

On a tenté de chasser Dieu de la famille et de l'école et voici que « des berceaux devant lesquels on ne prie pas, nous annoncent des générations qui font trembler. Une jeunesse sans foi... nous prépare un peuple sans frein et sans loi ».

Ce cri d'alarme que poussait naguère Mgr Gibier, évêque de Versailles, se répercute aux divers degrés de l'échelle sociale ; il a son écho profond jusque dans les milieux universitaires où l'on se voit contraint de dire à certains maîtres, oublieux, paraît-il, de leurs devoirs primordiaux : « Ne vous contentez pas d'instruire : il est plus que temps de songer à éduquer. »

Mais n'est-ce pas la voix clamant dans le désert ?

Si vous excluez Dieu de vos programmes, il ne vous reste plus rien pour asseoir le fondement de l'obligation morale et vous n'êtes pas autorisés par vous-mêmes à dicter à vos semblables des devoirs qui n'auraient plus de sanctions dans un au delà mis en doute ou nié par vos systèmes philosophiques.

⁂

Dans le désarroi actuel des idées, c'est la religion catholique seule qui, comme par le passé, possède la vertu de brider les appétits mauvais, de maîtriser les instincts pervers et d'engager les âmes dans la route lumineuse du Bien.

Chers parents, vous nous aiderez, ainsi qu'il convient, dans la mission qui nous incombe, de par notre caractère sacerdotal, et que nous essaierons de remplir de notre mieux, sans nous dissimuler néanmoins les épreuves et les difficultés qui nous guettent au tournant du chemin.

Voici en particulier venir les vacances. Avec l'insouciance de leur âge, les élèves n'en voient que le côté riant; nous, les maîtres, avertis par l'expérience, nous en considérons plutôt le côté dangereux et nous vous conjurons de veiller de près sur nos enfants. D'aucuns nous reprocheront peut-être de répéter, chaque année, le même refrain, mais il le faut, car c'est un refrain sauveur.

Oui! vous épargnerez à vos fils bien des périls, si vous les maintenez, dans la mesure du possible, loin des promiscuités malsaines et des spectacles corrupteurs. Contrôlez leurs lectures et ne laissez point traîner à leur portée des brochures ou des journaux suspects.

C'est dans le travail, travail de l'esprit ou travail manuel, comme celui des champs, par exemple, c'est dans les récréations honnêtes et les compagnies sûres, comme celles des patronages chrétiens, c'est enfin, et surtout dans les pratiques religieuses librement continuées, comme au collège, que l'adolescent conserve son clair regard et son visage empreint d'innocence.

Ce n'est certes point sans quelque appréhension que nous nous séparons pour quelques semaines de ces enfants et de ces jeunes gens à qui nous sommes si attachés. Vous serez, heureusement, auprès d'eux, chers parents, pour être leurs anges tutélaires et leur rappeler souvent qu'ils doivent garder leur conscience simple et nette de toute souillure.

Souvenez-vous de la mère de notre Bayard! Le jour venu pour lui de quitter le château familial, elle lui jette, comme suprême adieu, ces trois mots : « Dieu, honneur, charité! » Sublime devise qui mêle à l'amour de Dieu celui du prochain et le respect de soi-même.

Chers parents, pensez à cette noble femme pour façonner, de concert avec nous, des chrétiens sans peur et sans reproche, d'une foi robuste et capables de comprendre la grandeur du devoir fidèlement accompli.

L'effort, quel qu'il soit, vaut par lui-même, quand il est tendu vers un but élevé. Mais il arrive que, par surcroît, le Ciel le

bénisse et c'est alors un réconfort puissant pour les âmes de bonne volonté.

Pour vous faire plaisir, pour vous payer en partie des sacrifices que vous imposez pour eux, la plupart de nos enfants s'acquittent de leur tâche quotidienne avec courage et constance.

Aussi n'est-il point surprenant qu'au terme de leurs études ils vous fassent honneur.

L'année scolaire de 1926-1927 aura été, de ce point de vue, particulièrement brillante et elle aura consacré, définitivement, le mérite et le savoir-faire de nos maîtres.

Voici le bilan des succès :

— 1926-1927 —

M. le Supérieur proclame alors les noms des lauréats reçus en Juillet et en Octobre :

1927 (*41 élèves présentés, 40 définitivement reçus*).

Il publie ensuite la liste des *admissibilités* aux Examens du Baccalauréat et les consolants résultats aux divers Concours et Examens :

Succès aux Concours et Examens

I. — BACCALAUREATS

SESSION DE JUILLET 1928

ACADÉMIE DE RENNES
CENTRE DE BREST

PHILOSOPHIE :

REÇUS : *Joseph Cren*, de Lampaul-Guimiliau;
André Doher, de Plougasnou;
René Guilcher, de Taulé;
Michel de Cotignon, de Roscoff;
Paul Guyader, de Landerneau;
François Quémerc'h, de Plounéour-Ménez;
Auguste Quéré, de Scrignac;
Louis Touanen, de Saint-Pol;
ADMISSIBLES : *Robert Plassart*, de Chateauneuf;
Jules Taniou, du Conquet.

MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES :

REÇUS : *René Cozic*, de Plounéour-Ménez;
Louis Laizet, de Scrignac;
Jacques Tran-Bâ-Chi, de Vinh-Long (Cochinchine).
ADMISSIBLES : *Yves Michel*, de Morlaix;
Robert Prigent, de Guerlesquin.

PREMIERE. — *Latin-Grec* :
REÇUS : *Jean-Louis Guillerm*, de Cléder;
Armand Lautrou, de Camaret;

André Pailler, de Henvic (*Assez Bien*) ;
Jean Pailler, de Henvic ;
ADMISSIBLES : *Antoine Cadiou,* de Landivisiau ;
Jean Coïc, du Guilvinec ;
François Cueff, de Saint-Pol ;
Louis Lintanff, de Morlaix ;
François de Quatrebarbes, de Craon ;
Laurent Quéméner, de Trézélide ;
Henri Senneville, de Saint-Pol.

Latin-Sciences :

REÇU : *Robert Buors,* de Saint-Pol.
ADMISSIBLES : *Louis Bellec,* de Commana ;
René Morvan, de Saint-Marc.

Sciences-Langues :

REÇU : *Alphonse Nguyen-Van-Tât,* de Vinh-Long.

II. — CONCOURS

1° CONCOURS ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DES CHEFS DE FAMILLE
26 Avril 1928 (1)

CLASSE DE PREMIÈRE (109 concurrents, 15 copies classées) :

1er Prix (Prix d'Honneur) : *André Pailler,* de Henvic ;
1er Accessit (3e rang) : *Jean Pailler,* de Henvic ;
3e Accessit (5e rang) : *Jean-Louis Guillerm,* de Cléder ;
4e Mention (11e rang) : *Yves Le Treut,* de Morlaix.

CLASSE DE PHILOSOPHIE (72 concurrents, 15 copies classées) :

1er Accessit (3e rang) : *Robert Plassart,* de Châteauneuf ;
4e Accessit (5e rang) : *Michel de Cotignon,* de Roscoff ;
5e Mention (12e rang) : *René Cozic,* de Plounéour-Ménez.
7e Mention (14e rang) : *Joseph Cren,* de Lampaul-Guimiliau ;
8e Mention : (15e rang) : *Paul Guyader,* de Landerneau.

2° CONCOURS GENERAL DES INSTITUTIONS LIBRES DE L'OUEST ORGANISÉ PAR L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ANGERS
(12 Juin 1928)

CLASSE DE PHILOSOPHIE :

Dissertation (2) : 85 concurrents :
1re Mention (2e rang) : *René Guilcher,* de Taulé.
12e Mention (13e rang) : *Paul Guyader,* de Landerneau.

(1) Les sujets proposés ont été publiés dans le Bulletin de Juin.

(2) *Paul Guyader, René Guilcher* et *François Quémerc'h* ont traité le sujet suivant : « Commenter en l'appliquant à la Méthode scientifique cette parole d'un grand savant contemporain : « On ne saurait rien, si l'on n'imaginait plus qu'on ne sait ; mais on n'imagine bien que dans la mesure où l'on sait. »

Sciences Physiques et Chimiques. — Candidats : Paul Guyader, René Guilcher et Auguste Quéré.
67 concurrents. Ont obtenu :
la 4e Mention (5e rang) : *René Guilcher,* de Taulé.
5e Mention (6e rang) : *Paul Guyader,* de Landerneau.

Histoire Naturelle (1). — Candidats : André Doher, Gabriel Congar et Joseph Cren (ce dernier remplaçait Louis Touanen, indisposé).
66 concurrents. A obtenu :
la 7e Mention : *Gabriel Congar,* de Landivisiau.

CLASSE DE MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES :

Mathématiques. — Candidats : Louis Laizet, Jacques Tran-Ba-Chi et Robert Prigent.
48 concurrents. A obtenu :
la 7e Mention : *Robert Prigent,* de Guerlesquin.

Sciences Physiques et Chimiques. — Candidats : Louis Laizet, Jacques Tran-Ba-Chi, et Robert Prigent.
48 concurrents : Ont obtenu :
la MÉDAILLE : *Jacques Tran-Ba-Chi,* de Vinh-Long (Cochinchine).
la 1re Mention : *Louis Laizet,* de Scrignac.

CLASSE DE PREMIÈRE :

Dissertation française (2). — Candidats : André Pailler, Jean Pailler et Jean Guerc'h.
119 concurrents. A obtenu :
la 7e Mention : *Jean Guerc'h,* de Saint-Pol-de-Léon.

Version Latine. — Candidats : André Pailler, Jean Pailler et François Gorrec.
119 concurrents. Ont obtenu :
la 1re Mention (2e rang) : *Jean Pailler,* de Henvic.
la 3e Mention (5e rang) : *André Pailler,* de Henvic.

N.-B. — Les succès de nos anciens *ont été reportés* à la rubrique « Le Coin des Anciens », page 164.

Un dernier détail que je m'en voudrais d'omettre.

Une vingtaine de nos élèves de Première ont pris part aux épreuves des examens d'admission au Grand Séminaire de Quimper. Quelques autres se sentent attirés, semble-t-il, par l'apostolat dans les missions lointaines.

***

En terminant, il me reste à remercier, au nom des maîtres et des élèves, *M. le Curé* et *M. le Maire de Saint-Pol,* ainsi que

(1) Sujet proposé : « La chlorophylle : nature, localisation, rôle dans la Biologie végétale et dans la Biologie générale ».

(2) Expliquez et appréciez cette pensée de Renan : La poésie est faite pour dépayser, pour nous consoler de la vie par le rêve, non pour déteindre sur la vie ».

toutes les personnalités qui ont bien voulu honorer de leur présence cette fête de famille.

Je dois un remerciement particulier aux dévoués présidents de nos concours, *M. le Colonel Senneville* et *M. le Commandant Paqué*.

Et maintenant, je cède la parole à *M. le Chanoine Cogneau*.

DISCOURS DE M. LE PRESIDENT

CHER MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

J'ai accepté avec empressement de présider la distribution des prix à l'Institution Natre-Dame du Creisker. Si j'avais, comme Monseigneur Duparc, le don de faire parler les Saints du Ciel pour expliquer les événements d'ici-bas, je vous inviterais à voir dans ce joyeux empressement la réponse de Saint Corentin à Saint Pol de Léon. Enfant de Saint-Pol, attaché par vos fonctions à cette ville sainte, vous veniez à Quimper glorifier dans sa cathédrale l'apôtre de la Cornouaille. Saint Corentin n'eût pas supporté de demeurer en reste de courtoisie envers l'apôtre du Léon. Il m'a soufflé à l'oreille : « Accepte. » Ce que j'ai fait. Affaire de politesse entre deux saints, deux amis, deux Bretons du Paradis.

Cette explication ne fait, du reste, aucun tort aux vrais sentiments qui m'inclinaient à m'estimer heureux, en même temps qu'honoré, de votre invitation, à l'affectueux intérêt, à la profonde sympathie que je porte à cette Institution, digne héritière de l'esprit, des traditions et du bon renom de l'ancien Collège de Léon.

Ces sentiments tiennent à plus d'un motif. Vous avez été, il y a bien longtemps de cela, mon élève au Grand Séminaire ; je n'ai pu l'oublier ; et dès ce temps-là s'est formé entre nous un lien d'affection réciproque, qui n'a fait que se fortifier avec les années. Puis, parmi les distingués professeurs qui vous entourent, j'en vois plusieurs qui depuis près de vingt ans, ou même davantage, prodiguent aux élèves de cette Institution les meilleures qualités de leur esprit avec les dons les plus généreux de leur cœur. Je n'ai pas oublié davantage ces bons élèves d'autrefois : c'est une des raisons qui me rendent chère votre maison.

A l'amitié ajoutez le devoir, devoir d'état auquel je ne songe pas, croyez-le bien, à me dérober. Appelé par mes fonctions à partager les travaux, les préoccupations, les sollicitudes de l'Evêque du diocèse, comment demeurerais-je indifférent au développement, à la prospérité de nos maisons d'éducation chrétienne ? Comment pourrais-je oublier la place immense, essentielle que tient dans la vie spirituelle d'un diocèse la formation intellectuelle, morale et religieuse de la jeunesse, de cette jeunesse surtout qui est appelée par ses talents, par son savoir, par les situations importantes qu'elle aura su acquérir, à exercer demain sur la société, dans tout notre pays, la plus grande et la plus salutaire influence ? Parmi les établissements d'éducation ouverts ainsi dans notre diocèse à la jeunesse chrétienne, l'Institution N.-D. du Creisker tient un rang distingué. Elle est pour cette

ville de Saint-Pol, pour toute la région du Haut-Léon, pour les pays d'alentour, — je cite vos propres paroles, — « un foyer réputé de culture intellectuelle et morale ». Le bien qu'elle fait est incalculable ; ce n'est que justice de le reconnaître et, l'occasion s'offre ici de le proclamer.

Il y a mieux encore. Vous êtes resté fidèle, cher Monsieur le Supérieur, à la grande pensée de Monseigneur de la Marche, celle qui lui inspira le choix de M. Péron comme supérieur du nouveau collège dont il entreprenait la construction, celle qui a si puissamment soutenu toute l'activité, toutes les démarches de M. Péron lui-même dans la restauration du collège après la tourmente révolutionnaire. Tout en préparant vos jeunes gens aux diverses carrières du monde, vous avez l'ambition « de perpétuer ici une pépinière de vocations de choix ». C'est encore vous que je cite. Et chaque année, avec une satisfaction non dissimulée, avec une fierté bien légitime, vous rappelez, devant l'assemblée réunie ici à pareil jour, la part importante qui revient à Saint-Pol dans l'œuvre essentielle du recrutement sacerdotal.

C'est pourquoi, lorsque des rives de l'Odet, notre pensée se tourne vers cette antique cité, c'est toujours avec un regard chargé de reconnaissance pour le passé et d'espérances pour l'avenir, que nos yeux se reposent sur le beau collège qui vit et prospère si magnifiquement à l'ombre très pieuse du Creisker.

***

J'applaudis de tout cœur, mes jeunes amis, aux succès que vous avez remportés cette année. Monsieur le Supérieur vient d'en mettre sous nos yeux le tableau impressionnant. Ces succès font honneur à vos maîtres, à leur savoir, à leurs méthodes, à leur esprit de dévouement. Ils font honneur à vous-mêmes, à votre amour de l'étude et du travail. C'est une vieille tradition de la maison, s'il faut en croire ce qu'écrivait, vers 1763, dans les notes qu'il nous a laissées, l'ancien chroniqueur du collège de Léon, le scholastique Picart : « Les écoliers de Léon sont tellement appliqués à l'étude qu'ils semblent plus dévorer les livres que les lire. » Le trait est admirable. Je vous félicite d'avoir hérité d'une ardeur aussi belle.

Je félicite en particulier les candidats au baccalauréat des heureux résultats déjà obtenus, et je forme le souhait que l'épreuve orale qu'ils s'apprêtent à subir réponde à leurs désirs et comble les légitimes espérances de leurs maîtres et de leurs parents.

J'aurai la joie dans un instant d'entendre proclamer vos succès scolaires, de distribuer des prix et des couronnes aux plus méritants, aux vainqueurs des luttes pacifiques de l'intelligence, de l'étude et du savoir. — Cependant, je ne voudrais pas que vous vous imaginiez, mes jeunes amis, que ces prix, ces récompenses qui vont distinguer quelques-uns de vos camarades et consacrer leurs progrès représentent tout le fruit d'une année scolaire. A ce compte, beaucoup rentreraient chez eux les mains vides. Heureusement il n'en est rien. Chacun d'entre vous, s'il a fait l'effort voulu, s'il a correspondu aux leçons, aux conseils, à l'active sollicitude de ses maîtres, recueille au terme d'une année

de labeur des fruits multiples et durables : un esprit plus orné et plus pénétrant, une mémoire plus meublée et plus assouplie, un cœur plus ouvert aux bons sentiments et aux nobles aspirations, une conscience mieux éclairée, une volonté plus disciplinée, plus déterminée au bien. Abondante et précieuse moisson qui, comme de nouvelles semailles, promet pour les années qui viennent des moissons plus riches encore.

Quant à ceux (s'il s'en trouve parmi vous), qui auraient à se faire le reproche de n'avoir pas mis à profit comme ils l'auraient dû ces dix mois de classe, qu'ils sachent du moins qu'il dépend d'eux de réparer leur négligence et de regagner le terrain perdu; qu'ils se décident courageusement à faire l'an prochain l'effort devant lequel ils ont reculé jusqu'ici, à vaincre toutes les difficultés et tous les obstacles par un travail acharné. *Labor omnia vincit Improbus.*

***

Mesdames et Messieurs,

L'Institution N.-D. du Creisker que vous entourez si fidèlement de votre estime et de votre affection, s'efforce d'année en année de mériter davantage votre confiance. Les brillants succès qu'on vient de rappeler attestent une fois de plus la haute valeur scientifique et littéraire des études qui s'y font. Mais ce dont vous lui êtes reconnaissants surtout, c'est de donner à vos enfants une solide formation morale et religieuse.

Cela, en effet, importe plus que tout le reste. C'est la chose capitale, essentielle. Il est vain d'entreprendre d'élever un enfant si l'on méconnaît ses plus graves intérêts et si l'on compromet son salut.

C'est une nécessité pour l'homme de pourvoir à ses besoins matériels; il doit donc se mettre en état de gagner sa vie, d'acquérir une situation qui l'empêche d'être à charge à ses semblables, de fonder une famille, de contribuer enfin pour sa part au bien de la société, à l'accroissement de la prospérité publique : tout cela est bon, légitime, nécessaire. Mais au-dessus de ces intérêts si graves, si pressants, il en est de bien plus importants et plus impérieux, que l'homme, le chrétien, ne peut négliger sans manquer sa destinée. Courir après le succès, briguer les honneurs, se disputer les places, rechercher le plaisir : ce n'est point là une fin dont il puisse se contenter. Il y a à faire de la vie un meilleur emploi : être bon, juste, honnête, vertueux; aimer Dieu, servir le prochain et faire son salut.

Le véritable éducateur, en accomplissant sa tâche laborieuse, ne perd jamais de vue ces intérêts supérieurs des âmes. Il est constamment appliqué à former des hommes d'une foi éclairée et d'une volonté à toute épreuve. Telle est la mission que se sont donnée les maîtres de vos enfants, jaloux de justifier, en s'y dévouant de tout leur cœur, le beau nom de prêtre-éducateur.

Mesdames et Messieurs, j'ose dire que, tant que vivra cet établissement, il peut compter sur votre sympathie, sur votre confiance et sur votre appui. Et si je fais cette réserve : « *tant que vivra cet établissement* », ce n'est pas que je suppose qu'il

puisse disparaître par la négligence des maîtres ou par la désaffection des familles ; mais parce que depuis quelques années se préparent, sous le nom d'*école unique*, de honteux projets, dont l'application amènerait fatalement la ruine totale, la disparition définitive de l'enseignement chrétien. Je m'imagine que si pareil malheur arrivait à cette maison, vos cœurs seraient cruellement déchirés, tout comme si vous étiez condamnés à voir les barbares abattre et démolir sous vos yeux la flèche ajourée du Creisker. Que Dieu et Notre-Dame vous en préservent!

Après ces deux discours salués d'unanimes applaudissements, lecture est faite du Palmarès, où nous avons relevé les Prix d'Excellence :

Neuvième. — Joseph Pleyber, de Saint-Pol ; Louis Quéré, de Saint-Pol ; Henri Combot, de Saint-Pol.

Huitième. — Norman Renwick, de Londres.

Septième. — Yves Jourdren, de Douarnenez ; Louis Daniélou, de Guiclan.

Sixième (*Section Blanche*). — Pierre Guichoux, de Saint-Thégonnec ; Pierre Desbois, de Morlaix. — (*Section Rouge*) : Robert Tembouret, de Paris ; Yves Bellec, de Landivisiau.

Cinquième (*Section Blanche*). — André Proust, de Roscoff ; François Prigent, de Plouvorn ; Yves Kerjean, de Landivisiau. — (*Section Rouge*) : François Rolland, de Santec ; Jean-Louis Quéméneur, de Plouénan ; Hervé Autret, de Plouvorn.

Quatrième (*Section Blanche*). — Yves Bihan, de Sibiril ; Jean Grall, de Landivisiau. — (*Section Rouge*) : Joseph Diraison, de Spézet ; Yves Bertévas, de Henvic.

Troisième (*Section Blanche*). — Marcel Rolland, de Rosnoën ; Louis Palud, de Plouzévédé ; François Abgrall, de Landivisiau. — (*Section Rouge*) : Alain Sévère, de Plouénan ; Jean Feutren, de Gouézec.

Seconde. — Yves Péron, de Plouézoc'h ; Guillaume Quéguiner, de Ploujean ; Olivier Mesguen, de Sainte-Sève.

Première. — André Pailler, de Henvic ; Jean Pailler, de Henvic ; Jean Guerc'h, de Saint-Pol.

Philosophie et Mathématiques Elémentaires. — Paul Guyader, de Landerneau ; René Guilcher, de Taulé.

Prix des Anciens Elèves (*Classe de Première*). — Jean Pailler, de Henvic ; André Pailler, de Henvic.

Prix de Composition Française (*Prix d'Honneur*). — André Pailler, de Henvic ; Jean Pailler, de Henvic ; Jean Chapel, de Saint-Pol-de-Léon.

***

LA RENTRÉE DES CLASSES
EST FIXÉE AU LUNDI 1er OCTOBRE

Les Œuvres au Collège

L'Œuvre Antialcoolique

Le Creisker ne nous donne plus de nouvelles de la Croix-Blanche : serait-elle morte ? Non, rassurez-vous, et, tant que vous n'aurez pas reçu d'avis de convoi, faites confiance à la vitalité d'une œuvre qui, à peine née, ne veut pas disparaître avant d'avoir rempli sa tâche. Nous vivons, et c'est même parce que nous étions très occupés à étudier les meilleures conditions d'une vie pleine et féconde que nous avons négligé de vous rappeler notre existence.

Notre programme d'études, cette année, groupait, sous le titre général : *L'Alcoolisme et la Vie,* sept conférences que le talent des orateurs a dû rendre instructives et attrayantes. — *André Pailler* s'est placé sur le terrain médical pour nous dévoiler l'influence directe de l'alcool sur la vie physique, son action pernicieuse sur la santé. — *Gabriel Congar* a dressé devant nous un tableau saisissant des crimes et accidents dont la paternité revient incontestablement à l'alcool. — L'usage fréquent des boissons alcooliques émousse la sensibilité, surmenée par une excitation factice et désordonnée, nous a démontré victorieusement *De Gourguen.*

Entre temps, *Paul Guyader,* en qualité de président du Cercle d'Etudes, nous dénonçait dans l'alcoolisme un des principaux adversaires des œuvres sociales.

Puis, au mois de Mai, *René Guilcher* nous a rappelé que, par l'intermédiaire du corps, le perfide poison étendait son influence jusqu'à l'âme, jusqu'à l'intelligence qu'il obscurcit, jusqu'à la volonté qu'il annihile. — *Jean Guerch* nous a livré le fruit de ses méditations et nous a montré comment l'abus de l'alcool conduit insensiblement à la déchéance morale, à l'abandon des pratiques religieuses, à la damnation éternelle. — Enfin *Jean Picart,* en une synthèse vigoureuse, a su opposer au tableau déprimant des méfaits de l'alcool, semence de mort, les espérances joyeuses qui naissent de l'abstinence, semence de vie, et *M. le Président* a mis le point final au programme de cette année en nous invitant à transposer sur le domaine antialcoolique la devise chère aux Anglo-Saxons : « Struggle for life — la lutte pour la vie. »

J. Cadiou et J. Pailler.

ÉPHÉMÉRIDES

MAI. — *Jeudi 31.* — Promenade du Cercle d'Etudes à l'Ile de Batz.

Depuis plusieurs années, l'Ile de Batz est en vogue parmi les membres du Cercle d'Etudes, et ce n'est pas aujourd'hui encore que les jeunes dérogeront au choix des aînés.

Dès huit heures, après avoir mis notre promenade sous la protection de Notre-Dame du Creisker, nous prenons le chemin de Roscoff. Les collégiens ont les jambes longues, surtout, vous le pensez, en de telles circonstances. Aussi les quelques kilomètres qui nous séparent du port, où nous attend le bateau, sont bientôt franchis. La brume, de toutes parts, nous voile l'horizon ; nulle brise, même très légère, n'ondule la surface de la mer : on se croirait aux bords d'un lac.

Nous arrivons, à force de rames, sur la côte de l'île, après un mince incident : la rupture d'un aviron par le vigoureux « *Michu* », l'ardent marin qui croyait peut-être avoir encore à faire aux anciennes embarcations, les galériennes des temps passés. Nous débarquons à l'extrémité de la digue qui ferme le port de l'île, puis nous la parcourons entièrement, non sans en admirer la masse et la beauté. *M. Madec* permet aux volontaires de prendre un bain ; et, tandis que notre populaire *J. Crenn* est chargé de diriger la caravane de ravitaillement, une quinzaine des plus courageux constatent qu'ils n'ont pas oublié, depuis l'an dernier, les pratiques de la nage.

Nous partons, ensuite, à la conquête de l'hôtel qui nous recevra gratis : ce n'est autre qu'un tapis d'herbes sur les dunes parsemées de rochers. Nous y voici... En attendant le pain qui tarde à venir, M. le Directeur organise une course, une sorte de « cross-country ». Une chute malencontreuse priva *A. Corre* de la première place qu'il méritait, et détenait encore à quelques mètres de l'arrivée, où *André Doher* le dépassa.

Tout est prêt... l'on se met à table, autour des rochers, et... l'on mange. Quand tout le monde a terminé, on ramasse, non pas douze corbeilles, comme à Tibériade, mais une seule, pleine du surplus du dîner (bouteilles vides, restes de pain... etc.). A l'issue de ce régal, champêtre, il

est vrai, mais d'autant plus délicieux, *Gourguen*, au nom de tous les convives, remercie de tout cœur M. le Directeur de son dévouement durant l'année, pour le Cercle, et de la charmante promenade qu'il dirige aujourd'hui ; il termine par ce hourra : « *Vive Monsieur Madec et vive le Cercle d'Etudes* » Le Directeur, à son tour, remercie en quelques mots les membres et les orateurs qui ont fait prendre à l'œuvre une merveilleuse vitalité.

Après une longue demi-heure de causerie et de repos, la petite troupe se dirige vers la grève du bateau de sauvetage, puis vers le « trou du serpent », majestueux rocher d'où, jadis, Saint Paul Aurélien précipita dans les flots le dragon qui infestait l'île. Là, les appareils photographiques fonctionnent à l'envi, afin de rapporter un souvenir de plus des antiques légendes bretonnes.

Puis nous continuons notre marche vers la grève blanche, où un nouveau bain nous sera permis. De ce côté, l'île, sans le phare et son voisinage, ressemblerait à une contrée de l'Amérique décrite par Chateaubriand ; les routes y sont encore à l'état primitif : ce sont de simples sentiers rocailleux, traversés de distances à distances par des fossés ou des talus sauvages ; ici et là, quelques étangs, séparés par de vieux moulins à vent. Enfin nous arrivons au bourg, et, après une visite à l'église, modeste et coquette, nous allons prendre une bonne collation au café Roualec.

C'est ici que le Vice-Président, « *Job* » *Crenn*, nous fait le discours de clôture, sur *le juste salaire*. « La question se pose : qu'est-ce que le juste salaire ? Après avoir écarté plusieurs fausses définitions, nous dirons avec Léon XIII : sera juste le salaire qui assurera à l'ouvrier dans le partage des bénéfices une part proportionnelle à celle qu'il a prise à la production. Mais comment réaliser le juste salaire ? L'école libérale prétend que le travail est un simple contrat fait entre gens libres et égaux. L'école socialiste, tout l'opposé de la précédente, veut pour le travailleur l'intégralité de son produit, et, pour le patron, à peine le montant des frais de production. L'école sociale catholique désire que tout bon ouvrier puisse retirer de son travail une rémunération capable de faire vivre une famille ordinaire ; elle est la seule bonne. La première, en effet, enrichit le patron aux dépens de l'ouvrier qui le hait et prépare la Révolution. La seconde accorde trop à l'ouvrier qui, sans le patron, ne peut rien, à défaut de capital et de machines perfectionnées. Soutenons donc la doctrine

catholique et que « courage-amour » soit notre devise. »

Aucune objection : le discours est parfait, ainsi que la thèse soutenue. M. Madec prend alors la parole, remercie le Vice-Président, ainsi que tous les jeunes conférenciers de l'année, qui vont bientôt se lancer dans la vie active, leur appliquant ces vers de Corneille faisant parler Rodrigue :

« *Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées*
La valeur n'attend pas le nombre des années. »

Et l'on repart... Maintenant le soleil chauffe et le vent agite la mer ; la traversée est rapide et mouvementée ; le « coq de l'île » plonge et s'élance entre les vagues. Voici le port de Roscoff... tout le monde descend, c'est-à-dire monte sur le quai, où les pêcheurs (c'est leur heure de repos) sommeillent allongés sur les pavés mal joints.

Vers cinq heures et demie, nous voici de nouveau au Collège, où nous attendrons les baccalauréats et les vacances à l'ombre du clocher à jour. J. G.

JUIN. — *Vendredi 1er*. — C'est au mois de Juin que les roses sont belles, c'est au mois de Juin qu'il faut les cueillir... Mais qui donc serait assez cruel pour saccager les parterres de la cour d'honneur ? Ces fleurs donnent un air de gaîté à la façade grise de notre cher collège. Laissons-les donc, et prions bien plutôt Thérèse de l'Enfant-Jésus, la petite jardinière du Bon Dieu, de faire tomber sur nous, en ce mois des roses, les plus belles de ses parterres divins...

Dimanche 3. — « La soupe était si bonne, mon frère !... » Ainsi disait Eugène Veuillot à son frère Louis un jour que celui-ci fut emprisonné dans le noir cachot des pénitences. Ainsi s'exclamait mon ami *Jean G...* à la sortie du bain aujourd'hui... Mais les savants, dit-on, ont souvent des distractions. Jean aussi, dans son empressement à communiquer à tous ses impressions, à ceux-là surtout qui furent « privés », oublia ses lunettes sur la plage... Grâce à Dieu, elles ne furent pas perdues !...

Mercredi 6. — Les Compositions des Prix sont bien avancées... Et déjà l'on suppute ses chances de succès... Mais le résultat en demeurera secret. Grand Dieu ! quel mystère ! Et vivement le 12 Juillet !...

Vendredi 8. — *M. Rolland* apparaît sur la cour des petits muni d'une énorme corde. Que va-t-il arriver ? Et

quel est le pauvre collégien que l'on va suspendre à la potence ? Rassurez-vous. M. Rolland ne veut de mal à personne... au contraire ! Des camps sont vite organisés ; c'est l'élite sportive de chaque classe qui va lutter pour l'honneur... Les jarrets se tendent, les bras s'étirent, et le jeu de traction à la corde soulève les applaudissements des nombreux sportifs que renferme le Collège... Les moyens eux-mêmes, qui regrettent leur temps passé, regardent et admirent, un tantinet envieux, les champions de la corde...

Dimanche 10. — C'est la Fête du Saint Sacrement, c'est la Fête du Bon Dieu !

... Aux murs, les draps de toile écrue
Se blasonnent de fleurs de lys,
Et l'interminable grand'rue
Fleure la lavande et l'iris ;

Un coquet tapis de fleurettes
Jonche et feutre les pavés ronds ;
Œillets, bluets et pâquerettes,
Scabieuses et liserons ;

Toute la nature est en fête :
Triomphe du clair sur l'obscur,
Le ciel étend sur notre tête
Un immense velum d'azur !...

Et la procession s'avance
Entre les murs blancs des maisons,
N'interrompant le grand silence
Que par un doux bruit d'oraisons...

... Et sous un dais de satin pâle
Courbant sa tête aux cheveux blancs,
Un prêtre, au teint couleur d'opale,
Porte Dieu dans ses bras tremblants...

... Et les voix montent vers la nue
Pour l'*O Salutaris*, en chœur ;
La foule n'a plus, ingénue,
Qu'une voix, qu'une âme et qu'un cœur !... (1)

(1) Botrel.

Pieux cortège, en effet, auquel ont pris part, comme tous les ans, les collégiens au grand complet : enfants de chœur ouvrant la marche, ravissants dans leurs rochets fins brodés, légers dans leurs soyeux bas blancs et leurs rouges sandales, pieux et modestes, attirant les regards ; croix et bannières portées par nos congréganistes ou nos Prix d'Excellence ; musiciens qui sont de toutes les fêtes et font retentir les airs de leurs bruyants accords, pour permettre à nos petits chantres de respirer un peu ; et sur de longues files, les collégiens encadrés des professeurs et des surveillants...

Durant la semaine, chaque matin et chaque soir, salut du Saint Sacrement.

Mardi 12. — M. le Commandant *Paqué*, délégué de l'Université Catholique d'Angers, préside aujourd'hui le *Concours général* auquel participent nos grands élèves de Philosophie, de Première et de Seconde.

Vendredi 15. — C'est la fête du Sacré-Cœur, que nous solennisons chaque année, comme il convient. Il y a Messe de communion à 6 heures ½, et la Grand'Messe est à 9 heures... M. le Chanoine *Aubert*, aumônier de l'Ecole Navale, nous a adressé le sermon de circonstance, et sur ce thème : « *Jesu via et vita nostra* », il nous a entretenus des écueils que rencontre le jeune homme qui entre dans la vie et nous a mis en garde contre les pièges du menteur... Jésus, notre refuge et notre force, sera notre salut si nous savons l'aimer et mettre en lui notre confiance... Religieusement écouté, M. le Prédicateur nous a parlé avec son cœur, son cœur qui aime les jeunes, et nous n'avons pas oublié sa parole ardente...

A 11 heures, les Congréganistes du Sacré-Cœur se sont retrouvés au Creisker pour leur fête patronale.

Samedi 16. — Eugénie de Guérin disait : « Je voudrais qu'il y eut un petit paradis pour les bonnes et douces bêtes, comme les tourterelles, les chiens et les agneaux. »

Notre pauvre Pataud y serait-il ? Aujourd'hui, en effet, il a fini sa carrière. On dit que depuis sa promenade à l'île de Batz, le 31 mai, sa santé laissait à désirer. Et comme il ne faut pas laisser souffrir les animaux, Jean-Marie a accepté la rude besogne et a mené à l'abattoir notre vieux Pataud...

Dimanche 17. — « La discipline faisant la force principale des armées... », des grandes et des petites, « les

boucliers » ont fait aujourd'hui leur première sortie officielle, au son des fifres et des tambours. Nos petits Romains et Gaulois défilent allègrement, sous la conduite de l'infatigable M. Rolland... Pempoul sera leur champ de bataille. Mais le nom du vainqueur n'a point été proclamé. Tant pis ! *Væ victis !*

Lundi 18 et *Mardi 19.* — M. le Chanoine *Cogneau,* Vicaire Général, préside les Compositions écrites pour l'examen d'admission au Grand Séminaire. Dix-neuf élèves de Première y ont pris part...

Jeudi 21. — L'air natal est toujours bon à respirer, et voilà pourquoi, malgré l'approche des vacances, on ne refuse pas la sortie mensuelle. Grandes sœurs et petits frères nous attendent et nous recevront avec joie...

Mercredi 27. — Ouf ! Finies les Compositions... *Alea jacta est...* A qui la couronne ? Saint Paul enseigne aux Corinthiens que parmi ceux qui courent dans le stade, un seul remporte le prix, et il recommande à ses fidèles : « Courez de manière à le remporter. » Nous savons, nous, qu'au Collège, plusieurs remportent les prix. Mais combien, hélas ! qui partiront les mains vides !...

Aujourd'hui, demain et vendredi s'en vont nos futurs bacheliers ! En automne aussi, sous l'auvent des vieilles maisons, les hirondelles s'alignent et préparent leur prochaine migration. Elles se concertent, semblent compter les jours, puis, l'heure sonnée, elles s'envolent vers l'Orient, heureuses de quitter un sol qui pourtant leur fut hospitalier. Plusieurs ne reviendront pas. Nos aînés, eux aussi, vont quitter l'abri où leurs ailes ont poussé. C'est à eux que la pensée s'attache avec le plus d'émotion... Ne pourrait-on pas, pour eux, faire la prière que disait Jésus-Christ le soir de ses adieux : « Père saint, conservez-les fidèles, ces enfants que vous m'aviez donnés... Je ne vous demande pas de les enlever de ce monde, mais seulement de les préserver du mal. »

Jeudi 28. — La tradition veut qu'à la fin de l'année scolaire, le Collège ait une pensée pieuse pour les anciens maîtres et élèves qui ne sont plus. Aux cent héros tombés au Champ d'Honneur et dont la plaque érigée à la chapelle perpétuera le souvenir, viennent s'ajouter chaque année de nouveaux défunts. Un service et une messe de *Requiem* ont été célébrés ce matin à leur intention.

Jeudi prochain, ce sera le tour des Bienfaiteurs de la Maison.

JUILLET. — *Mardi 3.* — Le congé de M. le Prédicateur se fait chaque année longtemps attendre. Il arrive tout de même... La fête des Jeux, contrariée par les circonstances, a lieu l'après-midi au Champ du Létiez. Le temps est un peu maussade, mais on part malgré tout. Course aux pieds liés, course aux œufs — en l'espèce de vulgaires balles de boucliers, moins fragiles et meilleur marché, — course aux yeux bandés, course en sacs remportent tour à tour le plus franc succès et excitent les plus violents éclats de rire. Au combat de boucliers, les Gaulois l'emportent : ils furent plus cléments que Brennus... On dit qu'à la course de relais, les secondes faillirent triompher. Mais la victoire resta bel et bien aux troisièmes. Le brouillard cependant nous presse de rentrer. Quelques joyeuses attractions, combats de coqs (lisez : élèves), etc...., complètent et achèvent ce charmant programme, et l'on rentre au logis, joyeux et contents...

MM. les Chanoines *Joncour,* Vicaire Général, et *Bars,* ont présidé aujourd'hui l'examen oral des candidats au Grand Séminaire.

Jeudi 5. — Après une bonne partie de boucliers sur le sable de Roscoff, l'appétit vient tout seul, et nos braves petits chantres, auxquels se joignent les enfants de chœur, font honneur à la collation que leur offrent M. l'Econome et M. Saccadas. Gâteaux et fruits sont minutieusement partagés, et le café était si bon !

Vendredi 6. — Parvuli petierunt panem et nemo erat qui frangeret eis... C'est le cri d'alarme que jettent tous les missionnaires qui viennent nous entretenir de leurs missions. Dans ce Vicariat Apostolique de Kirin, en Mandchourie septentrionale, 30.000 catholiques seulement sur 10.000.000 d'âmes, nous affirme *Mgr Gaspais.* La moisson y est abondante et les ouvriers peu nombreux. La parole apostolique de l'évêque de Mandchourie émeut nos cœurs et nous prierons bien volontiers pour la conversion de ces païens, où l'on trouve de si nobles âmes souvent, dans cette partie du monde que nous ne connaissions pas et que nous aimerons mieux désormais.

Lundi 9. — Après Mgr Gaspais, nous avons eu le très grand honneur de recevoir pour la première fois S. G. *Mgr Le Gouaze,* le nouvel évêque d'Haïti, venu lui aussi

nous entretenir de sa chère Mission. Sous le charme de sa parole facile, il nous transporte dans cette Ile aux splendides panoramas, où les âmes aussi crient famine, parce que les ouvriers manquent. Monseigneur n'a voulu rien cacher de la vérité, et il nous a montré, à côté des avantages et des joies de la vie du missionnaire en Haïti, le lot commun des souffrances par lesquelles on obtient le rachat des âmes. Le pain de l'exil est bien amer parfois... Nous avons écouté avec le plus grand intérêt cette voix chaude et prenante, et nous remercions Sa Grandeur de la joie en même temps que du bien qu'elle a fait à nos âmes.

Mardi 10. —

« *Hic tamen hanc mecum poteris requiescere noctem*
Fronde super viridi. Sunt nobis vitia poma,
Castaneæ molles et pressi copia lactis ;
Et jam summa procul villarum culmina fumant,
Majoresque cadunt altis de montibus umbræ. »

Ce sont les vers que les petits latinistes de sixième ont tarduit ce soir, à l'avant-veille des vacances. Déjà leur imagination vagabonde par monts et par vaux, et les *frons viridus*, les *mitia poma*, les *castaneæ molles* luisent à leurs yeux. Léonards, Trégorois, Cornouaillais exaltent à l'envi les beautés de leur clocher. Qui l'emportera ? Avec le conscrit de Saint-Pol, tous ne pourraient-ils pas chanter :

« *Mon pays est l'plus beau de la terre...* »

Mercredi 11. — Dans les cours, les élèves font leurs malles. On y jette livres et cahiers, lingerie et le reste, et on les ferme avec un certain soupir de soulagement. Vraiment on sent que les vacances sont proches. C'est demain qu'on prend le train de plaisir...

Mais auparavant, il faut encore subir l'ennui d'une longue et ennuyeuse promenade, de une heure à sept heures, une dernière fois respirer sur les grèves de l'Aber ou de Sainte-Barbe l'air marin... Mais nous ne l'apprécierons bien que quand nous l'aurons quitté !...

Au soir du Jeudi 12. — Ils sont partis... Ils reviendront... Comme les hirondelles, la plupart reviendront attacher leur nid aux poutrelles des mêmes toits. Mais en attendant, c'est le silence, dans la maison vide ! Bientôt pousseront l'herbe et les champignons... Dans quelques semaines, il est vrai, les Anciens piétineront à leur tour ces cours qui furent le théâtre de leurs ébats... Ils aimeront, eux, à se rappeler ces souvenirs... Mais ce sera pour quelques heures seulement. Et la maison reprendra son silence jusqu'au jour où l'automne, avec ses feuilles jaunies et son vent monotone, annoncera aux potaches qu'il est temps de rentrer.

TRES.

Le Coin des Anciens

DEUILS :

Nous recommandons aux prières de nos amis :

Mlle *Marie Péron*, tante de Louis Le Bras, médecin à Corbeil (S.-et-O.), décédée à Lenvian, en Lampaul-Guimiliau, le 29 juin.

M. l'abbé *Bodeur*, recteur de Poullaouen, décédé le 10 juillet et inhumé le 12, à Plougasnou.

Mlle *Marie Monfort*, en religion *Mère Saint-Louis*, religieuse Ursuline, décédée à Saint-Pol-de-Léon, le 10 juillet, à l'âge de 77 ans, dont 47 de vie religieuse.

Emilien *Tostivint*, décédé à Saint-Pol-de-Léon, le 19 juillet.

De Profundis !

NECROLOGIE

M. le Chanoine CARDINAL

CURÉ DE PLOUGASTEL-DAOULAS

Ancien Supérieur du Petit Séminaire de Keroulas

(1859-1928)

La mort de M. le Chanoine Cardinal, si elle a affligé ses nombreux amis, ne les aura guère surpris : ils le savaient « touché » depuis quelques années. Atteint d'une maladie

de cœur, il était sujet à des crises dont il reconnaissait lui-même toute la gravité. Dieu lui a épargné la mort subite qu'il redoutait, et ne l'a appelé à Lui qu'après dix-huit jours de souffrances chrétiennement supportées.

Né à Guiclan, en 1859, François-Marie Cardinal était le quatrième enfant d'une famille qui en compta dix. Ses parents, pénétrés d'esprit chrétien et fermement attachés aux traditions qui font la force de nos familles rurales, furent tout heureux de voir éclore la vocation de leur fils et de l'encourager à suivre l'exemple d'un oncle prêtre, en attendant que son propre exemple entraînât aussi vers l'autel un frère cadet, mort prématurément en 1906, vicaire à Plouzané. Après de solides études au Collège de Saint-Pol-de-Léon, François Cardinal entra au Grand Séminaire en Octobre 1877. Quatre ans après, il retournait à son vieux Collège où, après un stage de trois mois comme maître d'études, il se vit confier la chaire d'Histoire qu'il conserva jusqu'à la fin de l'année scolaire 1882-1883. Ordonné prêtre le 10 août 1883, il fut nommé vicaire au Bourg-Blanc (octobre 1883). En juin 1889, M. Y.-M. Le Pape, qui lui avait déjà cédé sa chaire de professeur en devenant recteur de Rumengol, lui passa encore la direction du Pensionnat Kéroulas (Petit Séminaire de Saint-Pol), qu'il garda pendant douze ans, jusqu'à sa nomination comme recteur de Saint-Vougay (août 1901). Il retourna pour la troisième fois à Saint-Pol, en mai 1907, comme Supérieur de la Maison de Saint-Joseph, qu'il quitta en février 1912, pour l'importante paroisse de Plougastel-Daoulas.

Dans les divers postes qu'il a occupés, il n'eut qu'une ambition : être égal à la tâche qu'on lui confiait. C'est comme Supérieur de Kéroulas qu'il semble avoir donné sa mesure. Il y fut, sans doute, l'homme qui, conscient de son autorité, prétendait l'exercer dans sa plénitude, mais aussi le chef qui savait la tempérer par sa bonté, et, pour quiconque a vécu dans l'intimité de M. Cardinal, la bonté était le fond même de son caractère.

Sous sa direction, le Pensionnat Kéroulas connut une prospérité qui n'a pas été dépassée : ce fut l'âge d'or du Petit Séminaire de Saint-Pol. Non content de prendre les mesures nécessaires pour entretenir le bon esprit parmi ses élèves, pour préserver et encourager les vocations, il s'ingéniait à procurer des distractions agréables et utiles à la jeunesse dont il avait la garde. Egalement soucieux de

la santé physique et de la santé morale, il fit son possible pour améliorer l'ordinaire, et, à force d'instances et de démarches, il réussit à obtenir des salles mieux aménagées, plus aérées, des cours spacieuses et un magnifique préau.

A Saint-Vougay, il montra le même besoin d'agir. Son nom y est encore en vénération ; il est aussi inséparable de certaines initiatives, hardies certes, mais pas assez pour l'arrêter. La préparation d'une mission, la construction d'un presbytère, l'instruction et la direction des âmes, autant de formes ordinaires de l'activité d'un pasteur. Celle de M. Cardinal se manifesta encore sous une forme toute personnelle, par la part qu'il prit au développement du mouvement breton. Qu'il suffise de rappeler qu'à Saint-Vougay, il eut comme vicaire J.-M. Perrot, que le « Bleun-Brug » donna ses premières fêtes et tint ses premières séances à Saint-Vougay, que M. Cardinal assuma pendant quelque temps la direction du « Feiz ha Breiz », et qu'il y publia une série d'articles bretons sur l'Histoire de la Bretagne.

Placé à la tête de la Maison de Saint-Joseph, les devoirs de sa nouvelle charge, délicate entre toutes, et dont il s'acquitta avec conscience, énergie, et un sens exact des réalités, ne lui firent pas oublier un mouvement né sous ses auspices. Il attira à Saint-Joseph l'abbé Perrot, l'y garda le temps nécessaire à la rédaction bretonne de sa « Vie des Saints », et, pour mener cette œuvre à bonne fin, il sut lui prodiguer les encouragements et les conseils les plus judicieux. Enfin, lorsqu'il s'agit en 1910 de reconstituer sur une nouvelle base l'ancien collège de Léon, cédant surtout à l'appel de son cœur, il prit son bâton de voyageur, comme tel ancien Principal prenait son parapluie, et il parcourut le diocèse pour chercher les fonds nécessaires à l'aménagement de la nouvelle Institution.

A la mort de M. Tanguy, il fut chargé de la cure de Plougastel. Sa nouvelle paroisse lui fit une réception triomphale. Les habitants assurent n'avoir accueilli aucun de leurs curés avec autant de joie et d'enthousiasme. M. Cardinal n'était pas tout à fait un inconnu pour eux : plusieurs familles lui avaient jadis confié leurs fils à Kéroulas. De plus, il arrivait dans la force de l'âge, — il avait 53 ans, — riche d'une fructueuse expérience de la vie et des hommes, et le vaste champ qui s'offrait à son activité allait lui permettre de mettre en valeur les quali-

tés d'un zèle qui, pour avoir mûri, n'avait encore rien perdu de sa ferveur et de son entrain.

Comme il était naturel, les œuvres de jeunesse fixèrent d'abord son attention et, dès son arrivée, il décida la création d'un Patronage digne de la paroisse, et il n'hésita pas, pour fournir le terrain nécessaire, à sacrifier une bonne partie du domaine presbytéral. Il était trop au courant des dangers qui menacent la foi et les mœurs dans nos meilleures paroisses pour se reposer sur la réputation, si honorable qu'elle soit, dont la sienne jouit de temps immémorial. Il était surtout trop pénétré de sa responsabilité de pasteur pour ne pas répondre de tout son cœur, aux besoins actuels des âmes qui demandent avant tout d'être éclairées et guidées.

Sans méconnaître les avantages des retraites et des missions, — il tint, en effet, à en procurer le bienfait à ses paroissiens de Plougastel comme il l'avait fait à ceux de Saint-Vougay, — il se rendait compte que la sauvegarde des âmes réclame autre chose que ces exercices extraordinaires, exceptionnels. Les nombreuses chapelles qui, à Plougastel, sont les succursales de l'église paroissiale, méritaient certes les soins qu'il apporta à leur entretien ; mais il comprit qu'aujourd'hui l'œuvre essentielle c'est la formation de ces temples vivants que sont les âmes. Aussi n'épargna-t-il rien pour assurer la prospérité de ses deux écoles chrétiennes. Aux derniers mois de sa vie, ce lui était un sujet de légitime fierté de montrer à ses visiteurs les agrandissements qu'il venait de faire à son école des filles. Cette même douce joie, son cœur de père l'éprouvait quand ses paroissiens avaient l'occasion de laisser éclater leurs sentiments de fidélité chrétienne : à Lourdes, par exemple, où, certaines années, le Curé se vit accompagné de plus de trois cents pèlerins, — et aussi dans nos grandes manifestations catholiques où ils attiraient les regards autant par leur nombre et leur ardeur que par les couleurs voyantes de leurs habits. Sous son impulsion, les diverses œuvres paroissiales prirent un très bel essor : pour ne citer qu'un exemple, les recettes de l'œuvre de la Propagation de la Foi atteignent la somme de 14.000 francs.

Tout en réservant à ses ouailles le meilleur de son cœur et de son activité, M. Cardinal ne refusait pas son concours aux confrères qui faisaient appel à lui pour des retraites ou des missions. Pendant quelques années il fut directeur des Retraites des Conscrits de Lesneven. Sans être un

orateur au sens qu'on attache d'ordinaire à ce mot, il savait retenir l'attention de ses auditeurs en leur apportant des instructions nourries et d'une portée très pratique. Pendant la guerre, privé de tous ses vicaires, il se vit obligé de compter sur des auxiliaires bénévoles et très âgés, et il dut se prodiguer, sans ménager ses forces, pour essayer de suffire à l'écrasante besogne qu'est le service d'une paroisse aussi populeuse, aussi étendue et aussi pieuse que Plougastel. Mais Dieu sait proportionner ses grâces aux besoins de ses serviteurs, et, comme tels autres pasteurs également surmenés, le Curé de Plougastel traversa la longue et douloureuse tourmente sans que sa santé en parût trop éprouvée. Hélas ! le chagrin fit ce que n'avait pu faire la fatigue. Des deuils de famille lui furent très douloureux, et son cœur si délicat, si sensible, en éprouva un tel ébranlement qu'il ne s'en remit pas... M. Cardinal garda pourtant la même amabilité, acceptant toujours sa part de fatigue, sans jamais formuler une plainte ni consentir à se décharger sur autrui de ce qu'il croyait pouvoir faire lui-même.

La mort de l'abbé J. Moal, jeune prêtre de juillet dernier, vicaire à Edern, à qui M. Cardinal s'était toujours intéressé et qu'il avait recueilli dans son presbytère pour y mourir, et après cette mort, survenue quelque temps avant les fêtes de Pâques, celle d'une des sœurs du Curé, emportée par le mal dont il souffrait lui-même, — c'était plus qu'il ne fallait pour achever de ruiner une constitution ébranlée comme était la sienne, ou du moins pour la mettre à la merci du premier accident de santé.

Cet accident survient le mardi 15 mai : ce n'est pas le cœur, c'est l'appareil respiratoire qui est atteint, et l'état du malade parut bientôt assez grave pour que, dès le vendredi, on juge à propos de l'administrer. La maladie dura dix-huit jours, pendant lesquels le Curé ne cessa de témoigner un esprit de foi et une résignation à la volonté divine, qui édifiaient profondément tous ceux qui le voyaient. Il exprima le désir de recevoir l'Extrême-Onction le matin, après la Messe, pour permettre aux paroissiens d'y assister et de recevoir de lui, sinon un dernier sermon, un dernier exemple : « Je suis heureux de mourir, déclara-t-il, et j'offre ma vie avec joie pour mes paroissiens bien-aimés !... » Tous les assistants pleuraient... Ses cruelles souffrances ne l'empêchaient pas de penser à ses paroissiens, et surtout aux pécheurs : il offrait ses souffrances

à Dieu pour leur conversion, et pour l'observation par les époux des lois qui garantissent la sainteté du mariage et la solidité du foyer. Un soir, il apprend qu'un paroissien est également malade, et il fait entendre cette prière : « Mon Dieu, je vous offre toutes les souffrances de cette nuit pour la guérison de X..., ou, si ce n'est pas votre volonté, pour la consolation de ses parents ! » Il expira le 1er juin...

Tout Plougastel, qui avait fini par discerner, à travers l'écorce un peu rude du Curé, son cœur généreux, délicat et bon, le regrette comme un père. Le dimanche, le défilé au presbytère ne cessa pas : chacun voulait revoir une dernière fois les traits du Pasteur que Dieu avait rappelé à Lui. Le lundi, jour des obsèques, l'église pouvait à peine contenir l'assistance où les hommes semblaient dominer. Près de 120 prêtres, dont une trentaine de chanoines, témoignaient par leur présence de l'affectueuse sympathie dont le défunt jouissait parmi ses confrères...

Le bon Curé dort maintenant son dernier sommeil dans le caveau où il a rejoint quelques-uns de ses prédécesseurs et ces prêtres de Plougastel qu'il avait particulièrement connus et aimés, l'abbé C. Vigouroux et l'abbé J. Moal.

(Semaine Religieuse de Quimper).

NAISSANCES :

Michel Pailler, fils de Jean Pailler, secrétaire au Syndicat à Henvic (cours 1918). — 1er juillet.

Yvonne Quillévéré, fille de M. Pierre Quillévéré, nièce de M. l'abbé Quillévéré, professeur de seconde. — 4 juillet.

Nos compliments et nos vœux !

MARIAGES :

A Saint-Louis de Brest, le 20 juin, M. *Michel Taniou*, frère de Jean Taniou, du Conquet, avec Mlle Germaine de Goulhezre.

A Chateaulin, le 17 juillet, Mlle *Renée Rospars*, sœur de Hervé Rospars, élève de 3e, avec M. *Michel Berthélémé*, ancien élève, de Lennon.

Au Conquet, le 25 juillet, M. l'abbé Saccadas a béni le mariage de M. *Jean Cariou*, médecin aide-major de la Marine (cours 1922), avec Mlle Marie Le Gall.

A Saint-Pol-de-Léon, le 25 juin, Mlle *Annick Le Gall*, fille de notre sympathique bouchère, avec M. Louis Le Puth, ingénieur mécanicien de la Marine.

Nos félicitations et nos vœux !

ORDINATIONS :

Sous-Diacres :

A Troyes, *Jean-Marie Le Bras* (cours 1921), de Saint-Pol-de-Léon.

A Liège, le 16 juin, *Jean-Louis Larvor*, O. M. I., de Guiclan (cours 1921).

A Saint-Jacques, le 16 juillet, *Yves Le Merrer* (cours 1924).

A Quimper, le 25 juillet, *Joseph Herry*, de Plougoulm (cours 1923).

Louis Sparfel, de Plounévez-Lochrist (cours 1922).

Diacres :

A Saint-Jacques, le 8 juillet, *Albert Pichon*, de Guiclan, séminariste de Quimper.

A Troyes, *Jean-Marie Le Bras*, de Saint-Pol-de-Léon.

A Liège, le 1er juillet, *Jean-Louis Larvor*, de Guiclan.

A Quimper, le 25 juillet, *René Kerautret*, de Morlaix.

Prêtres :

A Quimper, le 25 juillet :

Yves Kerboul, du Relecq-Kerhuon (cours 1922).
Francis Kerroc'h, de Saint-Pol-de-Léon (cours 1921).
François Madec, de Scrignac.
Hervé Roué, de Cléder (cours 1921).
Marcel Chalm, de Brest (cours 1921).
Albert Pichon, de Guiclan (cours 1921).

A Liège, le 8 juillet, *Jean-Louis Larvor*, de Guiclan, O. M. I.

Deo Gratias !

NOMINATIONS :

Par décision de Mgr l'Evêque :

M. le Chanoine *Uguen*, Supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix, depuis 21 ans, a été nommé Curé de Plougastel-Daoulas.

C'est M. l'abbé *Gabriel Pouliquen*, de Landivisiau, professeur de Première au Petit Séminaire, ancien élève du Collège de Léon (cours 1902), qui a été désigné pour rem-

placer M. le Chanoine Uguen. M. l'abbé Pouliquen a été nommé Chanoine Honoraire.

Nous offrons au nouveau Supérieur, avec nos respectueuses félicitations, nos souhaits les meilleurs.

SUCCÈS AUX EXAMENS :

Nombre de ces succès demeurent ignorés, soit oubli, soit négligence et fausse modestie. Voici ceux qui nous ont été communiqués :

Examens de licence :

M. l'abbé *H. Tanguy*, professeur à l'Institution, a conquis définitivement le diplôme de licencié en philosophie.

L'abbé *Jean Morvan*, de Saint-Marc (cours 1916), étudiant à Angers, 2e certificat (Calcul différentiel et intégral) valable pour la licence ès-sciences.

L'abbé *Georges Le Gélébart*, de Landerneau (cours 1916), étudiant à Angers, 1er certificat (Mathématiques générales), avec Mention Bien, valable pour la licence ès-sciences.

L'abbé *Pierre Kervennic*, de Saint-Pierre-Quilbignon (cours 1918), professeur à l'Ecole Saint-Yves de Quimper, deux certificats valables pour la licence d'anglais, l'un avec Mention Bien, l'autre avec Mention Assez Bien.

Louis Birien, de Taulé (cours 1926), étudiant à Angers, Certificat d'études latines, valable pour la licence ès-lettres.

Yves Miossec, de Guiclan (cours 1926), étudiant à Angers, Certificats d'études latines et grecques, valables pour la licence ès-lettres.

L'abbé *Jean L'Elchat*, de Morlaix (cours 1907), reçu en Sorbonne avec Mention à la licence ès-lettres.

Aux Colonies :

Joseph Queinnec, de Guiclan, a passé avec succès l'examen d'administrateur-adjoint des Colonies, à Hanoï (Tonkin).

Jean Perrot, ancien maître d'études, reçu au Concours de Rédacteur des Services Civils.

Etudiants en Droit :

Joseph Cadiou, de Landivisiau ;
Yves Kerrien, de Landivisiau ;
Jean Juzeau, de Morlaix ;

Louis Sévère, de Plouénan,
ont subi avec succès leurs examens de Baccalauréat en Droit.

René Madec, de Landivisiau, est admissible aux examens de Commis d'Enregistrement.

Michel Grassal, de Saint-Pol-de-Léon, a subi avec succès l'examen d'admission à l'Ecole Navale.

Louis Berre, de Plouigneau, reçu avec Mention aux examens d'admission à l'Ecole de Santé Navale de Bordeaux.

Marcel Le Roux, de Saint-Thégonnec, et *René Bagot*, de Saint-Pol-de-Léon, étudiants à Angers, ont subi avec succès l'examen de P. C. N.

Victor Roualec, de l'Ile de Batz, étudiant à l'Ecole de Pharmacie de Lyon, reçu avec la Mention Très Bien aux examens écrits de fin d'année, a été définitivement reçu à l'oral.

Louis Birien, de Taulé, étudiant à l'Ecole Supérieure de Commerce d'Angers, emporte le Prix au Concours d'Instruction Religieuse, et a passé avec succès l'examen de passage de première en deuxième année.

Nos sincères félicitations !

Correspondances et Nouvelles

IMPRESSIONS DE VOYAGE

MA PREMIERE VISITE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE

(Suite et Fin) [1]

III. — De New-York en Floride

Le 25 août, vers 9 heures du matin, j'étais au salon, assis dans un confortable rocking-chair et fumant un délicieux cigare de la Havane, lorsque mon ami Mr. Burns vint vers moi et me dit : « Father, il y a une lettre pour vous dans mon courrier. Elle ne vient pas de France ; elle porte le

(1) *Creisker* de Décembre, Février, Mars, Avril, Mai, Juin.

cachet de la Floride. Tenez, la voici. » Je pris la lettre, déchirai l'enveloppe et lus ce qui suit :

Sanford, ce 23e d'août.

CHER ONCLE,

« Vous nous ferez certainement le grand plaisir de venir nous visiter à Sanford. La distance n'est pas bien considérable : il n'y a que 1.400 kilomètres de New-York ici. Les trains vont vite aux Etats-Unis, et, si vous prenez un sleeping-car, vous ferez le voyage sans fatigue. Mon mari et moi, nous comptons sur vous pour baptiser notre cinquième enfant né avant-hier. Monsieur le Curé nous a autorisés à différer le baptême jusqu'à votre arrivée. »

Votre nièce,

MRS. MARTIN TEMPLE.

« Mon cher Monsieur Burns, dis-je, en tendant la lettre à mon ami, il faut que j'aille en Floride : on m'y appelle pour faire un baptême. — Mais, vous n'y songez pas, Father, il y a près de 1.500 kilomètres d'ici en Floride. — Je le sais, mais il est de mon devoir de m'y rendre. J'ai bien parcouru cinq mille kilomètres pour venir de France à New-York. — Mais votre voyage là-bas va bouleverser tous mes plans. Nous avons encore tant d'excursions à faire ! Justement, cette semaine, nous devons aller voir les Monts Katskill et contempler le plus beau site qui soit dans l'Etat de New-Jersey. — Monsieur Burns, dis-je, inébranlable, vous êtes chrétien et vous aimez votre famille. On me demande d'aller en Floride baptiser un petit-neveu, je ne puis pas ne pas y aller. — Soit, me répondit-il, je vous accompagnerai jusqu'à Washington. »

Le surlendemain, dans la matinée, nous nous dirigeâmes tous deux vers Pensylvania Station, la plus vaste des deux grandes gares de New-York. Nous prîmes nos billets au guichet. Mr. Burns eut à payer place entière ; en ma qualité de clergyman, j'obtins une réduction d'environ 50 p. cent. Moyennant un supplément, nous pûmes nous offrir une place de choix dans le wagon-salon. Nous mîmes cinq heures à franchir les quelque 400 kilomètres qui séparent New-York de la capitale des Etats-Unis. Partis à 11 heures du matin de New-York, nous arrivâmes à Washington à 4 heures de l'après-midi, après avoir traversé Trenton, Philadelphie et Baltimore. Washington, la cité fédérale, est une ville de près de 500 mille habitants. Construite dans

les dernières années du 18e siècle, d'après le plan établi par l'ingénieur français, le major Lenfant, elle offre l'aspect de nos plus belles villes de France, avec ses monuments majestueux et imposants, ses maisons régulières et d'un beau style, ses squares bordés d'arbres et ses avenues longues et droites. Ici, point de ces constructions bizarres et massives, comme on en voit tant à New-York. La vie, non plus, n'y est pas trépidante et fiévreuse. Tout y respire le bon goût, l'ordre et la mesure ; une gravité calme et sereine semble régner sur les êtres et les choses. Au centre de la ville, le Capitole, vaste et superbe édifice surmonté d'un dôme magnifique, éblouit le visiteur par ses dimensions grandioses, ses lignes harmonieuses et l'éclatante blancheur de son revêtement de marbre. Puis voici, tout près, la Bibliothèque du Congrès, l'un des plus riches et des plus beaux de tous les établissements similaires des Etats-Unis. Non loin se dresse, dans un cadre de verdure ravissant, la splendide résidence du Président de la République, la Maison-Blanche, qui, pour l'architecture et la décoration, l'emporte, à mon avis, sur notre Palais de l'Elysée. Entre White House et Potomac River se trouvent les divers Ministères, la Trésorerie Nationale, l'Institut Smithsonien et les musées d'Histoire Naturelle et des Beaux-Arts. Située à une extrémité de la ville, dans une vaste propriété, l'Université Catholique a aussi bon air avec ses différents corps de bâtiments en briques rouges, séparés par de vertes pelouses et des parterres fleuris. Mais, ce qui vaut mieux que les agréments extérieurs et tout le confort moderne, cette nouvelle Université constitue pour les étudiants : prêtres, religieux et laïcs, un foyer ardent de culture théologique et littéraire de premier ordre. « Si nous dominons l'Europe par notre richesse et notre esprit d'entreprise, me dit un des professeurs de cette Université, nous reconnaissons volontiers que nous lui sommes inférieurs par la culture générale de l'esprit ; mais, attendez encore vingt ans, nous vous égalerons sur le double terrain littéraire et artistique. Les Lettres et les Arts exercent un attrait irrésistible sur la jeunesse studieuse des Etats-Unis. Nous la poussons hardiment dans cette voie, et, avant qu'il soit longtemps, nos savants, nos écrivains et nos artistes étonneront la vieille Europe par leur savoir et leurs merveilleuses productions. » Mon honorable interlocuteur prononça ces derniers mots avec un accent chaleureux et convaincu qui ne laissa pas de m'impressionner.

Je le quittai, en l'assurant de mes vœux pour la complète réussite de ses magnifiques espérances.

Nous mîmes deux jours, Mr. Burns et moi, pour visiter les monuments et les curiosités de cette belle ville. Le temps très court dont nous disposions ne nous permit pas de tout voir. Nous ne pûmes même pas nous rendre à Arlington Cemetery pour y prier sur la tombe du Soldat Inconnu, ni prendre un train local pour aller à Mount Vernon, où se trouvent la maison et le tombeau du grand Président George Washington. Le 29 août, à 3 heures du soir, je pris congé de mon ami et montai dans le train de l'Atlantic Coast Line. J'étais seul désormais, privé pour quelque temps de mon fidèle et très obligeant mentor. Je m'installai de mon mieux dans un sleeping-car et me mis à dire mon bréviaire. J'avais à peine terminé mes prières qu'un vieux monsieur vint s'asseoir à côté de moi et engagea poliment la conversation. Lui aussi se rendait en Floride et il se disait heureux d'avoir un prêtre comme compagnon de voyage. Comme il faisait très chaud, il m'invita aimablement à le suivre au fumoir, et là, il m'offrit cigares, fruits et rafraîchissements. La nuit venue, le garçon de notre sleeping-car vint préparer nos couchettes et nous nous endormîmes, doucement bercés par le mouvement du train dont nous sentions à peine les légères trépidations. Il faisait grand jour lorsque je me réveillai : je m'habillai en toute hâte et allai au lavabo pour les soins de la toilette, tandis que le garçon relevait les couchettes, époussetait les sièges et arrosait le parquet. Ma prière dite, je me rendis au wagon-restaurant où je me fis servir un copieux déjeuner. Pour un dollar ½, soit 37 francs de notre monnaie, j'eus un plat de riz, deux œufs au lard, une banane et une tasse de thé. Le repas terminé, je revins au fumoir où je retrouvai mon vieux monsieur. Comme la veille, il se montra loquace, aimable et généreux. Il mangeait, buvait et fumait beaucoup, et il me traitait comme un père gâte son fils, m'offrant tour à tour cigares, fruits et boissons fraîches. « Vous êtes prêtre, me dit-il, et je ne saurai trop faire pour vous être agréable. » Je le remerciai de ses bontés et de sa constante sollicitude, dictés sans doute par un vif sentiment de foi chrétienne. Il se montra touché de ma reconnaissance et redoubla de prévenances au point que j'en fus presque excédé. Il me racontait mille détails de son existence laborieuse de commerçant, de la ville de Boston où il résidait

la plus grande partie de l'année, et de la Floride où il allait passer l'hiver, et tout cela mêlé de digressions sur l'exécution récente de Sacco et Vanzetti, sur les chances de Mr. Smith comme candidat à la Présidence, et la triomphale réception qu'eut à Paris l'aviateur américain Lindbergh. Sa conversation était assurément intéressante mais j'aurais préféré disposer de plus de loisir pour contempler le paysage qui se déroulait à mes yeux.

Il y avait déjà près de vingt heures que nous étions dans le train. Nous avions traversé successivement la Virginie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud et la Georgie. Entre les Monts Alleghany et l'Océan s'étendaient à perte de vue des terres grasses et fertiles où mûrissait le maïs, de vastes espaces où paissaient des troupeaux de bœufs et de moutons. Mais bientôt le tableau changea d'aspect. Au lieu d'une nature riante et animée, ce n'était plus que désolation et morne solitude. Des marécages pleins d'une eau croupissante et jaune, d'immenses étendues couvertes de pins résineux : voilà ce qui s'offrait alors à mes regards. On m'avait pourtant dépeint la Floride comme un pays enchanteur, et je la trouvais dénudée et triste. J'étais déçu et fis part de ma déception à mon compagnon de voyage. « Attendez, me dit-il, que nous ayons dépassé Jacksonville, et vous serez ébloui par les beautés incomparables de la Floride. Les Hébreux, à leur sortie d'Egypte, durent traverser le désert avant d'entrer dans la Terre Promise. Nous sommes des voyageurs comme eux, mais nous jouirons plus tôt qu'eux des charmes et des beautés d'un pays particulièrement béni de Dieu. » Il avait raison. A mesure que nous descendions vers le Sud, le décor devenait de plus en plus ravissant. Aux marécages bourbeux ont succédé de beaux lacs aux eaux calmes et pures, aux rives verdoyantes. Dans l'intervalle des lacs — il y en a trois mille en Floride — de sombres et impénétrables forêts servent de refuge à des milliers d'oiseaux aux plumages variés. A l'orée des forêts, de coquettes villas en pierre blanche ou de modestes châlets en bois émergent au milieu des palmeraies et des plantations d'orangers. Partout des fleurs aux couleurs vives, partout des arbres fruitiers dont les branches ploient sous leur lourde charge. Dans les enclos, des femmes et des enfants cueillent les raisins, les goyaves et les pêches. Dans les champs, des hommes arrosent avec soin les semis de céleri. La Floride mérite bien son nom : c'est la terre

des fleurs par excellence, le pays des fruits d'or, le pays de l'abondance et de la vie facile, où la nature clémente et prodigue pourvoit presque seule aux divers besoins de l'homme.

Mais voici Sanford, terme de mon long voyage. « Vous êtes arrivé à destination, me dit mon compagnon, et, me tendant une boîte de cigares, prenez ceci ; je suis heureux d'avoir fait la connaissance d'un prêtre français ; je vous souhaite beaucoup de bonheur. » Je le remerciai avec effusion et je descendis du train. A la gare, personne pour me recevoir. J'attendis une heure, toujours personne. Qu'est-ce à dire ? N'aurait-on pas reçu mon télégramme envoyé de Washington deux jours auparavant ? Non, c'est improbable. Mais alors ? Je devenais nerveux et inquiet. Je pris un taxi, donnai l'adresse au chauffeur, et au bout de dix minutes j'étais dans French Avenue, devant la demeure de Mr. Martin Temple. Je sonnai : une petite fille de 6 ans vint m'ouvrir. « C'est toi notre oncle François ? me dit-elle en bon français. — Oui, c'est moi ; où est ton papa ? — Papa est allé faire des commissions, mais maman est à la cuisine. » Ma nièce fut surprise de me voir arriver à l'improviste : elle n'avait pas reçu de télégramme. C'est comme en France, pensai-je, le service des Postes et Télégraphes n'est pas toujours régulier et exact aux Etats-Unis. Et dire que ce télégramme m'avait coûté 20 francs ! Bah ! c'est un détail de minime importance : l'essentiel est que je sois arrivé sans trop d'embarras. Mon neveu, Mr. Temple, ne tarda pas à rentrer. Il me fit servir un goûter succulent : thé, gâteaux, fruits et vin du pays. Puis, après avoir informé le curé de ma venue, il me proposa de faire un tour de ville en automobile. J'acceptai volontiers malgré ma grande fatigue.

Sanford est une petite localité de 15 mille habitants environ, située sur la rive gauche du fleuve Saint-John, le plus grand des cours d'eau de la Floride. C'est une ville toute récente, comme la plupart des villes de la Floride. Les maisons, dont beaucoup sont d'élégantes villas, ont vraiment bel aspect avec leur blanche façade et leur toit de tuiles rouges ; les avenues, bordées de palmiers, sont larges et droites ; l'Hôtel de Ville et la Prison municipale, en style baroque, ont un petit air prétentieux, mais les deux hôtels de luxe pour hivernants sont des plus imposants. Il y a cinq églises à Sanford : l'église catholique, modeste édifice en bois, est décorée avec assez de goût. Les

catholiques sont peu nombreux, environ cinq cents ; mais leur foi est profonde, leur piété vive, et ils aiment bien leur vénéré pasteur, Father Clasby. L'on compte de cinq à six mille Noirs à Sanford : ils sont relégués et comme parqués à une extrémité de la ville. Ils ont leur temple à eux, leurs écoles, leurs clubs, leur police. Car les Blancs méprisent les Noirs et ne frayent pas avec eux. Dans les tramways, il y a des compartiments séparés pour les Noirs ; et, dans le train, des wagons leur sont spécialement affectés. L'on sait d'autre part que le lynchage est chose courante dans les Etats du Sud. Je ne pus réprimer un sentiment de pitié pour ces pauvres êtres mis ainsi au ban de la société et traités en fait comme de vulgaires parias. Heureusement, le clergé catholique commence à s'occuper sérieusement des onze millions de Noirs répandus dans les divers Etats de la grande République Américaine.

La visite de la ville terminée, je rentrai chez mon neveu pour dîner, puis je fus conduit chez le curé qui me donna généreusement l'hospitalité pendant mon court séjour dans sa paroisse. Le lendemain, dans l'après-midi, je procédai à la cérémonie du baptême, et, quelques heures plus tard, je partis en automobile avec Mr. Temple. Nous nous rendions à Daytona Beech, où sa sœur, Mrs. Hynes, possède une grande et superbe villa. Daytona Beech est une station balnéaire bien connue dans le monde entier. C'est là, sur cette plage au sable fin et dur, qu'ont lieu les grandes courses automobiles des Etats-Unis. Il y a trois ans, le major Seagrave y réalisa une vitesse de 330 km. à l'heure, record qui vient d'être légèrement dépassé par le coureur automobiliste Frank Lockhart. Mon neveu me conduisit sur cette place fameuse, mais je le priai instamment de ne pas dépasser 90 km. à l'heure. Au bout d'un quart d'heure, il arrêta l'automobile tout au bord des flots bleus et nous prîmes un bon bain.

De Daytona Beech, nous allâmes à Saint-Augustin, distant de quelque 80 kilomètres. Father Clasby et Mrs. Hynes m'accompagnaient. Tous deux me présentèrent à l'évêque de Floride qui réside dans cette ville. Monseigneur me reçut avec une extrême bienveillance. « Vous êtes prêtre français, me dit-il, or, justement il y a, au Sud de mon diocèse un assez fort contingent de catholiques français qui demandent un prêtre parlant leur langue ; voulez-vous accepter ce poste ? — Je remercie Votre Gran-

deur, répondis-je ; je suis venu en touriste dans la Floride, sans avoir aucunement l'intention d'y demeurer. — ... Quand vous le voudrez, ajouta-t-il, car nous manquons de prêtres. »

Nous prîmes congé de l'évêque et nous visitâmes la ville. Saint-Augustin est une cité pittoresque qui, dans la moderne Amérique, garde encore, avec ses remparts, ses bastions, ses maisons basses et ses ruelles étroites, tout le charme et la poésie des vieilles villes espagnoles. « C'est ici, me dirent mes compagnons, que débarqua dans les premières années du 16e siècle le conquistador Ponce de Léon, le découvreur de la Floride. Vous pouvez voir son nom, écrit en belles lettres dorées, sur la façade du principal hôtel de la ville ; et voici, à vingt mètres du rivage, la petite chapelle qu'il édifia pour remercier Dieu de lui avoir fait découvrir une terre nouvelle. Si vous voulez rajeunir de dix ans, ajoutèrent-ils le plus sérieusement du monde, buvez un verre d'eau à la fontaine toute proche. C'est à cette fontaine que Ponce de Léon et ses hardis matelots étanchèrent leur soif, après leur course errante sur le grand Océan. » Je ne me fis pas plus longtemps prier : je pris un gobelet et bus de cette eau que les gens du pays disent merveilleuse. Hélas ! j'ai été indignement trompé. Il y aura bientôt un an que j'ai puisé à la « Fountain of youth », et mes amis de France me déclarent qu'au lieu de rajeunir, je vieillis prématurément. Mais peut-être aussi n'avais-je pas la foi suffisante, quand je portais à mes lèvres avides cette eau si salutaire ?...

Il faisait déjà nuit quand nous rentrâmes à Sanford. Je revenais fatigué de ma longue randonnée. Je voulus cependant, avant de m'abandonner au sommeil réparateur, contempler le beau ciel de Floride et rassasier mes yeux du magnifique spectacle qu'offre la voûte étoilée dans ce pays semi-tropical. Le lendemain, ma Messe dite, mon neveu me proposa d'entreprendre une nouvelle excursion. « Que désirez-vous ? me dit-il. Voulez-vous que nous allions à Miami, ou à Palm-Beech, sur la côte de l'Atlantique, ou encore à Tempa, sur le golfe du Mexique ? ou bien préférez-vous la montagne avec ses forêts, ses lacs et ses rivières argentées ? » J'optais pour la montagne, et nous partîmes pleins d'entrain. Je n'eus pas à regretter le choix que j'avais fait, car ce que je vis au cours de cette excursion sur les hauteurs charma mes yeux et remplit mon âme des plus agréables sensations. A chaque détour du chemin,

je découvrais des beautés nouvelles dont le souvenir m'enchante encore. Ici, c'est une forêt aux arbres gigantesques, véritable forêt vierge impénétrable aux humains ; là, un cours d'eau sinueux qui murmure sous de frais ombrages ; plus loin, un lac dont les eaux profondes ont la limpidité du cristal et dont la surface immobile reflète la haute cîme des arbres ; sur ses bords, émergeant des roseaux, un alligator à la gueule sinistre se chauffe paresseusement au soleil ; et là-bas, dévalant en cascade des hauteurs, une rivière mugit sourdement et son écume blanche trace une ligne claire sur un fond de sombre verdure. Je m'arrêtais longuement devant ces coins de nature ravissante et ces sites d'une impressionnante beauté. Du haut de la montagne mes regards plongeaient dans la plaine et y discernaient partout une végétation luxuriante, des bois épais, des champs de maïs, de vastes plantations d'orangers, des poncianas en fleurs, de robustes palmiers autour des habitations : toutes productions qui me donnaient une idée suffisante de la richesse et de la variété de ce sol prodigieusement fertile.

Quand je rentrai le soir à Sanford, après avoir parcouru près de trois cents kilomètres en automobile, j'étais exténué de fatigue, mais heureux d'avoir pu contempler un si beau paysage. J'aurais certes désiré prolonger mon séjour en Floride. Je ne le pus, à mon grand regret. Le 4 septembre, je dis adieu à mes hôtes et parents et je pris le train pour New-York. Les vingt-six heures que dura le trajet ne me parurent ni pénibles, ni monotones, car j'eus le bonheur de rencontrer parmi mes compagnons de voyage des catholiques on ne peut plus aimables et généreux. Mr. Burns m'attendait à Pensylvania Station, et, ensemble, nous nous rendîmes à University Avenue. Je restai encore quatre jours à New-York, durant lesquels je visitai Colombia University, le Grand Séminaire, le beau cimetière de Broux et les quartiers de la ville que je ne connaissais pas encore. Puis je fis mes visites d'adieu à mes nombreux amis. Le 10 septembre, une dizaine d'entre eux vinrent me conduire jusqu'au paquebot et me souhaitèrent bon voyage : Farewell, good Father, and come again to see us. » J'étais ému ; pour quelques petits services que j'avais rendus à ces braves gens en 1925, ils semblaient me vouer une reconnaissance éternelle. Ils avaient réalisé à la lettre la parole que m'adressait Mgr Duparc avant mon départ pour le Nouveau-Monde : « Si

vous avez été leur bon ange en Europe, me disait-il, à leur tour ils seront vos anges gardiens dans leur pays d'Amérique. » Avant de descendre du paquebot, chacun me remit discrètement une enveloppe, et vous devinez, ami lecteur, ce que contenait cette enveloppe : un mot aimable du cœur et un témoignage précieux de chrétienne gratitude.

La traversée de l'Atlantique se fit sans incident notable, et, le 19 au matin, je débarquai à Boulogne-sur-Mer. Je pris immédiatement le train pour Paris, où j'arrivai à midi. Le temps de déjeuner et j'allai assister sur la place de la Concorde au défilé triomphal de la Légion Américaine. Fête inoubliable et qui terminait dignement mon splendide voyage aux Etats-Unis.

F. M.

SUR LES BORDS DE L'IRAOUADDY : *VERS LA CHINE* (1)

... Bhamo est le dernier chef-lieu d'administration anglaise et le dernier poste militaire au Nord-Est de la Birmanie.

C'est aussi un centre de ralliement et de ravitaillement spirituel et matériel pour les missionnaires qui travaillent dans cette région éloignée de Mandalay.

Quand le bateau accoste, je trouve au débarcadère le confrère chargé de Bhamo, venu au-devant de moi. C'est un Canadien, selon la fière coutume de son pays, le douzième d'une famille de 17 enfants. Je n'ai jamais rencontré un plus séduisant causeur. Il parle admirablement notre langue, avec une façon archaïque de prononcer certaines syllabes longues qui est un charme de plus. Les noms de nos départements français n'ont aucun sens pour lui. Il ne connaît que les noms de nos vieux pays et de nos provinces de France. Quand je lui dis que je suis Breton du diocèse de Quimper, il ajoute Quimper-Corentin en Cornouaille. Il me parle de L. Hémon, l'auteur de la gracieuse romance de Maria Chapdelaine, et m'apprend que cet écrivain de chez nous était devenu au Canada un chrétien fervent, pieux, dirigé d'un P. Jésuite de Québec.

(1) Voir *Creisker* de Avril 1927, Novembre 1927, Février-Mars 1928, Avril-Mai-Juin 1928.

Tout en l'écoutant, je monte avec lui le raidillon où est bâtie la ville de Bhamo. A l'entrée de celle-ci est l'établissement de la mission. Dans l'enclos paissent de petites mules, ce sont celles d'une caravane arrivée il y a quelques jours. Deux grands bœufs indolents ruminent, couchés sur les restes d'une botte d'herbe, près d'une lourde carriole. C'est l'équipage d'un Père de la brousse qui a été prévenu de mon arrivée, et qui est venu pour m'emmener chez lui.

Toutes les installations sont en bois : l'église, les écoles, la maison du Père. C'est du provisoire, mais c'est spacieux et c'est confortable. Le Père de Bhamo, tout en donnant ses soins à une petite chrétienté, est en même temps chargé de former des catéchistes et des maîtres d'école pour les confrères de la brousse. Aussi l'œuvre des écoles est ici au premier plan. Elles sont de plusieurs degrés. Le personnel laïque est dirigé et stimulé par un jeune prêtre indigène birman. La langue officielle de ces écoles est le birman. Plus tard, rentrés chez eux, les élèves shans et cachins traduiront dans la langue respective de leur race l'enseignement qu'ils auront reçu ici.

Tout près de la résidence du Père, les religieuses franciscaines de Marie ont un dispensaire et une école de filles. La Supérieure de cette petite communauté est une finistérienne, appartenant à une noble famille de Châteauneuf-du-Faou, et cachant un grand nom sous une grande humilité, qui va de pair avec beaucoup de bonne humeur. J'irai lui offrir mes hommages en qualité de compatriote.

Les œuvres scolaires mettent beaucoup d'entrain et d'animation dans cet oasis chrétien de Bhamo, oasis plein d'avenir, car la population qui gravite autour du centre, Schans et Cachins, n'ayant pas été touchée par le Boudhisme, est mûre pour l'évangélisation. Hélas ! les ouvriers apostoliques font défaut.

Je voudrais m'arrêter longtemps à Bhamo. J'ai beaucoup de choses à apprendre auprès de mon confrère Canadien. Mais le Père de la brousse, qui est venu me chercher, a du travail pressant chez lui. Il faut partir.

Dans la carriole où le bouvier Emile (un jeune Shan qui est venu aux Indes il y a quelques années et que j'ai conduit à Goa, lors de la dernière exposition du corps miraculeusement conservé de Saint François-Xavier), a rangé tout l'approvisionnement, nous prenons place, et hip ! pour la brousse ; adieu, la civilisation !

C'est une étape de 18 kilomètres ; au pas lent de nos bœufs, cela prendra 5 heures.

A 4 kilomètres de Bhamo, le sentier s'engage dans la forêt vierge. Le sortilège de la belle nature est si puissant que nous descendons pour mieux en jouir et que nous faisons tout le reste de la route à pied.

Je vois pour la première fois de ma vie une de ces majestueuses forêts que je croyais n'exister que dans les récits de voyageurs. Le teck est le roi de cette puissante végétation. Pour la première fois aussi, je vois de près le fameux arbre. Son tronc rappelle celui du châtaignier dont il a la netteté et la forme élancée. Ses feuilles sont fermes, larges, rondes et atteignent presque les dimensions d'un parasol birman. Il croît lentement, bien différent en cela des autres grands arbres exotiques qui au bout de cinquante ans sentent la décrépitude.

Le teck pousse pêle-mêle au milieu d'autres essences. Le tout émerge d'un fouillis de lianes et de broussailles qui attestent la prodigieuse vitalité de ce sol.

De l'inextricable fourré sort un concert de bruits variés : le ramage aigre des paons, le gloussement des poules sauvages, le cocorico des chanteclers de la forêt, les miaulements des chats musqués. Mon confrère m'arrête pour me faire remarquer un son tremblotant, comme un bêlement, mais plus vif et plus strident : c'est une biche alarmée qui brame, appelant un faon. La forêt qui abrite ces êtres paisibles est aussi le repaire des plus féroces carnassiers.

Mon confrère me montre dans ce sentier que nous suivons, l'endroit où un jour, roulant sur une bicyclette, il se trouva tout à coup à quelques pas d'un gros tigre royal nonchalamment couché au milieu du chemin. Il arrêta sa machine, et le fauve ayant eu la déférence de se relever et de disparaître dans le maquis, il continua sa route.

Pourtant les caravanes de Chine passent chaque semaine dans ce sentier. Nous en rencontrons une : trente mules chargées d'une double hotte et défilant deux à deux sous leur harnachement pittoresque, conduite par quatre ou cinq Chinois. Il est vrai que les muletiers font toujours la part du tigre : je veux dire qu'ils prennent la précaution de mettre dans le convoi, deux mules non chargées, pour l'éventualité où le fauve happant une ou deux de leurs bêtes, il faudra recueillir la charge laissée par celle-ci.

La forêt s'étend au Nord ; à l'Est, au Sud, elle escalade

les montagnes qui sont devant nous et ne s'arrête qu'au point où une nouvelle flore commence.

Nous marchons toujours. Je suis surpris de me sentir si allègre : c'est que je suis délivré d'un poids que je porte toujours aux Indes et qui n'est pas une métaphore : le poids de la chaleur.

La nuit a succédé au jour sans que nous nous en soyons aperçu ; tout à coup nous voyons scintiller de nombreuses lumières, au fond d'un vallon, sur les bords duquel nous sommes parvenus. Que sont tous ces feux, demandé-je ? — Mais c'est Men-Lein, c'est mon patelin, nous sommes arrivés. Les montagnes qu'escalade la forêt sont celles du Yunnan. »

Je suis au terme de ma course. Plus heureux que le bonhomme qui voulait toute sa vie voir Carcassonne, et qui, s'étant mis un jour en route pour y aller, mourut avant d'arriver, j'ai atteint les frontières de cette Chine où j'avais voulu être missionnaire il y a trente-six ans.

Je fais ici une longue halte. Je me sens le cœur dilaté, l'âme épanouie, dans ce site reposant, au pied de ces superbes montagnes, au milieu de ces Jaunes sympathiques. Et puis j'ai tant à voir et à admirer auprès de l'infatigable convertisseur dont je suis l'hôte.

Man-Lein est une des trois stations dont il est chargé, et qui s'échelonnent à 20 kilomètres l'une de l'autre, le long de la frontière du Yun-Nan, à l'entrée d'une vallée tourmentée qui débouche en Chine. Les pêcheurs de métier connaissent les endroits poissonneux d'une rivière. Les abords de ce couloir où, dévalant des plateaux du Yunnan, passent perpétuellement les Shans, dans leur mouvement d'immigration vers la Birmanie, ont paru à ce pêcheur d'âmes une position incomparable pour le placement de ses filets. Il s'est fait l'apôtre des Shans. A pied, en selle sur son petit cheval chinois, il est toujours en course, à la recherche de ces nomades presque sauvages, pour les amener au bercail de Notre-Seigneur. Les prosélytes qu'il a réunis forment déjà de grosses agglomérations. Pour les attacher au sol, et les faire vivre en les occupant, il a défriché de vastes tranches de forêts qu'il a converties en rizières et qu'il a partagées entre leurs familles.

La langue shan n'avait pas d'écriture ; il lui en a donné une et il a composé des livres de catéchisme pour ses néophytes. Car beaucoup de ceux-ci ont appris à lire

dans les écoles qu'il a établies dans chacune de ses stations.

L'atmosphère de ces forêts est lourde de miasmes. Aussi la mortalité est grande parmi les Shans : mon confrère doit recueillir beaucoup d'orphelins, enfants de chrétiens, enfants de païens. Il est le père nourricier de cette intéressante progéniture. Avec elle il partage son garde-manger. Pour elle et pour lui, un seul cuisinier prépare un seul menu peu compliqué. Les détails du pot-au-feu ne le préoccupent guère. Si le domestique s'avisait de lui faire manger, en guise de viande de buffle, ses sandales coupées en tranches, il ne s'apercevrait pas de cette substitution.

La malaria qui règne en permanence dans cette contrée ne l'épargne pas. Elle le visite quinze jours sur trente. Quand l'accès vient, il s'enveloppe d'une couverture, se couche, grelotte, claque des dents pendant quelques heures. L'accès passé, il se relève, fume un cigare, retrouve son brio et reprend sa tâche au point où il l'avait laissée.

Son catéchiste est formé à son image et partage son zèle et sa bonne humeur. Il y a une quinzaine d'années, il vint du Yunman où il était né. C'était alors un beau jeune homme. Il demanda au Père de lui enseigner le Birman. Le Père y consentit, avec cette clause qu'il enseignerait aussi notre sainte religion. Cette condition ne parut pas trop onéreuse au jeune Shan. Il apprit la religion avec le Birman et il la trouva si belle et si bien correspondant aux besoins de son âme, qu'il demanda et reçut le baptême. Il étudia encore, et le Père, frappé de la vivacité de son intelligence, en fit son collaborateur.

Le soir, lorsque les chrétiens sont rentrés des champs, le Père les réunit à l'église, récite la prière, fait un peu de catéchisme, entonne un cantique que poursuivent avec beaucoup d'entrain ces pauvres sauvages ; Notre-Seigneur n'est nulle part plus ardemment honoré que dans cette église de bois dont les pièces sont disjointes, dont le chevet et le sanctuaire se sont affaissés et où l'autel semble émerger comme d'un trou !

En général, les Asiatiques ont un terrible penchant pour le vol. Les Shans font exception à cette règle. Quand le Père quitte cette station pour une autre, il ne prend pas la précaution de fermer sa maison et ses armoires : ses néophytes s'abstiennent de toucher à quoi que ce soit.

Les Shans sont dans la vallée. Sur les montagnes qui se

dressent du côté du Nord sont les Cachins. Quatre missionnaires leur portent l'Evangile là-haut. A cause de la difficulté de la descente et de l'ascension, ils ne quittent pas souvent leur poste. Au lieu d'être séparés, ils restent deux à deux.

J'ai bien regretté que le temps dont je dispose ne m'ait pas permis de faire une excursion chez les Cachins.

En religion, les Cachins comme les Shans sont animistes. Les trois règnes : animal, végétal, minéral, sont pour eux peuplés d'esprits qu'ils adorent et auxquels ils offrent des sacrifices. Toujours en contact avec une nature vierge, ils ont conservé une grande simplicité d'âme : aucune philosophie morbide ne les a pervertis. C'est peut-être pour cette raison qu'ils résistent moins systématiquement à la prédication évangélique que les Indous et les Birmans.

Un cordon de postes occupés par quelques soldats, constituent sur les crêtes que nous voyons au-dessus de nous, la frontière entre la Chine et la Birmanie. D'un poste à l'autre, les communications se font au moyen d'une télégraphie aérienne que j'ai pris plus d'une fois plaisir à regarder.

Cette frontière n'est pas tellement rigide qu'elle ne puisse être modifiée. La découverte de quelques minerais précieux, à quelques kilomètres de la ligne actuelle, ferait probablement reculer celle-ci.

Je resterais volontiers dans ce coin du monde. Je n'éprouve aucune nostalgie des Indes. Il est vrai, quand pour être missionnaire on a quitté la France, quand on a mis sous ses pieds la nostalgie du pays breton, on est immunisé contre toutes les nostalgies de la terre, on ne peut n'être touché par la nostalgie du ciel.

Cependant, le drapeau auquel j'ai juré obéissance et fidélité il y a trente-six ans, est aux Indes. Il faut le rejoindre sous peine d'être parjure et déserteur. Adieu, Man Lein !

En repassant à Bhamo, j'y trouve un Père Jésuite qui me donne justement un exemple de fidélité au drapeau. Surpris par la guerre de Chine en dehors de sa mission, il veut y retourner coûte que coûte. Ne pouvant y aller par mer, il entreprend d'y rentrer par la Birmanie à la suite des caravanes dont j'ai parlé. C'est d'une belle audace. L'administrateur anglais de Bhamo refuse de lui délivrer un passeport, et on ne le laisse partir qu'après

lui avoir fait signer un papier, où il dégage le gouvernement anglais de toute responsabilité dans ce qu'il lui pourrait arriver.

L. G., *Missionnaire apostolique à Pondichéry.*

SUR LES ROUTES DU CONGO (1)

Le P. Nicolas Moysan nous adresse la suite de sa délicieuse relation parue dans un précédent numéro. Comme on le verra ici encore, le chaud soleil africain n'a point fait perdre à notre cher « Colas » son humour d'autrefois.

Vicariat Apostolique de Brazzaville,
Le 17 Avril 1928.

« ... Cette histoire de vaches s'était liquidée la deuxième semaine de mon arrivée au Congo. A quelques jours de là, Mgr le Vicaire Apostolique me dit : « Vous êtes Procureur des Missions, Econome de Brazzaville ; vous avez sans cesse des courses à faire : apprenez à conduire l'auto. » Et me voici installé sur une petite camionnette Ford de 14 HP, une vieille voiture qui avait de l'expérience ! En sa compagnie, j'en acquis aussi à mon tour. Au bout de quelques jours, je me crus assez habile pour me risquer seul. Sur les routes libres, tout allait bien, mais les portails n'étaient jamais trop larges, et, comme par hasard, il se trouvait toujours un mur pour empêcher de plus graves accidents.

Et un jour, après une nuit de tornade et de pluie, un matin de novembre ou de décembre, le R. P. Supérieur et moi-même, nous devions aller reconnaître, ou plutôt chercher un tracé de route qui relierait une de nos Missions de brousse à Brazzaville, d'accord avec l'Administration... Vainement nous attendîmes le chauffeur. Mais le rendez-vous est fixé avec le Père de cette Mission ; les quelques gouttes qui tombent ne justifieraient pas notre absence : il faut partir. Je me mis au volant et en route... Je suis un peu ému tout de même : aller si loin, — deux heures d'auto, — seul conducteur, après deux ou trois sorties,

(1) Voir *Creisker* de Février-Mars.

où sans doute j'avais eu la présence d'esprit de freiner à temps pour ne pas renverser les murs, mais qui n'auraient pas été trouvés suffisants pour l'obtention d'un brevet de chauffeur : ces circonstances n'étaient qu'à moitié rassurantes. Quand le vin est tiré... Nous étions partis... Et, mon Dieu ! la petite camionnette roule bien dans le petit bois qui est derrière la Mission ; l'air est frais, la lumière douce. Tout va bien. Et après avoir failli entrer en collision avec une autre voiture dans un tournant brusque, nous gagnons la vraie campagne. La route est droite, et je me hasarde à ouvrir le gaz et à accélérer notre marche. Voici le pont du Djoué, large de 150 mètres ; puis, pendant quelque temps, nous longeons les chutes du Congo : une merveille ! Les eaux du grand fleuve se précipitent avec fracas sur les rochers en formant une écume blanche sale : les vagues ont plusieurs mètres de hauteur. Malheur aux navigateurs ou aux pêcheurs qui se laissent emporter par le courant ! En avant de Brazzaville, à trois kilomètres en amont des chutes, il atteint déjà neuf nœuds. Quand les eaux sont basses, on peut apercevoir les quilles des baleinières et des pirogues, jetées par le Congo sur des îlots inabordables, au milieu des chutes. Je ne jette qu'un regard bien discret sur ces belles choses que je vois cependant pour la première fois : nous surplombons le fleuve, et il me faut toute « mon expérience » pour garder le milieu de la route et éviter le vertige. Tout va bien, et nous regagnons bientôt la brousse, loin de l'eau : grande vitesse, petite vitesse, frein, toutes les pédales passent tour à tour suivant les accidents du terrain, qui est plutôt monotone en cet endroit. Vers neuf heures, nous rencontrons le P. Pourchasse, qui est venu à notre rencontre à bicyclette : il porte un complet kaki, qui n'a que quelques déchirures. Si je l'avais rencontré en cette tenue sur la route de Landivisiau, quand j'étais enfant, je l'aurais pris pour un « lakipot » ou un « comédien » ! Nous le prenons dans notre voiture et nous continuons... Cependant la route paraît plus dure : il y a du sable, de l'herbe ; nous n'avançons que difficilement. Les montées doivent être parcourues à « petite vitesse ». Bientôt cela ne suffit plus : la voiture se refuse à transporter tant de monde ; à la première montagne qu'il nous faut grimper, tout le monde descend, sauf le chauffeur, évidemment, et c'était moi ! A la deuxième, on doit pousser à la roue, mais oui ! pousser une auto à la roue ! Aucun colonial, qui a

eu une auto, ne s'étonnera d'un pareil spectacle ! Quelle voiture a passé quelques années en Afrique et qui n'a pas été poussée ? Tout devient « poussif » dans ce pays, les gens et les choses ! Presque tout le monde devient « pousseur » ! A force de bras, « d'huile de coude », comme aurait dit notre ancien Professeur de quatrième, nous arrivons au haut, d'où l'auto repart d'elle-même, fière et grinçante ! Je ne pensais guère admirer le paysage, qui, cependant, est fort beau. Nous étions en pleine forêt, au flanc de la montagne, qui nous surplombait à pic. De l'autre côté, c'était la vallée, qui descendait en gradins jusqu'à la rivière qui coulait dans la verdure ; de l'autre côté, elle remontait, puis descendait encore, déroulant sous nos yeux un panorama superbe. Ce n'est pas la forêt équatoriale qu'il faut aller chercher soit dans le Mayombe, soit au Nord de Brazzaville, dans les régions de l'Equateur même. Ici, c'est plutôt la forêt de savane, moins grandiose, mais pleine de charme...

Le rendez-vous était de l'autre côté, à l'orée. Il est dix heures ; nous avons le temps d'inspecter le pays jusqu'à midi. Nous déjeunons dans un village indigène tout proche, avec les provisions que nous avions eu soin d'apporter...

A trois heures, départ. Je tourne la manivelle, vainement. L'auto boude. Alors, poussons ! A la descente elle reprend, se met en marche : nous faisons bien 500 mètres et tenons derrière nous nos pousseurs indigènes. A la première montée, la Ford s'arrête de nouveau. Décidément ! Nous sommes trois Pères : à tour de rôle, nous tournons ; nous nous fatiguons sans résultat, et... nous recommençons à pousser ! Il fait bien chaud : les arbres et la montagne arrêtent la brise, mais pas les rayons du soleil ! Je sue à grosses gouttes et mes confrères encore davantage, car j'avais l'avantage de conduire ! Pendant deux longues heures, ce fut ainsi : marchant à la descente, poussant à la montée et quelquefois sur le plat, nous arrêtant pour respirer, réquisitionnant les indigènes sur la route ou dans les villages. Nous étions à 20 kilomètres de Brazzaville, et il était 4 heures. J'avais un manuel Ford dans ma poche : je le consultais, faisant des hypothèses, toutes les hypothèses, cherchant une solution et ne trouvant aucune, sinon celle de recommencer à pousser, à pousser toujours sous le soleil brûlant, impitoyable. Mais les forces humaines ont une limite, et mes

compagnons étaient à bout : les rares Noirs qui avaient persévéré n'aidaient pas beaucoup. A mon tour, je descendis de voiture, et me mis à pousser d'une main, pendant que je tenais le volant de l'autre :

Femmes, moines, vieillards, tout était descendu,
L'attelage suait, soufflait, était rendu !

Nous n'en pouvions plus : nous vidons un fond de bouteille restant du déjeuner et nous tînmes conseil : que faire à 6 heures du soir, la nuit tombant, avec une voiture Ford qui refuse de marcher on ne sait pourquoi, et qu'il reste 1 kilomètres à faire ? Rester sur place ? Parfait pour aujourd'hui, mais demain ? A chaque jour suffit sa peine ! Oui, sans doute, mais demain ce sera la même histoire. Il faut chercher ce qu'elle a, notre vieille Ford. Tout à coup une idée lumineuse, éblouissante monte au cerveau de mon compagnon ! Si c'était manque d'essence ? Aussitôt dit, aussitôt fait : un sondage sérieux nous découvre qu'il reste encore deux ou trois litres au fond du réservoir ! ! C'était suffisant pour les descentes, mais dans les montées l'essence n'arrivait plus au moteur ! !... Le magasin le plus rapproché se trouvait à 16 kilomètres de là ! Nous expédions un exprès à Brazzaville : il sera revenu pour le lendemain, et nous-mêmes nous décidons d'abandonner l'auto et d'aller passer la nuit à la Mission de Linzolo, distante seulement de 12 kilomètres.

... Je ne connaissais pas du tout la route, c'était ma première sortie en brousse. Le chemin que nous avions suivi passait dans un bois : nous nous engageâmes immédiatement parmi les arbres par un petit sentier où il faut marcher à la file indigène. J'ai confié ma soutane à un Noir, ainsi que mon casque. On est heureux de se découvrir le soir, et de donner un peu d'air à son crâne fatigué ! La nuit est presque tombée lorsque nous atteignons un village : la nuit tombe en un quart d'heure dans ces pays ! Le Père Jaffré connaissait parfaitement cette région où il a passé plus de quinze ans : son premier séjour avait duré treize ans ! Il fait appeler le chef du village et lui demande quelques gouttes de vin de palme. Le vin de palme est simplement la sève tirée du cœur du palmier : c'est une boisson très appréciée des Noirs, et il n'y a pas de vraie fête s'il n'y a une ou deux dames-jeannes de ce nectar. Il n'est pas très fort en alcool, mais si l'on en boit plusieurs litres, il peut vous monter à la tête ! Le

chef nous en apporta donc dans une casserole toute noire au dehors : au-dedans, c'était une eau blanchâtre, peu appétissante ! J'en bus dans un vieux gobelet de fer, pièce précieuse de la vaisselle royale ! Le vin était délicieux ; je ne l'ai jamais d'ailleurs trouvé aussi bon depuis ce jour !

Quand nous quittâmes le village, la nuit était complètement venue. Nous suivions toujours le sentier des Noirs et des Blancs, qui tantôt s'élargit, tantôt se rétrécit. A travers les arbres, la lune tamisait sa lumière, et projetait autour de nous des ombres fantastiques. De tous côtés, les cigales lançaient des notes aiguës en un chant assourdissant, qui se mariait bien au tam-tam effréné des Noirs, dont les échos nous revenaient des villages lointains. A tout cela se mêlaient les cris de toutes sortes d'animaux qui peuplaient ces ombres mystérieuses. Mystères, c'était bien la note dominante de cette nuit de décembre, de cette nuit chaude de décembre ! Tout était nouveau pour moi, mais pour « l'ancien » chaque tournant ressuscitait des souvenirs. Que de changements depuis 17 ans, depuis le jour où, pour la première fois, il avait parcouru cette même route en se rendant à sa Mission, sa « fiancée », aurait dit le Père Chicard. Pendant 17 ans il avait lutté contre le paganisme et les coutumes fétichistes, parcourant les villages, renversant les idoles, délivrant les esclaves, enlevant aux polygames les femmes qu'ils détenaient par la force et la terreur ! Il nous racontait ses randonnées nocturnes, accompagné de ses catéchistes, les palabres avec les chefs et quelquefois avec l'Administration qui était trop souvent pour le statu quo et qui craignait de froisser les Noirs ou de les révolter. Le Missionnaire, lui, savait ce qu'il voulait : fort de la vérité divine qu'il annonçait, et qui libère, il allait de l'avant, sans peur, forçant les pauvres gens à entrer : « compelle eos intrare. » J'écoutais le Père avec admiration et avidité, tâchant de profiter de la leçon de choses qu'il me donnait. Je savais déjà quelque peu les merveilleux résultats qu'il avait obtenus : les nombreux païens qu'il avait instruits et baptisés, les familles chrétiennes fondées, où nous trouvons déjà des vocations précieuses : un de nos élèves de troisième vient de sa Mission, beaucoup d'autres le suivent ; nous avons au noviciat de Brazzaville des postulants Frères qui ont été formés par lui. Quelle belle vie que celle de ce missionnaire ! Mais combien en faudrait-il d'autres comme lui ? Que de coins dans la brousse qui attendent encore la première visite du Père ! C'est la grande pitié ! Operarii pauci !

Pendant qu'il causait ainsi, nous allions, caressés par les rayons pâles de la lune : collines après collines, vallées sur vallées ! Peu importe, là-bas, dans une heure, c'est la Mission, le gîte pour la nuit, la paillasse où on étendra ses membres fatigués. Nous traversâmes cinq ruisseaux sur des troncs d'arbres jetés par-dessus : malgré l'obscurité des ravins il n'y eut pas d'accident : personne ne tomba à l'eau. Et nous arrivâmes ainsi heureusement à la dernière colline, d'où, en se retournant, on pouvait voir Brazzaville et le Pool qui brillait sous la lune, et après laquelle il n'y avait plus qu'à descendre jusqu'à la Mission que je ne distinguais pas encore et qui n'était plus qu'à un kilomètre. Il était neuf heures et demie environ. Le Père ne serait-il pas déjà couché ?

... Depuis quelque temps, nous étions annoncés. Les Noirs connaissent la « Sans-Fil », et, par signaux, par cris, ils se communiquent les nouvelles à de grandes distances ! Comme nous atteignions le Calvaire, dernier tournant vers la Mission, tous les enfants, en chœur, au signal du catéchiste, nous saluèrent : « Bonsoir, mes Pères ! » Puis, aussitôt, tous se mirent à chanter, à crier, à danser. Ils tournaient autour de nous, en gambadant, se tapaient dans les mains en répétant le même refrain que deux chœurs organisés spontanément se répliquaient et reprenaient en crescendo : « E Peleto ! E Peleto ! E Peleto ! E Peleto ! Ah ! notre Père ! Ah ! notre Père ! » Et ils criaient, et ils gambadaient, et ils chantaient : c'était comme du délire ! Je vous avoue que cette scène m'émut profondément et les larmes me montaient aux yeux en pensant à cette vivante jeunesse, qui sortait à peine du fétichisme et qui serait la génération chrétienne de demain ! Ils nous accompagnèrent ainsi de leurs cris enthousiastes jusque dans la Maison des Missionnaires, où le bon Père Supérieur était prêt, et je mangeai de bon appétit malgré ma grande fatigue...

Le plus dur du voyage était fait. Le lendemain tout était organisé pour rejoindre la camionnette. Le P. Jaffré partit en pousse et moi en tipoy : c'était la première fois que je montais dans cette chaise à porteurs, où je fus pas mal secoué. Impossible de lire et de dire mon bréviaire. En revanche je pus contempler le paysage, qui n'avait plus

le même aspect que la veille. D'ailleurs, mes préoccupations plus matérielles revenaient : il s'agissait de rentrer à Brazzaville avant le soir avec notre camionnette ! Ce retour s'opéra sans trop de peine. L'essence arriva de Brazzaville comme nous arrivions de Linzolo : avec le remède spécifique, le mal cessa, l'auto marcha. A quatre heures du soir, nous faisions une entrée heureuse à la Mission, fiers malgré tout ; pour moi, j'y voyais un succès, et j'attribuais la panne aux circonstances. J'avais trouvé en outre l'occasion de visiter une Mission de la brousse ! J'étais content, mais fatigué. J'eus de la bile le lendemain. Et toute cette histoire se termina comme beaucoup d'autres par une purge.

Les médecins du temps de Molière avaient du bon. »

En terminant, notre ami nous prie de ne pas croire qu'il fait de l'auto toute la journée. Evidemment ! Pendant les mois de février et de mars, il a fait 54 ou 55 baptêmes de moribonds, dont 48 ou 49 sont maintenant au ciel. Il a donc bien raison d'ajouter : « N'aurais-je fait que cela, que j'estimerais ne pas devoir regretter mon exil... J'ai entrevu *André Le Roux* à Brazzaville, mais il est reparti comme un g... dans la brousse. Il doit m'en vouloir, mais je lui en veux tout autant ! Je sais que *Jean Lagadec* est à six ou sept jours d'ici !... A l'occasion, dites à *Mazurier* qu'il est encore plus g... qu'André Le Roux : il est parti pour la France sans venir me voir. J'ai reçu une carte de lui et je l'en remercie quand même !... »

Louis Le Bras, interne à l'Hôpital Galignani, Corbeil (S.-et-O.), voudrait savoir où sont les camarades *Louis Coat* et *Ambroise Guillou*. (5 juin).

Nous avons appris la nomination — en qualité de percepteur de quatrième classe — à Carneille (Orne), de *Yves Le Goff* (cours 1915), commis titulaire à la Perception de Plouescat.

Henri Guiriec, administrateur-adjoint à Phû-Lang-Thuong (Tonkin), nous envoie son meilleur souvenir. Les Bretons sont nombreux là-bas, dit-il ; il a connu six d'entre eux à Saint-Pol, pendant qu'il y faisait ses études. Il nous communique — et nous l'en remercions — les succès récents de *Joseph Queinnec* et de *Jean Perrot* (voir plus haut). « Il y a deux mois, ajoute-t-il, j'ai rencontré à

Hanoï, à la fête de l'Armoricaine, mon condisciple *Léonce Guégan*, actuellement pharmacien à Nam-Dinh. Quel plaisir de se retrouver si loin, après onze ou douze ans de séparation ! » Pour excuser la brièveté et la rareté de ses correspondances, notre ami poursuit : « Que vous dirai-je de notre vie en ces pays lointains ? Mon Dieu ! elle ne diffère pas énormément de la vie de France, sauf peut-être en ce qui regarde les animaux familiers de la maison : au lieu d'élever des chats, comme cela se fait dans toute maison de France, nous élevons au biberon deux petits ours et deux petites panthères. Ces bêtes sont tout à fait gentilles, et elles le resteront jusqu'à ce qu'elles se sentent assez fortes pour devenir méchantes. »

Henri Moreau, en religion Frère Léon-Joseph, O. P., a terminé son service militaire et est rentré dans son couvent de Rijckholt, par Gronsveld (Limbourg Hollandais). Il nous écrit le 18 juin 1828 :

« Après avoir renouvelé mes vœux simples pour un an, le 25 mai, j'ai reçu la tonsure le vendredi soir 15 courant, et les quatre ordres mineurs le lendemain matin, des mains de Mgr Kerkchofs, évêque de Liège, qui avait bien voulu venir dans notre cher couvent de Rijckholt, pour ordonner prêtres cinq d'entre nous, diacres cinq autres, et pour minorer six étudiants, au nombre desquels j'avais le bonheur de me trouver. A cette occasion, j'ai eu la joie de revoir un ancien condisciple, *Larvor*, Oblat de Marie, venu à Rijckholt avec deux de ses confrères pour recevoir le sous-diaconat.

« L'an prochain, après la profession solennelle, je serai vraisemblablement ordonné sous-diacre et diacre. Le sacerdoce n'est plus lointain...

« J'ai retrouvé le couvent de Rijckholt agrandi, le nombre des religieux augmenté, la pratique de nos observances florissante. Deo Gratias !... »

Louis Nicol, de Guerlesquin, nous envoie une notice sur l'Ecole Vétérinaire d'Alfort qui intéressera bien certainement quelques-uns de nos jeunes gens. Nous avons fait allusion, dans notre dernier numéro, aux Conférences que le jeune étudiant fait au Cercle d'études de l'Ecole. Notre ami y revient dans sa lettre du 31 mai : « ... Le souvenir de mes lectures et les quelques documents que j'ai pu trouver à la Bibliothèque, dit-il, m'ont permis de m'en

tirer honorablement et l'honneur de la Bretagne lui-même a été sauf.

« Sans être de ces chauvins, qui se disent autonomistes, je crois avoir le droit de me vanter d'être un défenseur de notre chère « Breiz-Izel » dont on dit tant de mal, par ignorance. Les manuels de géographie eux-mêmes écorchent bien souvent notre beau pays et ses habitants. Ils racontent, à qui veut l'entendre, que la Bretagne est un pays pauvre et arriéré. Il n'est pas de camarade d'école qui ne rentre à Alfort imbu de ces préjugés. J'en étais au même point, c'est-à-dire en retard de cent ans sur l'évolution de notre province.

« A peine commençons-nous l'étude de la zootechnie que tous ces préjugés disparaissent, et chaque Breton peut demander à son interlocuteur :

« Voulez-vous des chevaux ? La Bretagne, et particulièrement le Finistère, est le pays le plus riche en chevaux par le nombre, et quels chevaux ! Les plus estimés de France.

« Voulez-vous des vaches ? Ici encore la Bretagne est au premier rang. Le Finistère est le département français qui possède le troupeau le plus nombreux.

« Voulez-vous des porcs ? Cet élevage rémunérateur y est florissant.

« Et, pour terminer en beauté : voulez-vous des hommes ? Il y naît et il y grandit des hommes de cœur. »

Ces quelques lignes suffisent à montrer le souffle patriotique qui anime ces pages, et on n'a pas de peine à deviner le succès d'une telle conférence.

En terminant, Louis Nicol demande au « Creisker » d'être son interprète pour transmettre à *Yves-Marie Pape, Louis Corre, Jean Le Parc, Simon Le Naélou,* sans compter ceux qu'il oublie, ses félicitations et ses meilleurs vœux de bonheur. Cette année encore, après un stage de remplacement d'un mois et demi à Chatelaudren (Côtes-du-Nord), il espère avoir le plaisir d'assister à la réunion des Anciens... Y retrouvera-t-il *Jean Cariou,* dont il serait heureux d'avoir des nouvelles ?

Les Oblats sont fidèles. Nous recevons régulièrement des nouvelles de Liège, et le 17 juin, *Jean Nicol* et *Jean-Louis Larvor* nous ont écrit deux charmantes missives où ils nous donnent des nouvelles de tous et de chacun.

Jean-Louis Larvor, ainsi que l'annonce la lettre de

Henri Moreau, a reçu le sous-diaconat à Rijckholt le 16 juin. Par indult de Rome, il a reçu le diaconat le 1er juillet et la prêtrise le 8.

Jean Nicol espère faire son oblation perpétuelle le 8 septembre, auquel cas il recevrait le sous-diaconat en décembre et rattraperait son cours en février pour le diaconat. *Joseph Le Bars* a reçu les deux premiers ordres mineurs le 8 juillet ; *Julien Cochard* est à la caserne, avec les Malgaches, à Rennes ; *Jean Coat* a terminé sa philosophie et entrera l'année prochaine en théologie.

Et tous se recommandent aux prières de leurs amis, qu'ils n'ont garde d'oublier eux-mêmes.

VISITES REÇUES :

Vincent Prigent, Contrôleur des Douanes, à Longwy (Meurthe-et-Moselle).

Abbé Jean Moal, de Carantec, au village sanatorium de Praz-Coutant, par Passy (Haute-Savoie).

UN ANCIEN :

Le Général MOREAU

Qui ne connaît le vainqueur d'Hochstedt et son admirable retraite du Milanais ? Qui ne connaît surtout le vainqueur de Hohenlinden ? « La victoire de Hohenlinden, écrit Bonaparte qui s'y connaissait au Corps Législatif, a retenti dans toute l'Europe ; elle sera comptée par l'histoire au nombre des plus belles journées qui aient illustré la valeur française : L'armée du Rhin a passé l'Inn, chaque jour a été un combat, chaque combat un triomphe. » Et à son retour de Paris, le Premier Consul lui fit cadeau d'une belle paire de pistolets, regrettant seulement « de n'avoir pu, faute d'espace, y graver le nom de toutes ses victoires. » Sans doute, Moreau a été frappé à Dresde, par un boulet français, au milieu des ennemis de la patrie, et le curé dans le presbytère duquel il fut transporté pour subir l'amputation des deux jambes a raconté que la douleur de Moreau faisait peine à voir : « Moi ! moi ! s'écriait-il, mourir au milieu des ennemis de la France frappé par

un boulet français ! » Et, en effet, dans l'armée du czar il n'avait accepté aucun grade, aucun titre. Mais pourquoi y était-il ? Décidé, disait-il, à délivrer son pays de celui qui épuisait la France. Un Breton, bien patriote, Lanjuinais, faisait voter au Sénat français, le 26 avril 1814, la motion suivante : « Moreau a toujours mérité l'estime publique et la reconnaissance de la patrie. » Morlaix, en 1818, refusa de recevoir sa statue ; mais, qu'on se souvienne qu'au début de la Restauration, on était plus bonapartiste que patriote, et cela à cause de la demi-solde et parce que les grenadiers au repos regrettaient le vieux temps. En un mot, a-t-il été Coriolan ou simplement Thémistocle ? Nous dirons simplement que nous regrettons beaucoup cette chute de rideau après l'étrange tragédie que fut sa vie.

Etrange et dramatique vie, en effet, que celle de Jean Moreau ! Simple soldat en 1791, il est général de brigade en 1793, et le 14 avril 1794, il est nommé général de division. Cet officier de fortune, le seul peut-être des généraux de la Révolution qui n'ait pas fait ses premières armes sous l'ancien régime, se révèle militaire de génie. Le rôle et la gloire de Napoléon n'ont-ils pas failli échoir à Moreau ? Quand Siéyès complota de renverser le Directoire, il chercha une épée. Hoche était mort, morts aussi Joubert et Kléber. Desaix, Bonaparte guerroyaient en Egypte. Siéyès alla demander l'épée de Moreau. Ce dernier réclame un délai de quelques jours ; or, quand Siéyès, au bout du délai fixé, vint chercher la réponse promise, Moreau venait d'apprendre le débarquement imprévu de Bonaparte à Fréjus. « Voilà, dit-il à Siéyès, l'homme qu'il faut à la France pour la sauver ! » Joséphine de Beauharnais maria Moreau à une de ses amies, Mlle Hulot, créole comme elle, et, sans une querelle de femmes, Moreau devenait roi d'Italie. Ne pouvant être roi, il rêva d'être le restaurateur et le connétable des Bourbons, et l'eût été peut-être sans le boulet de Dresde.

Jean-Victor Moreau n'avait que 50 ans quand il mourut. Il était né à Morlaix, près du vieux Pont-Bonnet, le 17 août 1763 ; il était l'aîné de cinq garçons. Son père était un avocat distingué et un homme rigide. En 1773, il met son aîné au collège de Saint-Pol-de-Léon, le destinant à ce titre d'aîné à la carrière du Barreau. Jean Moreau parcourut là tout le cycle des classes, sans que rien ne le distinguât, sauf une humeur batailleuse et un caractère

frondeur : tous les ans, un de ses frères venait se joindre à lui, et bientôt Jean forma avec ses frères un petit bataillon qui, sous la direction de l'aîné, mit plus d'une fois en rage les paysans de Saint-Pol. Mais au collège même, que pouvaient ces pauvres petits de dix à quinze ans contre de grands élèves de vingt ans comme Jean Péron ? En 1780, Jean Moreau venait de terminer ses études secondaires, et il demanda à son père d'être soldat. « Tu seras avocat », répondit le père. En vain mit-il en avant le désir de son cadet Joseph, qui était plus jeune d'un an, et à qui souriait la carrière d'avocat. Il fallut s'incliner et partir pour Rennes. Il prit donc ses inscriptions à l'école de Droit en 1781, mais la première année de Droit n'était pas terminée et la famille Moreau apprenait à Morlaix que Jean venait de s'engager comme militaire. A grand peine elle réussit à faire casser cet engagement, le père dut venir jusqu'à Rennes semoncer d'importance son aîné ; comme il ramenait le cadet de ses fils, Joseph, il installa les deux frères dans un appartement proche du Palais, et, sous la menace d'une lettre de cachet, il ordonna à Jean de suivre les cours de Droit. Hélas ! Jean Moreau fut plus assidu au café de l' « Union », rendez-vous habituel des jeunes gens, qu'à l'Ecole de Droit, plus ami de Bacchus que de Cujas, et préluda à ses brillantes destinées en dépensant dans de joyeuses parties le prix de ses inscriptions. A cette époque, les étudiants en Droit à Rennes ne vivaient pas isolés et sans liens les uns avec les autres. Ils formaient une véritable corporation qui avait ses statuts, ses réunions périodiques, ses privilèges. Ainsi, ils avaient droit à treize places gratuites au théâtre, et chaque actrice aspirant à débuter devait faire au président, appelé le prévôt, une visite de cérémonie que celui-ci recevait, entouré de ses camarades, dans la salle même de l'Ecole de Droit. Forts de cette solidarité, les étudiants, sans avoir dans la ville la liberté des élèves des Universités allemandes, jouissaient d'une situation à part et formaient la partie bruyante et agitée de la tranquille population de la cité. Jean Moreau mit cinq ans à obtenir le baccalauréat de Droit, mais ne mit que deux ans à devenir prévôt de la corporation des étudiants en Droit. Arbitre dans toutes les querelles, toujours le premier dans les plaisirs et les manifestations, d'un courage à toute épreuve et d'un sang-froid imperturbable, il exerce sur ses camarades un ascendant extraordinaire et joua un rôle considérable dans la

« finis Britanniæ », *le dernier soupir de cette nationalité bretonne qui avait résisté à Charlemagne, aux invasions normandes qui, s'étant librement unies à la France en 1532, avait, seule dans tout le royaume, livré à l'arbitraire royal des luttes mémorables pendant le 17e et le 18e siècles, pour défendre cette liberté légale, qu'on a appelée depuis le gouvernement du pays par le pays. C'est en se retranchant dans les franchises de sa constitution séculaire, comme derrière les remparts d'une citadelle, que la Bretagne avait pu soutenir ces luttes : citadelle flanquée de deux bastions inébranlables, le Parlement et les Etats de la province. Le ministère Lamoignon-Brienne voulut, en 1788, abattre le Parlement de Bretagne : Moreau mobilisa ses étudiants contre les représentants du roi, et, tenant en main le drapeau du Parlement, les lança à l'assaut du régiment de Rohan, dans la journée du 10 mai, et, la victoire obtenue quelques semaines plus tard, le Parlement en reconnut le mérite à Moreau en lui donnant le titre de « général du Parlement ».*

Hélas ! quelques mois plus tard, un des ordres des Etats, le Tiers à son tour, se souleva contre le Parlement ; cette crise aboutit à une véritable bataille de rues (26 et 27 janvier 1789) entre les jeunes gens du Tiers et les gentilshommes : il y eut beaucoup de blessés, trois tués ; sans M. de Thiard, c'eût été un massacre. Entre le Tiers et la Noblesse il y eut ce jour-là un ruisseau de sang qui rendit toute réconciliation impossible et prévint la Révolution. Qui fut alors le chef des troupes du Tiers ? Jean Moreau.

L'émeute fut la seule école militaire du vainqueur de Hohenlinden. Comme quoi, les parents doivent consulter les goûts et dispositions de leurs enfants avant de les engager dans une carrière quelconque !

Louis SALUDEN.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

Nos Grandes Ecoles : ALFORT (L. N.).

Le Gérant : P. CORRE.

IMP. NOUVELLISTE, RENNES

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Charcuterie et Lard de 1re qualité
Epicerie premier choix
Vins et Liqueurs

François CRÉACH

4, Rue au Lin, 4
Saint-Pol-de-Léon
TÉLÉPHONE : 56
11/27

Articles de Ménage et de Chauffage
QUINCAILLERIE
Faïence et Verrerie

Mon MARTIN DUVAL

Mme A. RICHARD Successeur
4, rue Croix-au-Lin — St-POL-DE-LÉON

Grand Choix de Fantaisies pour Cadeaux
11/27

PATISSERIE — AU GATEAU DES ROIS — CONFISERIE

P. MARTIN

13, Grande Rue, 13
Saint-Pol-de-Léon

Glaces et Sorbets
Spécialité de Gâteaux Bretons et Fleur de Lys
11/27

SALON DE COIFFURE

NICOLAS, Père et Fils

Rue Cadiou
et 33, Grand' Rue
SAINT-POL-DE-LÉON
11/27

Imprimerie-Librairie-Papeterie

F. MANACH

15, Grande Place
SAINT-POL-DE-LÉON

Fournitures de Bureau
Timbres en caoutchouc et accessoires
Souvenirs de Saint-Pol
Moulages artistiques
Dépôt de la Pierre Humide (Duplicateur)
11/27

DRAPERIES
Françaises & Anglaises

P. AUTRET

Marchand Tailleur
SAINT-POL-DE-LÉON
11/27

EPICERIES - COMESTIBLES
Conserves Alimentaires

Maison Louis Kervellec

25, Grande Rue, 25
SAINT-POL-DE-LÉON

GRAINES
FLEURS :: PLANTS
11/27

ENTREPRISE DE JARDINS
et de Tennis

Henri COMBOT

HORTICULTEUR
54, Rue Cadiou, 54
SAINT-POL-DE-LÉON
11/27

Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie

Sommaire de Mars-Avril 1928

I. H. PERENNES. — *Notice sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon* (suite).

Locunia Duonia (fin et table).

II. Dom M. FORNERON. — *Saint Patrick, Abbé et Confesseur* (traduction française du travail de M. Doyle).

Patrick, a Cornish Saint (fin).

III. Chanoine SAUDRAY. — *Le Procès de Robespierre.*

IV. H. PERENNES. — *Les Ecclésiastiques du diocèse de Quimper déportés à Rochefort et à l'Ile de Ré en vertu de la loi du 18 fructidor an V* (fin).

V. Bibliographie.

Les abonnements (15 fr. par an) partent de Janvier (1).

Le Directeur-Gérant :

Chanoine PERROT,

Secrétaire général de l'Evêché de Quimper.

(C/C. 3430 Nantes).

Pour la rédaction, s'adresser à M. le Chanoine PERENNES, aumônier de l'Hôpital, Quimper.

(1) *Avis aux retardataires.* — Le prix de l'abonnement annuel au *Bulletin* est porté à 15 fr.

LIBRAIRIE RIOU-QUERNÉ

10, Place Thiers - MORLAIX

Livres de Piété et de Littérature Religieuse, Catéchismes, Cantiques, Livres de Chant, Paroissiens, Bréviaires et Missels d'Autel.

Livres d'occasion

Articles de Piété en tous Genres

Dépôts pendant les Missions

Dépôt de Musique et Instruments

Représentation de la Maison GAUDU, de Saint-Brieuc.

Papeterie - Reliure - Impressions

Chèques-postaux, Rennes, 6568 11/26

Ornements d'Église, Chasubles, Chapes, Bannières

E. LAVANANT, Rue Joseph Morand Lannion (C.-du-N.)

BRONZES D'ÉGLISE

Orfèvrerie, Dorure et Argenture. Réparations. — Statues, Chemins de Croix. — Chapeaux. Barettes. Rabats. Ceintures. — Bougie à Souches Cire pure.

Dépôt des Articles Guillon, etc., etc. 11/26

ENTREPRISE GÉNÉRALE

Travaux publics et particuliers

Guillaume LESTÉVEN

4, Rue de Callac

MORLAIX

& Hôtel Central, St-POL-DE-LÉON 2/27

Chaussures en tous genres

A. LABAT

116, Rue Jean-Jaurès — BREST

Représentant et dépositaire des célèbres — Chaussures "VÉDA" Limoges —

Spécialité : Chaussures semelles "Crêpe" — imperméables, invisibles — —

5 o/o de réduction aux anciens et à leurs familles 11/27

Meubles en tous genres

vernis ou sculptés

Travail soigné

Louis CORRE

Rue de La Tour d'Auvergne

LANDIVISIAU 11/27

Crédit Lyonnais

Capital 255.000.000 entièrement versés

Réserves 227.500.000

Agence de SAINT-POL-DE-LÉON

18, Grand'Rue TÉLÉPH. 0-24

Toutes opérations de Banque et de Bourse
Change de Monnaies Etrangères
Livraison immédiate de Bons de la Déf. Nle
Location de Coffres-Forts

Chèques Postaux : Rennes 5.01.
R. C. Lyon B. 782

A LA MONTRE D'OR

Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie
Joaillerie - Optique

Spécialité de Gravures Eaux-Fortes

F. Danielou

3, Grande Rue

Saint-Pol-de-Léon

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

COMESTIBLES

Louis CASTEL

6, Rue Cadiou

Saint-Pol-de-Léon

11/27

SPÉCIALITÉ POUR ECCLÉSIASTIQUES

Ceintures — Chapeaux
Rabats — Bonnets grecs
Barettes — Manteaux romains
Cols — Boutons en tous genres

ROUDAUT - LE PAPE

7, Rue du Port

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

TANNERIE - CORROIRIE

Cuirs pour Cordonniers et Bourreliers

GROS ET DÉTAIL

Hippolyte LE BOULCH

Lanouzien, LANDIVISIAU (Finistère)

Livraison à domicile dans la région

R. C. Morlaix n° 4331. 1/28

VINS et SPIRITUEUX

HENRI BOZELLEC

Rue du Pont-Neuf

SAINT-POL-DE-LÉON

1/28

Vous serez toujours bien chaussé chez

Yves PAPE

2bis, Rue du Pont

-:- BREST -:-

Spécialité d'Articles de Sports

1/28

QUINCAILLERIE - GRAINES
ALIMENTATION

VOITURES D'ENFANTS

François LE REST

16, Rue Cadiou

SAINT-POL-DE-LÉON

TÉL. 68 (Finistère) 1/28

RESTAURANT Y. SÉVÈRE

Ancienne Maison CASTEL

22, Rue Cadiou

SAINT-POL-DE-LÉON

(FINISTÈRE)

1/28

BOULANGERIE -:- CONFISERIE

Pains de fantaisie

FARINES ET SONS

GOARANT

Grande Place

SAINT-POL-DE-LÉON

1/28

TOILES & TISSUS

Gros, Demi-Gros et Détail

MAISON DE CONFIANCE

Fournisseur de Communautés Religieuses

Baptiste CORRE

15, Rue Louis-Pasteur

LANDIVISIAU (Finistère)

Spécialité de Toiles pur fil, fil et coton, crémées, blanchies
Torchons - Ménages - Cretonnes
Couvertures de Laine
Taies - Linge de table et de toilette

Echantillons franco sur demande

TÉLÉPHONE 36 R. C. MORLAIX 439

1/28

Coopérative...

La Léonarde

18, Grand' Rue, 18

SAINT-POL-DE-LÉON

Epicerie, Vins, Liqueurs

Répartition des bénéfices - de fin d'année aux - Consommateurs-Sociétaires au prorata de leurs achats

Vente au public

1/28

FAIENCERIE DU CREISKER

Articles de Ménage et d'Eclairage

BERVAS-AUTRET

29, Grand' Rue

SAINT-POL-DE-LÉON (Finistère)

1/28

PEINTURES EN TOUS GENRES

VITRERIE — ENCADREMENTS

Vve Jean CUEFF

24, Rue des Minimes

SAINT-POL-DE-LÉON (Finistère)

1/28

CHAUSSURES

SOCQUES — GALOCHES
SABOTS — CHAUSSONS
en tous genres

BONNETERIE

Vve BUORS

7, Rue Cadiou, 7

SAINT-POL-DE-LÉON (Finistère)

1/28

Mme Guerlesquin

BLANC & LAYETTES

SPÉCIALITÉ de DENTELLES pour AMEUBLEMENT — et LINGERIE —

1/28

Café - Restaurant
LÉONARD
Place du Creisker
St-POL-DE-LÉON
— TÉLÉPHONE 96 —
Apéritifs de choix
1/28

Fabrique de Meubles de tous Styles
Spécialité de Meubles Bretons
J. HAMON
Rue Pen-al-Liorzou
SAINT-POL-DE-LÉON
— (FINISTÈRE) —
TÉLÉPHONE 29
1/28

FARINES - SONS
Boulangerie Vve ABOLIVIER
Rue du Pont-Neuf
SAINT-POL-DE-LÉON
1/28

PATISSERIE - CONFISERIE
Boites et Dragées pour Baptêmes et Mariages
Yves Le Scour
9, Rue Colombier
SAINT-POL-DE-LÉON (Finistère)
Dépôt : 1, Grande Place
1/28

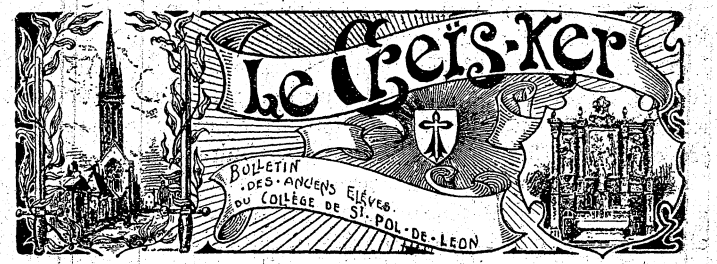
Draperies, Rouenneries, Nouveautés
Complets sur Mesures
Vve PENVEN
3, Rue Sara-Goz, 3
SAINT-POL-DE-LÉON
(FINISTÈRE)
1/28

J.-M. QUÉLENNEC
ENTREPRENEUR
16, Rue du Pont-Neuf
SAINT-POL-DE-LÉON
1/28

AUTOMOBILES DE LOCATION
PRIX MODÉRÉS
Huiles - Essences - Accessoires
G. ROBERT
5, Rue Verderel
SAINT-POL-DE-LÉON
TÉLÉPH 57 R. C. MORLAIX 6.141
1/28

Entreprise de Peinture et Vitrerie
Faux-Bois et Marbres, Lettres
Papiers peints - Encadrements
René PAUGAM
7, Grand'Rue
SAINT-POL-DE-LÉON
1/28

13e Année. — N° 121. SEPTEMBRE-OCTOBRE 1928



COMPTE RENDU

de la

Réunion des Anciens Élèves du Collège de Léon

et de

l'Institution N.-D. du Creisker

Une série de beaux jours a favorisé cet été les déplacements ; notre réunion du mercredi 5 septembre en a profité.

Huit cent cinquante invitations environ avaient été lancées. Cent quinze cartes sont revenues portant adhésion au banquet ; une quarantaine d'adhésions orales. En fait, il y a eu de cent quatre-vingt-dix à deux cents présences. La proportion de ceux qui sont venus sans s'annoncer n'a pas été trop forte ; c'est celle que M. l'Econome avait prévue. De grâce, qu'on ne la dépasse pas !

Plusieurs de ceux-là même avaient une excuse, et en cette calme matinée du début de septembre où l'air et la lumière étaient à l'envi si apaisés, si apaisants, ils vous la donnaient sur un ton batailleur : Je n'ai pas reçu d'invitation !

Hélas ! oui. Quelques adresses ont été perdues. Cela provient d'abord d'une réfection des listes qui n'était pas encore à point quand le moment est venu d'expédier les invitations — mais vérification soigneuse en est maintenant faite ; ensuite peut-être du service des postes. Certes, nous

n'avons qu'à nous louer du personnel de la poste de Saint-Pol, toujours très serviable. Nous nous demandons si ailleurs il l'est autant? Comment expliquer que *Bourlès* ait reçu à Ressons-sur-Matz, le 4 septembre, une invitation expédiée le 20 ou 21 août? Ce Matz n'est pourtant pas, que je sache, un affluent du Congo ou de l'Oubanghi?

Des lettres nous sont revenues avec les mentions: « Inconnu à l'adresse » — « Parti sans laisser d'adresse », et autres du même genre. — Et quelque jour, au hasard ou, si vous le voulez, au bonheur d'une rencontre, nous subirons d'agressifs reproches: « Je ne reçois rien du Collège; plus de Creisker! Je l'ai payé cependant! » — « Cher ami... avez-vous envoyé votre changement d'adresse? »

On aimera trouver ici l'expression des regrets de ceux qui n'ont pu venir, regrets bien partagés.

Notre ami, *Léon Le Meur*, aumônier à Stanislas, « s'excuse, en raison de son deuil (il a perdu sa mère, il y a quelques mois) de ne pouvoir assister à la fête du 5 septembre. »

Aug. Riou, fils, qui se dit « déjà ancien parmi les vieux » retenu par ses affaires, se rappelle au souvenir des Cours 85 à 90. *Yves Caraës*, qui est allé faire un petit tour du côté de la Société des Nations à Genève et Aix-les-Bains, me charge de la même commission pour le cours 1925. Fait de même pour le cours 1917 *Jules Faver*, qui avait cru pouvoir accepter l'invitation et s'est vu, au dernier moment, forcé de s'excuser. Voilà commission faite.

Provost « a conservé un si bon souvenir de la fête de l'an dernier (Hé! Puill!) qu'il aurait bien voulu pouvoir être encore des nôtres ». Une malencontreuse inspection générale le retient à Brest.

Les abbés *Cécilien Péron*, *François Moal*, *Bothorel*, empêchés par leurs occupations ou la maladie, les accidents d'automobile, nous envoient excuses et regrets et profitent de l'occasion pour payer cotisation et « Creisker ».

Enfin, de ce lointain Ressons-sur-Matz, *A. Bourlès* tient à reprendre relation avec le « Creisker », puisque « à son grand regret, il n'aura pu assister à la réunion des Anciens Elèves »

A LA CHAPELLE

Conformément au programme, la messe commence à 9 h. Au chœur, *Mgr de Guébriant*, qui nous fait l'honneur de présider la partie religieuse de la fête, est assis au fauteuil, assisté de MM. les chanoines *Péron* et *Derrien*.

La messe est célébrée, à l'intention des Anciens Elèves vivants et défunts, par M. le chanoine *Corre*, curé de Landerneau, servi à l'autel par deux petits collégiens: *Isidore Daniélou*, de la ville de Saint-Pol, et *Louis Bohic*, de Keravel; *Marcel Bihan*, de Kerestat, tient l'encensoir.

Selon la coutume, chants des cantiques de N.-D. du Creis-Ker. *M. Cozanet*, recteur de Sainte-Sève, accompagne le chant du beau cantique breton qu'il a composé à l'honneur de notre patronne; il cède la place à *Joseph Le Marrec* pour les deux cantiques français. Le couplet du cantique de M. Le Roux est chanté par *Louis Guivarc'h*, notaire à Carhaix, voix forte et douce, voix de velours, bien expressive; celui des deux autres cantiques, par *Paul Corre*, dont on connaît la science du chant et le goût très sûr; saint-Thiviziau, dont la voix ravissait son évêque saint Armel, aurait, dit-on, appris à chanter à ses compatriotes:

Landivisiois, mirit ho mouez
Da veuli Doue hag ar verc'hez
En ho touez bepred ra chomo
Kan dudiuz Sant Thivisio!

Après la messe, M. le chanoine *Saluden* monte en chaire. L'historien de M. Péron s'était effacé l'an dernier devant Mgr Duparc qui avait bien voulu accepter de faire le panégyrique de celui que les travaux de MM. Saluden et Kerbiriou avaient révélé, non seulement comme le véritable fondateur du collège, mais comme un insigne bienfaiteur du diocèse entier de Quimper et de Léon.

M. le supérieur *Mesguen* désirait que M. Saluden achevât l'œuvre de résurrection de la personnalité de M. Péron, si bien commencée par Mgr Duparc. Mais pouvait-on, après pareil festin, recueillir autre chose que des miettes? L'activité d'un homme, comme M. Péron, possédé par une idée qui fait le centre de sa pensée et de sa vie, une idée-force, dirait-on volontiers, est si grande, ses initiatives si fécondes, qu'elle a offert au chercheur attentif, soucieux d'enquêtes complètes qu'est M. Saluden, une veine nouvelle à exploiter.

« *Pour que le fruit demeure* », voilà l'idée-force ; l'apôtre meurt, et son action s'éteint avec lui ; le collège, source d'apôtres, ne meurt pas et procure à l'apostolat la durée et le renouvellement.

Mais tout projet se heurte à des accidents auxquels il lui faut s'adapter. M. Péron veut un petit séminaire ; il ne s'agit pour lui que de recrutement sacerdotal et d'éducation cléricale. Le conseil municipal, lui, veut un collège où des enfants destinés aux carrières du monde trouvent la formation requise. Les ressources sont maigres de part et d'autre ; si on les réunissait ? Deux établissements se recrutant sur un même pays, vont se faire un tort mutuel ; encore une fois, si on les réunissait ? Grands avantages, certes, du point de vue des ressources pécuniaires, des bâtiments, des professeurs... Oui, mais l'œuvre essentielle du recrutement sacerdotal ne risque-t-elle pas de se trouver amoindrie, faussée, stérilisée ? Le contact des camarades destinés aux carrières du monde, n'éteindra-t-il pas les vocations moins ferventes ? Ce problème difficile, ce danger angoissant hantent les nuits de M. Péron. Comment résoudre le problème, parer au danger ? Isoler les étudiants ecclésiastiques, adjoindre au collège une maison qui soit un Petit Séminaire, mais qui, simple pension, userait des classes du Collège de Léon !

Que valait la conception de M. Péron ? Lisez ce discours et jugez. Si la simple lecture ôte la jouissance de la parole et de l'action de l'orateur, elle nous permet de nous arrêter à loisir sur les pages plus instructives ou plus touchantes, de les relire, et de les savourer.

POSUI VOS UT EATIS ET FRUCTUM AFFERATIS ET FRUCTUS VESTER MANEAT

MES CHERS AMIS,

Rappelez-vous la fête célébrée ici l'année dernière à l'occasion de la Réunion des Anciens élèves. Vous avez entendu l'Evêque du diocèse, Mgr Duparc, consacrer du haut de cette chaire la figure et l'activité de Jean Péron. C'est ce qui m'autorise à vous parler ce matin du haut de cette chaire aussi, de Jean Péron pour vous montrer ce qu'est devenu le fruit de son activité.

L'ambition de ce prêtre n'était pas des moindres ; il ne se refusait pas au ministère de l'apôtre, bien qu'un défaut de langue lui rendît ce ministère pénible, et Monseigneur vous a parlé de son héroïque apostolat pendant les jours sombres de la Révolution. « Mais l'apôtre, disait Jean Péron, ne saurait durer longtemps, avec lui finit son ministère. Peut-être Dieu me fera-t-il

la grâce d'établir une succession d'apôtres qui ne finira qu'avec le monde ! » Il ne voulait pas produire un fruit passager, il voulait que ce fruit demeure : « *Posui vos ut eatis et fructum afferatis et fructus vester maneat* ». Que le fruit demeure, telle était l'ambition de Jean Péron !

Cent ans ont déjà passé sur la cendre de ce prêtre. C'est plus qu'il n'en faut pour que d'une œuvre humaine la plus solide en apparence, il ne reste que des ruines. « *Panta rei* », tout va à la ruine, dit un des auteurs grecs que nous expliquions naguère au collège. Cela est vrai quand l'homme l'édifie seul, avec ses seules énergies. Mais si cet homme bâtit pour Dieu, s'il demande pour cela et obtient le secours de Dieu, un peu de la pérennité de Dieu s'attache alors à son œuvre et il peut dire avec l'apôtre St Paul : « *Omnia possum in eo qui me confortat* » ; il peut avoir toutes les ambitions.

Or Jean Péron a été homme de Dieu, son œuvre il l'a édifiée pour la gloire de Dieu, l'Evêque le montrait ici magnifiquement l'an dernier. Cette œuvre n'avait-elle pas pour but le recrutement sacerdotal et la formation des futurs clercs ? Jean Péron n'a été Principal de collège que par occasion. C'est pour le recrutement sacerdotal que Mgr de la Marche avait édifié la maison d'à côté et c'est par condescendance pour la Municipalité de Saint-Pol qu'il y a joint le collège. C'est pour travailler dans cette maison à la formation des futurs clercs que Jean Péron avait accédé à la prière de son Evêque et quitté la Compagnie de Saint-Sulpice, et dans la belle lettre par laquelle il refuse le serment, il signe de sa double qualité de Principal du collège et de Supérieur du Petit Séminaire. La Révolution vient bien interrompre son œuvre, en dispersant ses élèves, en jetant son Evêque sur une terre étrangère, et en l'expulsant lui-même du collège. Mais quand l'ouragan a cessé de souffler, comme l'araignée de nos buissons qui chaque soir refait sa toile que la rosée de chaque matin a détruite, Péron infatigable reprend sa tâche et réédifie son collège. C'est en vain que deux de ses Evêques, Mgr André et Mgr Dombideau de Crouseilhes, l'appellent à la tête de leur Grand Séminaire, il veut une œuvre durable et avec une sainte audace écrit à son Evêque : « il faut fonder avant de bâtir, les collèges doivent précéder les Séminaires. » Mais aussi pour que cette œuvre réussisse, il n'est pas de sacrifice légitime qu'il ne fasse, il va jusqu'à sacrifier ses convictions politiques que l'Eglise nous permet d'avoir et auxquelles nous tenons avec tant, sinon avec trop d'âpreté. Jean Péron n'aime pas la Révolution, il n'aime pas non plus les Gouvernements qui en sont issus, et cependant le 27 juin 1795, il va à la mairie de Saint-Pol faire acte d'adhésion au Directoire pour pouvoir travailler au salut des âmes. Il n'aime pas non plus Napoléon qui est pour lui la Révolution couronnée, et il faut avoir lu sa correspondance pour comprendre l'éloignement qu'il éprouve pour cet Empereur qu'il n'appelle en privé que le général Bonaparte. Non, il n'aime pas ce Bonaparte qui a fait consacrer par le Pape la suppression de son cher diocèse de Léon, ce Bonaparte qui a empêché la belle âme de Mgr de La Marche, qu'il aime tant, d'atteindre à l'héroïsme, ce Bonaparte qui, tous les ans et plus souvent parfois, vient pour la conscription lui enlever de ses élèves et qui, un jour, viendra jusqu'à lui arracher de ses enfants de 18 ans pour les jeter sous

ce nom de Marie-Louise que la pitié populaire leur a donné, dans la fournaise des champs de bataille où ils perdent leur vocation avec la vie. Et cependant voilà qu'en 1809, un décret impérial permet aux Evêques d'établir un ou plusieurs Petits Séminaires ; l'heure semble venue de convertir son collège en Petit Séminaire, il obtint le concours de la municipalité, le concours de son Evêque et pour avoir l'autorisation du Gouvernement que fait-il ? Il propose d'appeler son collège transformé en Petit Séminaire le collège de Napoléon le Grand !!! Et le gouvernement séduit allait l'accepter sans la menlencontreuse intervention de l'ancien préfet Miollis ! Mais voici la Restauration, et avec elle, après la contrainte, la liberté. Hélas ! c'est aussi l'époque où la génération élevée sous la Révolution sans religion et sans Dieu arrive à l'âge d'homme, et le premier fruit de la liberté est un souffle étrange et extraordinaire de Voltairianisme qui souffle sur toutes les classes de la société. Partout, jusque dans le collège de Péron, ce sont des blasphèmes, des impiétés, des sacrilèges même. Jean Péron craint alors que, confondus avec les fils de bourgeois voltairiens, ses petits Séminaristes n'aillent perdre les dispositions requises pour le sacerdoce, n'aillent jusqu'à perdre leur vocation même. C'est alors qu'il eut l'idée de l'isoloir de Kéroulas et c'est par Kéroulas que Jean Péron a pu réaliser et perpétuer son œuvre.

Vous connaissez tous Kéroulas, cet élégant hôtel avec ses pierres sculptées, ses fenêtres à meneaux en anses de paniers, avec ses cheminées monumentales, avec sa poivrière, sa tourelle pour l'escalier. Cet hôtel fût bâti au XVI[e] siècle par Hamon Barbier, de la famille de Liscoat, chanoine de Léon en 1520. Cet opulent abbé laissa à sa mort tant de bénéfices vacants que le Pape Jules III alarmé demandait si tous les abbés de Bretagne étaient morts le même jour. Dans son testament Hamon Barbier laissa cet hôtel en prébende ou revenu canonial, au Chapitre de Léon et c'est ainsi qu'à la veille de la Révolution il était habité par Jérôme de Kéroulas, né à Lesneven en 1733, licencié en droit, ancien recteur de Saint-Martin de Morlaix et, depuis 1768, chanoine et vicaire général. Vendu à la Révolution comme bien national, l'hôtel de Kéroulas était, lors de la Révolution, la propriété d'une Veuve Raguel. C'est à cette femme que Jean Péron acheta Kéroulas, en 1882, pour la somme de 10.000 francs, et pour assurer la survivance de son œuvre, il en fit don à l'Evêché. En attendant l'acceptation de l'Evêque, il y loge aussitôt une cinquantaine d'élèves sous la surveillance de l'aumônier de l'Hôpital, M. Mazé, d'abord, puis M. Lepage. En 1826, l'Evêché acceptant le don de M. Péron, rattache l'administration de Kéroulas à celle du Grand Séminaire et y nomme un Supérieur, M. l'abbé Chauvel. Chaque année, celui-ci fait un rapport à l'Evêché et au point de vue financier, et au point de vue disciplinaire. C'est M. Chauvel qui fit construire l'aile en moëllons adossée à l'élégant hôtel. Cette construction détonnait certes avec le gothique hôtel, mais était nécessaire pour procurer aux élèves dortoirs et études. Dans le rapport de 1828, M. Chauvel accuse 50 pensionnaires et 17 chambriers et il déclare que sur 100 et quelques prix distribués aux élèves du collège, les élèves de Kéroulas en ont décroché 74 et sur 20 croix de vacances, Kéroulas en obtient 13. Le pensionnat a des prix particuliers ; un prix de piété, un prix d'application au travail,

un prix de fidélité au règlement et un prix d'excellence sous les trois rapports. Ces prix sont donnés au Pensionnat considéré comme une seule classe, et c'est un élève de troisième, qui obtint le prix d'excellence. En 1828, 15 élèves de Kéroulas sont entrés au Grand Séminaire, en 1829 il y en a 20.

La Révolution de 1830 laïcise le collège, Kéroulas est transformé par l'Evêché en maison de repos pour les prêtres âgés. En 1835, M. Montfort redevient Principal ; soucieux de poursuivre l'œuvre de M. Péron, le Principal achète pour isoloir la propriété de Bel-Air. Mais l'Evêché trouve Bel-Air préférable pour les vieux prêtres, échange Kéroulas pour Bel-Air, et, en 1837, le pensionnat reprend à Kéroulas sous la direction de l'abbé Daniel. Celui-ci fut supérieur pendant onze ans, et administra Kéroulas d'une façon si distinguée, qu'il fut nommé Principal de Lesneven et plus tard Supérieur du Grand Séminaire. C'est sous le supériorat de M. Daniel que fleurit à Kéroulas cette fleur de piété cueillie si tôt par Dieu, que fut le P. François-Marie Camper, des Oblats de Marie, mort en odeur de sainteté comme scolastique minoré le 19 janvier 1856. Après M. Daniel, le Supérieur fut M. Le Moign, de Crozon, qui fut nommé quelques années plus tard Supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix. A M. Le Moign succéda M. Guennégan, de Lanhouarneau, qui, tôt après, entra dans la Compagnie de Jésus et devint le célèbre professeur de Sainte-Geneviève. Puis, c'est M. Moal, de Plouvorn et M. Pichon, de Saint-Thégonnec. En 1860, l'Evêché cède Kéroulas à la ville de Saint-Pol, le principal, M. André, y supprime les pensionnaires pour ne conserver que les chambriers ; le nombre des élèves baisse sensiblement à Kéroulas, mais M. Quidelleur, nommé Principal, rétablit le pensionnat à Kéroulas et cette maison prend un développement chaque jour plus grand, sous M. Iliou, de Plouzané, Boucher, de Ploudiry et surtout sous M. Yves-Marie Le Pape, de Landivisiau, qui gouverna huit ans la maison.

Mais l'apogée de Kéroulas, à tous égards, est atteint sous le long supériorat de M. Cardinal, de 1889 à 1901. Messieurs, M. Cardinal était ici l'an dernier ; c'est lui qui m'a fait sentir le rôle de Kéroulas dans l'œuvre de M. Péron. Il se faisait une fête d'être des nôtres aujourd'hui ; vous savez que Dieu l'a rappelé à lui récemment ; c'est à lui que vous devez en grande partie cette page d'histoire, mais moi je lui dois bien autre chose, car laissez-moi, comme hommage à son souvenir vous dire que j'ai été 6 ans sous sa direction, quelques mois même son collaborateur ; il a guidé mes premiers pas dans mes études, il a guidé mes premiers pas dans le ministère de l'enseignement ; oui, je lui dois beaucoup, et n'ai garde de l'oublier dans les prières que j'adresse chaque jour à Dieu pour ceux qui m'ont fait du bien ! La prospérité de Kéroulas se maintint sous son successeur, M. Coatarmanac'h, et elle se maintenait encore sous M. Salomon quand la Séparation vint balayer l'œuvre entière de M. Péron. Mais l'esprit de Péron suscita de suite les dévouements que vous connaissez, et dans le couvent des Ursulines, l'ancien Séminaire de Mgr de La Bourdonnaye, l'œuvre de Péron revit. Sans doute Kéroulas a disparu. Mais cet isoloir est-il peut-être aussi nécessaire aujourd'hui ? Les parents qui mettent leurs enfants à l'Institution de N.-D. du Creis-Ker ne sont plus les Voltairiens de jadis, ce sont les meilleurs chrétiens de nos paroisses et les élèves qui se desti-

nent aux carrières laïques ne gênent en rien les futurs Séminaristes, j'en ai pour garant l'attestation du représentant de l'Evêque. M. le vicaire général Cogneau soulignait lors de la distribution des prix la part importante qui revient à l'institution de N.-D. du Creis-Ker dans l'œuvre essentielle du recrutement sacerdotal.

Si je n'avais craint d'abuser de votre temps, je vous aurais montré le rayonnement même de l'œuvre de Jean Péron au dehors de Saint-Pol. « Monseigneur, écrivait M. Péron, à Mgr Dombideau, il vous faudrait deux collèges, l'un près de vous, l'autre ici... » Sur sa suggestion l'Evêque autorisait M. Le Coz à fonder le Petit Séminaire de Pont-Croix et vous savez que quelques jours avant sa mort, M. Péron recevait la visite de M. Le Coz, venu chercher près de lui conseils et directives. C'est quand le collège de Saint-Pol fut laïcisé en 1830, qu'un élève de M. Péron, M. Henri Roudaut, fonda le collège de Lesneven ; et, au dire d'un Inspecteur, les Principaux de Lesneven, les Daniel et Cohanec, introduisirent dans ce collège les méthodes de M. Péron.

Mais, me bornant au collège de Saint-Pol, si je veux vous montrer l'influence de M Péron dans le recrutement sacerdotal de ce diocèse pendant le siècle dernier, qu'il me suffise de vous dire, que sur les 2.706 prêtres ordonnés pendant ce siècle, plus de la moitié viennent du collège de St-Pol. Lisez les statistiques établies par M. Normant, ancien économe du Séminaire et qui ont été publiées dans la *Notice historique* sur les Séminaires par M. Peyron ; en 1830, il y a 37 prêtres ordonnés ; le collège de Saint-Pol est laïcisé, Lesneven n'a pu encore apporter son appoint, et vous verrez le nombre des ordinations sacerdotales de chaque année osciller de 19 à 16 entre 1830 et 1840, et pour retrouver la trentaine il faut attendre 1847, alors que M. Monfort a repris depuis 1835 l'œuvre de M. Péron. Il fut un temps où il y avait autant de prêtres vivants originaires de Saint-Pol que de stalles à la cathédrale (63), disait le curé de Saint-Pol. La maison de Péron a donc été, comme le proclamait ici en chaire Mgr Graveran en 1841, la seule pépinière de notre sacerdoce pendant longtemps et maintenant avec Lesneven et Pontcroix, elle continue de donner des prêtres. C'est en ce faisant, que l'Institution de N.-D. de Creis-Ker reste et restera seulement dans l'esprit de M. Péron. Mais tous, mes chers amis, retenons de cet exemple de Jean Péron, l'estime qu'il professait pour le recrutement sacerdotal, souvenez-vous qu'il mettait cette œuvre-là au-dessus du ministère apostolique ; et il avait raison. Si le magnifique apostolat de Saint François Xavier a eu un lendemain si triste, c'est qu'il n'eut guère de prêtres après lui pour maintenir son œuvre ; son œuvre a presque disparu avec lui, parce que le Séminaire de la Propagande et celui des Missions étrangères n'avaient pas été encore fondés. Aux yeux du monde, le ministère apostolique est plus admiré parce qu'il frappe davantage les esprits, mais aux yeux de Dieu, le ministère plus efficace, semble-t-il, de ceux qui travaillent au recrutement et à la formation des élèves a une plus grande importance, parce qu'il est la source même de l'apostolat et que seul il produit un fruit qui demeure, réalisant jusqu'au bout l'invitation du Maître : « *Posui vos ut eatis et fructum afferatis fructus vester maneat.* »

Ainsi soit-il !

M. le chanoine *Mesguen* va maintenant lire les noms des morts de l'année et nous inviter à prier pour eux. Ce sont:

Mgr Roull, protonotaire apostolique, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

MM. l'abbé *Ch. Morgant*, recteur de Cléden-Poher.

l'abbé *Herry*, aumônier de la Norgard.

l'abbé *F. Le Pape*, décédé à Keraudren (Lambézellec).

Y. Floc'h, de Taulé.

Y. Kerbrat, de Cléder.

Jaffrès, de Lampaul-Guimiliau.

l'abbé *Louis Moal*, ancien recteur de Lanriec.

Joseph Pouliquen, ingénieur des Arts et Manufactures, décédé à Landivisiau.

l'abbé *André Hellard*, décédé à Saint-Pol-de-Léon.

l'abbé *Fichot*, ancien vicaire de Beuzec-Conq.

l'abbé *Perhirin*, de Lannilis.

l'abbé *Joseph Moal*, vicaire à Edern.

l'abbé *F. Goachet*, aumônier des Ursulines à Chelteham.

l'abbé *Fr. Corre*, ancien curé-doyen de Ploudiry.

le chanoine *Cardinal*, curé de Plougastel-Daoulas.

l'abbé *Bodeur*, recteur de Poullaouen.

Emilien *Tostivint*, de Saint-Pol-de-Léon.

l'abbé *Gauthier*, ancien recteur de Kerlouan.

Nous voulons joindre à leur souvenir celui de *Sœur Saint-Jean*, l'une de nos excellentes Religieuses, décédée à Saint-Brieuc.

Un *De Profundis* est récité à leur intention (1).

Puis, *Mgr de Guébriant* donne l'absoute devant la plaque qui porte les noms des Anciens morts au champ d'honneur.

La cérémonie s'achève par la bénédiction du Saint Sacrement.

---

(1) Nous avons connu trop tard la mort de M l'abbé *Pierre Le Bras*, mort à Haïti vers le milieu d'août. Nous le recommandons aux prières des Anciens, spécialement des cours 1898 et 1899.

RAPPORT DE M. PAUL CORRE,

Secrétaire-Gérant du « Creisker »

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Ce rapport sur le Creis-Ker présenté par son gérant est désormais un usage traditionnel de nos séances d'étude. Je dois m'y conformer pour ne vous apprendre rien de bien nouveau cependant.

Ce qu'est notre *Bulletin*, la lecture de ses soixante ou soixante-dix pages bi-mensuelles vous le dit assez. Ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que notre petite revue a repris force et vie, par l'appoint sérieux des cotisations uniques à dix francs (bien que les retardataires soient encore très nombreux : 125 au moins, sur 970 abonnés) et surtout grâce au nouveau système d'annonces qui nous a procuré une ressource appréciable. Nous avons en caisse un excédent de 3.720 fr. 65. Le Creis-Ker est assuré de vivre encore.

Ce qu'il devrait être? Créé pour former « le trait d'union des anciens du collège (1) », il s'en faut qu'il réponde parfaitement à sa destination première. Prendre la plume pour écrire coûte à notre nature, amoureuse du silence ; notre modestie d'ailleurs ne se reconnaît pas volontiers ces talents et nous laissons aux autres le soin de nous intéresser par de charmantes nouvelles ou de savants articles. Ecoutez cependant :

MON CHER AMI,

Je suis tout désolé, tout peiné, tout confus,
D'accueillir ta requête par un cruel refus...
J'ai écrit des folies? Ce sont neiges d'antan !
Depuis, mes cheveux tombent sous la poussée des ans
Et les rides qui naissent sur mon front dégarni
Ont fait perdre à ma verve son « amère » ironie,
D'aussi fou que j'étais, je suis devenu sage ;
Je ne veux désormais faire rire le jeune âge
Aux dépens du prochain. Crois-en l'expérience
D'un pauvre rimailleur qui, par obéissance,
Abandonnant les Muses pour de sérieuses choses
Enseigne la grammaire à dix-neuf bébés roses,
Se contente de peu, vit en bon philosophe
Et ne dédaigne pas de se taper... la cloche
Quand survient l'occasion... assez rare, sans doute.
Hors de là, je t'avoue que n'y vois plus goutte.
Mais j'y pense! Comment, carissime confrère,
Toi qui jadis... le mieux, au séminaire,
Tu n'as autour de toi trouvé encore personne
Qui eût un peu d'esprit et dont la lyre résonne
Au moindre souffle qui passe? Je déclare d'office
Que tu peux sans crainte demander ce service

(1) Rapport de M. l'abbé Le Meur, à la réunion du 18 septembre 1919.

A « certains » bons collègues qui, loin d'être des buses,
Sont le jour et la nuit taquinés par les muses
.....
Voici qu'il se fait tard. Adieu ! et bonne chance.
Pardonne ce que tu crois être « indifférence!
De répondre à ma lettre, il n'y aurait pas lieu.
Et surtout sans rancune! mon cher ami, adieu!

Ce « pauvre rimailleur » a sans doute d'autres frères aussi habiles que lui. Mais hélas! les « pauvres » gérants sont accoutumés à essuyer de « cruels refus ».

Le chapitre des « Changements d'adresses et nouvelles adresses » fut, sans contredit, « un des chapitres les plus intéressants de notre petite revue » pendant la guerre. Pourquoi ne l'est-il point demeuré? Et ne peut-on vraiment pas réclamer à chacun ce petit effort qui consiste à prendre sa plume, sa carte et à nous l'adresser... Le service du *Bulletin* serait alors mieux assuré et nous n'aurions pas la douleur de nous voir « faire retour » des numéros destinés à des Anciens ayant quitté Rouen ou Châteaubourg et autres lieux de France et de Navarre « sans laisser d'adresse ».

Il vous appartient aussi, Messieurs, de provoquer quelques initiatives ou de susciter quelques nouveautés dans la Rédaction même du *Bulletin*. Peut-être pourrait-on créer de nouvelles rubriques, traiter certains sujets captivants... Vous avez souvent entendu que les colonnes du « Creisker » sont et demeurent ouvertes à toutes les bonnes volontés...

L'état de nos finances nous permettra peut-être sous peu d'améliorer, d'agrémenter par des vignettes, des dessins, voire des photographies, les pages un peu froides de notre *Bulletin*. Nous sommes assurés de trouver à l'occasion pour ce genre de travail de précieux auxiliaires dont le talent est déjà connu et apprécié... L'avenir le dira.

En attendant, Messieurs, le secrétaire du *Creisker*, votre très humble serviteur, vous remercie cordialement de la sympathie que vous avez témoignée à son modeste *Bulletin*. Il remercie surtout les collaborateurs dévoués qui lui ont permis de fournir ample et docte matière à ses distingués lecteurs. Parmi eux figurent au tableau d'honneur les braves coloniaux qui nous ont apporté et continueront à nous apporter d'outre-mer des relations de leurs travaux ou de leurs voyages. Puissent les « Français » de chez nous suivre leur exemple! A tous et à chacun, merci!

De vifs applaudissements remercient et félicitent M. Corre de son spirituel rapport.

***

Notre Association doit-elle entrer dans la *Fédération nationale des Amicales de l'enseignement libre?*

Les opérations officielles terminées, s'ouvre une Tribune libre, et voici la première question posée. Chacun en recon-

naîtra l'intérêt; c'est une étape nouvelle et logique dans la voie de l'association. Les anciens élèves des collèges fondent des Amicales; les Amicales se fédèrent pour centupler leur force. Mais ce n'est que dans ces derniers temps, de par la recrudescence des exigences des instituteurs laïques et de leurs congrès, de par le danger de l'établissement sournois de l'Ecole Unique, que l'urgence est apparue de réaliser cette Fédération.

M. l'abbé *Paul Corre* s'est rendu à Landerneau en mai dernier pour assister à une réunion dont le but était l'extension de cette Fédération à la Bretagne. M. Bagot explique en quelques mots l'utilité de cette Fédération; il évoque la nécessité du front unique de tous les organismes de liberté en faveur et de la liberté d'enseignement, et de la Répartition proportionnelle scolaire, et du droit d'enseigner des Congréganistes, en un mot de tout ce qui intéresse l'enseignement religieux. La Fédération comprend déjà quinze groupements, un seizième se constitue en ce moment pour la Bretagne; elle aura bientôt un congrès national à Lille, et, l'an prochain, un Congrès régional à Rennes.

Les Anciens acceptent-ils que leur Association amicale fasse partie de cette Fédération, qu'elle soit représentée à ces Congrès? La réponse ne pouvait être douteuse: un oui unanime.

***

Quatrième article du programme: Ne serait-il pas convenable d'élever un *monument commémoratif de M. le chanoine Floc'h?* M. Mesguen se lève pour expliquer ce vœu: « Nous remplissons chaque année, en cette fête des Anciens, le devoir qui s'impose à nous de prier pour M. Floc'h. Mais cela suffit-il à sa mémoire? Ne pensez-vous pas qu'il ait droit à voir son nom près des noms des élèves tombés au champ d'honneur? Car, lui aussi, n'est-il pas tombé au champ d'honneur? ne s'est-il pas usé à la tâche pendant cette guerre, assumant les rôles de supérieur, d'économe, de professeur de deux classes, se multipliant pour remplacer ses collaborateurs mobilisés?

Je propose donc d'ouvrir une souscription. Selon la somme que nous parviendrons à recueillir, nous verrons ce que nous pourrons faire. Si elle est modique, nous érigerons une plaque de marbre portant son nom et une courte

inscription; si votre reconnaissance se montre généreuse, et c'est mon espoir, un buste ou bien un médaillon de bronze, avec une courte inscription, rappellerait à la fois ses traits et ses mérites.

Nous ouvrirons donc la souscription cette année, et le monument pourrait être inauguré en 1930, vingtième anniversaire du transfert du Collège de Léon à l'Institution actuelle, et dixième anniversaire de la mort de M. Floc'h. »

***

En fin de séance, M. Bagot annonce qu'un Congrès d'étudiants s'ouvrira à Landerneau, le 27 de ce mois. M. Mesguen exhorte les jeunes à faire partie de ce groupement intéressant, afin d'aboutir à une action plus étendue; il prie ceux qui veulent y adhérer de s'aboucher dès aujourd'hui avec M. Madec.

Juste à ce moment, *M. Golias*, avec d'autres jeunes: *Jean Le Parc, Eugène Le Rue, Mariette...* fait irruption dans la salle. Ce ne sera que pour entendre cette question: « Quelqu'un a-t-il une observation à faire sur ce qui a été dit? » Une seconde de silence; M. Mesguen ajoute: « Rendez-vous à midi moins le quart dans la salle des fêtes pour le banquet ».

LE BANQUET

Bien avenante notre salle de fêtes en sa robe verte, décorée sobrement de quelques faisceaux de drapeaux et de bouquets de fleurs; rien de comparable, certes, à la décoration de l'an dernier; mais on ne peut célébrer chaque année de l'ultra-première classe; et nous ne recevions pas aujourd'hui de si illustres hôtes.

Au centre, vers le mur qui longe la rue du Séminaire, la table d'honneur, selon la disposition inaugurée l'an dernier et bien plus pratique pour l'audition des toasts; en face, on a fait l'honneur aux plus jeunes, nous a-t-il semblé, de leur réserver deux tables: le passé à cheveux blancs, tout chargé des honneurs mérités par la moisson des œuvres, aime sans doute contempler l'avenir, les têtes blondes ou brunes, en qui réside l'espoir des moissons futures.

Mais aussi, est-ce cette disposition de la salle qui fut

cause de la sagesse étonnante que montra cette assemblée? Il n'y avait là presque que des jeunes. *Puil* qui a... quoi? dans les 53-54 ans? eh bien, Puil, si jeune encore, il a failli être logé à la table d'honneur! Et il semblait lui-même avoir perdu de son entrain, de son brio coutumier! Mais ne nous plaignons pas! Bruit et tapage sont signes de joie débordante, mais vite ils dépassent la mesure et fatiguent; sans eux il peut y avoir, et il y eut, certes, entrain et gaieté; et ceci est de meilleur aloi.

Deux documents qu'on ne me pardonnerait pas d'omettre: la composition de la Table d'honneur: Au centre, M. le docteur *Bagot*, préside, ayant à sa droite M. le chanoine *Corre*, à sa gauche, M. le chanoine *Saluden;* en face d'eux, MM. les chanoines *Mesguen*, *Treussier* et *Péron*. Furent appelés à prendre place auprès d'eux: MM. les députés *Balanant* et *Quéinnec*, les chanoines *Francès*, *Picart* et *Derrien*, le vicomte *Hervé de Guébriant* et son fils *Alain*, les abbés *Pondaven*, *Conseil*, *Le Bihan*, et MM. *Roche*, *Glérant*, *Philippe*, *Lavalou*.

Voici le menu qui fut servi:

Potage Simone
Salade Polonaise
Poulet au riz
Gigot d'agneau à la Bretonne
Haricots panachée
Crème brûlée
Dessert
Vins — Café

Les Toasts

M. Bagot, président, donne la parole à M. le Chanoine *Mesguen*.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Rarement, je crois, notre fête des Anciens aura eu pour vous un attrait plus intime. Des liens du cœur vous unissent désormais à la ville de Landerneau, et c'est précisément sur les bords gracieux de l'Elorn que nous sommes allés chercher l'officiant et le prédicateur de la solennité d'aujourd'hui.

Cher Monsieur le Curé, nous devinons combien fut délicat le rôle du vicaire général qui, au sortir de la Révolution, fut placé dans votre paroisse pour établir la soudure entre le diocèse de Léon et celui de Quimper. L'accueil affable qu'il réservait à tous ses visiteurs lui aurait, dit-on, grandement facilité sa tâche.

Nombre de confrères pourraient en témoigner: les traditions de courtoisie léguées par Mgr de Troërin ne sont point tombées en désuétude au presbytère de Landerneau. Je l'ai moi-même expérimenté à diverses reprises et, depuis longtemps, cher Monsieur le Curé, je guettais l'occasion de reconnaître quelque peu l'hospitalité que vous m'avez si souvent offerte. Sachant combien vous nous êtes attaché, j'ai pensé vous faire plaisir en vous invitant spécialement à venir prier avec nous pour nos Anciens-Elèves vivants et défunts.

***

Au surplus, n'aurais-je pas eu mauvaise grâce à vous séparer de votre cher paroissien, M. le chanoine Saluden qui s'était filialement effacé, l'an dernier, devant Mgr l'Evêque et que nous tenions, cette année, à mettre à l'honneur? Il est vrai qu'il s'est déjà classé, avec son émule M. l'abbé Kerbiriou, parmi les gloires du collège. Tous deux aiment et nous font aimer « vieilles maisons et vieux papiers ».

Quelle joie profonde eût éprouvée, ce matin, le regretté M. Cardinal à entendre parler de son Petit Séminaire de Kéroulas en termes aussi vibrants! Pour celui qui n'est plus et au nom de ceux qui vous ont écouté avec tant d'intérêt, laissez-moi, cher Monsieur Saluden, vous dire le plus cordial des mercis!

Je veux y ajouter un souhait. C'est le privilège des érudits comme vous, de garder en réserve dans les recoins de leur mémoire une foule d'anecdotes savoureuses empruntées au temps jadis. Je suis sûr de répondre au secret désir de tous en vous demandant de faire revivre encore sous nos yeux au moins durant quelques instants, gens et choses d'autrefois.

Mais il convient d'associer au passé le présent et l'avenir.

Après avoir salué M. le député Quéinnec et l'avoir félicité d'un succès auquel nous avons tous applaudi, après avoir formé les vœux les plus sincères pour la prochaine candidature de M. Balanant, le réélu de demain, je tiens à remercier tous ceux qui, comme M. le Curé, M. le Maire de Saint-Pol et M. le vicomte de Guébriant continuent à nous encourager de leur sympathie, tous ceux qui font crédit au savoir-faire et au dévouement de nos maîtres en nous confiant leurs enfants, tous ceux enfin qui, comme sa Grandeur Mgr de Guébriant, sont venus s'agenouiller avec nous, une fois de plus, aux pieds de Notre-Dame du Creisker.

Messieurs, je bois à la santé de tous les Anciens et de tous les amis de la Maison!

***

Selon la coutume établie, la parole revient maintenant à un jeune ancien des dernières couches, à un philosophe de l'année passée, *Paul Guyader* se fait le porte-parole de ses camarades et les applaudissements qui l'accueillent équivalent à une remise de pleins pouvoirs.

MESSIEURS,

Je me lève ici au nom des jeunes qui quittent cette année le collège, pour dire adieu au lieu où nous avons vécu les plus belles années de notre jeunesse et surtout pour exprimer notre reconnaissance envers cette institution à laquelle nos parents chrétiens nous ont confiés depuis notre enfance.

Je me dois d'abord aux maîtres dévoués qui ont développé notre intelligence tant au point de vue moral qu'aux points de vue de la science et de l'art. Merci à eux tous qui ont guidé sans merci notre inexpérience pendant des années. Vous n'avez été, chers maîtres, rétribués trop souvent de vos fatigues que par une indigne ingratitude, comme c'est l'habitude, hélas! chez les écoliers. Mais nous savons que la meilleure manière de vous remercier c'est de suivre vos conseils. Eh bien, oui, nous voulons les suivre : forts de notre éducation et surtout de notre foi, stylés dans un Cercle d'Etudes par un Directeur de valeur, nous ne voulons pas ressembler à ces étudiants qui, au lieu de participer activement aux œuvres catholiques préfèrent s'amuser et vivre dans l'insouciance : nous tenons à représenter fièrement partout le drapeau de notre foi et celui de notre collège. D'ailleurs nous n'avons qu'à suivre nos aînés : vous nous avez montré le chemin sur les champs de bataille au service de la patrie, et dans l'action catholique au service de la religion. Puissions-nous marcher sur des traces aussi glorieuses!

Nous sommes fiers, croyez-le bien, de faire partie d'une association qui compte tant d'hommes de mérite. C'est avec plaisir que je viendrai chaque année comme vous revivre mes souvenirs avec mes camarades de classe, et j'aimerai lire chaque mois dans le *Bulletin* les rubriques intéressant le collège.

Et maintenant, je lève mon verre à la santé de tous les Anciens, présents ou absents, et à la prospérité du Collège du Creisker.

La gent collégienne est cruelle. Une défaillance de mémoire, qui ne dura guère d'ailleurs, soulève les rires railleurs, comme si l'on voulait décontenancer l'orateur. Mais *Guyader*, crânement, reprend sa phrase, en l'accentuant plus fort, et repart de plus belle. Qu'on jette des oh! ironiques à « indigne ingratitude », que des applaudissements et bravos vigoureux soulignent « et stylés dans un cercle d'études par un directeur de valeur », rien désormais ne le démonte; il va jusqu'au bout et se rassied avec un large rire de contentement sur sa face ronde. Un ban redoublé récompensa son cran.

***

Au tour de l'abbé *Yves Kerboul* (cours 1922), qui va parler au nom des jeunes prêtres de la dernière ordination.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,
MESSIEURS,

Je n'avais pu l'an dernier, à mon grand regret, assister à la réunion des Anciens ; aussi m'étais-je promis de faire l'impossible pour être de la fête cette année. Mais je m'étais promis de me « tapir » dans un coin de la salle, ignoré de tous et très à l'aise pour me délecter et l'estomac de l'excellent menu servi par Monsieur l'Econome et l'esprit des beaux discours des orateurs inscrits au programme. Hélas! comme vous le voyez, une fois de plus se trouve vérifié le vieil adage qui dit : « L'homme propose et Dieu dispose » : au lieu d'assister à cette fête de famille en simple spectateur passif, je me vois contraint — à ma grande confusion — de sortir de ma retraite et de me donner en spectacle! Fort heureusement, Monsieur le Supérieur ne m'a demandé que de dire un mot, et, l'heure n'étant plus aux grands discours, je me garderai d'abuser de votre patience et de vous retenir trop longtemps. Je vous dirai seulement « un mot » au nom des séminaristes sortis de cette maison et particulièrement au nom des « jeunes Anciens » qui ont eu l'insigne honneur de recevoir la prêtrise cette année.

Merci de tout cœur au bon Monsieur le Supérieur et aux maîtres si dévoués dont l'éloge n'est plus à faire qui, ayant discerné sur nos jeunes fronts la marque d'une vocation plus noble et plus sublime, ont su, par leurs conseils et leurs encouragements, nous faire triompher des obstacles rencontrés sur notre route, développer nos bonnes dispositions et nous acheminer ainsi peu à peu vers l'autel de notre première messe. Merci à eux de tout cœur pour les lumières de vérité et de science dont ils ont orné notre intelligence ; merci à eux pour le germe de zèle et de charité pour Dieu et les âmes qu'ils ont su déposer et développer en nos cœurs.

Il y a dix ou douze ans quand, pour la première fois, nous franchissions le seuil de cette maison, nous n'étions encore que de frêles arbustes ; aujourd'hui, grâce aux bons soins de nos maîtres et à l'exemple qu'ils nous ont donné, nous pouvons affronter la lutte sans trop de crainte. La grâce de Dieu aidant, la bonne Madone du Creisker nous continuant sa maternelle protection, nous saurons nous rendre dignes des leçons reçues ici, dignes en un mot de nos aînés. « *Potius mori quam fœdari* ». Daigne la divine Providence accorder à notre vénéré Supérieur et à ses collaborateurs si dévoués de nombreuses années de fructueux apostolat ; daigne aussi le divin Maître choisir dans cette maison une phalange de plus en plus nombreuse de jeunes gens, ayant profondément ancré dans le cœur le triple amour de Dieu, de l'Eglise et des âmes. « *Sursum corda* » et vive l'Institution Notre-Dame du Creisker !

***

Les grands ténors! « La parole est à M. *Balanant* ». (Tonnerre d'applaudissements).

Balanant ne s'attendait pas, nous dit-il, à cette invitation. Il n'est plus « dans les « huiles » comme le lui rappe-

lait cruellement tout à l'heure M. Jacq »! (Ainsi s'écrierait l'histoire, si de temps à autre, grâce à Dieu, le calomnié ne tenait la plume. Rétablissons les faits: Balanant qui, modestement, cherchait une place aux tables communes, se vit inviter par M. Jacq à monter à la table d'honneur. *Qui se humiliat exaltabitur.* — « Mais je ne suis plus une huile! » — « Pardon! Un peu rancie peut-être, mais ça se régénère! » Ainsi parla M. Jacq qui ne fut donc pas si cruel). — Pourquoi lui fait-on l'honneur de lui donner la parole? Pour le remercier sans doute d'avoir accompli quelque bon travail à la Chambre. Pour lui, il en renvoie tout l'honneur à ce collège, à la formation qu'il y a reçue, à la protection de Celle qui est notre patronne. Et il profite de l'occasion pour raconter comment il a promis un jour de ne jamais perdre le souvenir de N.-D. du Creisker. — « Non, non, ce n'est pas le jour de mon élection! » (Quelqu'un, sans doute, près de Balanant, a lancé cette supposition). Non; c'était dans un jour tragique, dans un de ces jours qui vous révèlent les sentiments profonds de votre cœur. « Tenez! le jeune homme qui a parlé tout à l'heure ne doit pas être sincère; (rires discrets et un peu surpris, dénégations confuses); il le sera un jour quand il aura vécu des jours moins heureux que ceux qu'il a vécus ici ». Mais en ce 1er novembre 1918, en ce jour des Morts, Balanant étendu, une jambe cassée, un poumon perforé, sous la pluie des balles et des obus, pensait à sa dernière heure, se recommandait à N.-D. du Creisker, et lui promettait, s'il en réchappait, de venir au Creisker chaque année; il a tenu parole.

Un autre devoir, il est vrai, l'attire ici: celui de prier pour son frère dont le nom est gravé sur la plaque de marbre noir avec tant d'autres amis.

Il y vient encore pour se retremper dans une atmosphère de cordialité, car il prend plaisir à redire entre amis combien belles étaient les années passées « à l'ombre du clocher à jour ». A ces jours de joie ont succédé bien des jours amers, mais le cantique ne nous invite-t-il pas

Aux jours de joie, aux jours amers,
A nous souvenir du Creisker?

Voilà les raisons pour lesquelles il vient tous les ans à cette réunion. Huit fois, il a été heureux de faire hommage au collège de sa dignité de député. Un capotage politique est advenu. Mais le Collège, il s'en réjouit, n'a rien perdu, puisqu'il jouit d'un député bien plus grand. (Rires et applaudissements).

Après s'être associé de grand cœur au projet d'un monument à M. Floc'h, après avoir protesté que M. le supérieur Mesguen, en remerciant les parents de lui confier les enfants, renverse les rôles: « C'est aux parents qu'incombe le devoir de vous remercier, M. le Supérieur, vous et vos collaborateurs si dévoués », Balanant lève son verre à leur santé, à la prospérité du Collège et de l'Association.

*
* *

Sur l'invitation du Président, notre « grand député » se lève. Grand, en effet! Comme il est dit de Saül dans l'Ecriture Sainte, « *et altior fuit universo populo et humero et sursum*, il dépasse ceux qui l'entourent, de la tête et des épaules ».

Il n'a pas la voix claironnante de Balanant. D'allure un peu froide d'abord, son éloquence s'échauffe peu à peu, et finit tout à fait vibrante.

MES CHERS AMIS,
MESSIEURS,

Je suis un peu émotionné car je crains de décevoir votre attente... Je remercie M. le Supérieur, M. le Président de l'Association et les professeurs qui continuent les traditions du Collège de Léon... Et je prie M. le Vicomte de Guébriant de transmettre mes hommages respectueux à Sa Grandeur Mgr de Guébriant, et de lui dire combien le collège est fier de lui; mêmes hommages à M. le comte de Guébriant et à sa famille qui continuent à donner le bel exemple de traditions civiques et chrétiennes... M. le Curé de Saint-Pol, je m'associe aux compliments mérités et aux vœux qui vous ont été faits récemment à l'occasion de votre cinquantenaire de prêtrise. Je salue avec une joie toute particulière M. le Curé de Landerneau que je connais de longue date; c'est un ami de famille. Mais je manquerais au premier de mes devoirs si j'oubliais M. Francès, le seul survivant de mes professeurs, et à qui je suis lié par une vieille amitié affectueuse, quoique nous soyons aux antipodes l'un de l'autre!...

Et maintenant, Messieurs, que vous dire? Je suis venu à cette fête et je suis entré au Creisker ce matin, le cœur un peu étreint par l'afflux des émotions que cette chapelle suscite en moi. Que de bons souvenirs j'en ai gardés! Mais de les énumérer m'a fait sentir bien vite le temps qui fuit. Me voilà vieux parmi les jeunes, jeune parmi les vieux! J'ai levé les yeux vers la plaque de marbre qui offre le tableau des morts de la guerre; et les deux premiers noms sont ceux de mes meilleurs amis, Paul Grall, Auguste Pouliquen.

Tournons la page et venons-en au présent. De quoi parlerai-je ? De littérature ? Elle est loin de moi. De politique ? Elle serait indigeste à la fin d'un si bon repas. Et pourtant, « Chassez le naturel... ! » Je me permettrai de donner quelques conseils aux jeunes. Je fais appel à eux, et je leur demande d'être prêts et de répondre : Présent ! de ne pas faire comme les preux de Charlemagne qui dans je ne sais quelle bataille reculèrent tous (ce fut le thème de notre devoir au bachot). N'ayez pas cet état d'esprit, et n'allez pas à la bataille comme des gens sûrs d'avance d'être battus ! Vous sortez d'ici avec une préparation supérieure à la majorité des adversaires que vous rencontrerez ; le primaire ne peut vous désarçonner. Ici, on vous a mis en main des armes bien forgées. Ce sont, par exemple, ces notions claires de morale, respect de la famille : « Tes père et mère honoreras », amour du prochain : « Aimez-vous les uns les autres ». Cela n'est-il pas supérieur à tous les cris de guerre et de lutte sociale ? et ne constitue-t-il pas un remède aux misères de notre temps ? Quand nos adversaires viendront vous attaquer, dites-leur : Vos saints laïques, que sont-ils ? Vous ne pouvez les comparer à la plus petite de nos bonnes sœurs. Vous louez Livingstone, Stanley, ces explorateurs qui nous ont révélé l'Afrique ! Leur mérite est grand, combien moindre que celui du simple missionnaire qui, sur cette terre d'Afrique où ils ont passé, demeure pour civiliser les peuples, sans l'espoir de la gloire terrestre.

Je suis allé, moi, au-devant d'un grand saint laïque. Il a trébuché, il est tombé ; on a mesuré sa taille, on s'est étonné de le trouver si petit. Il est tombé parmi les imprécations de ses amis mêmes qui, n'ayant pas eu leurs appétits assouvis, lui ont jeté leur mépris !

J'ai aussi quelque chose à dire à mon cher ami Balanant. Il a lutté, et lui aussi est resté sur le terrain. Mais quel contraste. Il sort de la politique avec l'estime de tous ; et cela vaut mieux qu'une réussite ; et cette estime est répandue partout, même où on ne l'a jamais vu. J'en ai recueilli le témoignage jusque dans de pauvres chaumières. Croyez-vous que nous allons abandonner un tel homme ? Il reviendra ! (*Bravos prolongés*).

Je veux lever mon verre en exprimant la conviction que le Collège gardera ses traditions ; son gouvernail est en bonnes mains ; et il continuera à fournir le pays d'hommes à la hauteur de la tâche, pour remplacer ceux qui meurent, pour faire la relève des fatigués ! »

*
* *

Lorsque le ban trois fois repris qui a salué cette péroraison a pris fin, M. Bagot offre la parole à *M. Saluden* qui ne refuse pas de la prendre. Ah ! vous croyiez qu'il en avait fini avec M. Péron après son livre et son sermon de ce matin ? Détrompez-vous. Saluden sait sur Jean Péron certaines petites anecdotes que la gravité d'un sermon ne permet pas de narrer. Oyez donc :

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Je crois que Notre-Dame du Creisker vous a communiqué un de ses beaux privilèges, la toute-puissance suppliante. Mgr Duparc nous disait l'an dernier, que la Vierge en invitant son divin Fils à venir aux fêtes du Creisker, avait fait tomber sa résistance devant le charme de votre invitation : on ne peut rien vous refuser. Vous m'avez l'an dernier, demandé de tirer de la poussière du temps, la figure de Péron, je l'ai fait ; vous m'avez demandé de prêcher ce matin, je l'ai fait ; vous me demandez de parler maintenant, voyez, je me suis levé.

Messieurs, en me levant ici, j'éprouve une curieuse sensation, devant tous les anciens si jeunes, je me trouve comme un grognard de l'Empire devant les Marie-Louise, comme les squelettes découverts par Fradin dans les champs de Glozel, s'ils avaient été animés. Mais la présence de M. Francès, mon ancien maître, me console et me fait croire que je ne suis que du Moyen-Age.

Je suis ancien élève du collège, de la date où ce collège avait une attache universitaire. Cette attache n'a pas nui à la note chrétienne, car parmi les professeurs laïcs il y en avait un, M. Audic, aussi zélé qu'un prêtre. »

Et M. Saluden nous raconte une bien bonne histoire, où l'on voit M. Audic, en l'église de Toussaints, à Rennes, accompagnant ses quinze candidats au bachot, recevoir une bénédiction qui ne leur était certes pas destinée. M. Saluden continue :

« Puisque je parle du passé, que je suis le contemporain des morts, pourquoi ne vous parlerais-je pas encore de Péron ? Il n'y a pas, dit-on, de grand homme pour son valet de chambre ; à force de fréquenter Jean Péron, j'ai vu ses petits côtés. Jean Péron avait un défaut de langue, vous ai-je dit ce matin, aussi ne prêchait-il jamais. Il ne montait en chaire que deux fois par an : la veille du jour des prix pour dire aux élèves : « J'envoie vos bulletins à vos familles, dites-leur de payer votre quartier (on dit trimestre maintenant), sinon je ne vous recevrai plus » ; et le lendemain de la rentrée, il disait en chaire : « Il y a beaucoup qui n'ont pas payé ; dites à vos parents de me payer, ou je vous renverrai ».

M. de Montalembert a connu Jean Péron. Il avait comme voisin à la Chambre des députés, M. Gilart de Keranflec'h. Celui-ci était né en 1791 à Kéruzoré ; son père émigra et mourut à Jersey ; son aïeul fut guillotiné à Brest. Quand la Révolution fut terminée, Mme de Keranflec'h confia l'instruction de son fils à M. Péron qui résidait près de la cathédrale, préparant la résurrection du collège. Or, M. Péron mena durement son élève. Quand celui-ci n'avait pas su sa leçon, M. Péron, le prenant par l'oreille, le conduisait à sa mère ; puis, mettant dans les mains de la mère son parapluie, il disait à Mme de Keranflec'h : « Frappez votre fils, il n'a pas su sa leçon ». Et comme le cœur sensible de la mère mettait un peu de douceur dans les coups, M. Péron prenait le parapluie et en frappait le gamin. M. de Keranflec'h garda un mauvais souvenir de Jean Péron. Quand

M. Monfort lui expédia sa demande de souscription pour le monument à ériger au Creisker à la mémoire de Péron : « Je paierai tout le monument, dit-il, si vous représentez M. Péron avec une férule en main ; sinon, je ne donne pas un sou ». Et il ne donna pas son sou pour la souscription. A la Chambre, comme on y discutait de l'enseignement, M. de Keranflec'h raconta à Montalembert les coups qu'il avait reçus de Péron. Montalembert qui était pour la manière forte en éducation ne donnait pas tort à Péron, et, en riant, disait : « Mon cher Keranflec'h, si vous êtes un si bon chrétien et un si brave homme, c'est à la férule de Péron que vous le devez ».

Voilà des histoires ; mais, en terminant, permettez-moi de lever mon verre à la prospérité de ce collège, œuvre dans l'esprit de Jean Péron.

*
* *

Selon l'usage, M. Bagot clôt la série des toasts :

MONSIEUR LE CURÉ,
MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,
MESSIEURS ET CHERS AMIS,

Mon titre de président de votre association m'impose chaque année un devoir bien agréable à remplir, c'est d'offrir tous nos remerciements aux notabilités qui ont bien voulu honorer de leur présence cette fête intime, à M. Saluden pour son intéressante allocution et à ceux qui ont contribué à rehausser l'éclat de la fête.

Mais que vous dirai-je après tant de beaux discours ? Me rappelant que j'ai veillé sur la santé de la plupart d'entre vous depuis 40 ans que j'exerce la médecine à Saint-Pol, je vais tâcher de vous donner encore quelques conseils utiles.

Je lisais, il y a peu de temps, un livre anglais dont l'auteur énumérait toutes les conquêtes modernes de la science médicale : découverte des microbes, des vaccins divers, des sérums curatifs et préventifs, et il montrait, avec raison, les ressources remarquables apportées à l'humanité souffrante par tous ces moyens de combattre la maladie. Mais il terminait par une conclusion, en apparence humoristique, et dont voici le résumé. En somme et après toutes ces inventions de génie, les hommes qui veulent se bien porter n'ont guère mieux à faire que de suivre les règles formulées par Hippocrate et les sages de tous les temps : mener une vie calme et simple, accomplir son labeur quotidien, sans surmenage, au grand air et sous le beau soleil de Dieu ; avoir une alimentation sobre et frugale ; boire de l'eau de bonne qualité ; se conduire en tout selon les préceptes de la morale, et ils atteindront ainsi une heureuse et robuste vieillesse.

Ne croyez pas, mes chers amis, que ce soit la boutade d'un utopiste ou d'un désillusionné. Dans ma longue carrière médicale j'ai souvent rencontré des cultivateurs très âgés qui n'avaient eu besoin ni de médecin ni de médicaments pendant trente ou quarante ans de leur existence. Rapprochés de la nature et obéissant à ses lois, respectueux des commandements de Dieu et de

l'Eglise, ils en ont été récompensés par un merveilleux équilibre de toutes leurs facultés physiques et spirituelles. Nous pouvons donc tous atteindre cet idéal, justifiant l'adage latin : « *Mens sana in corpore sano* », car nous possédons à la campagne l'air pur et vivifiant, le soleil, des aliments frais et naturels, tout ce qui produit et entretient la vie, et on pourrait nous appliquer le vers bien connu de Virgile : « *O fortunatos nimium, sua si bona norint, agricolas* ».

Mais je ne veux pas vous ennuyer par une conférence et je termine en souhaitant de tout cœur que vous ayez le moins souvent possible affaire aux microbes, vaccins, sérums et autres produits *ejusdem farinæ*, grâce aux règles de vie que je viens de vous donner.

Vous pourrez à ces règles médicales en ajouter de morales et spirituelles, si vous voulez. Le docteur Bagot ne veut pas s'élever au-dessus de sa compétence. *Ne sutor ultra crepidam.* Mais, dans ces limites, il nous a paru, par le silence attentif qui régnait, que les Anciens ont beaucoup goûté les conseils de M. Bagot (sauf : « boire de l'eau de bonne qualité ». Ah ! nous ne sommes pas secs !) Ils sauront, grâce à lui, éviter microbes... et médecins, et se retrouver, de nombreuses années encore à des fêtes pareilles.

Ont pris part au Banquet

MM. le Docteur Bagot, président de l'Association.
Chanoine Mesguen, supérieur de l'Institution.

*
* *

MM. les Chanoines Treussier, Curé-Archiprêtre de Saint-Pol.
— Péron, Ancien Chanoine Titulaire.
— Francès, Maison Saint-Joseph.
— Picart, Aumônier à Roscoff.
— Corre, Curé-Doyen de Landerneau.
— Derrien, Curé-Doyen de Ploudalmézeau.
— Saluden, Aumônier à Brest.
MM. le député Queinnec.
Victor Balanant, ancien député du Finistère.
le Vicomte Hervé de Guébriant.

*
* *

Laurent Abily, professeur à l'I. N. D. C. ; Louis Arnould, 78, rue Victor-Hugo, Brest ; Jean-Marie Auffret, vicaire à Loctudy ; Jean-Marie Auffret, Econome à l'I. N. D. C. ; Joseph Autret, professeur à l'I. N. D. C. ; Auguste Bacques, 24, rue des Bouchers, Morlaix ; Louis Balanant, 33, rue Batz, Saint-Pol-de-Léon ; Louis

Bagot, fils, Docteur-Médecin, 4, place au Lin, Saint-Pol-de-Léon ; Paul Bagot, 13, rue des Minimes, Saint-Pol-de-Léon ; Yves Balcon, prêtre-instituteur, Plouescat ; Etienne Baron, étudiant, au Labou, en Saint-Cadou, par Sizun ; Louis Bellec, étudiant, Penzé-Taulé ; Paul Bernard, place au Lin, Saint-Pol-de-Léon ; Emile Berthou, professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper ; Louis Birien, étudiant, 27, rue de Brissac, Angers ; Marc Boubennec, rue Louis Pasteur, Rosporden ; Jean-Marie Boulc'h, recteur de Santec ; Etienne Briand, enseigne de vaisseau, croiseur « Gloire », Paris-Etranger ; Yves Boucher, 25, place du Château, Brest ; Alexandre Bozellec, négociant, Grande place, Saint-Pol-de-Léon ; Robert Buors, 7, rue Cadiou, Saint-Pol-de-Léon ; Jean Cadiou, Vern-Mespaul, Cléder ; Joseph Cadiou, vicaire à Saint-Corentin de Quimper ; Jean-Louis Calvez, Directeur de l'Ecole Saint-Joseph, Morlaix ; Jean Caroff, 34, quai de Léon, Landerneau ; Paul Caroff, 11, rue Sauffroy, Paris XVII[e] ; Marcel Chalm, Collège Saint-Louis, 13, rue de l'Harteloire, Brest ; René Chapel, 24, Grand'Rue, Saint-Pol ; François-Louis Cloarec, vicaire à Plouescat ; Gabriel, Congar, 5, rue d'Arvor, Landivisiau ; Joseph Conseil, Curé-Doyen de Saint-Thégonnec ; Jean Corre, surveillant à l'I. N. D. C. ; Jean Corre, étudiant, 12, avenue des Marroniers, Nogent-sur-Marne (Seine) ; Paul Corre, professeur à l'I. N. D. C. ; Auguste Couture, Négociant, la Roche-Derrien ; Bernard Cozanet, Recteur de Sainte-Sève ; René Cozic, Le Relecq, Plounéour-Ménez ; René Craveur, 2[e] Maître-fourrier, Bataillon de Côte, Brest ; Alain Créac'h, Grand' place, Saint-Pol-de-Léon ; François Crom, Commerçant, Lanvellec (Côtes-du-Nord) ; François Cueff, Gourveau, Saint-Pol-de-Léon ; Yves Daniellou, 8, rue Daumesnil, Morlaix ; Alain de Guébriant, Kernévez, Saint-Pol-de-Léon ; André Doher, Bourg de Plougasnou ; François Evillard, Grand Séminaire, Quimper ; Yves Floc'h, recteur de Carantec ; Louis Fouillard, 12, rue Albert de Mun, Landivisiau ; Jean Gautier, étudiant, Kerdiskuiz, Saint-Pol-de-Léon ; Antoine Gestin, professeur au Grand Séminaire, Quimper ; Francis Giloux, professeur au Grand Séminaire de Saint-Jacques, par Lampaul-Guimiliau ; Docteur Glérant, Ile de Batz ; Lucien Glérant, élève du Service de Santé de la Marine, Bordeaux ; Paul Goasguen, 148, rue de Normandie, Courbevoie (Seine) ; Jean Golias, professeur à l'I. N. D. C. ; Maurice Gravot, pharmacien à Pontivy ; Henri Guégan, professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper ; Jean Guerc'h, Le Vrennit, Saint-Pol-de-Léon ; François Guézennec, Grand Séminaire de Quimper ; René Guilcher, Taulé ; Francis Guillerm, Ecole libre, Fouesnant ; Henri Guillerm, Ecole de Médecine Navale, Cours Saint-Jean, Bordeaux ; Jean-Louis Guillerm, Kertanguy, Cléder ; Joseph Guiriec, professeur à l'I. N. D. C. ; François Guivarc'h, vicaire à Briec-de-l'Odet ; François Guivarc'h, agent d'assurances, 11, rue Jules Ferry, Roscoff ; Jean Guivarc'h, Carhaix ; Louis Guivarc'h, notaire, Carhaix ; Paul Guyader, étudiant en médecine, Bordeaux ; François Hélary, Scrignac ; Joseph Herry, séminariste, Plougoulm ; Alain Jacq, Saint-Pol-de-Léon ; Alain Jaffrès, Plouvorn ; Jean Jacq, professeur à l'I. N. D. C. ; Jean Jaouen, Docteur-médecin, Pont-l'Abbé; Jean Juzeau, étudiant en droit, St-Martin-des-Champs ; Ernest Keramoal, vicaire à Douarnenez ; René Kerautret, professeur au Collège Saint-Louis, Brest ; Louis Kerbiriou ; Pol Kerbiriou, directeur de l'Ecole Saint-Charles,

Kerfeunteun ; Yves Kerboul, surveillant à l'I. N. D. C. ; Marcel Kerbrat, professeur au Grand Séminaire, Quimper ; Yves Kerrien, étudiant en droit, Landivisiau ; Nicolas Kervella, recteur de Landeleau ; Alain Labat, 116, rue Jean Jaurès, Brest ; Joseph Lagadec, professeur à l'Ecole N.-D. de Bon Secours, Brest ; Louis Laizet, 2, rue de la Vieille-Eglise, Versailles ; François Laurent, recteur de Plougasnou ; François Lavalou, négociant, Plouescat ; Louis Laviec, élève à l'Ecole de Santé Navale, Bordeaux ; Paul Laviec, étudiant en Pharmacie, Ecole de Santé Navale, Bordeaux; Yves L'Azou, étudiant, Bourg de Plouézoc'h ; Paul Le Bigot, 33, rue des Minimes, Saint-Pol-de-Léon ; Yves Le Bihan, étudiant, Penzé-Taulé ; Jean-Louis Le Borgne, Grand Séminaire, Quimper ; Joseph Le Boulc'h, en religion, Frère Célestin, Monastère Sainte-Marie-de-la-Pierre-qui-Vire, par Saint-Léger-Vauban, (Yonne) ; Hippolyte Le Boulc'h, Séminariste, Landivisiau ; Louis Le Boulc'h, Industriel, Lanouzien, Landivisiau ; François Le Duff, Plouescat ; Louis Le Gall, 26, Grand-Rue, Saint-Pol-de-Léon ; Georges Le Gélébart, étudiant à Angers ; Joseph Le Marrec, professeur au Petit Séminaire, Pont-Croix ; Jean Le Parc, Services civils de l'A. E. F., Brazzaville ; René Le Parc, étudiant, Paimpol, (Côtes-du-Nord) ; Charles Le Roux, professeur à l'I. N. D. C.; Charles Le Roux, Ecole apostolique, Saint-Pol-de-Léon ; Marcel Le Roux, Gare de Saint-Thégonnec ; Eugène Le Ruë, Grand Séminaire, Quimper ; Jean Le Ruë, Saint-Pol-de-Léon ; Laurent Le Sann, Grand Séminaire, Quimper ; Charles Le Saout, commerçant, Carhaix ; François Madec, professeur à l'I. N. D. C. ; René Madec, 4 ,rue Saint-Guénal, Landivisiau ; Alfred Mariette, étudiant, Morlaix ; Yves Mazéas, professeur à l'I. N. D. C. ; Joseph Masson, Kerjean, Ploujean ; Jean Messager, vicaire à Ploujean ; Yves Messager, Grand Séminaire, Quimper ; Joseph Mével, Grand Séminaire, Quimper ; Y. Michel, 8, place Saint-Martin, Morlaix ; Yves Milin, Séminariste, 101, rue de la Madeleine, Beauvais ; Guillaume Mingam, Ecole apostolique, Saint-Pol-de-Léon ; Jean Moal, Séminariste, Carantec ; Joseph Moal, recteur de Plouégat-Guerrand ; Jean Montfort, prêtre-instituteur, Saint-Martin de Morlaix ; Emile Moreau, Séminariste, 35, rue Batz, Saint-Pol-de-Léon ; Jean Morvan, étudiant, Université Catholique, Angers ; Joseph Nicolas, professeur à l'I. N. D. C. ; Léon Normand, Séminariste, Guiclan ; Jean Ollivier, professeur à l'I. N. D. C. ; Jean-Marie Ollivier, Penn-ar-Feunteun, Plouénan ; Michel Ollivier, Penn-ar-Feunteun, Plouénan ; Pierre Ollivier, Séminariste, Binic (Côtes-du-Nord) ; Joseph Péron, Penn-ar-Stang, Saint-Pol-de-Léon ; Yves Péron, Grand Séminaire, Quimper ; Yves Perrot, professeur au Collège Saint-Louis, Brest ; Jean Perrot, Roscoff ; Sylvain Peyron, Villa des Camélias, Route de Sainte-Anne, Vannes ; Paul Philippe, Capitaine au Long Cours, Ile de Batz ; Jonathas Pondaven, recteur de Porspoder ; André Pouliquen, Saint-Pol-de-Léon ; Antoine Pouliquen, Clerc de Notaire, Morlaix ; Vincent Prigent, Kerany, Saint-Vougay ; Théodore Puil, Directeur de l'Agence de la Société Générale, Sidi-bel-Abbès (Algérie) ; François Quéguiner, Séminaire des Missions Etrangères, 128, rue du Bac, Paris VII[e] ; Jean Queinnec, 13, rue Carnot, Morlaix ; Laurent Quéméneur, Plouvorn ; François Quémerc'h, étudiant, Plounéour-Ménez ; Auguste Quéré, Scrignac ; Henri Quéré, Notaire Honoraire, rue Waldeck-Rousseau, Morlaix;

Louis Quéré, Hôtel-Restaurant, Gare de Saint-Pol ; Joseph Quillévéré, professeur à l'I. N. D. C. ; François Renaot, recteur de Plouézoc'h ; Francis Ricou, Grand Séminaire, Quimper ; François Riou, Libraire, 10, place Thiers, Morlaix ; Yves Riou, professeur à l'I. N. D. C. ; Yves Riou, Cléder ; Pierre Rivoalen, Ecole de Santé Navale, Bordeaux ; Alexandre Robin, Inspecteur-Adjoint de l'Enregistrement, Venelle de Kergos, Quimper ; Joseph Robin, Séminariste, Saint-Thégonnec ; Louis Roche, rue Jeanne Hachette, Paris ; Lugène Rolland, professeur à l'I, N. D. C. ; François Rosec, recteur de Saint-Melaine de Morlaix ; Hervé Roué, prêtre-instituteur, Quimperlé ; Henri Senneville, 8, rue des Vieilles-Usrulines, Saint-Pol-de-Léon ; Louis Sévère, Mengleuz, Plouénan ; Albert Simon, Notaire, Saint-Pol-de-Léon ; Pierre Stéphan, Greffier de paix, Saint-Pol ; Francis Tanguy, professeur à l'I. N. D. C. ; Jean Tanguy, Séminariste, Carantec ; Alphonse Tât, Pempoul, Saint-Pol-de-Léon ; Louis Thien, 21, rue Saint-Antoine, Paris IVe ; Louis Touanen, rue Cadiou, Saint-Pol-de-Léon ; E. Tourand, professeur au Petit Séminaire de Corbigny (Nièvre) ; Jacques Tran-ba-Chi, étudiant à Angers.

Jean JACQ,
Secrétaire de l'Association.

Le Gérant : P. CORRE.

IMP. NOUVELLISTE, RENNES

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Charcuterie et Lard de 1re qualité
Epicerie premier choix
Vins et Liqueurs

François CRÉACH

4, Rue au Lin, 4
Saint-Pol-de-Léon
TÉLÉPHONE : 56
11/27

Articles de Ménage et de Chauffage
QUINCAILLERIE
Faïence et Verrerie

Mon MARTIN DUVAL
Mme A. RICHARD Successeur
4, rue Croix-au-Lin ~ St-POL-DE-LÉON

Grand Choix de Fantaisies pour Cadeaux
11/27

PATISSERIE — AU GATEAU DES ROIS — CONFISERIE

P. MARTIN
13, Grande Rue, 13
Saint-Pol-de-Léon

Glaces et Sorbets
Spécialité de Gâteaux
Bretons et Fleur de Lys
11/27

SALON DE COIFFURE

NICOLAS, Père et Fils

Rue Cadiou
et 33, Grand' Rue
SAINT-POL-DE-LÉON
11/27

Imprimerie-Librairie-Papeterie

F. MANACH
15, Grande Place
SAINT-POL-DE-LÉON

Fournitures de Bureau
Timbres en caoutchouc et accessoires
Souvenirs de Saint-Pol
Moulages artistiques
Dépôt de la Pierre Humide (Duplicateur)
11/27

DRAPERIES
Françaises & Anglaises

P. AUTRET
Marchand Tailleur
SAINT-POL-DE-LÉON
11/27

EPICERIES ~ COMESTIBLES
Conserves Alimentaires

Maison Louis Kervellec
25, Grande Rue, 25
SAINT-POL-DE-LÉON

GRAINES
FLEURS :: PLANTS
11/27

ENTREPRISE DE JARDINS
et de Tennis

Henri COMBOT
HORTICULTEUR
54, Rue Cadiou, 54
SAINT-POL-DE-LÉON
11/27

SOMMAIRE

Nuit Divine ! Sonnet.
A nos Abonnés.
Examen de Conscience.
Questions d'enseignement : Le Nouveau Programme du Baccalauréat.

La Vie au Collège :

La Rentrée.
La Vie Religieuse :
Sermons et Instructions. La Retraite.
Congrégations.
Le Prêtre et les Vocations sacerdotales (Sermon de M. le chanoine Goulven).
La Vie Intellectuelle :
Baccalauréats.
Places de Compositions.
Tableau d'Honneur.
Les Œuvres au Collège :
1° Conférences Notre-Dame du Creisker : Au pays de la Vie intense, Cercle d'études.
2° Conférences d'Education artistique : Programme de la saison 1928-1929.
Ephémérides.

Le Coin des Anciens :

Deuils, Naissances, Mariages, Nominations, Ordinations.
Noces d'or sacerdotales.
Succès aux examens.
Nos anciens de l'an dernier.
Correspondances et Nouvelles.
Quelques adresses.
A la mémoire de M. le chanoine Floc'h : Souscription.
Cotisations reçues.
Bibliographie.

« LE CREISKER »

Paraît tous les deux mois

2, Rue Cadiou, Saint-Pol-de-Léon

Rédaction et Administration

Abonnement : 10 francs par an

LIBRAIRIE RIOU-QUERNÉ

10, Place Thiers - MORLAIX

Livres de Piété et de Littérature Religieuse, Catéchismes, Cantiques, Livres de Chant, Paroissiens, Bréviaires et Missels d'Autel.

Livres d'occasion

Articles de Piété en tous Genres

Dépôts pendant les Missions

Dépôt de Musique et Instruments

Représentation de la Maison GAUDU, de Saint-Brieuc.

Papeterie - Reliure - Impressions

Chèques-postaux, Rennes, 6568 11/26

Ornements d'Église, Chasubles, Chapes, Bannières

E. LAVANANT, Rue Joseph Morand Lannion (C.-du-N.)

BRONZES D'ÉGLISE

Orfèvrerie, Dorure et Argenture. Réparations. — Statues, Chemins de Croix. — Chapeaux. Barettes. Rabats. Ceintures. — Bougie à Souches Cire pure.

Dépôt des Articles Guillon, etc., etc. 11/26

ENTREPRISE GÉNÉRALE

Travaux publics et particuliers

Guillaume LESTÉVEN

4, Rue de Callac

MORLAIX

& Hôtel Central, St-POL-DE-LÉON 2/27

Chaussures en tous genres

A. LABAT

116, Rue Jean-Jaurès — BREST

Représentant et dépositaire des célèbres — Chaussures "VÉDA" Limoges —

Spécialité : Chaussures semelles "Crêpe" imperméables, insables

5 o/o de réduction aux anciens et à leurs familles 11/27

Meubles en tous genres

vernis ou sculptés

Travail soigné

Louis CORRE

Rue de La Tour d'Auvergne

LANDIVISIAU 11/27

Crédit Lyonnais

Capital 255.000.000 entièrement versés

Réserves 227.500.000

Agence de SAINT-POL-DE-LÉON

18, Grand'Rue TÉLÉPH. 0-24

Toutes opérations de Banque et de Bourse
Change de Monnaies Etrangères
Livraison immédiate de Bons de la Déf. Nle
Location de Coffres-Forts

Chèques Postaux : Rennes 5.01.
R. C. Lyon B. 732

A LA MONTRE D'OR

Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie
Joaillerie - Optique

Spécialité de Gravures Eaux-Fortes

F. Danielou

3, Grande Rue

Saint-Pol-de-Léon

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

COMESTIBLES

Louis CASTEL

6, Rue Cadiou

Saint-Pol-de-Léon

11/27

SPÉCIALITÉ POUR ECCLÉSIASTIQUES

Ceintures — Chapeaux
Rabats — Bonnets grecs
Barettes — Manteaux romains
Cols — Boutons
en tous genres

ROUDAUT - LE PAPE

7, Rue du Port

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

TANNERIE - CORROIRIE

Cuirs pour Cordonniers et Bourreliers

GROS ET DÉTAIL

Hippolyte LE BOULCH

Lanouzien, LANDIVISIAU (Finistère)

Livraison à domicile dans la région

R. C. Morlaix n° 4331. 1/28

VINS et SPIRITUEUX

HENRI BOZELLEC

Rue du Pont-Neuf

SAINT-POL-DE-LÉON

1/28

Vous serez toujours bien chaussé chez

Yves PAPE

2bis, Rue du Pont

=:= BREST =:=

Spécialité d'Articles de Sports

1/28

QUINCAILLERIE - GRAINES
ALIMENTATION

VOITURES D'ENFANTS

François LE REST

16, Rue Cadiou

SAINT-POL-DE-LÉON

TÉL. 68 (Finistère) 1/28

GRANT Y. SÉVÈRE

Ancienne Maison CASTEL

22, Rue Cadiou

SAINT-POL-DE-LÉON

(FINISTÈRE)

1/28

BOULANGERIE -:- CONFISERIE

Pains de fantaisie

FARINES ET SONS

GOARANT

Grande Place

SAINT-POL-DE-LÉON

1/28

TOILES & TISSUS

Gros, Demi-Gros et Détail

MAISON DE CONFIANCE

Fournisseur de Communautés Religieuses

LOUIS CORRE

15, Rue Louis-Pasteur

LANDIVISIAU (Finistère)

Spécialité de Toiles pur fil, fil et coton, crémées, blanchies
Torchons - Ménages - Cretonnes
Couvertures de Laine
Taies - Linge de table et de toilette

Echantillons franco sur demande

TÉLÉPHONE 36 R. C. MORLAIX 439

1/28

Coopérative...

La Léonarde

18, Grand' Rue, 18

SAINT-POL-DE-LÉON

Epicerie, Vins, Liqueurs

Répartition des bénéfices - de fin d'année aux - Consommateurs-Sociétaires au prorata de leurs achats

Vente au public

1/28

FAIENCERIE DU CREISKER

Articles de Ménage et d'Eclairage

BERVAS-AUTRET

29, Grand' Rue

SAINT-POL-DE-LÉON (Finistère)

1/28

PEINTURES EN TOUS GENRES

VITRERIE — ENCADREMENTS

Vve Jean CUEFF

24, Rue des Minimes

SAINT-POL-DE-LÉON (Finistère)

1/28

CHAUSSURES
SOCQUES — GALOCHES
SABOTS — CHAUSSONS
en tous genres

BONNETERIE

Vve BUORS

7, Rue Cadiou, 7

SAINT-POL-DE-LÉON (Finistère)

1/28

Mme Guerlesquin

BLANC & LAYETTES

SPÉCIALITÉ de DENTELLES
pour AMEUBLEMENT
— et LINGERIE —

1/28

Café - Restaurant
LÉONARD
Place du Creisker
St-POL-DE-LÉON
— TÉLÉPHONE 96 —
Apéritifs de choix
1/28

Fabrique de Meubles de tous Styles
Spécialité de Meubles Bretons
J. HAMON
Rue Pen-al-Liorzou
SAINT-POL-DE-LÉON
— (FINISTÈRE) —
TÉLÉPHONE 29
1/28

FARINES - SONS
Boulangerie Vve ABOLIVIER
Rue du Pont-Neuf
SAINT-POL-DE-LÉON
1/28

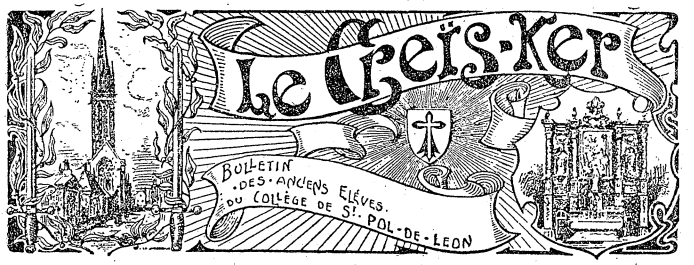
PATISSERIE - CONFISERIE
Boites et Dragées pour Baptêmes et Mariages
Yves Le Scour
9, Rue Colombier
SAINT-POL-DE-LÉON (Finistère)
Dépôt : 1, Grande Place
1/28

Draperies, Rouenneries, Nouveautés
Complets sur Mesures
Vve PENVEN
3, Rue Sara-Goz, 3
SAINT-POL-DE-LÉON
(FINISTÈRE)
1/28

J.-M. QUÉLENNEC
ENTREPRENEUR
16, Rue du Pont-Neuf
SAINT-POL-DE-LÉON
1/28

AUTOMOBILES DE LOCATION
PRIX MODÉRÉS
Huiles - Essences - Accessoires
G. ROBERT
5, Rue Verderel
SAINT-POL-DE-LÉON
TÉLÉPH 57 R. C. MORLAIX 6.141
1/28

Entreprise de Peinture et Vitrerie
Faux-Bois et Marbres, Lettres
Papiers peints - Encadrements
René PAUGAM
7, Grand'Rue
SAINT-POL-DE-LÉON
2/28



1929

Joyeux Noël
et
Bonne Année

Nuit divine

La nuit est bleue et chaude, et le calme infini...
Roulé dans son manteau, le front sur une pierre ;
Joseph dort, le cœur pur, ayant fait sa prière ;
Et l'âne, à ses côtés, est comme un humble ami.

.....

Entre les pieds du Sphinx, appuyée à demi,
La Vierge, pâle et douce, a fermé la paupière ;
Et, dans l'ombre, une étrange et suave lumière
Sort du petit Jésus dans ses bras endormi.

.....

Autour d'eux le désert s'ouvre mystérieux ;
Et tout est si tranquille à cette heure, en ces lieux,
Qu'on entendrait l'Enfant respirer sous ses voiles.

.....

Nul souffle... La fumée immobile du feu
Monte, ainsi qu'un long fil, se perdre dans l'air bleu...
Et le Sphynx éternel atteste les étoiles.

ALBERT SAMAIN.

A nos Abonnés

Ceux de nos camarades qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation ou renouvelé leur abonnement au « Creisker » pour l'année 1928-1929, trouveront dans cet exemplaire un mandat-carte qu'ils voudront bien utiliser pour effectuer leur paiement *DÈS QUE POSSIBLE.*

Nous attendrons ce versement jusqu'au 15 janvier. Passé cette date, nous nous permettrons de recouvrer le prix de l'abonnement — frais de recouvrement en plus — par quittance postale à laquelle nous espérons qu'il sera fait bon accueil.

Nous invitons les Anciens qui nous font parvenir leurs cotisations à en bien spécifier l'emploi. *LA CAISSE DE L'ASSOCIATION ET CELLE DU « CREISKER » SONT DISTINCTES.*

La cotisation régulière à l'*ASSOCIATION DES A. E.* est de *10 FRANCS ;* pour les étudiants : 5 francs.

L'abonnement au « Creisker » — *ABONNEMENT UNIQUE* — est de *10 FRANCS.*

Nous rappelons qu'aux termes de l'Art. 4 des Statuts, la cotisation à l'Association des A. E. peut être rachetée par un versement unique de 200 francs ou par un versement de 100 francs deux années consécutives.

Ce versement a l'avantage de constituer, pour le Trésor de l'Association, un fonds qui peut être placé à intérêts.

Toutefois, ce versement ne libère pas de l'abonnement au « Creisker ».

Examen de Conscience

SUR LE MOINDRE EFFORT

C'était pendant la Grande Guerre.

Un groupe de l'armée britannique s'était vu obligé de reculer sous la pression des Allemands.

Au cours des opérations de repli, les Anglais firent preuve, comme à l'ordinaire, d'un sang-froid admirable. De plus, détail aussi héroïque que pittoresque, désireux de se donner tout haut, à eux-mêmes et à la face du monde entier qui les regardait, le témoignage qu'une retraite en soi humiliante ne les déconcertait nullement, les plus vaillants posaient aux autres cette question mille fois répétée :

« Are we down-hearted ? — Sommes-nous découragés ? »

Et tous de répondre dans une formidable clameur : « No! — Non ! ». Puis de reprendre le fameux refrain des « Tommies » :

It's long, long way to Tipperary,
It's long way to go !...

« Il est long, bien long, le chemin qui mène à Tipperary !... »

⁂

Oui ! Il fut long, plus long qu'on ne le pensait, le chemin qui finalement, devait conduire jusqu'à la Victoire. Mais combien les Anglais eurent raison de se montrer, ce qu'ils furent toujours dans le passé, résolus et tenaces, sur les champs de bataille ! Leur constance inébranlable fut l'une des causes de notre triomphe.

⁂

Aux candidats malheureux des dernières sessions de juillet et d'octobre, à tous les futurs candidats qui s'échelonnent de la classe de Neuvième à la classe de Première ou de Philosophie, nous offrons comme une leçon, l'exemple de nos alliés. « VINCES PERSEVERANDO » !

⁂

Si l'on interroge, les uns après les autres, ceux qui ont été victimes d'un insuccès au baccalauréat, on entend

quelques-uns s'écrier en gémissant : « Ah ! cette année, à l'oral surtout, les examinateurs ont été d'une sévérité invraisemblable. Ainsi, dans notre bureau, on n'a reçu que 5 sur 13, dans tel autre, 6 sur 14... C'est à n'y rien comprendre ! »

Mais les plus francs vous avoueront en toute simplicité, si vous les pressez quelque peu : « J'ai bafouillé lamentablement en anglais... J'ai fait piètre figure en histoire et en géographie... Je n'ai pas pu résoudre une équation du premier degré ou un problème de difficulté moyenne... Je me suis embrouillé en commentant un texte français, grec ou latin... »

Bref, sauf le cas assez rare de l'élève méritant mais malchanceux, en règle générale, on finit par s'expliquer logiquement l'échec d'un candidat, qu'il ait eu affaire à un Monsieur très bienveillant ou au plus rigide des Catons.

***

Aussi, à ceux qui aiment à être loyaux avec eux-mêmes et qui n'ont pas peur de la vérité, est-il permis de faire subir, après coup, un examen supplémentaire ou examen de conscience.

— « Vous avez échoué, mon cher Paul, et je partage votre déception et votre chagrin... Mais, dites-le moi, avez-vous fait tout votre possible pour réussir ?

« D'après votre propre confession, vous avez bafouillé lamentablement en anglais. Vous n'avez peut-être même rien saisi de ce que vous demandait le professeur ! Or, la conversation qu'il a engagée avec vous n'avait, certes, aucun caractère transcendant... — « Quel auteur avez-vous étudié ? — Voulez-vous ouvrir ce livre à la page 36 ? — Quel âge avez-vous ? — De quelle région ou de quelle ville êtes-vous ?... »

« Après cinq ou six années d'anglais, vous devriez non seulement posséder votre grammaire, mais faire preuve aussi de quelques connaissances pratiques, au point de vue du vocabulaire et de la prononciation... Sinon, à quoi servirait d'apprendre une *langue vivante* ?

***

— « Vous, Robert, vous avez été interrogé, en histoire moderne, sur *Dupleix*, en histoire ancienne, sur la *Conquête de l'Italie par Rome*, en géographie, sur le *Jura*.

Vous avez obtenu comme notes respectives, 5, 3 et 2, soit, au total, 10 points sur un maximum de 60 !... Laissez-moi vous le déclarer tout net. Vous êtes inexcusable, mon cher ami, de compter à votre actif ou plutôt à votre passif un déficit de 50 points, en pareille matière ! Vous ne ferez croire à personne que vous avez travaillé à fond vos gros manuels. Vous vous êtes contenté, sans doute, comme tant de candidats à l'esprit léger et superficiel, de parcourir hâtivement des résumés *aide-mémoire*. Votre science s'est révélée bien courte, trop courte. C'était fatal !

***

« Quant à vous, mon pauvre Louis, vous ignoriez les noms des principaux personnages du *Cid* ?... Vous avez confondu *don Diègue* et *don Gomès* ?... Quelle hérésie ! Que l'examinateur se soit fâché tout rouge, quoi de surprenant ?

« Vous avez longtemps tâtonné, ajoutez-vous, avant de traduire les textes latin et grec qui vous ont été présentés. Pourquoi ? Parce que vous ne vous êtes pas habitué à faire, méthodiquement, l'analyse d'une phrase !

« Enfin, l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre n'ont jamais eu vos sympathies. Il eût été quasi-miraculeux que vous eussiez brillé au tableau noir, le jour de l'examen !...

« Mais, Monsieur, quelques professeurs m'ont donné, parfois, de bonnes notes, au cours de cette année !... »

— « Oui, mon ami, pour certaines matières, pour celles... qui vous plaisaient. Vous avez eu tort de négliger les autres. Vous êtes au collège pour acquérir une culture complète, ne l'oubliez pas !

« Et puis, quand avez-vous commencé à secouer votre apathie ? En Première seulement ! C'était un peu tard ! Savez-vous à quoi on pourrait assez justement comparer le baccalauréat ? A un fruit mûr qui devrait normalement se cueillir au terme des classes normalement faites, c'est-à-dire au prix d'une application régulière, soutenue, à partir de la sixième tout au moins, jusqu'au cours de Philosophie ou de Mathématiques Elémentaires, inclusivement.

« Vous avez été, pendant des années, partisan de l'à-coup et du moindre effort. Vous récoltez maintenant, ce que vous avez semé !

« Ne vous découragez pas néanmoins ! Ne soyez pas down-hearted ! Il suffit de vouloir pour vaincre.

« It's long way to Tipperary !... La route vous paraît longue sans doute. Il ne dépend que de vous de l'abréger. Regardez, non vers le passé, mais vers l'avenir.

Qui veut peut ! »

Ed. MESGUEN, *Supérieur.*

***

Nous nous permettons de porter à la connaissance de nos élèves, de leurs familles et des Anciens, les remerciements, les félicitations et les souhaits de sa Grandeur Mgr Duparc, *notre évêque vénéré, en réponse à une lettre de M. le Supérieur qui communiquait à sa Grandeur les résultats des Baccalauréats et les noms de nos chers Séminaristes.*

Nous sommes très sensibles à ces paternels encouragements et nous avons le droit d'être fiers de la confiance que nous accorde Monseigneur l'Evêque. Nous sommes heureux de lui exprimer ici nos très respectueux hommages, en le priant de daigner agréer l'assurance que nous travaillerons à nous rendre de plus en plus dignes de sa confiance.

Questions d'Enseignement

Le nouveau Programme des Examens du Baccalauréat de l'enseignement secondaire

Un décret du Président de la République Française en date du 7 août 1927, a profondément modifié le régime des épreuves du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire.

Ainsi que s'exprime M. Edouard Herriot lui-même, « ces deux sortes de mesures ont été prévues... La première

consiste à augmenter le nombre des épreuves écrites... Un ensemble de dispositions relatives au fonctionnement de l'examen : anonymat des copies, le choix entre trois questions pour certaines matières des épreuves écrites, le maintien de l'admissibilité pour la seule session d'octobre » en constitue la seconde.

Nous croyons utile de porter à la connaissance des familles, sans aucun commentaire, le nouveau décret qui règle désormais l'organisation des études secondaires. Voici ces dispositions.

DECRET DU 7 AOUT 1927

Le Président de la République Française,
sur le rapport du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts,
Le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique entendu,

DÉCRÈTE :

TITRE PREMIER

Dispositions générales

ART. PREMIER. — Les examens qui déterminent la collation du grade de bachelier de l'enseignement secondaire sont subis devant les facultés de lettres et les facultés de sciences au siège des Universités et dans les villes désignées par le Ministre.

ART. 2. — Les diplômes sont conférés par le Ministre de l'Instruction publique dans les formes déterminées par les lois et règlements relatifs aux grades d'Etat.

Conformément à l'article 7 du décret du 31 juillet 1920, les candidats doivent se présenter devant la faculté du ressort universitaire dans lequel ils ont fait le dernier semestre d'études avant l'examen. Les candidats qui ne suivent les cours d'aucun établissement se présentent dans le ressort de leur résidence effective. Ceux qui font leurs études à l'étranger désignent, trois mois au moins avant l'examen, la faculté devant laquelle ils désirent se présenter.

Les recteurs peuvent accorder des dispenses dans les conditions prévues à l'article 7 du décret du 31 juillet 1920.

ART. 3. — Les épreuves sont, les unes écrites, les autres orales.

Les épreuves écrites sont éliminatoires.

Les correcteurs des compositions ne doivent pas connaître les noms des candidats dont ils corrigent les copies. Ces noms sont portés à la connaissance du jury dans la délibération destinée à établir la liste d'admissibilité, après que les notes données par les correcteurs ont été relevées et avant l'examen des livrets.

ART. 4. — Le bénéfice de l'admissibilité aux épreuves orales, après échec à ces épreuves est acquis aux candidats admissibles à la session de juillet pour la session d'octobre suivante. L'admissibilité acquise à la session d'octobre n'est valable que pour cette session.

L'échec doit être réparé devant la faculté où il a été subi. Toutefois, des dérogations à cette règle peuvent être autorisées par des décisions motivées : 1° par les doyens des facultés intéressées dans le cas de changement de résidence de la famille ; 2° dans les autres cas, par les recteurs des académies intéressées.

ART. 5. — Aucun ajournement, soit après les épreuves écrites, soit après les épreuves orales, ne peut être prononcé qu'en vertu d'une délibération spéciale du jury.

ART. 6. — Un livret scolaire établi dans les formes qui seront déterminées par un arrêté ministériel doit être également produit avant le commencement des épreuves. Ce livret doit obligatoirement contenir la photographie et la signature du titulaire.

ART. 7. — Le livret est examiné par le jury.

Il est tenu compte pour l'admissibilité et pour l'admission des renseignements qu'il contient.

Aucun candidat ne peut être ajourné, soit après les épreuves écrites, soit après les épreuves orales, sans que le jury ait examiné son livret dans la délibération prévue à l'article 5. Mention en est portée sur le livret sous la signature du président du jury.

ART. 8. — Pour les épreuves écrites, sauf pour la version latine, la version grecque, les épreuves de langues vivantes étrangères et les problèmes des épreuves scientifiques, il est donné trois sujets entre lesquels le candidat a le droit de choisir.

ART. 9. — En vue d'assurer la concordance entre les études et l'examen et de maintenir au même niveau dans les diverses universités, des textes et sujets de composition peuvent être envoyés par le Ministre.

ART. 10. — Les rapports des doyens sur les sessions, les textes et sujets d'épreuves écrites, auxquels sont joints des séries de compositions et des procès-verbaux des épreuves, et des rapports de proviseurs et principaux sur les résultats de l'examen sont communiqués à une commission composée de membres des comités consultatifs de l'enseignement supérieur et secondaire public.

Cette commission fait un rapport d'ensemble au Ministre et indique les observations qu'il paraît utile de porter à la connaissance des jurys.

Périodiquement, en vue de juger de l'état et de la marche des études, la commission fait la comparaison des résultats obtenus au baccalauréat à plusieurs années d'intervalle. Les travaux de cette commission sont communiqués au Ministre.

(A suivre).

A L'ÉTUDE

C'est le soir. Penchés sur leurs cahiers, dans le silence d'une étude où l'on entend seulement le grincement des plumes courant sur le papier, les braves petits sixièmes travaillent à la rédaction d'un devoir dont M. le professeur a transcrit le texte au tableau. La lumière électrique projette sur le noir des reflets troublants qui empêchent certains élèves de tout lire.

Perdant patience, l'un d'eux — les Trégorrois sont nés malins — quitte sa place et s'adressant au surveillant :

— « Monsieur, je ne vois pas le « tableau... » avec la lumière ! »

— Bien, mon enfant... Si j'éteins la lumière, vous verrez encore moins !

— C'est vrai, Monsieur !

Et l'élève se retira, convaincu... »

◆ ◆ ◆

La Vie au Collège

LA RENTREE

Elle a eu lieu le *lundi 1er octobre*. Bonne rentrée, à la vérité, en dépit des circonstances. Quelques lits restent encore inoccupés, mais les vides seront bientôt comblés.

⁂

Pas de changements dans le personnel enseignant. Il y a une première, où siège *M. Madec ;* deux secondes, qu'enseignent *MM. Quillévéré* et *Galès ;* une troisième, avec *M. Hervé Tanguy ;* deux quatrièmes, sans changement : une seule cinquième, dirigée par *M. Riou ;* deux sixièmes, que se partagent *MM. Francis Tanguy* et *Paul Corre ; MM. Jean Corre ; Kerboul* et *Madec*, prêtres ; *Bianeïs* et *Herry*, diacres, assument la surveillance des trois divisions.

⁂

Pour remplacer *Sœur Victoire* et *Sœur Joseph*, qui nous ont quitté pendant les vacances, la Révérende Mère Générale des Filles du Saint Esprit a nommé à l'Institution N.-D. du Creisker *Sœur Agnès* et *Sœur Gonzalès*.

Le Creisker leur souhaite la bienvenue.

⁂

Voici quels sont, parmi les élèves, les dignitaires de l'année :

1er Sacristain : *Guillaume Quéguiner*, de Ploujean ;

2e Sacristain et Maître des Cérémonies : *François Pouliquen*, de Landivisiau ;

Réglementaire : *Jean Pailler*, de Henvic ;

Président de dortoir : *André Pailler*, de Henvic ;

Présidents d'étude : *François Floc'h*, de Sibiril, et *Le Lann*, de Serignac.

Maître de Chœur : *Louis Fouillard*, de Landivisiau.

⁂

Louis Bohic, Louis Manac'h, Pol Roué, Quiviger, Francis Larvor, Georges Kerbrat, exercent les fonctions d'acolytes et de céroféraires. *Paul Aubé* remplit celles de thuriféraire.

AVEZ-VOUS RÉGLÉ

Votre réabonnement au « *Creisker* » ? Dix francs, pour vous, ce n'est rien... Pour le *Creisker*, c'est la vie.

Alors, n'attendez pas à demain... Vous oublierez !..

19-20 JANVIER 1929

FÊTE DU COLLÈGE

Le Samedi 19, à 16 heures

SÉANCE RÉCRÉATIVE

Loterie et Représentation théâtrale

Le Dimanche 20

à 6 heures 1/2 :

MESSE DE COMMUNION

à 9 heures :

GRAND' MESSE SOLENNELLE

chantée par M. l'abbé MÉVEL, aumônier à Brest

Sermon de circonstance

par M. l'Abbé LE CHAT, recteur du Conquet

à 14 heures :

VÊPRES SOLENNELLES

à 16 heures précises

NOUVELLE REPRÉSENTATION

réservée aux familles

AU PROGRAMME

CLAUDE BARDANE

Drame en 4 Actes, par RICHER

Episode des Guerres de Vendée

INTERMEDES ET CHANTS DIVERS

A l'issue de la Séance

vers 18 heures 30

SALUT SOLENNEL

et Chant du Cantique des Anciens

LA VIE RELIGIEUSE

SERMONS ET INSTRUCTIONS

LA RETRAITE DE RENTREE. — Elle s'ouvre dès le jeudi 4 octobre, pour se terminer le dimanche 7, en la solennité du Très Saint Rosaire.

Misericordias Domini in œternum cantabo. — C'est la miséricorde de Dieu que le R. P. *Péron*, oblat de Marie Immaculée, supérieur de la Résidence de Saint-Brieuc, un ancien de chez nous, prédicateur de la retraite, proclame tout d'abord. Idée originale, certes, que de nous mettre dès le début en face de Dieu, de ce souverain juge qui, comme le dit une des collectes des dimanches après la Pentecôte, exerce sa toute-puissance surtout en pardonnant. N'aurons-nous pas besoin en effet de recourir abondamment à cette miséricorde ? Dieu seul, le sait... Mais nul mieux que le Père Péron ne sut nous y inviter, dans un sermon si vivant, si clair, si apprécié, parce que l'Evangile et rien que l'Evangile en fut le thème.

Et ainsi des autres. Saint Vincent Ferrier, dit-on, prêchait le jugement, et sa voix terrible, au service d'une éloquence enflammée, opérait des conversions au milieu d'un peuple qui, comme dit le cantique « délaissait Dieu de plus en plus ». Le R. P. Péron fut, j'oserais le dire, le prédicateur de l'amour. Voir en Dieu un Père qui pardonne, qui a déjà tant fait pour le pécheur et qui l'aime encore malgré tout, qui veut immédiatement reprendre possession de son cœur et qui n'a qu'un désir, c'est que le pécheur veuille bien lui permettre d'y rester, il m'a paru que ce fut là l'idée directrice du P. Prédicateur dans ses substantielles et savoureuses instructions...

Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre commune et pieuse gratitude. Il a fait du bien à nos âmes. Qu'il en soit béni ! et que, Notre-Dame du Creisker, Marie-Immaculée, lui soit en aide !

*
* *

Puis le dimanche 14 octobre, *M. le Supérieur* ouvrit la série des instructions ordinaires en nous parlant de *la générosité.*

Le dimanche 21, M. *Francis Tanguy* exposa le dogme de *l'Unité et de la Sainteté de l'Eglise.*

Le28, M. *Rolland* parla du *Christ-Roi*, dont nous célébrions la fête.

Le sermon sur *la Toussaint et les Morts échut* à M. *Paul Corre ;*

Le 4 novembre, *Mgr Mério*, Directeur général de la Sainte-Enfance, nous adressa quelques paroles d'édification sur ce sujet captivant.

Le 11, M. *Jean Corre* célébra les *Morts de la guerre*, en ce 10e anniversaire de l'armistice, tandis que le dimanche suivant, M. le Chanoine *Goulven*, aumônier des Ursulines, nous entretenait, à l'occasion du 4e Congrès de Recrutement sacerdotal, dans un sermon qu'on lira plus loin, du *Prêtre et des Vocations sacerdotales.*

Le dimanche 25, M. *Guiriec* reprit la série des instructions sur le symbole en traitant de *la Catholicité et de l'Apostolicité de l'Eglise.*

CONGREGATIONS

Les élections des dignitaires avaient donné, en juillet 1928, les résultats suivants :

CONGRÉGATION DE LA SAINTE VIERGE:

Préfet : *Laurent Quéméner.*
Assistants : *Jean Guerc'h* et *Jean Pailler.*
Secrétaire : *Joseph Guyader.*
Trésorier : *Joseph Quéau.*
Conseiller : *Olivier Mesguen.*

L'entrée au Grand Séminaire du nouveau Préfet et du premier Assistant a nécessité de nouvelles élections qui ont donné les résultats que voici :

Préfet : *Jean Pailler.*
Assistants : *Armand Lautrou* et *Henri Senneville.*
Secrétaire : *Joseph Guyader.*
Trésorier : *Joseph Quéau.*
Conseillers : *Olivier Mesguen, André Pailler, Guillaume Quéguiner, Ronan Jézéquel, Jean Congar.*

CONGRÉGATION DU SACRÉ-CŒUR:

Préfet : *Hervé Autret.*
Secrétaire : *Jean-Louis Quéméneur.*
Trésorier : *François Rolland.*
Conseiller : *Pierre Guichoux.*

Sermon
sur le
Prêtre et les Vocations Sacerdotales
(18 novembre 1928)

Pater noster, adveniat regnum tuum

Vous avez lu, ce matin, mes enfants, au dernier évangile de la sainte messe, deux petites paraboles, que Jésus, notre divin Maître, propose à tous ses disciples, à tous les chrétiens.

I

Le grain de Sénevé

C'est d'abord la parabole du grain de sénevé, une toute petite graine.

« A quoi, demande le Sauveur, comparerai-je le royaume de Dieu », la prédication de la parole divine ? Il est semblable, dit-il, à un grain de sénevé qu'un homme a pris, a semé dans son champ, et qui grandit jusqu'à devenir un arbre, sur les branches duquel viennent se reposer les oiseaux du ciel. »

Ce champ, mes enfants, signifie le monde, où Jésus-Christ a établi son Eglise par ses prédications et celles de ses Apôtres et de leurs successeurs ; Eglise bien petite dans ses commencements, et maintenant étendue, propagée dans tout l'univers, car la parole et la grâce de Dieu semées dans les cœurs ont multiplié les oiseaux du ciel, c'est-à-dire, les âmes pures, élevées, qui cherchent leur repos, leur refuge, leurs délices en Jésus-Christ qui règne en elles.

Mais dans un sens contraire, cette parabole n'exprime-t-elle pas aussi le règne du démon ? Le démon, vaincu et banni de la terre par Notre-Seigneur Jésus-Christ, banni de l'Eglise et de nos cœurs par la grâce et les sacrements, n'y revient-il pas y rétablir son règne opposé à celui de Dieu ? Le scandale dans le monde, l'hérésie parmi les fidèles, la passion dans les cœurs, tout cela est faible dans les commencements ; ce n'est qu'une graine très petite et presque imperceptible, une semence qui se cache et se dérobe à la vue ; mais si on ne l'étouffe pas de bonne heure, si on la laisse croître, elle devient bientôt un arbre, qui étend au loin ses branches et où viennent, non les oiseaux du ciel, mais les reptiles de la terre et les serpents de l'enfer, c'est-à-dire, les péchés, les impiétés, les impuretés, les sacrilèges, les erreurs, les blasphèmes, et où ils viennent, non pour prendre du repos, mais pour y mettre tout dans le trouble et la confusion, en y exerçant leur haine, leur fureur, leur cruauté.

Levain

La deuxième parabole, celle « du levain qu'une femme prend et met dans trois mesures de farines, jusqu'à ce que la pâte soit toute levée, » a la même signification.

Les trois mesures de farine représentent les trois parties du monde connues des hommes au temps de Jésus-Christ : l'Asie, l'Europe, l'Afrique ; où la fermentation, c'est-à-dire, l'Evangile prêché, le Pain eucharistique distribué, le royaume de Dieu établi ont produit une multitude innombrable de saints et d'élus. Quand l'Amérique et l'Océanie ont été découvertes, l'Eglise de Jésus-Christ, épouse toujours attentive à la gloire de son Epoux, y a mis aussitôt le précieux levain de la foi, qui y a fermenté et produit la ferveur et les mêmes vertus que dans l'ancien monde.

Cependant, si la prédication de l'Evangile a sanctifié et sanctifie encore les hommes, il est resté dans le monde un mauvais levain d'orgueil et de concupiscence qui y maintient le règne du démon, le péché, l'incrédulité, l'indifférence, l'impiété, l'immoralité.

***

On compte dans le monde entier près de deux milliards d'êtres humains ; mais plus d'un milliard d'entr'eux sont encore païens. Parmi les autres, c'est-à-dire parmi sept cents millions d'hommes environ, il y a plus d'hérétiques et de schismatiques que de catholiques. Et parmi les catholiques, qui dira, mes enfants, le nombre de ceux qui ne pratiquent pas, qui ne sont chrétiens que de nom, et qui, séduits par les richesses, les honneurs et les plaisirs du monde, courent en aveugles vers l'abîme du malheur, de l'enfer éternel ?

Toutes ces âmes, esclaves de l'erreur ou de leurs passions, du péché et du démon appartiennent pourtant à Jésus-Christ. Le Seigneur Jésus les a créées, les a faites à son image, les a rachetées au prix infiniment précieux de son sang ; et il veut les sauver, leur faire part du bonheur et de la gloire de son ciel.

Mais qui les aidera, ces pauvres âmes, à connaître Dieu, le Souverain Bien, à le rechercher, à le glorifier, à le servir et ainsi à se sauver ? Les prêtres, les ministres de Jésus-Christ, direz-vous. Sans doute ; à eux le Sauveur a dit, comme autrefois à ses apôtres : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre ; comme mon Père m'a envoyé parmi les hommes, je vous envoie moi-même. »

Et ainsi le prêtre a, dans l'ordre surnaturel, la même mission et la même puissance d'éclairer les âmes en leur portant la vérité : « Allez, enseignez toutes les nations », la mission et la puissance de leur communiquer la vie divine, de les faire enfants de Dieu : « Baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit »; la mission et la puissance de les absoudre, de les purifier, si elles sont retombées dans le péché : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; » la mission et la puissance de faire naître de nouveau Jésus-Christ, là sur l'autel, de le faire revivre sans cesse pour s'immoler sans cesse, et de le donner en nourriture aux fidèles : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang ; faites ceci en mémoire de moi. » En sorte qu'aucune de ces paroles, que Saint Pierre appelait « les paroles de la vie éternelle », ne manque aux lèvres du prêtre ; il est un autre Christ, médiateur entre les hommes et Dieu.

Mais, mes enfants, les prêtres manquent ; ils sont peu nombreux

pour la foule immense des âmes qui ont besoin d'eux. Rien qu'en France il y a environ six mille paroisses qui manquent de prêtres ! Dans notre Bretagne et dans notre diocèse, la guerre et ses suites ont fait parmi le clergé de nombreuses victimes, qui sont loin d'être toutes remplacées ; au lieu d'être plus nombreuses, les vocations ont diminué ; et pourtant les prêtres sont plus nécessaires que jamais ; car, outre l'administration des sacrements, la prédication et l'enseignement de la jeunesse, il leur faut s'occuper d'œuvres sociales multiples, que réclament maintenant les âmes.

***

« Priez, disait Jésus à ses disciples, priez le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans son champ, car elle est abondante la moisson des âmes. » Et la Sainte Eglise de Jésus-Christ, qui manque d'ouvriers pour cette œuvre si nécessaire, fait appel, à son tour, à la pitié de ses enfants et leur demande instamment de supplier le Seigneur de susciter des vocations sacerdotales. « Seigneur, nous fait-elle dire, donnez-nous des prêtres ! Cœur de Jésus, donnez-nous de saints prêtres ! O Marie, Reine du clergé, écoutez-nous ! Saint-Corentin et Saint-Pol-de-Léon, priez pour nous ! »

Et vous, mes enfants, j'en suis certain, vous priez dans cette intention. Ne dites-vous pas chaque jour d'ailleurs : « Notre Père, que votre nom soit sanctifié, aimé, glorifié par nous et par tous les hommes de la terre ? Que votre règne arrive dans toutes les âmes ? » Vous priez donc avec l'Eglise ; vous lui offrez même chaque année d'abondantes aumônes pour la propagation de la foi ; et vos aumônes et vos prières sont bien agréables au Cœur de Jésus, puisqu'il déclare que le bien qu'on fait aux autres, aux âmes surtout, il le regarde comme fait à lui-même. Mais ne pourriez-vous faire davantage ? Donner vos aumônes et vos prières, c'est beau, c'est bon ; mais vous donner vous-mêmes ne serait-ce pas plus beau, meilleur et même plus avantageux pour vous ?

A votre âge, beaucoup de jeunes gens rêvent pour leur avenir la gloire, la fortune, le bonheur. Mais qu'est-ce que la renommée, la gloire de ce monde ? Une vraie fumée, que le vent de l'oubli a bientôt dissipée. La fortune ? Elle ne sourit pas à tous ; ceux qui l'acquièrent sont le plus souvent dans le souci, soit par la crainte d'en perdre quelque chose, soit par le désir de l'accroître ; et quand ils y pensent le moins, la mort vient la leur ravir totalement. Le bonheur ? Notre cœur qui a des désirs insatiables, infinis, ne le trouvera parfaitement qu'au ciel, dans la possession de Dieu, le Souverain Bien ; sur cette terre, il ne sera heureux qu'autant qu'il sera uni à ce Souverain Bien. Or, se dévouer au service de Dieu et des âmes, c'est s'assurer l'amitié de Dieu ; c'est acquérir des mérites, des richesses impérissables ; c'est mériter « un poids immense de gloire immortelle. »

Saint Pierre demandait un jour à Jésus : « Seigneur, quel sera notre sort, à nous qui avons tout quitté et qui vous avons suivi ? ». — « Vous, répondit le Sauveur, je vous le dis en vérité : Quand le Fils de l'homme viendra juger le monde, vous serez assis sur des trônes, et jugeant les autres. Et ce n'est pas à vous

seuls que je fais cette promesse : Mais quiconque quittera, pour moi et pour l'évangile, sa maison, ses frères ou ses sœurs, ou son père et sa mère, ou ses champs, recevra dès maintenant le centuple, le centuple en biens surnaturels, en proportion de ses travaux, de ses privations, de ses souffrances, et plus tard la vie éternelle. »

Et rien de tout cela, mes enfants, ne vous tenterait ? Il n'y a pas longtemps, un mois environ, l'Institution N.-D. du Creisker offrait à Notre-Seigneur une belle gerbe de vocations sacerdotales : une vingtaine de vos anciens condisciples sont entrés cette année au Grand Séminaire. Comme eux, vous êtes des privilégiés. Ici, sous la protection de Notre-Dame, vous recevez, avec les bienfaits d'une instruction forte et d'une excellente éducation, de nombreuses grâces journalières, sans compter le bonheur de venir fréquemment, chaque jour peut-être, à la Table Sainte, vous unir au Dieu qui est la charité même, et qui met au cœur les plus nobles sentiments et les plus généreuses ambitions.

Comment Jésus veut-il que vous répondiez à ses attentions, à ses bienfaits ? Que vous répariez certaines fautes qui ont peut-être blessé son Cœur ? N'est-ce pas en vous donnant à lui pour le suivre comme vos devanciers et travailler avec lui à la conquête des âmes ? Je n'insiste pas, mes enfants. Je sais bien que beaucoup d'entre vous ont déjà entendu l'appel du Cœur de Jésus, et se proposent fermement d'être un jour de bons ouvriers dans le champ du Seigneur. Mais je leur dis, et je le dis à tous ceux d'entre vous que Dieu appellera encore à l'honneur incomparable de le servir et de se dévouer au salut des âmes : Préparez-vous maintenant. Comment ? En imitant Jésus enfant, Jésus adolescent. Puisque plus tard vous tiendrez sa place et que par lui, avec lui et comme lui, vous serez des sauveurs d'âmes ; comme lui aussi, travaillez, soyez bons, soyez aimables ; comme lui, grandissez chaque jour en science, en grâce et en sagesse devant Dieu et devant les hommes. Rappelez-vous, chaque fois que vous communiez, que la Sainte Eucharistie, qui est Jésus vivant, doit être reçue dans une âme pure. Gardez-vous donc, comme l'on se garde du feu, de tout ce qui pourrait ternir la pureté de votre cœur, que vous donnez chaque jour à Jésus ; la pureté de votre corps, où il vient habiter par la communion, car la maison du Seigneur doit être sainte, « *Domum tuam, Domine, decet sanctitudo* » ; la pureté de vos mains, qui tiendront un jour son Corps adorable et le donneront aux fidèles ; la pureté de votre langue et de vos lèvres, qui prêcheront sa divine parole, et que vous prêterez chaque jour à Jésus pour changer le pain en son corps et le vin en son sang. Et pour cela priez, mes enfants ; votre âme, étant la demeure de Dieu, doit être une maison de prière, « *Domus mea domus orationis vocabitur.* » Priez, non du bout des lèvres et avec un esprit dissipé, mais toujours avec votre cœur et en union avec Jésus-Christ. Priez particulièrement la très sainte Vierge, par les mains de qui nous sont distribuées toutes les grâces du ciel. Priez-la fréquemment, afin qu'elle vous aide à ressembler à son divin Fils, car le prêtre doit être un autre Jésus-Christ, *Sacerdos alter Christus.* Ainsi soit-il.

La Vie Intellectuelle

BACCALAUREATS

SESSIONS DE JUILLET-OCTOBRE 1928

(40 Succès)

Académie de Rennes. — Centre de Brest.

PHILOSOPHIE

Reçus :

1 *Joseph Cren, de Lampaul-Guimiliau.*
2 *André Doher, de Plougasnou.*
3 *Ferdinand Dosser, de Guiclan.*
4 *René Guilcher, de Taulé* (mention assez bien).
5 *Michel de Cotignon, de Roscoff.*
6 *Paul Guyader, de Landerneau.*
7 *Robert Plassart, de Châteauneuf-du-Faou.*
8 *François Quémerc'h, de Plounéour-Ménez.*
9 *Auguste Quéré, de Serignac.*
10 *Louis Touanen, de Saint-Pol-de-Léon.*

Admissibles :

11 *Edouard Combot, de Landivisiau.*
12 *Jules Taniou, du Conquet.*

MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES

Reçus :

13 *René Cozic, de Plounéour-Ménez.*
14 *Louis Laizet, de Serignac.*
15 *Robert Prigent, de Guerlesquin.*

Admissibles:

16 *Yves Michel, de Morlaix.*
17 *Jacques Tran-Bâ-Chi, de Vinh-Long (Cochinchine).* (mention assez bien).

PREMIERE

Section A. — Latin-Grec

Académie de Rennes

Reçus :

1 *Louis Balanant, de Saint-Pol-de-Léon.*
2 *Jean Coïc, du Guilvinec.*
3 *Jean-Louis Guillerm, de Cléder.*
4 *Armand Lautrou, de Camaret.*
5 *André Pailler, de Henvic* (mention assez bien).
6 *Jean Pailler, de Henvic.*
7 *François de Quatrebarbes, de Craon (Mayenne).*
8 *Henri Senneville, de Saint-Pol-deLéon.*

Admissibles :

9 *Antoine Cadiou, de Landivisiau.*
10 *Jean-Marie Cadiou, de Cléder.*
11 *François Cueff, de Saint-Pol-de-Léon.*
12 *François Gorrec, de Collorec.*
13 *Louis Lintanf, de Morlaix.*
14 *Laurent Quéméner, de Plouvorn.*
15 *Ernest Taniou, du Conquet.*

Faculté de Caen

Admissible :

16 *Pierre Le Moal, de Morlaix.*

Section C. — Latin-Sciences.

Reçus :

17 *Robert Buors, de Saint-Pol-de-Léon.*
18 *René Morvan, de Saint-Marc.*

Admissibles :

19 *Louis Bellec, de Commana.*
20 *Alain Cazoulat, de Locquénolé.*
21 *Gaël du Halgoët, de Saint-Pol-de-Léon.*
22 *Yves Le Treut, de Morlaix.*

Section D. — Sciences-Langues.

Académie de Paris

Alphonse Nguyen Van-Tât de Vinh-Long (Cochinchine).

25 *reçus* + 15 *admissibles*

ACADEMIE DE RENNES

Résultats définitifs des 2 sessions (Juillet-Octobre)
du Baccalauréat en 1928

(Communiqué officiel)

Les résultats définitifs des 2 sessions s'établissent ainsi :

Inscrits : 5.410
Examinés : 5.356
Admis : 1909
Moyenne : 35 1/3 %

Ont obtenu la mention :

Très bien : 5
Bien : 42
Assez bien : 313

TABLEAU D'HONNEUR

MOIS D'OCTOBRE

Philosophie. — 1. A. Pailler ; 2. J. Pailler ; 3. Lautrou.
Mathématiques Elémentaires. — Buors.
Première. — 1. Péron ; 2. Mesguen ; 3. Sizun ; 4. Rannou ; 5. Quéau.
Seconde Blanche. — 1. Feutren et Sévère ; 3. Gélébart ; 4. Abgrall ; 5. Caroff ; 6. Pouliquen.
Seconde Rouge. — 1. Rolland ; 2. Cloâtre ; 3. Bellec.
Troisième Blanche. — 1. Proust ; 2. Bihan.
Quatrème Blanche. — 1. Y. Kerjean ; 2. Prigent ; 3. Le Roux ; 4. Riou ; 5. Manac'h.
Quatrième Rouge. — 1. Rolland ; 2. Quéméneur ; 3. Autret ; 4. Guével ; 5. Le Saout ; 6. Créac'h ; 7. Caroff ; 8. L. Caill ; 9. Riou ; 10. Le Masle.
Cinquième Blanche. — 1. Guichoux ; 2. Quéméner ; 3. Le Denn.
Cinquième Rouge. — 1. Le Jouis ; 2. Tembouret ; 3. Bellec ; 4. Aubé.
Sixième Blanche. — 1. Rolland ; 2. Kerbrat ; 3. Le Grand ; 4. Hamon ; 5. Guivarc'h ; 6. Mahé ; 7. Querné ; 8. Deuff ; 9. Le Borgne ; 10. Déroff ; 11. Herry ; 12. Cueff ; 13. Fichot ; 14. Hily ; 15. Guillou ; 16. Jourdren ; 17. Jagoury ; 18. Kérivin.
Sixième Rouge. — 1. G. Daniélou ; 2. Larvor ; 3. Guével ; 4. Salinoc ; 5. Guéguen ; 6. Kerdilès ; 7. L. Daniélou ; 8. Kervian ; 9. Quiviger ; 10. Rolland ; 11. Pedrono ; 12. Déroff ; 13. Le Corre.
Septième. — 1. Lebedeff ; 2. Le Boulc'h ; 3. Bourlès ; 4. Le Bihan ; 5. Moysan ; 6. Guézou ; 7. Combot ; 8. Renwick ; 9. Berric.
Huitième. — 1. Quéré ; 2. Pleyber ; 3. Jean Guéguen ; 4. Ernoult.
Neuvième A. — 1. Combot ; L[s] Guéguen ; 3. Robert.
Neuvième B. — 1. Pouliquen ; 2. Lesconnec ; 3. Guillou.

MOIS DE NOVEMBRE

Philosophie. — 1. Jean Pailler ; André Pailler ; 3. Lautrou ; 4. Tournellec ; 5. Senneville ; 6. Bellec.
Mathématiques Elémentaires. — Buors.
Première. — 1. Péron ; 2. Cadiou ; 3. Mesguen.
Seconde Blanche. — 1. Feutren ; 2. Caroff ; 3. Abgrall.
Seconde Rouge. — 1. Rolland ; 2. Cloâtre ; 3. Nicol ; 4. Bellec ; 5. Sévéléder ; 6. Corderoch.
Troisième Blanche. — 1. Bihan ; 2. Proust.
Troisième Rouge. — 1. Goulard ; 2. Ménez ; 3. Le Denn.
Quatrième Blanche. — 1. Y. Kerjean ; 2. Riou ; 3. Prigent ; 4. Sibiril.
Quatrième Rouge. — 1. Rolland ; 2. Quéméneur ; 3. Autret ; 4. Caroff ; 5. Le Masle ; 6. Le Saout ; 7. Glémarec ; 8. Dagorn ; 9. Guével 10. Morel ; 11. Gargadennec ; 12. Cadour.
Cinquième Blanche. — 1. Guichoux ; 2. Kerrien ; 3. Le Denn.
Cinquième Rouge. — 1. Le Jouis ; 2. Tembouret ; 3. Aubé ; 4. Bellec ; 5. Pouchard.
Sixième Blanche. — 1. Kerbrat et Le Grand ; 3. Hamon ; 4. Rolland ; 5. Querné ; 6. Mingam ; 7. Deuff ; 8. Guivarc'h ; 9. Herry ; 10. Mahé ; 11. Déroff.
Sixième Rouge. — 1. G. Daniélou ; 2. Larvor ; 3. Salinoc ; 4. Kerdilès ; 5. Quéméneur ; 6. Guéguen ; 7. Kervian.
Septième. — 1. V. Lebedeff ; 2. A. Le Bihan ; 3. Bourlès et Renwick ; 5. Le Boulc'h ; 6. Berric.
Huitième. — 1. Pleyber ; 2. J. Guéguen ; 3. Quéré ; 4. Ernoult.
Neuvième (I). — 1. L. Guéguen ; 2. Robert ; 3. Combot.
Neuvième (II). — 1. Pouliquen ; 2. Lescomec ; 3. Guillou.

PLACES DE COMPOSITIONS

Philosophie. — 1. Pailler André ; 2. Pailler Jean.
Mathématiques Elémentaires. — *Géométrie.* — 1. Buors ; 2. Morvan.

PRLMIERE

Version latine. — 1. Quéguiner ; 2. H. Berre.
Version grecque. — 1. Quéau ; 2. Sizun.
Thème latin. — 1. Sizun ; 2. Péron.
Thème grec. — 1. Quéau ; 2. Sizun.
Composition française. — 1. Quéguiner ; 2. H. Berre.
Version latine. — 1. Heuzé ; 2. Touillard.
Histoire littéraire. — 1. Quéguiner ; 2. Péron.
Physique. — 1. Sizun ; 2. Péron.
Géométrie. — 1. Sizun ; 2. Péron.
Anglais. — 1. Mesguen ; 2. Sizun.

SECONDE BLANCHE

Composition française. — 1. Guiriec ; 2. L'Hénoret.
Version latine. — 1. Guiriec ; 2. Feutren.
Version grecque. — 1. Sévère ; 2. Pouliquen.
Thème latin. — 1. Caroff ; 2. Abgrall.
Thème grec. — 1. Sévère ; 2. Feutren.

Littérature française. — 1. Caroff ; 2. Feutren.
Dissertation française. — 1. Caroff ; 2. **Abgrall.**
Anglais. — 1. Sévère ; 2. **Guiriec.**
Arithmétique. — 1. Abgrall ; 2. Sévère.

SECONDE ROUGE

Version latine. — 1. Rolland ; 2. A. Bellec.
Version grecque. — 1. Grall ; 2. Rolland et Sévéléder.
Thème grec. — 1. Rolland ; 2. Sévéléder et **Nicol.**
Thème latin. — 1. Ponty ; 2. Rolland et Rospars.
Composition française. — 1. Ponty ; 2. Sévéléder.
Version grecque. — 1. Rolland ; 2. Salinoc.
Version latine. — 1. Grall ; 2. Rolland.
Littérature latine. — 1. Bellec ; 2. Palud.
Arithmétique. — 1. Nicol ; 2. Palud.

TROISIEME BLANCHE

Version latine. — 1. Bihan ; 2. Proust.
Version grecque. — 1. Bihan ; 2. Proust.
Grammaires anciennes. — 1. Bihan ; 2. **Cocaign.**
Narration. — 1. Bihan ; 2. Proust.
Thème latin. — 1. Proust ; 2. Bihan.
Thème grec. — 1. Bihan ; 2. Cocaign.
Littérature grecque. — 1. Proust ; 2. Bihan.
Littérature française. — 1. Bihan ; 2. Grall.

TROSIEME ROUGE

Version latine. — 1. Thébaud ; 2. Cornily.
Version grecque. — 1. Cornily ; 2. Le Denn.
Grammaires anciennes. — 1. Diraison ; 2. **Cornily.**
Narration. — 1. Le Reste ; 2. Quiviger.
Thème latin. — 1. Cornily ; 2. Bertévas.
Thème grec. — 1. Cornily ; 2. Diraison.
Littérature grecque. — 1. Diraison ; 2. Moreau.
Littérature française. — 1. Diraison ; 2. Picart.

QUATRIEME BLANCHE

Version latine. — 1. Prigent ; 2. Sibiril.
Narration. — 1. Bihan ; 2. Manac'h.
Thème grec. — 1. Le Roux ; 2. Prigent.
Thème latin. — 1. Prigent ; 2. Le Roux.
Version grecque. — 1. Prigent ; 2. Kerrien.
Doctrine catholique. — 1. Kerjean ; 2. Manac'h.
Histoire de l'Eglise. — 1. Riou ; 2. Le Roux.

QUATRIEME ROUGE

Version latine. — 1. Rolland ; 2. Boulc'h.
Narration. — 1. Rolland ; 2. Autret.
Thème latin. — 1. Rolland ; 2. Autret.
Version grecque. — 1. Rolland ; 2. **Boulc'h.**
Thème grec. — 1. Quéméneur ; 2. Rolland.
Version latine. — 1. Rolland ; 2. Guivarc'h.
Histoire. — 1. Quéméneur ; 2. Autret.
Géographie. — 1. Quéméneur ; 2. Gargadennec.

CINQUIEME BLANCHE

Orthographe. — 1. Guichoux ; 2. Desbois.
Narration. — 1. Desbois ; 2. Guyader.
Thème latin. — 1. Guichoux ; 2. Martin.
Version latine. — 1. Guichoux ; 2. **Desbois.**
Version grecque. — 1. Guichoux ; 2. Le **Nourricier.**
Thème grec. — 1. Guichoux ; 2. Bécam.
Sciences. — 1. Guichoux. — 2. Charles.
Géographie. — 1. Martin ; 2. Talabardon.
Anglais. — 1. Guichoux ; 2. Martin.
Histoire. — 1. Talabardon ; 2. Quéméneur.

CINQUIEME ROUGE

Orthographe. — 1. Le Jouis ; 2. Tembouret.
Narration. — 1. Tembouret ; 2. Péron.
Thème latin. — 1. Tembouret ; 2. Le Jouis.
Version latine. — 1. Tembouret ; 2. Le Jouis.
Version grecque. — 1. Le Jouis ; 2. Tembouret.
Thème grec. — 1. Aubé ; 2. Le Jouis.
Sciences. — 1. Tembouret ; 2. Le Jouis.
Géographie. — 1. Tembouret ; 2. Le Jouis.
Anglais. — 1. Le Jouis ; 2. Bellec.
Histoire. — 1. Tembouret ; 2. Le Jouis.

SIXIEME BLANCHE

Orthographe. — 1. J.-Y. Guivarc'h ; 2. Le Grand ; 3. **Le Borgne.**
Analyse. — J.-Y. Guivarc'h ; 2. Hamon ; 3. Rolland.
Orthographe. — 1. Hily ; 2. Roland ; 3. Kerbrat.
Narration. — 1. Hily ; 2. J.-Y. Guivarc'h ; 3. Fichot.
Arithmétique. — 1. Mingam ; 2. Hamon ; 3. Jagoury.
Grammaire latine. — 1. Hamon ; 2. Guivarc'h ; 3. **Kerivin.**
Thème latin. — 1. Hamon ; 2. Deuff ; 3. Herry.
Version latine. — 1. Kerbrat ; 2. Hamon ; 3. Guivarch.
Anglais. — 1. Deuff et Hamon ; 3. Kerbrat.

SIXIEME ROUGE

Orthographe. — 1. Rogé ; 2. Salinoc ; 3. Grall.
Analyse. — 1. Kerdilès ; 2. G. Daniélou ; 3. Guéguen.
Orthographe. — 1. Salinoc ; 2. Kerdilès ; 3. Quéméneur.
Narration. — 1. Quéméneur ; 2. Rogé ; 3. Larvor.
Arithmétique. — 1. Larvor ; 2. G. Daniélou ; 3. Kerdilès.
Grammaire latine. — 1. Guével ; 2. Larvor et Kerdilès.
Thème latin. — 1. G. Daniélou ; 2. Kerdilès ; 3. Grall.
Version latine. — 1. Kerdilès ; 2. G. Daniélou ; 3. **Guével.**
Anglais. — 1. Kerdilès ; 2. Guével ; 3. G. Daniélou.

SEPTIEME

Orthographe. — 1. Le Boulc'h ; 2. Guézou.
Ecriture. — 1. Burel ; 2. Guézou.
Narration. — 1. Guézou ; 2. Lebedeff.
Analyse. — 1. Le Boulc'h ; 2. Moysan.
Arithmétique. — 1. Moysan ; 2. Le Boulc'h.
Thème latin. — 1. Le Bihan ; 2. Moysan.
Orthographe. — 1. Moysan ; 2. Denmat

Version latine. — 1. Le Bihan ; 2. Pogeant.
Catéchisme. — 1. Le Boulc'h ; 2. Talabardon.
Histoire. — 1. Bourlès ; 2. Le Bihan.

HUITIEME

Récitation. — 1. Pleyber ; 2. Quéré.
Analyse. — 1. Quéré ; 2. Tassel et Herlan.
Orthographe. — 1. Quéré ; 2. Herlan.
Arithmétique. — 1. Quéré ; 2. Jh Guéguen.
Analyse. — 1. Quéré ; 2. Herlan.
Récitation. — 1. J. Guéguen et Pleyber.
Catéchisme. — 1. J. Guéguen et Pleyber.
Arithmétique. — 1. J. Guéguen ; 2. Pleyber et Massieux.
Histoire de France. — 1. Pleyber ; 2. Massieux.
Orthographe. — 1. Tassel ; 2. Pleyber.

NEUVIEME (1re Division)

Orthographe. — 1. Combot ; 2. Robert.
Arithmétique. — 1. Ls Guéguen ; 2. Combot.
Lecture. — 1. Robert ; 2. Le Gall.
Analyse. — 1. Robert ; 2. Combot.
Récitation. — 1. L. Guéguen ; 2. Combot.
Catéchisme. — 1. Combot ; 2. Robert.
Orthographe. — 1. Robert ; 2. Combot.

NEUVIEME (2e Division)

Arithmétique. — 1. Godel ; 2. Lesconnec.
Lecture. — 1. Pouliquen ; 2. Lescomec.
Récitation. — 1. Pouliquen ; 2. Guillou.
Ecriture. — 1. Lescomec ; 2. Guillou.
Récitation. — 1. Poulquen ; 2. Guillou.
Lecture. — 1. Pouliquen ; 2. Guillou.
Arithmétique. — 1. Pouliquen ; 2. Lescomec.
Orthographe. — 1. Pouliquen ; 2. Lescomec.

LE TEMPS NE RESPECTE RIEN

DE CE QUI EST FAIT SANS LUI

Un collégien demande à son professeur s'il ne pourrait pas abréger considérablement la durée du cours complet spécifié dans le programme.

— Cela dépend de ce que vous avez l'intention de faire, répondit le professeur. Pour produire un chêne, la nature y met cent ans, mais il lui suffit de trois mois pour produire une citrouille.

Les Œuvres au Collège

Conférences N. D. du Creisker

A) *AU PAYS DE LA VIE INTENSE*

(Une Conférence d'outre-mer)

MARDI 23 OCTOBRE. — Il est 14 h. 45... En dépit de la crainte révérentielle que nous inspirent nos professeurs, quelques têtes se tournent furtivement vers la porte ou la fenêtre.

Nous avons lu, en effet, au Tableau des Avis: « A 15 heures, conférence en anglais par M. Burns, aux élèves de Première et de Seconde ».

Deux ou trois « nouveaux » nous ont demandé: « Qui est-ce M. Burns? C'est un missionnaire? »

Et nous de rire en les laissant à leur incertitude, que M. le Supérieur se hâta du reste de dissiper, dès que nous fûmes réunis dans la salle de dessin.

« Ai-je besoin, dit-il, de présenter à des lecteurs du *Creisker* celui qui nous fait aujourd'hui l'honneur et le plaisir de sa visite? Tous, n'est-il pas vrai? nous connaissions déjà le bon et cher M. Burns — (*Signes énergiques d'entière approbation*)...

« Je salue en lui l'ami de M. Madec et par conséquent l'ami de toute la maison; je lui offre l'hommage de Français qui n'oublient pas que les Américains ont combattu naguère à nos côtés, sur notre propre sol, pour le Droit et pour la Liberté; je lui souhaite enfin la bienvenue parmi nous parce qu'il est, comme nous, un membre de la grande famille celtique: M. Burns est de souche irlandaise, et il suffit de le voir pour en être aussitôt pleinement convaincu ».

Nous applaudîmes vigoureusement à ces paroles auxquelles M. Burns répondit immédiatement *en anglais*, avec une pointe d'émotion, semble-t-il.

Comme il s'attachait à prononcer tous les mots avec lenteur et netteté, nous nous habituâmes assez vite à suivre une pensée dont notre professeur de Première nous rendit ensuite les fines et délicates nuances.

M. Burns exprima d'abord sa gratitude à M. le Supérieur pour l'accueil si cordial que le Collège de Saint-Pol lui avait réservé. Puis, nous nous aperçûmes soudain que M. Madec devenait pâle et baissait la tête, l'air confus et embarrassé. Nous comprîmes sans retard que « son ami » disait beaucoup de... mal de sa personne et mettait sa modestie à rude épreuve. « Il n'y avait pas cinq minutes qu'ils s'étaient rencontrés que, déjà, ils se sentaient liés l'un à l'autre par une très vive sympathie ».

Après ce gracieux exorde, ce fut la conférence proprement dite.

En quelques phrases claires et bien accentuées, M. Burns nous fit savoir qu'il venait en France pour la quatrième fois et qu'à chacune de ses visites, notre pays lui offrait des beautés toujours nouvelles, surtout au point de vue artistique. La Bretagne, en particulier, l'a entièrement conquis par ses sites sans doute, mais aussi par ses monuments.

« L'Amérique n'a pas toutes ces richesses entassées par les siècles parce qu'elle est relativement jeune. Il n'y a pas cinq cents ans qu'elle était découverte par Christophe Colomb, parti pour la recherche d'une route menant plus rapidement aux Indes!

« Il n'y a pas quatre cents ans que New-York existe!... Aujourd'hui c'est, avec Londres, la plus grande ville du monde! »

Et M. Burns de discourir avec une fierté légitime sur le développement prodigieux, incomparable des Etats-Unis

Il nous donne quelques détails intéressants sur le gouvernement et la législation de cette puissante République fédérative composée de quarante-huit Etats, symbolisés par autant d'étoiles sur le drapeau national. Enfin, il termine en formant les vœux les plus sincères pour la prospérité de la France.

M. le Supérieur se leva pour adresser au conférencier et nos félicitations et nos remerciements les plus chaleureux. Il ajouta: « Nous vous disons, M. Burns, non pas adieu, mais au revoir! »

Avant de nous quitter, « notre ami » d'Amérique promit de faire remettre une médaille d'or, le jour des prix, à l'élève du Collège qui se classerait le premier en anglais.

On devine quelle formidable ovation salua cette façon

si délicieuse de prendre congé de nous. C'est d'un véritable gentleman.

Et maintenant, *forward, boys!*

A qui la médaille?

*
**

B) *AU CERCLE D'ETUDES*

1° Les Elections

La vie de Collège prépare réellement à la vie d'homme: Philosophes et Rhétoriciens y apprennent déjà à se servir de leur futur titre de citoyens électeurs. Cette année, ils en ont fait l'essai pour la désignation de nouveaux membres au Cercle d'Etudes, le 11 novembre dernier. Quelles élections tardives! me direz-vous. — Peut-être. Mais n'en voulez pas à notre Directeur; accusez plutôt la Faculté qui nous a fait attendre les multiples candidats qu'elle a impitoyablement évincés en juillet! — Après tout, ce retard a simplement prolongé une campagne électorale qui, chez nous, revêt un cachet bien particulier. Ici les candidats ne se mettent point en campagne; ce sont leurs partisans qui font tous les frais de la lutte. Ah! ces interminables discussions: elles se continuent jusque devant l'urne! Sans l'absence totale de « boxers » employant les arguments frappants, nous nous croirions en cette libre Angleterre d'il y a un siècle, à l'époque du « poll »! Mais, la présidence énergique de *M. Madec* et la courtoisie des électeurs sauvent tout: le scrutin n'est point faussé et il nous permet d'enregistrer les résultats suivants. Sont élus à la majorité relative:

En Première: *Quéguiner, Chapel, Sizun, Le Gall, Meillard et Le Joliff.*

En Seconde: *Sévère, Thuyen, Goasglas, Ponty, Gallic et Michel.*

Ces nouveaux élus sont vivement acclamés et applaudis, particulièrement Quéguiner qui a recueilli l'unanimité des voix (30). Faut-il encore des félicitations après de telles acclamations? Non, certes! celles-ci prouvent bien assez

l'accueil enthousiaste réservé par les Anciens à leurs nouveaux collaborateurs!

Mais, imaginez un peu l'effet des séances d'études avec des obstructions aussi systématiques qu'en période électorale! Comme à nos Députés il nous faudrait des huissiers! Nos finances ne nous permettent pas ce luxe; et puis à des messieurs aussi graves nous préférons des jeunes gens à la physionomie plus attrayante et au cœur plus tendre! M. Madec préside donc un second vote qui doit désigner les membres du bureau. Pour diriger nos débats il nous faut des hommes pleins d'ardeur et de décision: pouvions-nous faire meilleur choix en prenant comme président et comme vice-président nos deux secrétaires de l'an dernier: *André Pailler et Louis Balanant! Louis Bellec et F. de Quatrebarbes* sont investis des fonctions de secrétaires afin de relater les éloquents exploits de nos futurs tribuns. Quant à notre caisse, elle est confiée à *Lebedeff:* on nous a assurés qu'il ne l'emportera pas et qu'il permettra ainsi à notre bibliothécaire *Jean Pailler* d'aligner de nouveaux volumes sur ses rayons.

Aux applaudissements redoublés qui crépitent en l'honneur des nouveaux dignitaires, M. Madec ajoute ses propres félicitations de Directeur. Puis il nous exhorte tous à maintenir la bonne marche de notre œuvre en nous y instruisant de notre mieux en vue de l'action sociale qui nous attend plus tard. Répondons donc à son appel, et tous à la besogne!

Le Secrétaire: Louis BELLEC.

2° La Première réunion (26 novembre)

Voici quinze jours déjà que les élections sont faites... et notre première réunion, plusieurs fois reculée, n'a eu lieu qu'aujourd'hui... Il fallait bien attendre que notre Président ait fait sa conférence!

Comme tous les ans, M. le Supérieur vient nous dire un petit mot... « C'est au Cercle d'Etudes, si bien dirigé depuis huit ans déjà par M. Madec, que « se parachève la plus belle des éducations: celle du cœur ». C'est au Cercle que le collégion apprend à se fortifier en vue de la future « Struggle for life », car selon les paroles mêmes de Victor Hugo:

« *Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent* ».

Tout Français doit, à l'heure actuelle, s'occuper de la question sociale. Il y a, en effet, d'un côté les patrons, de l'autre les ouvriers; il faut essayer d'adoucir les angles. C'est au cercle que nous apprendrons de la bouche de nos orateurs, les arguments qui nous manquent « pour nous rencontrer tous un jour sur le terrain de la paix sociale ». M. le Supérieur termine en souhaitant la bienvenue au bureau et aux nouveaux. En partant, il applique à ces derniers, au milieu d'applaudissements frénétiques, la fameuse formule:

« *Dignus est intrare in docto corpore nostro* »

Après la lecture du compte rendu de la séance des élections, *André Pailler*, notre président monte à la tribune pour nous parler de la « *Question Sociale* ». Il la définit: « L'ensemble des maux dont souffre la société dans l'ordre du travail et l'ensemble des moyens propres à les guérir et à les adoucir ». Il nous montre l'existence réelle de la « question sociale », depuis que la Révolution a renversé avec l'ancienne Monarchie les corporations qui protégeaient en même temps le patron et l'ouvrier. L'ouvrier actuel n'étant plus protégé par rien, est moins respecté par le patron dont l'esprit a changé. L'orateur nous donne enfin des statistiques effrayantes sur la dépopulation rurale, et sur la misère de nombreux ouvriers, qui s'adonnent à l'alcoolisme, et que la haine du riche entraîne au socialisme et au communisme. Le Machinisme aussi est néfaste à la vie de famille comme la surproduction qui risque de lui faire perdre son travail. Remèdes à apporter: seconder la législation nouvelle, faire du bien autour de nous, pour que « une fois de plus l'amour et le vrai soient plus forts que la haine et le mensonge ».

Les applaudissements crépitent: le discours est magnifique.

Cependant *Balanant* se lève et demande à l'orateur si vraiment la Révolution a nui à l'ouvrier? si elle ne l'a pas au contraire, libéré de la servitude des corporations? André Pailler répond en énumérant les avantages des corporations. M. Madec rectifie certaines déformations de Balanant et explique qu'il est regrettable que l'on n'ait pas gardé, en élargissant les cadres, cette institution de l'Ancien Régime. Balanant parle ensuite de l'union du

capital et du travail. M. Madec nous dit que si elle n'existe guère en France, elle se réalise dans une certaine mesure aux Etats-Unis. Après quelques objections de *Quéau*, de *Morvan* et de *André Chapel*, le débat est clos.

M. Madec félicite l'orateur dont la conférence est très intéressante, grâce à une très ample documentation. Il lui reproche, malgré une très belle voix, un débit tant soit peu monotone et des gestes plutôt faux.

Notre Président est vraiment à la hauteur de sa tâche.

Dernière recommandation de M. Madec au moment où la cloche sonne. Cette année, il y aura un pèlerinage national de la Jeunesse Catholique Française à Rome. Le voyage ne coûtera que 1000 francs... Avis aux milliardaires!

F. de QUATREBARBES,
secrétaire.

2° Conférences d'Education Artistique

Ve ANNEE. — 1928-1929.

DEBUT NOVEMBRE. — *La peinture au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècles.* Conférencier: M. l'abbé *Golias*, professeur de dessin.

FIN NOVEMBRE. — *La musique russe.* — Concert. Conférencier : M. l'abbé *Saccadas*, professeur de musique. Morceaux exécutés par Mme Prat. Mlle Grassal (piano). M. Tirot (violon). M. Robert (piano-violoncelle-chant).

DECEMBRE. — *L'Architecture bretonne.* Conférencier: *M. Heuzé*, architecte diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

JANVIER. — *La peinture au* XIXe *siècle.* Conférencier: M. l'abbé *Golias*, professeur de dessin.

FEVRIER. — *L'Architecture moderne.* Conférencier : *M. Heuzé.*

MARS. — *Concert:* Mozart. Mendelssohn. Conférencier: M. l'abbé *Saccadas.*

ÉPHÉMÉRIDES

LUNDI 1er *OCTOBRE.* — Succédant à la pluie qui tombe depuis trois ou quatre jours, un soleil radieux ouvre le mois d'octobre, et sourit aux gais et frais visages rebondis et prospères, connus et inconnus, des collégiens du Creisker. Ils viennent ici, dit le cantique, pour vivre « à l'ombre du clocher à jour ». Dès aujourd'hui se vérifie cette parole qu'ils rediront plus tard si souvent.

Oui, les voici qui reviennent! « Jeunes agneaux, dirait Mgr Baunard, qui se séparent de leur mère pour la première fois », anciens qui retrouvent pour la 3e, 4e, 5e, 6e fois peut-être la façade grise de leur chère maison aujourd'hui, sous le ciel du Bon Dieu, plus avenante, plus attirante pour consoler ceux qui — oh! bien rares sans doute — auraient le cœur gros de quitter le nid de famille...

C'est la rentrée, le jour du ferme propos. Papa et maman sont partis, et dès ce soir, dans un rêve doré, l'imagination vagabonde près des petits frères et petites sœurs qu'on est tout étonné le lendemain matin de ne point trouver près de soi...

MARDI 2 *OCTOBRE.* — Dès ce matin, c'est au Bon Dieu que l'on s'adresse pour obtenir la grâce de passer une bonne et sainte année. La messe solennelle du Saint-Esprit, que chante M. le Supérieur, a pour but d'attirer sur nos âmes les lumières de l'Esprit-Saint.

Puis, à 9 heures 1/2,, c'est le premier contact avec nos professeurs qui nous indiquent notre emploi du temps dès la première journée, et nous laissent entrevoir des jours de bonheur dans une vie de travail et de devoir. « In labore requies... »

JEUDI 4 *OCTOBRE.* — La retraite traditionnelle de rentrée s'ouvre ce soir, à 6 heures, et se poursuivra jusqu'à dimanche.

JEUDI 18 *OCTOBRE.* — Malgré le voisinage de la rentrée encore à peine oubliée, la sortie mensuelle a lieu aujourd'hui et la Foire-Haute attire à Morlaix la grande majorité des sortants. Hélas!

« Il pleut...

Tout l'horizon n'est qu'un blême rideau
La vitre tinte et ruisselle de gouttes ;
Sur le pavé sonore et bleu des routes,
Il saute et luit des étincelles d'eau ».

Les boutiques à Morlaix sont demeurées fermées... Les Collégiens se sont ennuyés... Oh ! que la vie est triste !...

JEUDI 25 *OCTOBRE*. — M. Golias ouvre la série des Conférences artistiques de l'année en parlant de la Peinture.

DIMANCHE 4 *NOVEMBRE*. — Relatant le passage à Saint-Pol de Mgr Mério, protonotaire apostolique, Directeur général de l'Œuvre Pontificale de la Sainte-Enfance, la « Semaine Religieuse » de Quimper écrit: « Et la journée s'acheva à l'Institution du Kreisker, dont tous les élèves réunis avec leurs professeurs dans la belle chapelle Notre-Dame, virent dérouler sous le regard de leur intelligence l'émouvant tableau du sauvetage de ces milliers de petits païens abandonnés, ravis à la mort la plus affreuse et dont les âmes régénérées par le baptême s'envolent au Ciel ou se préparent à refaire un peuple de foi et d'amour dans les écoles et les ouvroirs de la Sainte Enfance. »

Quelques jours après, M. le Supérieur recevait cette lettre: « ...Monseigneur E. Mério, présente ses respectueux hommages à M. le Supérieur du Collège du Creisker. Il tient à lui redire quel bon souvenir il garde de sa visite au collège. Il renouvelle à M. le Supérieur l'expression de sa profonde gratitude pour l'accueil si cordial qu'il a bien voulu lui réserver. Monseigneur est heureux de lui envoyer à l'intention de ses chers élèves un millier d'images... »

Daigne Mgr Mério trouver ici l'expression de notre pieuse reconnaissance et nos sincères remercîments.

JEUDI 15 *NOVEMBRE*. — Il est donc écrit que les sorties, cette année, seront noyées dans l'eau... Les Landivisiens se sont tout de même entassés au nombre de 40 (le 1/10 du collège) dans leur fidèle auto-car... tandis que la foire froide retenait à Saint-Pol les artistes nombreux qui préféraient assister sur la grand'place au concert traditionnel des « musiciens arabes... »

DIMANCHE 18 *NOVEMBRE*. — L'Institution Notre-Dame du Creisker a tenu à s'unir au moins par la prière

au Congrès national du Recrutement sacerdotal tenu cette année à Lyon les 13, 14, 15 et 16 novembre. M. le Supérieur a invité M. le chanoine Goulven a nous adresser la parole et nous avons eu le plaisir d'entendre le vénéré aumônier des Ursulines nous entretenir des vocations sacerdotales.

JEUDI 22 *NOVEMBRE*. — La Foire froide touche à sa fin... Mais le proverbe breton a raison qui dit : « Restachou mad... ». Une visite aux stands sur la grande place est de tradition... Les portemonnaie s'allègeront peut-être, mais le plaisir l'emporte... Le président Hoover n'a pas encore, que je sache, étendu sa prohibition aux marchés français, et, en attendant, profitons... oh ! sans exagération, d'ailleurs, ni gourmandise. Deux fois par an seulement, la table des pensionnaires se voit garnie de nos meilleurs crus de France et je ne doute pas qu'ils sont rares encore — et n'est-ce point tant mieux ? — nos jeunes gourmets qui sachent distinguer un Bourgogne d'un Bordeaux, si l'étiquette (!) ne le leur révèle... Mais trève de ces considérations !... Notre dévoué directeur de la Ligue d'abstinence pourrait d'ailleurs m'en vouloir de détruire l'œuvre qu'il tâche d'élever avec tant de zèle et de talent... Les bons vins ne font d'ailleurs pas seuls les frais de la journée... Les loteries offrent aux heureux gagnants de quoi satisfaire tous les goûts depuis le plus vulgaire nougat de Montélimar jusqu'au plus clinquant pot de porcelaine...

Le modeste rapporteur d'au jour le jour n'aurait garde d'oublier de mentionner la Sainte Cécile que « nos chers musiciens » ont fêtée ce matin, paraît-il. C'est-y bien vrai ? Quelle douce musique alors ils ont tiré de leurs instruments !... Où donc est-il le temps jadis où la maison résonnait tout entière du bruit de nos instruments ? La caisse plate étourdissait le voisinage de ses roulements sans fin, le piston égrenait ses sons toujours un peu canailles et évoquant quelque parade de cirque, le bugle semblait jouer quelque motif de marche processionnelle, la clarinette roucouler quelque complainte, la basse gronder une menace, le baryton entonner avec fatuité une romance vieillotte, le fifre narguer tout le monde... Nous écoutions chanter notre âme aux refrains de nos instruments.... Ce matin, c'était doux, très doux... Il est vrai que la « belle musique, c'est quand on n'entend rien... » Monsieur Saccadas s'entendit décerner les éloges les plus mérités. Un compliment délicat

lui fut adressé par un de ses élèves auquel il répondit avec une charmante simplicité.

VENDREDI 23. — Par ces jours de tempête, les vers du poète sur le Creisker nous reviennent à la mémoire.

D'ordinaire tu prends aux zéphyrs leur haleine,
Ton murmure est léger, sous la brise, au printemps;
Mais seuls, te font vibrer dans des assauts de haine
Les chocs tumultueux et fous des ouragans.

Alors ta voix immense, étrangement puissante,
S'unit au grondement sinistre de la mer,
Orgue géant, choisi par les vents de tourmente
Pour y chanter leur hymne à Dieu, les nuits d'hiver.

LES COMPAGNONS DU CREISKER.

LUNDI 26 *NOVEMBRE*. — Tous les élèves se sont réunis, *nostro more*, à 16 heures 45, dans la salle des fêtes pour présenter à Monsieur le Supérieur leurs vœux de fête. Ce n'est pas précisément la Saint Edouard que l'on fête; car le 13 octobre est déjà loin, c'est le Supérieur, à l'époque la plus commode. Fête joyeuse, tout intime, sans bruit, si ce n'est, cette fois, celui de la musique qui attaque en entrant une allègre Polka « Madelinette » et des applaudissements qui saluent le gracieux compliment de Guillaume Quéguiner. Il s'exprime ainsi:

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

La vie au Collège, vous nous l'avez souvent dit, est en quelque sorte, la continuation de la vie de famille. Aussi, est-ce avec une certaine impatience, mêlée de joie profonde, que nous avons attendu cet heureux jour où il nous est donné de vous offrir, comme à un père bien-aimé, nos vœux de santé et de bonheur, et de vous exprimer nos vifs sentiments d'affection et de reconnaissance pour tout le bien que vous ne cessez de nous faire.

Vous avez à cœur, Monsieur le Supérieur, de faire de nous des jeunes gens instruits, cultivés, aptes à bien remplir plus tard les divers emplois que la divine Providence nous réserve. Aidé de professeurs dévoués et compétents, vous vous appliquez avec un zèle persévérant à promouvoir les études littéraires et scientifiques et à conserver à Votre cher Collège le rang et le renom qu'il s'est légitimement acquis, parmi les établissements secondaires de la région.

Mais votre activité et vos soins ne tendent pas à ce seul but, si noble soit-il. Dans vos causeries et vos entretiens, vous aimez à nous répéter avec insistance, que l'instruction ne doit pas aller sans l'éducation, qui la complète et lui donne tout son prix. Et c'est avec une sollicitude de tous les instants que vous vous efforcez de nous former au savoir-vivre, à la politesse et aux bonnes manières. Nous apprécions votre louable intention et nous tâcherons, malgré la légèreté et l'habituelle insouciance de notre âge, de mieux nous conformer à vos avis si judicieux et si autorisés.

Vous avez encore, Monsieur le Supérieur, de plus hauts desseins et de plus nobles soucis. Vous êtes prêtre et votre sainte vocation demande que vous vous employiez avec un soin vigilant à faire de nous des chrétiens éclairés et convaincus, d'une foi profonde et agissante. Vous nous exhortez sans cesse à lutter contre nos défauts, à pratiquer les vertus chrétiennes, à vivre par la Communion fréquente, en union intime avec le divin Maître. Grande est votre joie, nous dites-vous, de voir les Anciens du Collège demeurer fermes et inébranlables dans la foi chrétienne; plus grand encore votre bonheur lorsque vous voyez, comme cette année, un grand nombre de vos élèves prendre rang dans la milice sacrée. Nos aînés nous montrent le chemin; nous vous promettons, Monsieur le Supérieur, de nous y engager résolument à leur suite.

Daignent Notre-Dame du Creisker et votre glorieux patron continuer à vous assister et à bénir votre apostolat auprès de nous. C'est le souhait que nous vous exprimons, à la veille de ce beau jour de fête et que, demain, nous prierons Jésus-Hostie de réaliser.

Les témoignages de reconnaissance et les promesses de fidélité que notre camarade adresse en notre nom à notre vénéré Supérieur réveillent sans peine dans nos poitrines un écho qui se traduit en applaudissements. Ils redoublent, il est vrai, quand M. le Supérieur, à son tour, nous remercie de notre piété filiale, fait l'éloge de nos aînés et nous invite à leur ressembler un jour. Ils éclatent enfin quand nous apprenons, après l'annonce d'un jour de congé et d'une sortie supplémentaire, la date des vacances fixées cette année au samedi 22.

La musique clôt la séance par une gracieuse fantaisie au nom évocateur « Moïse sauvé des eaux », tandis que mon voisin, émerveillé de toutes ces beautés, me souffle à l'oreille: « Les musiciens, ce sont des as, quand même! »

JEUDI 27. — Jour de congé en l'honneur de M. le Supérieur. Et le soir, à la salle des fêtes, audition de musique et conférence par M. Saccadas.

SPECTATOR.

Litanies " mamanesques "

De la maman qui vient excuser son enfant chéri parce qu'il n'a pas voulu venir en classe, délivrez-moi Seigneur !

...De la maman qui voit en son garçon un petit prodige et qui ne manque pas de le répéter devant lui, délivrez-moi, Seigneur !

...De la maman qui dit à Monsieur le Professeur : « Il faut punir sévèrement mon fils » et qui s'empresse de donner à « son fils » dix sous pour acheter des caramels mous..., délivrez-moi, Seigneur !

...De la maman qui envoie son « chou » au cinéma parce qu'il lui a affirmé qu'il n'y avait pas d'étude, et qui l'a cru sur parole, « son fils, dit-elle, n'ayant jamais menti », délivrez-moi Seigneur !

...De la maman qui dit à son enfant, que la paresse a retenu au lit, le dimanche matin: « Tu diras à Monsieur le Surveillant que tu étais enrhumé », délivrez-moi Seigneur !

TIP-TAP.

DRAME EN TROIS ACTES

I

Une inspectrice fait une « colle » d'histoire dans le palais scolaire d'une ville de province:

— Arrivez ici, mon enfant, et dites-moi vite qui a brisé le vase de Soissons?

L'élève éclate aussitôt en sanglots:

— Oh ! ce c'est pas moi, Mademoiselle ! !... Je vous assure... je ne fais que d'arriver.

II

La maîtresse d'école intervient auprès de l'inspectrice:

— Je ne savais pas qu'on avait brisé un vase de haricots... Mais puisque cette petite affirme que ce n'est pas elle... il ne faut pas insister... Vraiment, ce ne doit pas être elle !...

— ...!!!

III

Le lendemain, l'inspectrice, nerveuse, fait son rapport au préfet.

— Oh !... pas d'affaires !... Les esprits sont à peine remis des élections... Ça coûtera ce que ça coûtera... Ne cherchez pas qui l'a cassé...

— ... !!!

Le Coin des Anciens

Pouvons-nous demander à chacun...

une carte par an...

AVEC SON ADRESSE,
SA SITUATION,
SES SUCCES ET
TOUTES NOUVELLES QUI INTERESSENT LA GRANDE FAMILLE DU « CREISKER »?

DEUILS

Nous recommandons aux prières de nos amis :

M. l'Abbé *Louis Corre,* recteur de Loc-Eguiner-Landivisiau, décédé le 16 septembre, à l'âge de 60 ans.

Mme *Naval,* née Radegonde Langle, sœur d'Arthur Langle, décédée à Aubervilliers (Seine), le 7 octobre, dans sa 31e année.

M. *Riou,* décédé en son domicile au Pilier-Rouge, en Lambézellec (septembre).

R. P. Le Bras, de Lampaul-Guimiliau, Missionnaire à Haïti, décédé à Chantal (Haïti), dans le courant du mois d'août, à l'âge de 50 ans.

Jean Colin, de Lambézellec, soldat au 36e groupe d'aviation, décédé le 24 juillet à l'Hôpital militaire de Pau (Basses-Pyrénées).

Mme *Le Tourneur,* grand'mère de Michel de Cotignon, décédée à Roscoff, le 8 novembre.

Mme *Marie-Anne Mège,* décédée à Brélès, le 3 octobre.

M. *Pierre Drouillard de la Marre,* ancien maire de Plouénan, décédé à Lyon, le 1er octobre, et Mme *Valentine Drouillard de la Marre,* décédée le 3 août.

Sœur Marie Le Lez, en religion sœur Marie Anselme, religieuse converse, décédée le 16 novembre, à l'âge de 57 ans, au monastère des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon.

M. *François Ruellou,* oncle de Paul Aubé, élève de 5e, décédé à Morlaix, le 9 août.

M. l'abbé *Olivier Tréguer,* décédé à Pluguffan, le 19 novembre, et inhumé à Saint-Pol, le 21.

M. *François Le Saoût,* oncle de Pierre et de Henri Combot,

M. *Elie Kerdilès,* frère de J.-M. Kerdilès, élève de 3e Rouge, décédé à Plouvorn, le 22 juillet.

M. *Yves Jézégou,* grand-père de Hervé Autret, élève de 4e, décédé à Plougourvest, le 21 octobre, à l'âge de 76 ans.

M. *Jean Cadour,* oncle de Louis Cadour, élève de 4e, décédé à Ploudalmézeau, le 27 août, à l'âge de 76 ans..

Mme *Urvoas,* grand'mère de Jean Madec, élève de 4e, décédée à Angers, le 12 juillet.

Mme *Queinnec,* grand'mère de Yves Guillou, élève de 1re, et de Claude Caill, élève de 4e, décédée à Guiclan, le 24 juillet, à l'âge de 80 ans.

M. l'Abbé *Paul Le Ber,* ancien missionnaire d'Algérie, ancien Curé d'Aïnkial, diocèse d'Oran, oncle de Gabriel et de Jean Congar, décédé à Landivisiau, le 14 septembre.

De Profundis!

NAISSANCES

A Bordeaux, *François Quéguiner,* fils de M. Pierre Quéguiner, Pharmacien-Lieutenant à l'Hôpital Militaire de Mulhouse (Haut-Rhin).

A Brest, le 4 août, *Renée Quentel,* 4e enfant de M. Paul Quentel, pharmacien à Brest, rue Louis-Pasteur.

A Saint-Pol-de-Léon, le 17 octobre, *Hélène Daniélou,* petite sœur et filleule de Georges Daniélou, élève de 6e Rouge.

A Saint-Pol-de-Léon, rue Cadiou, le 20 novembre, *Jean Combot,* frère de Pierre et de Henri Combot, élèves de 8e et de 9e.

A Plouézoc'h, le 24 septembre, *Henri Bouver,* neveu de Pierre Guillou, élève de 3e.

A Plouvorn, le 24 novembre, *Jean-Vincent Fournis,* fils de M. Jean Fournis, notaire.

Nos compliments et nos vœux.

MARIAGES

A Douarnenez, le 25 septembre, M. *Louis Gargadennec,* vétérinaire (cours 1917), avec Mlle Simone Le Mao. Mariage béni par M. l'abbé Gargadennec, recteur de Roscoff.

A Saint-Pol-de-Léon, le 6 septembre, Mlle *Marie Le Bigot,* avec le Docteur A. Jouaffre, d'Angers.

A Brest, en l'église Saint-Louis, le 27 octobre, M. *Augustin Laurent,* de Saint-Pol-de-Léon (cours 1922), avec Mlle Angèle Guéguen.

A Vic-sur-Cère (Cantal), le 21 août, M. *Francis Kerautret,* de Morlaix (cours 1916), avec Mlle Alice Caniac.

A Saint-Pol-de-Léon, le 5 septembre, Mlle *Louise Boniou,* avec M. Pierre Roubelat, mécanicien, de Clermont-Ferrand.

A Lannilis, le 25 septembre, M. *Corentin Larvor,* de Landivisiau, frère de M. l'abbé Riou, professeur au Collège, avec Mlle Marie Nicolas.

A Morlaix, en l'église Saint-Melaine, le 3 septembre, M. *Louis Coat,* de Pleyber-Christ (cours 1918), docteur-médecin à Plougonven, avec Mlle Marie Jégou.

A Plouguerneau, le 26 novembre, M. *Jean Autret,* de Plouénan, avec Mlle Marcelle Prigent.

A Guissény, le 27 novembre, M. *Sezni Bianeis,* et Mlle *Marie-Anne Bianeis,* frère et sœur de M. l'abbé Bianeis, surveillant au Collège, avec Mlle Françoise Marchadour et M. Louis Uguen.

A Poullaouen, le 21 novembre, M. *François Bothorel,* de La Feuillée, pharmacien à Huelgoat, avec Mlle Léontine Nédellec.

A Plounévézel, Mlle *Marie Claustre,* sœur d'Eugène Claustre, élève de 3e.

Nos respectueuses félicitations.

NOMINATIONS

Dans le Clergé.

Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés:

Recteur de Plougonven, M. l'Abbé *Herry,* sous-directeur à N.-D. de Bon-Secours (Brest).

Recteur de Goulven, M. l'Abbé *Y.-M. Abgrall,* Vicaire à Plouigneau.

Vicaire à Plouigneau, M. l'Abbé *Kerroc'h,* maître d'étude à N.-D. du Creisker.

Vicaire à Landudal, M. l'Abbé *François Moal,* jeune prêtre de Saint-Pol-de-Léon.

Recteur de Saint-Rivoal, M. l'Abbé *Quéméneur,* Vicaire à Ploulvinec.

Vicaire à Plouguerneau, M. l'Abbé *Bihan,* Vicaire à Guilvinec, ancien maître d'étude à l'Institution N.-D. du Creisker.

Vicaire à Guilvinec, M. l'Abbé *Blons,* Vicaire à Milizac, ancien maître d'étude à l'I. N. D. C.

Chanoine titulaire, M. le Chanoine *Berthou,* Curé-Doyen de Landivisiau.

Recteur de Coat-Méal, M. *Grignoux,* Vicaire à Melgven.

Recteur de Trégourez, M. *Didou,* Recteur de Collorec.

Recteur de Tréouergat, M. *Le Rest,* ancien Vicaire de Plougourvest.

Recteur de Lanhouarneau, M. l'Abbé *Merrien,* Recteur de Coat-Méal.

Curé-Doyen de Landivisiau, M. le Chanoine *Corre,* Recteur d'Audierne.

Chapelain de Kerinou (Lambézellec), M. l'Abbé *Louis Kerbiriou,* professeur au Collège de Lesneven.

Prêtre-Instituteur à Quimperlé, M. l'abbé *Hervé Roué,* jeune prêtre de Cléder.

Directeur de l'Ecole Saint-Joseph de Morlaix, M. l'Abbé *Jean-Louis Calvez,* de Pleyber-Christ (cours 1917), [illegible]lement instituteur à Concarneau.

Nos félicitations.

NOS RELIGIEUSES

Sœur *Joseph,* fatiguée, prend un repos que nous souhaitons aussi court que possible à la Maison Mère de Saint-Brieuc.

Sœur *Victoire,* qui, depuis 1910, était à notre service, a reçu en septembre, son obédience pour Carentoir (Morbihan), où elle remplit la charge de Supérieure.

Nous leur adressons l'hommage de notre pieuse reconnaissance.

ORDINATION

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et de ses nombreux amis.

M. l'Abbé *René Kerautret*, de Morlaix, professeur au Collège Saint-Louis de Brest, qui a reçu l'ordination sacerdotale le samedi des Quatre-Temps de décembre.

Deo Gratias.

Noces d'Or Sacerdotales

« *Le Creisker* » *est heureux de s'associer aux témoignages de pieuse vénération qui ont été offerts à nos vénérables jubilaires de* 1928.

M. le chanoine TREUSSIER, *curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon et M. l'abbé* GRALL, *recteur de Trégunc, ont célébré en septembre leurs cinquante ans de sacerdoce.*

Voici en quels termes la Résistance de Morlaix rend compte des magnifiques fêtes de Saint-Pol.

Les fêtes jubilaires de M. le chanoine *Treussier* ont été l'occasion d'une splendide démonstration religieuse. Elles eurent lieu sous la présidence de *Mgr Duparc* et de *Mgr de Guébriant*, en présence de 80 ecclésiastiques dont 25 chanoines et de plusieurs milliers de paroissiens empressés à témoigner leur attachement et leur respect à leur vénéré pasteur.

Dès le samedi, la ville a pris sa parure de fête. Les rues sont pavoisées sur le parcours de l'automobile qui amène *Mgr Duparc* accompagné de MM. les vicaires généraux *Cogneau* et *Messager*. A 3 h. 30 le gros bourdon annonce que l'évêque du diocèse est arrivé dans sa seconde ville épiscopale.

Dimanche, à 9 h. 30, le clergé se rend processionnellement de la cathédrale dans la cour du presbytère où *M. le Curé*, après avoir baisé la croix d'or entonne le *Veni Creator*, prend place avec ses diacre et sous-diacre, MM. *Jaouen* et *Jacq*, sous le dais que portent des pères de prêtres originaires de la paroisse.

Mgr de Guébriant, revêtu de ses ornements pontificaux, assiste au trône à la grand'messe, entouré de *M. Queinnec*, doyen du chapitre et de *M. Le Roy*, chanoine titulaire. *Mgr Duparc* tient chapelle avec ses vicaires généraux comme assistants. Les chants préparés de longue date par *M. Mévellec*, premier vicaire, furent brillamment exécutés. *M. le Curé* tient entre les mains le calice qui lui avait été « offert par les prêtres, les vicaires et les paroissiens de Saint-Pol », comme le rappelle l'inscription gravée sous la base. C'est une pièce en vermeil d'un fort bel effet, sur le type du calice de Saint-Rémy.

Au prône *M. Léon*, vicaire, fait entendre aux paroissiens combien M. le Curé a été sensible au précieux cadeau qu'ils lui ont fait et avec quel sentiment de reconnaissance il se souviendra d'eux à l'autel. *Mgr Duparc* monté ensuite en chaire. Il commente le texte *Vivit in me Christus* et l'applique à M. l'archiprêtre. Il rappelle ensuite la belle carrière sacerdotale du jubilaire jusqu'à sa nomination à Saint-Pol où Monsieur le Curé exerça le ministère pastoral à travers les années douloureuses de la séparation et des inventaires, connaissant les heures sombres mais aussi les jours de triomphe, les congrès eucharistiques, les magnifiques processions, la prospérité des œuvres de toutes sortes : groupes scolaires, groupes sportifs, confréries, congrégations, ligue de défense et d'action catholique. Pendant quarante-cinq minutes, Monseigneur tient sous le charme de sa parole captivante les très nombreux auditeurs qui remplissent la vaste basilique.

Au repas qui suivit la grand'messe, *Monsieur le Curé* prend le premier la parole. C'est à Dieu que va d'abord sa reconnaissance. Mais « le pauvre jubilaire » succombe sous une avalanche de fleurs. « Aussi se permet-il d'en cueillir quelques-unes dans le jardin des autres. Il remercie Monseigneur de Quimper d'avoir bien voulu par sa présence donner de l'éclat à cette cérémonie, Mgr de Guébriant en qui il salue « l'évêque missionnaire, le prince de l'Eglise, l'ornement de notre vieille cité » : M. de Guébriant, son frère, si généreux ; le dernier effet de sa libéralité fut le vitrail qui va être bénit tout à l'heure : entre les deux pouvoirs, c'est plus que l'entente cordiale à Saint-Pol, c'est le *cor unum;* M. le vicomte dont on pourrait dire en transposant le texte de l'Ecriture : *ut anima patris.* Dans l'expression de sa gratitude, il énumère ensuite : MM. les vicaires généraux du diocèse qui furent ses anciens élèves, M. le doyen du Chapitre qui fut au séminaire son initiateur aux œuvres; M. l'archiprêtre de Morlaix qui demeure son regretté vicaire, M. le chanoine Péron à l'initiative duquel il doit le calice qui demeurera comme un perpétuel

souvenir de cette fête; ses vicaires dont le dévouement à la paroisse ne peut être surpassé.

Après M. MEVELLEC, *premier vicaire, M. le chanoine* MESGUEN, *supérieur de l'I.N.D.C., se fit un devoir d'élever la voix au nom des maîtres et des élèves du collège et adressa à Monsieur le Curé le toast que voici:*

Cher et Vénéré Monsieur le Curé,

On a bien voulu me réserver le plaisir de souligner avec une insistance dont personne n'a lieu d'être surpris, une *date* qui ne figure pas sur le calice de vos noces d'or sacerdotales, mais que le Supérieur, les professeurs et les élèves de l'Institution N.-D. du Créisker se doivent de remettre aujourd'hui en pleine lumière.

Ils ne sauraient oublier qu'en 1910 vous avez parcouru le diocèse, en frère quêteur, tendant la main pour une œuvre dont l'avenir paraissait, à divers points de vue, singulièrement compromis.

Voici que vingt ans ont passé et, grâce à Dieu, l'œuvre que vous avez si puissamment contribué à restaurer n'a cessé de prospérer. C'est la digne récompense de vos efforts unis à ceux deM. le Maire de Saint-Pol.

A M. René Bazin qui s'étonnait et s'effrayait presque de le voir entreprendre certains travaux, un Abbé de Solesmes répondait en souriant : « J'ai cherché dans l'Histoire à quelle époque il eût été prudent de construire et je n'ai pas trouvé ! »

Il me semble, Monsieur le Curé, que vous vous seriez admirablement compris, ce Père Abbé et vous, car vous nous avez donné la même leçon de foi en la Providence et d'inaltérable optimisme.

Soyez béni d'avoir conservé à nos enfants et à nos jeunes gens un asile où nous tâcherons, de notre mieux, de les former à la science et à la vertu.

Ce sera peut-être l'un des plus beaux fleurons de votre couronne. A coup sûr, ce sera l'un de vos titres les plus précieux à la reconnaissance de Notre-Dame du Créisker aux pieds de qui je dépose ce vœu dont je ne suis pas le seul à mesurer la portée :

« Puissiez-vous, longtemps encore nous aider de vos lumières et de vos conseils ! »

Je lève mon verre en votre honneur au nom des maîtres et des élèves du vieux Collège qui, par vos soins, a pu se maintenir et continuer à remplir son rôle traditionnel dans le pays de Léon.

Monseigneur de Quimper clôt la série de toasts. « Dans une fête comme celle-ci, la vraie joie pour un pasteur est de se sentir aimé par son peuple. » Tel est bien le cas de M. le Curé. Et c'est ce qui réjouit l'évêque: « Cher M. le Curé vous avez plongé aujourd'hui dans une source jeune ». Il fait bon vivre à Saint-Pol en pareil jour. On se rappelle la belle parole de Pie X: « Prier sur de la beauté ». Ici vous avez la beauté partout: beauté des monuments que M. de Guébriant contribue à embellir encore; beauté des œuvres en pleine prospérité; beauté des âmes; beauté des chants; beauté des toasts ». L'évêque se demande auquel de ces derniers décerner la palme: nous résoudrons ce problème le jour des fêtes de diamant. »

***

A Trégunc, le 16 septembre, la fête fut belle aussi. Monsieur le Recteur célébrait à la fois ses noces d'argent de rectorat à Trégunc et son jubilé sacerdotal. M. le chanoine *Quéinnec*, doyen du chapitre, compatriote de l'abbé *Grall*, « monta en chaire pour résumer en une brillante allocution la vie et les œuvres du héros du jour, de l'ancien vicaire de Saint-Renan et de Lambézellec, de l'ancien recteur de Bénodet de 1897 à 1904. Il insista surtout sur les vingt-cinq années passées à Trégunc si pleines de dévouement et de zèle surtout aux heures pénibles de la guerre... »

Avec le rapporteur de la *Semaine Religieuse*, nous demandons à la Bonne Vierge Marie, reine du sacerdoce, d'exaucer nos prières et d'accorder au vénéré jubilaire de longues et fécondes années de sacerdoce.

Ad multos annos!

Succès aux Examens

René Chapel, de Saint-Pol-de-Léon (cours 1926), étudiant aux Facultés Catholiques d'Angers, a obtenu à la suite des examens de sortie le « Certificat d'études agronomiques » avec Mention Bien.

Louis Le Guen, de Douarnenez est définitivement admis à l'examen d'Elève-Officier de la Marine Marchande et compte s'embarquer sur le cuirassé *Voltaire* pour y faire son service militaire comme aspirant de réserve.

Joseph Manac'h, de Saint-Pol-de-Léon, nous fait part de son admissibilité au concours pour le grade de Vérificateur des Douanes.

Vincent Prigent, de Plougoulm (cours 1918), est également admissible.

Jean Gautier, de Saint-Pol-de-Léon, vient de passer avec succès les épreuves de la Licence en Droit (Mention Bien).

Louis Le Roux, de Guimiliau (2e-1922), vient d'être admis au grade de Capitaine de Long-Cours

Nos cordiales félicitations.

Nos anciens de l'an dernier

Cours de Philosophie 1928 :

Sont entrés au *Grand Séminaire de Quimper* : *François Rolland*, de Saint-Marc, et *Gabriel Congar*, de Landivisiau.

Sont entrés comme *étudiants à l'Université Catholique d'Angers* :

André Doher, de Plougasnou.
François Quémerc'h, de Plounéour-Ménez.
Auguste Quéré, de Scrignac.
Ferdinand Dosser, de Guiclan.

René Cozic, de Plounéour-Ménez, est inscrit comme étudiant à la Faculté de Droit de Paris, mais fera sa première année dans sa famille.

Joseph Cren, de Lampaul-Guimiliau, est surveillant à l'école libre des garçons de Landivisiau et prépare aussi son droit.

René Guilcher est surveillant à l'Ecole Albert-de-Mun, avenue des Marronniers, à Nogent-sur-Marne, et étudie le droit.

Paul Guyader suit les cours de P. C. N. à la Faculté de Médecine de Bordeaux.

Robert Plassart prépare sa licence en droit.

Louis Touanen prépare le P. C. N. à Nantes.

Louis Laizet prépare à l'Ecole Sainte-Geneviève le concours d'admission à l'Ecole Polytechnique.

Michel de Cotignon prépare à Paris le concours d'entrée à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Robert Prigent, de Guerlesquin, est entré à l'Ecole des Vétérinaires d'Alfort.

Jacques Trau Bá Chi prépare à l'Ecole Sainte-Geneviève le concours d'entrée à l'Ecole Centrale.

COURS DE PREMIÈRE :

Sont entrés au *Grand Séminaire de Quimper* : *Jean-Marie Cadiou*, de Cléder ; *François Cueff*, de Saint-Pol-de-Léon ; *François Evillard*, de Saint-Pol-de-Léon ; *François Gorrec*, de Collorec; *Jean Guerc'h*, de Saint-Pol-de-Léon ; *Jean-Louis Guillerm*, de Cléder ; *Alain Jaffrès*, de Plouvorn ; *François Le Duff*, de Plouescat ; *Jean Perrot*, de Roscoff ; *Vincent Prigent*, de Saint-Vougay; *Laurent Quéméneur*, de Plouvorn ; *Ernest Taniou*, du Conquet.

Aux Oblats de Marie (Château de Coigny, Manche) : *Louis Le Mer*, de Roscoff.

Au *Grand Séminaire de Saint-Jacques* (Missions d'Haïti) : *Jean-Louis Calvez*, de Goulven ; *Jean Thobie*, de Missillac (Loire-Inférieure) ; *Charles Le Roux*, de Brest ; *Léon Marion*, de Billé (Loire-Inférieure) ; *Appéré*, de Goulven.

Louis Bellec, de Peuzé ; *Antoine Cadiou*, de Landivisiau ; *Yves Guillou*, de Guiclan ; *Pierre Le Moal*, de Morlaix ; *Louis Lintauf*, de Morlaix ; *Jean-Marie Rolland*, de Guiclan ; *Alain Cazoulat*, de Locquénolé ; *Louis Fouillard*, de Landivisiau ; *Olivier Le Guern*, de Plouigneau ; *Jean Picart*, de Sizun, se préparent de nouveau à la première partie du Baccalauréat.

Jean Chapel, de Saint-Pol-de-Léon, prépare son Droit à l'étude de Me Coursin, avoué à Morlaix.

Correspondances et Nouvelles

Lettre ouverte au R. P. Mazé Missionnaire à Hung-Hoa (Tonkin)

Grande Rivière du Nord (*Haïti*),
le 27 août 1928.

MON CHER JEAN-MARIE,

« *Le Creisker* » vient de me faire goûter ta prose. J'ai enfin honte de mon mutisme. Vraiment, Haïti n'aura pas de réputation épistolaire auprès des lecteurs du Bulletin, car je m'aperçois que, parmi les Anciens, les représentants de la petite République des Antilles sont loin d'être des « sine fine dicentes ».

Missionnaire à l'Evêché de Hung-Hoa? Quels mots baroques! J'ai peine à croire qu'avec ces « noms à coucher dehors, ton pays, Jean-Marie, soit aussi civilisé que tu l'oses dire. Comme tu dois avoir la figure grimaçante quand tu les prononces! Ça ne t'empêche pas d'être « bon type », tiens! et je te salue de loin, de toute la largeur du Pacifique et... du pouce. Et je prie le Bulletin de te transmettre mon salut intégralement. Que la moindre parcelle ne reste dans la mélasse du chemin de Ma (où tu sembles prendre un véritable plaisir à te baigner). Il nous arrive aussi de faire cette opération ici, mais ordinairement dans la... rivière, et les maladroits seuls l'exécutent de temps en temps dans la marmelade. Car il faut que tu saches que le Tonkin n'a pas le monopole exclusif de la boue. Cette matière existe aussi en Haïti, plus abondante qu'on ne le voudrait. Si bien que, paraît-il, elle a valu son nom à l'une de nos paroisses. Il y a Marmelade comme il y a grande Rivière. Et cette marmelade ne serait guère agréable à ton palais.

Si tu voulais venir constater la véracité de mes dires, on ne te laisserait pas marcher à pieds, tes souliers de Séminaire en mains. On te prêterait volontiers un petit cheval sellé-bridé, qui, peut-être d'ailleurs ne resterait pas étranger au genre de sport que tu me sembles affectionner de préférence.

Nul doute qu'en regard de ces deux modes de locomotion, l'avion est encore « le filon ». Si le vieil homme renaissait ! Si tu peux te procurer un appareil dernier cri pour ta première tournée en France, fiche donc un atout à Lindberg: de Hanoï traverse le Pacifique, viens atterrir dans la Saline du Cap haïtien. Je t'y attendrais, et nous partons ensemble pour Willacoublay.

Ici la plus grande partie de notre ministère se fait à cheval en dehors des localités-résidences. Ne rêve pas de nos immenses chevaux de Léon ni de nos gros chevaux trapus de certains pays de Cornouaille. S'il en venait un dans ma cour, je risquerai de le prendre pour un hippopo-tame, nez-en-moins. Le cheval haïtien est en général petit et léger. Les meilleurs pour nos régions montagneuses, « choual-mône », sont ceux qui ont des sabots minuscules de mulets. Les amateurs de faune seraient tentés de les ranger parmi les grimpeurs plutôt que parmi les jumentés, s'ils les voyaient à l'œuvre. Ils sont sanguins, nerveux, bruyants, surtout s'ils goûtent le maïs, et très endurants. Le mois dernier je recevais ici un Père monté sur un petit cheval bien fringant et bien éveillé malgré les onze heures de... cheval qu'il avait dans les jambes et le soleil ardent qu'il avait bu, conjointement avec son cavalier, depuis six heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Entre parenthèses, dans la « Savane », d'où ils venaient, la température normale, en juillet, doit être de plus de 35° à l'ombre qui n'existe pas dans la « Savane ».

Si on veut voyager à l'aise il faut éviter le soleil. Les deux meilleurs moments sont le matin avant « soleil chaud » et le soir quand il a baissé à l'horizon. Le malheur est que dans ces pays tropicaux il n'y a pas d'aurore et de crépuscule, ou si peu que rien, tant les transitions sont brusques. Au clair de la lune encore, le « cheval » est charmant. J'ai eu l'occasion de le constater deux ou trois fois. Sans compter que, vois-tu, en voyageant la nuit on ne perd pas de temps. Il n'en est pas de même du sommeil, malheureusement ! Mais n'en a-t-on pas vu d'autres pendant la guerre ?

On en reparlera. J'ai pitié du gérant. Tu diras bonjour pour moi à tes Jaunes et je saluerai mes Noirs pour toi. Bien affectueusement.

G. Cleguer,

Administrateur de la Grande Rivière du Nord ; Haïti.

Alexis Ménez, *de Locquénolé, nous adresse de l'Afrique Equatoriale une relation charmante sur sa vie à la colonie. Nous en transcrivons les principaux passages :*

« Représentez-vous une tournée de 40 jours à travers la brousse: ravitaillement impossible, liquide néant, faisant du recensement nominatif dans chaque village: ici se heurtant au mauvais vouloir des chefs qui cachent leur monde afin de ne pas payer l'impôt (car les indigènes payent un impôt de capitation de 6 fr. par tête), là se heurtant à une hostilité ouverte: les gens fuyant leur village et se cachant dans la brousse, et vous faisant des 25 à 30 kilomètres en hypoye pour arriver à un résultat nul. Enfin, cela dresse la volonté et apprend au Blanc à haïr ces soi-disant humanitaires français qui veulent préconiser un système de douceur dans nos colonies d'A. E. F.

Pourtant le Nègre ici n'agit que par crainte : « Initium Sapientiæ timor *chicotae* ». — J'ai eu à agir énergiquement dans un coin de la subdivision. J'arrive vers les 11 heures du matin dans un chef-lieu de canton: le chef était averti de mon arrivée et donc il devait avoir tout son monde rassemblé devant la case dite du « commandant ». Il n'en fut rien. Sanctions: 15 jours de prison au chef et à tous ses capitas, corde au cou et en route vers Bajoum, sous la surveillance d'un garde, baïonnette au canon. — Puis j'envoie des émissaires dans les villages avoisinants pour rassembler les gens. Un chef de village répond à mon envoyé: « Le commandant peut venir on se charge de le recevoir et de la bonne manière — jamais un Blanc n'a osé approcher de mon village ». Puis il envoie une « raclée » au bonhomme. Celui-ci revient me rendre compte de sa mission: il était en sang. — Eh bien ! devant pareille insolence, j'organise une attaque. Ce soir vers 5 h. 30 nous allons attaquer ce village de rebelles. Je n'avais à ma disposition en ce moment que 2 gardes avec 4 cartouches chacun, plus des noirs bénévoles portant flèches et sagaïes. Malgré ces forces plutôt restreintes, on s'en va. clair de lune magnifique. Après 8 kilomètres de marche, on arrive près du village qui se trouvait situé sur un mamelon, les gens faisaient du tam-tam et dansaient. Ils ne se rendaient pas compte de notre approche. D'ailleurs l'inclination du terrain nous était favorable; j'organise trois colonnes avec 1 fusil pour chacune. Moi avec 10 noirs je

dois attaquer le village par le centre. Le caporal à l'aile droite et l'autre garde à l'aile gauche. En silence, nous prenons toutes les mesures de sûreté et à mon signal nous voilà grimpant la pente au pas gymnastique et faisant irruption dans le village. Désarroi général chez les rebelles. Les femmes poussent des cris sauvages capables d'effrayer le démon. Les hommes cherchent à se défendre et à fuir. L'un d'entre eux réussit à prendre une sagaï et à la lancer contre le caporal. Le caporal le descend immédiatement. Nous ramassons les poulets, les cabris, les chiens, les œufs, on brûle le village et on rentre avec 25 otages, et nous nous apprêtons à rentrer au campement. Mais les indigènes dans la brousse ont accouru au secours de leurs amis, et ils essaient de nous cerner. Heureusement 3 gardes que j'avais envoyés dans d'autres villages ayant entendu les coups de feu, sont accourus au pas gymnastique et, à la vue de ce renfort, les indigènes se sont enfuis immédiatement. A minuit nous étions de retour à la case! J'avais installé des sentinelles autour de ma maison de crainte qu'on ne vienne m'attaquer la nuit. Mais il n'y eut rien. Les rebelles rentrèrent chez eux et toute la nuit ils poussèrent des gémissements et des plaintes, pleurant leurs morts et la disparition de leurs camarades pris en otages.

D'autres chefs qui avaient refusé de me recevoir, quand ils ont entendu ce qui venait de se passer, se sont empressés de venir faire leur soumission; ils ont eu peur des fusils. Cela ne m'a pas empêché de les mettre « en boîte » pour rébellion.

Je suis rentré à Bayoum très fatigué, et avec une centaine de prisonniers, et maintenant je me repose de mes émotions en m'adonnant au métier ineffable de rond-cuiriste, car ce n'est pas seulement en France que l'Administration a la folie et la manie du papier. A la colonie il en est de même, pour la moindre liste, et au prix où ça coûte! Il faut « pondre » un rapport, expliquer une situation, faire un peu de littérature, etc., etc... Mais le temps passe et le séjour aussi. Quand vous recevrez cette lettre, il y aura déjà un an depuis que j'ai quitté mon cher Locquénolé. En principe, je pourrai rentrer en France fin septembre 1929, mais, si tout va bien, je vais peut-être prolonger mon séjour de quelques mois et, dans ce cas, je ne

rentrerai qu'avec le beau temps en avril 1930, avec 8 mois de congé réglementaire, et je prendrai un an. J'ai l'intention d'acquérir une petite Citroën 5 HP pour excursionner à droite et à gauche... »

Jean-Claude Le Gall, de Plougastel-Daoulas (cours 1917) précédemment rédacteur-administrateur au « Courrier du Finistère » se trouve actuellement à Quimperlé, comme rédacteur du journal « L'Union Agricole ».

Jean Saliou, de Gouézec (cours 1912), est vétérinaire à Pleyben.

Jean Cariou, du Conquet (cours 1922) est Pharmacien à l'Hôpital Maritime de Lorient. Voici son adresse: 9, rue Georges Collier, Lorient.

L'abbé François de Kérévér a été nommé professeur à l'Ecole Bossuet, 6, rue Guynemer, Paris.

Louis Berre, de Plouigneau, et *Henri Guillerm*, de Santec, sont entrés à l'Ecole du Service de Santé Naval à Bordeaux.

Yves Le Verge, de Plounévez-Lochrist, occupe le grade d'officier de T. S. F. à bord du yacht Nimet Hala de S. E. Ablas-Hilmi II, roi d'Egypte.

Nos Oblats de Liège sont au comble de leurs vœux. Ils vont de profession en profession, d'ordination en ordination. *Jean Nicol* a fait son oblation perpétuelle le 8 septembre, et reçu le sous-diaconat le 21 octobre; *Jean-Louis Larvor* prononçait également ses vœux le 15 octobre, en la fête de Sainte Thérèse, et le 17 février prochain sera le tour du *Frère Le Bars*. Ils se recommandent aux prières de leurs amis qu'ils n'ont garde d'oublier eux-mêmes.

Joseph Le Gall, de Plouescat (cours 1917) se rappelle au bon souvenir de ses anciens amis. A la veille de prononcer ses vœux perpétuels dans la Compagnie des Missionnaires du Bienheureux Grignion de Monfort (21 décembre) et de recevoir les ordres sacrés (sous-diaconat, 22 décembre; dia-

conat, 26 mars 1929; sacerdoce, 25 mai), il se recommande plus particulièrement à leurs prières.

Louis Le Mer, de Roscoff, est entré au Noviciat des Oblats de Marie-Immaculée, château de Coigny (Manche).

Julien Cochard, de Guiclan, en garnison à Rennes (3e Cie du 41e R. T. M.), a bien regretté de n'avoir pu obtenir de permission pour assister à la réunion des Anciens. Il avait pour compagnon de caserne *Guy Guéguen*, de Plouénan, qui a dû partir le 1er novembre pour Fontenay-le-Comte. (Voir plus loin).

« Nous sommes maintenant, écrivait *Louis Birien*, à la date du 11 novembre, une dizaine de Saint-Politains à Angers: on pourrait, à côté de la Nation de Bretagne, former la Nation Saint-Politaine ». Ces anciens, dont parle notre ami, et qui se plaisent à évoquer les heures délicieuses passées « à l'ombre du clocher à jour » ont été nommés plus haut, sous la rubrique « Nos anciens de l'an dernier ». Nous n'y revenons pas. Voici l'adresse de *Louis Birien, étudiant*, 27, *rue de Brissac*, *Angers* (*Maine-et-Loire*).

Louis Sévère, de Plouénan, étudiant en droit, 26, rue Jean Bodin, à Angers, rapporte les mêmes impressions.

Nous recevons d'excellentes nouvelles de nos jeunes abbés du *Grand Séminaire de Quimper*. Tous se déclarent heureux de leur sort et remercient le Bon Dieu de la grâce qu'il leur a faite. Ils n'oublient pas le Creisker, car c'est à son ombre, aux pieds de la Madone, qu'à mûrie, après tant d'autres, leur vocation. Qu'ils sachent qu'ici, en retour, on ne les oublie pas non plus.

Joseph Qwéinnec, employé aux services civils de l'Indo-Chine nous prie « de faire rectifier la mention le concernant parue dans le « Creisker » du mois de juillet-août, et portant par erreur qu'il a été reçu Administrateur-adjoint des Colonies. C'est « Administrateur-adjoint des services civils de l'Indo-Chine qu'il faut dire ». Voilà qui est fait, et voici son adresse: « *Administrateur-adjoint*, *Bac-Giany*, *Tonkin* ».

Michel Ollivier est entré à l'Université Catholique d'Angers, où il suit les cours de l'Ecole de Notariat. Il a son logement: 22, rue Donadieu.

Jacques-Corre, de Roscoff, a terminé son service militaire et est rentré au Grand Séminaire de Quimper.

L'abbé *Joël Bellec*, séminariste, et *Yves Le Bihan*, de Taulé, jeunes soldats de la classe 28, viennent d'être incorporés au 118e R. I. à Quimper.

L'abbé *Emile Moreau* et *René Chapel* ont rejoint le 24e Dragons, à Pontivy.

Julien Cochard et *Guy Guéguen* ont quitté Rennes pour Fontenay-le-Comte (Vendée), le 41e R. T. M. ayant changé de garnison.

Le « Creisker » du Docteur *Eugène Salomon*, précédemment « Villa des Eglantines, Avenue Jean Jaurès, Saint-Raphaël (Var) » nous est revenu avec la mention « Parti en Indo-Chine ». Quelqu'un pourrait-il nous donner son adresse?

Que deviennent, d'autre part, les Anciens dont les noms suivent:

Cours 1911: *Jean Bervas*, de Brest; *Jean Goualc'h*, de Plouénan; *Eugène Trézéguet*, de Belle-Ile-en-Mer.

Cours 1913: *Yves Grall*.

Cours 1914: *Joseph Suignard*, de Poullaouen; *Joseph Thépaut*, de Porspoder.

Cours 1915: *Aimé Coïc*, de Carhaix; *Joseph Le Bourhis*, de Kergloff; *Edouard Le Saout*, de Saint-Pol-de-Léon; *Charles Laé*, de Brest.

Cours 1916: *Henri Grovel*, du Conquet; *Francis Kerautret*, de Morlaix; *Eugène Thépaut*, de Porspoder; *Paul Manach*, de Brest.

Cours 1917: *Francis Le Roux*, de Henvic; *Pierre Séveur*, de Santec; *Vincent Treussier*, de Saint-Pol; *Pierre Kerrien*, de Saint-Pierre-Quilbignon; *Maurice Le Bian*, de Brest; *François Roudart*, de Carhaix; *Jean Le Gall*, de Landéda; *Hilaire Serrurier*, de Morlaix.

Cour 1918: *Joseph Coulogner*, de Morlaix; *Léon Renaud*,

Louis Azou, de Plouescat; *Joseph Lavanant*, de Saint-Marc; *François Le Her*, de Plouescat.

Cours 1919: *Auguste Bourlès*, de Sizun; *Yves Chapalain*, de Brest; *Jacques Jézéquel*, de Henvic; *Robert Cézilly*, de Paris; *Jean Bacques*, de Morlaix; *Eugène Douguédroit* et *Yves Douguédroit*, de Morlaix.

Cours 1920: *François Le Bris; Yves Nédélec*, de Milizac; *François-Louis Verveur*, de Sizun; *Joseph Minguy*, du Conquet; *Paul Vincent*, de Plougasnou.

Cours 1921: *Jean Léon*, de Sizun.

Cours 1922: *Eugène Guyader*, de Landerneau; *Alfred Mariette*, de Morlaix; *François Le Saint*, de Plouescat; *Paul Rolland*, de Morlaix.

Cours 1923: *Henri Le Bihan*, de Carhaix; *Simon Le Naëlou*, de Carhaix; *Jean Person*, de Brest; *Pierre Bothorel*, de La Feuillée.

Tant il est vrai que, comme dit le poète:

« *On s'entretient de vous parfois dans les veillées!*
...On demande: « *Où sont-ils? Sont-ils rois dans quelqu'île?*
Nous ont-ils délaissé pour un bord plus fertile? »

Leurs amis, à défaut d'eux-mêmes, pourront-ils nous renseigner?

Mais nous espérons faire mentir l'autre vers:

« *Nul ne sait votre sort...*
Rien ne sait plus vos noms... »

QUELQUES ADRESSES

Pierre Guiomar, soldat au 62e régiment de Tirailleurs, Marrakech (Maroc).

René Guiomar, 14, rue Bernard Palissy, Paris (6e).

Jean Le Bigot, 351e R. A. L. P., 7e Bie, Rennes.

A la mémoire de M. le Chanoine Floc'h

1er supérieur de l'Institution N. D. du Creisker (1910-1920)

> Nous ouvrirons une souscription cette année pour élever un monument commémoratif de M. le chanoine Floc'h... Selon la somme que nous parviendrons à recueillir, nous verrons ce que nous pourrons faire... Si votre reconnaissance se montre généreuse, et c'est mon espoir, un buste ou un médaillon de bronze, avec une courte inscription, rappellerait à la fois ses traits et ses mérites... »
>
> à la Fête des Anciens, 5 septembre 1928.
>
> M. le chanoine MESGUEN,

L'annonce d'une souscription en vue d'élever un Monument commémoratif à M. le chanoine Floc'h, premier Supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker, décédé le 24 janvier 1920, a été accueillie avec joie. On se plaît à rendre hommage à l'initiative de M. le Chanoine Mesguen qui a su comprendre que la personnalité de son regretté prédécesseur méritait d'être mise en lumière.

Des témoignages oraux ou écrits nous sont déjà parvenus de la reconnaissance et de l'estime que M. le Chanoine Floc'h s'est acquis auprès des anciens élèves qui ont fréquenté le collège de 1910 à 1920. L'un de ceux qui l'ont le mieux connu pour avoir vécu de plus près dans son intimité nous a adressé quelques lignes qui traduisent bien les sentiments de tous. Nous en extrayons les passages principaux.

« ...Il faut à M. le Chanoine Floc'h un monument digne de lui et de son œuvre...

Je m'en voudrais de paraître ici exciter la générosité d'aucun ancien élève du supériorat de M. Floc'h. Ils n'en ont pas besoin! Ceux qu'il louangeait — c'était plutôt rare! — ceux qu'il fustigeait — entre quatre murs, s'entend! — ceux qu'il raisonnait en leur parlant « en

homme », tous reconnaîtront que la personnalité du Chanoine Floc'h s'imposait avec une vigueur digne des temps héroïques où il fut appelé à donner toute sa mesure. Et l'effort formidable, grâce auquel a survécu le Collège du Creisker, qu'a fourni ce modeste mais prodigieux « ouvrier », force à distance l'estime et l'admiration de ceux-là même qui le discutaient le plus...

Cet homme était né Chef... Il en avait les deux qualités essentielles : l'autorité et la ténacité...

...Il avait, en outre, une horreur indignée de la paresse et de l'oisiveté, et se donnait au travail avec une ardeur à laquelle, hélas ! sa santé ne put pas résister...

...Il avait bloqué la Première et la Seconde (pendant la guerre), et donnait à ses élèves, dont il suivait ponctuellement tous les devoirs, l'enseignement du français, du latin et du grec. Il assurait encore l'Economat sans cesser d'être « le Supérieur » recevant les visites des parents, des professeurs et des élèves, astreint à une volumineuse correspondance, parcourant toutes les revues littéraires et pédagogiques auxquelles il était abonné et dirigeant sa maison...

...Il était par dessus tout un devoir que scrupuleusement le Chanoine Floc'h s'imposait : c'était celui de répondre régulièrement à ceux de ses professeurs et élèves mobilisés qui lui écrivaient, quelques-uns très souvent. Quelle que fut l'heure tardive, il n'aurait pas voulu prendre son repos, si c'était le jour où il s'était promis d'écrire à « son brave Doumic » !...

...Ah ! que n'avez-vous vu la douleur poignante de cet homme de cœur quand il apprit que Paul Grall était tombé, et l'anxiété qui étreignait sa gorge quand il annonçait : « L'Econome est dans un sale coin !... Golias a la tête fêlée !... N... n'en reviendra jamais ! »

...On pourrait encore proclamer sa bonté et sa serviabilité pour ses nombreux et fidèles amis, la hauteur de son intelligence, l'ampleur de sa culture, l'agrément de sa conversation toujours instructive, la qualité de son enseignement, et plus encore l'admirable foi dans la Providence de ce prêtre dont la vie austère avait en outre la régularité de celle d'un capucin... »

Souscription

M. le chanoine	Mesguen, supérieur de l'I.N.D.K	100 fr.
MM. les abbés	Auffret, Econome	20
	Jacq, Professeur	20
	Golias, »	20
	Riou, »	20
	Saccadas, »	20
	Abily »	20
	Le Roux »	20
	Mazéas »	20
	Nicolas »	20
	Quillévéré »	20
	Madec »	20
	Galès »	20
	Autret »	20
	H. Tanguy »	20
	F. Tanguy »	20
	Rolland »	20
	P. Corre »	20
	Guiriec »	20
	Kerboul, Surveillant	20
	Rolland, recteur du Bourg-Blanc	10
	Baron, recteur de Logonna-Daoulas	10
	Ernest Pape, curé de La Roussière (Eure)	20
	Cabioc'h, recteur de l'Ile de Sein	30
MM.	Roche, professeur à l'Université d'Angers	20
	Ollivier, Pen-ar-Feunteun, Plouénan	8
	Total de la première liste.....	578 fr.

Adresser les cotisations
à M. AUFFRET, prêtre, SAINT-POL-DE-LEON
c/c Rennes 2817

LISTE DES ABONNÉS

ayant réglé leur cotisation au Creisker pour l'année 1928-1929

(Le 1er Numéro est celui de Novembre)

MM. les Chanoine :

MESQUEN, Supérieur de l'Institution N.-D.-du-Creisker.
AUFFRET, Curé-Doyen de Douarnenez.
BARS, Aumônier à l'Asile Saint-Athanase, Quimper.
CORRE (G.), Curé-Doyen de Landerneau.
DERRIEN, Curé-Doyen, Ploudalmézeau.
FRANCÈS, Maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon.
GUÉGUEN, Recteur de Locmaria, Quimper.
LE GALL (J.-M.), Curé-Doyen de Taulé.
MOËNNER, Curé-Archiprêtre, Saint-Louis, Brest.
PENCRÉAC'H, Directeur de l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, 24, rue Colbert, Brest.
PÉRON (M.), 32, rue Batz, Saint-Pol-de-Léon
PICARD (J.-M.), Aumônier de Saint-Luc, Roscoff.
SALUDEN, Aumônier, rue Jean-Macé, Brest.
TANGUY, (J.), Recteur de N.-D. de Quimperlé.
TREUSSIER, Curé-Archiprêtre, Saint-Pol-de-Léon.
CAUGANT, Supérieur de la Maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon.

MM. les Abbés :

ABGRALL, Recteur de Goulven.
BALCON, Prêtre-instituteur, Ecole Libre de Bel-Air, Plouescat.
BARON (A.), Vicaire à Fouesnant.
BELLEC (O.), Vicaire à Mespaul.
BERTHOU (E.), Professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper.
BOTHOREL, Recteur de Gourlizon.
BOULC'H, Recteur de Santec.
CADIOU (Joseph), Vicaire à Saint-Corentin, rue Verdelet, Quimper.
CADIOU (Jean), au Grand Séminaire, 14, rue Verdelet, Quimper.
CALVEZ (J.-L.), au Grand Séminaire de Quimper.
CALVEZ (J.-L.), Directeur de l'Ecole Saint-Joseph, place Daumesnil, Morlaix.
CHALM (M.), au Collège Saint-Louis, rue de l'Harteloire, Brest.
CLOAREC (J.-L.), Vicaire à Plouescat.
CONGAR (Gabriel), au Grand Séminaire, 14, rue Verdelet, Quimper.
CONSEIL (Joseph), Curé-Doyen de Saint-Trégonnec.
CONSEIL (S.), Aumônier, Le Folgiët.
CORRE, Surveillant au Collège.
COULOGNER (A.), Vicaire à Clohars-Carnoët.
CREIGNOU (Y.), Professeur, Institution Saint-François, Lesneven.
CUEFF (François), au Grand Séminaire, 14, rue Verdelet, Quimper.
DANTEC (F.), Sous-Supérieur, Maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon.

MM. les Abbés :

DESSOMMES (François), Séminaire des Pères-Blancs, Kerlois, près Hennebont.
EVILLARD (François), au Grand Séminaire, 14, rue Verdelet, Quimper.
FALHON, Curé-Doyen de Huelgoat.
FLOCH (J.-F.), Recteur de Carantec.
GESTIN (A.), Professeur au Grand Séminaire de Quimper.
GILOUX, professeur au Grand Séminaire de Saint-Jacques, par Lampaul-Guimiliau.
GOARANT (J.-Cl.), au Grand Séminaire de Quimper.
GODEC, Plouénan.
GRALL (F.), Aumônier des Religieuses de la Retraite, Quimperlé.
GRALL (G.), Curé-Doyen de Fouesnant.
GUÉGAN, professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper.
GUÉGUEN (J.-Y.), professeur à l'Institution Saint-François, Lesneven.
ALLAIN (Elie), Recteur de Saint-Thois, par Châteauneuf-du-Faou.
FAVÉ, Vicaire à Scaër.
GUIRIEC (Joseph), professeur.
HAVAS, Recteur de Saint-Sauveur, Sizun.
HERRY (A.), professeur, Institution Saint-François, Lesneven.
HERRY (Joseph), Surveillant au Collège.
JACQ, professeur.
JAFFRÉ, Vicaire à Huelgoat.
JAFFRÈS, Recteur de Plouénan.
HERAMOAL, Vicaire à Douarnenez.
KERAUTRET, Professeur au Collège Saint-Louis, Brest.
KERBIRIOU (Pol), Recteur de l'Ecole Saint-Charles, Kerfeunteun.
KERBIRIOU, Recteur de Saint-Pierre, Quilbignon, par Brest.
KERBIRIOU (Louis), Aumônier du Pensionnat de Kerinou, Lambézellec.
KERBOUL (Yves).
KERBRAT (Marcel).
KERRIEN (M.), Professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper.
KERROC'H (F.), vicaire à Plouigneau.
LAGADEC (Jiseph), au Collège N.-D. de Bon-Secours, Brest.
LAURENT, Recteur de Plougasnou.
LE BIHAN (A.), Recteur de Lampaul-Guimiliau.
LE BORGNE (Jean-Louis), au Grand Séminaire de Quimper.
LE BOULC'H (H.), Grand Séminaire, 14, rue Verdelet, Quimper.
LE BOULC'H (Joseph), au Monastère Sainte-Marie de La Pierre-qui-vire (Yonne).
LE BRAS (J.), Grand Séminaire, rue Saint-Martin, Troyes.
LE GÉLÉBART, étudiant, 22, rue Donadieu, Angers.
LE MARREC (Joseph), Professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix.
LE MEUR (L.), Aumônier au Collège Stanislas, Paris.
LE MOAL (Jean), Carantec.
LOZAC'H, Recteur de Kergloff, par Carhaix.
LE PAPE (J.-M.), Vicaire à Plouigneau.
LE PAPE (Y.-M.), Vicaire à Plourin-les-Morlaix.
LE PAPE (Alain), Curé-Diyen, de Carhaix.
LE ROUX, ancien Recteur, Landunévez.

MM. les Abbés :

LE SANN (A.), au Grand Séminaire de Quimper.
MARION (Léon), au Grand Séminaire, Quimper.
MAZÉAS (Yves), Professeur au Collège.
MÉAR, Recteur de Plomodiern.
MÉAR, Professeur à Bon-Secours, Brest.
MESSAGER (Yves), Grand Séminaire, Quimper.
MESSAGER (Jean), Vicaire à Ploujean.
MEVEL (Joseph), Grand Séminaire, Quimper.
MILIN, *Vicaire* à Saint-Renan.
MINGAM (R. P. G.), Ecole apostolique, rue Verdérel, Saint-Pol-de-Léon.
LOZAC'H, Recteur de Kergloff, par Carhaix.
MINGAM (H.), Vicaire à Plozévet.
MOAL (Joseph), Recteur de Plouégat-Guerrand.
MOAL (François), Vicaire à Landudal, par Briec-de-l'Odet.
MONTFORT (Joseph), Saint-Martin-des-Champs, Morlaix.
MOREAU (Emile), Grand Séminaire, Troyes.
MORVAN (Jean), étudiant, 2, rue Volney, Angers.
NICOL (J.), 41, rue Soubre, Liége (Belgique).
NORMAND (Léon), Grand Séminaire, Quimper.
OLLIVIER (Pierre), Grand-Séminaire, Saint-Brieuc.
PÉRON (Cécilien), Hôtel-Dieu, Pont-l'Abbé.
PÉRON (Paul), 6, rue du Parc, Saint-Brieuc.
PICART (Y.), Vicaire à Clohars-Carnoët.
PONDAVEN (J.), Recteur de Porspoder.
PRIGENT, Vicaire à Spézet.
QUÉGUINER (F.), Séminaire des Missions Etrangères, 128, rue du Bac, Paris (7e).
QUÉMÉNEUR, Recteur de Saint-Rivoal, par Brasparts.
RENAOT, Recteur de Plouézoc'h.
ROBIN (Joseph), Grand Séminaire de Quimper.
ROHAN (Corentin), Aumônier, château l'Aber, Roscoff.
ROLLAND (E.), Professeur.
ROLLAND (P.), Vicaire à Concarneau.
ROSEC, Recteur de Saint-Melaine, Mirlaix.
ROUDUT (J.-L.), Vicaire à Carantec.
ROUÉ (Hervé), prêtre-instituteur, Quimperlé.
SIBIRIL, Vicaire à Saint-Martin, Brest.
SPARFEL (P.), Econome au Grand Séminaire, Quimper.
TANGUY (H.), Professeur au Collège.
TANGUY (Jean), surveillant à l'Ecole libre du Sacré-Cœur, Guissémy.
TANGUY (F.), Professeur.
TOURAUD, Professeur au Petit Séminaire de Corbigny.
QUÉRÉ (H.), Recteur de Dinéault.
SEITÉ (M.), Vicaire à Plénévez-Porzay.
JAFFRÉ (M.), Vicaire à Huelgoat.
FALHON, Curé-Doyen d'Huelgoat.
FLEIBER, Vicaire à Plouyé.
FAVÉ (Yves), Prêtre-Instituteur à Collorec.
GUILLERM (J.-L.), Séminariste, 14, rue Verdelet, Quimper.
GUIVARC'H (Armand), vicaire à la Cathédrale.
DE PORT AU PRINCE, Haïti (Grandes-Antilles).

MM. les Abbés :

BARON, Recteur de Logonna-Daoulas.
ROLLAND, Recteur de Kerbros (Côtes-du-Nord)
SOUBIGOU, Vicaire, Le Folgoët.
KERDILÈS, Recteur de Pouldavid.
TANGUY, Recteur de Bénodet.
HÉNAFF, Curé d'Arzano.
ROLLAND, Recteur de Locrouan.
LE SANN, Recteur de Rosnoën.
FER, Recteur de Plouégat-Moysan.
BERTHOU, Recteur de Saint-Ségal.
CAROFF, Recteur de Plouguin.
QUÉMÉNEUR, Keraudren, Lambézellec.
PAPE (Ernest), Curé de La Roussière, par Broglie (Eure).
CHAPALAIN, Recteur d'Audierne.
LE GOFF (François), Sant Mary's House, Roussel Street, Saint-Hélier, Jerzey (Angleterre).
TANGUY (R. P. Jean-François), Curé de Saint-Raphaël, Haïti (Grandes-Antilles).
COCAIGN, Recteur de Névez.
LAGATHU, Aumônier à Plougastel-Daoulas.
BERTHOU, Recteur de Kerlouan.
BERTHOU (B.), au presbytère de Kerlouan.
CABIOC'H, Recteur de l'Ile de Sein.
GRALL, Recteur de Trégunc.
GUERC'H, au Grand Séminaire de Quimper.

MM.

ARNOULD, 78, rue Victor-Hugo, Brest.
AUTRET (Jean), Bourg de Plouénan.
BACQUES (Auguste), 24, rue des Bouchers, Morlaix.
BAGOT (Le Docteur), rue des Minimes, Saint-Pol-de-Léon.
BAGOT (Paul), rue des Minimes, Saint-Pol-de-Léon.
BAGOT (Louis), Docteur-Médecin, place Croix-au-Lin, Saint-Pol-de-Léon.
BALANANT, rue Bats, Saint-Pol-de-Léon.
BARON (Etienne), Etudiant en Pharmacie.
BIRIEN (Louis), Etudiant, 27, rue de Brissac, Angers.
BOUCHER (Yves), Enseigne de vaisseau.
BOURBENNEC (Marc), Instituteur libre, 2, rue Louis-Pasteur, Rosporden.
BOZELLEC (Alexandre), Négociant en vins, Grande-Place, Saint-Pol.
BRIAND (Etienne), Enseigne de Vaisseau, Croiseur Edgar-Quinet, Paris-Etranger.
CAROFF (Jean), licencé en droit, Industriel, 34, quai de Léon, Landerneau.
CAROFF (Paul), Avocat à la Cour d'Appel, 11, rue Sauffroy, Paris.
COLIN (Laurent), 6, rue de Bohars, Lambézellec.
CORRE (J.), Etudiant en droit, rue de Saint-Pol, Plouescat.
COUTURE (A.), La Roche-Derrien.
COZIC (R.), Etudiant en droit, Le Relecq, Plounéour-Ménez.
CRAVEUR (R.), 2e Maître-Fourrier, Bataillon de Côte, Brest.
CROM (F.), Commerçant, à Lanvellec.

MM.

DANIELLOU (Yves), Etudiant, 8, rue Daumesnil, Morlaix.
DE GUÉBRIANT (le Comte A.), Kernévez, Saint-Pol-de-Léon.
DE GUÉBRIANT (le Vicomte H.), Kernévez, Saint-Pol-de-Léon.
DOHER (André), au bourg de Plougasnou.
FLOC'H (Mlle M.), 28, rue Veraérel, Saint-Pol-de-Léon.
GALÈS (Mme Veuve), Keravel, Lannilis.
GARGADENNEC (Louis), Vétérinaire à Douarnenez.
GAUTIER (Jean), Kerdskuiz, Pempoul, Saint-Pol-de-Léon.
GLÉRANT (Le Docteur), Ile de Batz.
GRAVOT (Mce), Pharmacien, à Pontivy.
BAGOT (Charles), Notaire, Matignon (C.-du-N.).
FAVÉ (François), Quartier-Maître, à bord du *Régulus*, Paris-Etranger.
FAVÉ Commerçant, à Cléder.
GUILCHER (René), Surveillant à l'Ecole Albert de Mun, 12, avenue des Maronniers, Nogent-sur-Marne.
GUILLERM (Francis), Surveillant à l'Ecole libre de Fouesnant.
GUILLERM (Henri), Etudiant.
GUILLOU (Ferdinand), Epicier, Landivisiau.
GUIVARC'H (Louis), Notaire, à Carhaix.
GUIVARC'H (François), Soldat au 48e R. I. 1re Cie, Guingamp.
HERVÉOU (Christophe), Locquénolé, par Morlaix.
JAOUEN (Docteur), Pont-l'Abbé.
JOURDRAIN (Docteur), Plouescat.
JUZEAU (Jean), Porzentrez en Saint-Martin-les-Champs, Morlaix.
KERRIEN (Antoine), 4e Régiment de Tirailleurs, C. Ms, Sousse Tunisie.
KERRIEN (Yves), 7, rue Clémenceau, Landivisiau.
LABAT (Alain), 146e Négociant, rue ean-aurès, Brest.
LAIZET (Louis), Ecole Sainte-Geneviève, Versailles.
LAVALOU (Pierre), Négociant, Plouescat.
LAVIEC (Paul), avenue du Collège, Morlaix.
LE BIGOT (Pierre), rue des Minimes, Saint-Pol-de-Léon.
LE BIHAN (Yves), au 118e R. I., à Quimper.
LE BOULC'H (Louis), Tannerie-Corroierie, Lamouzien, Landivisiau.
LE GALL (Louis), Boucher, 26, Grand'Rue, Saint-Pol-de-Léon.
ROUDAUT-LE PAPE (Mme), 7, rue du Port, Saint-Pol-de-Léon.
LE PARC (Jean), 15, Grand'Rue, Saint-Pol-de-Léon.
LE REST (Mme), Tabacs, 17, Grand'Rue, Saint-Pol-de-Léon.
LE ROUX (Marcel), Etudiant.
LE ROUX (Mlle Maria), Châteauneuf-du-Faou.
LE SAOUT (Jean), route de Brest, Carhaix.
MANAC'H (Jh), Contrôleur-Adjoint des Douanes, 16, quai de l'Ile, Le Hâvre.
MARIETTE (Alfred).
MASSON (Joseph), Kerjean, Ploujean.
MERRET (J.-M.), 7, rue Vésale, Paris.
MESGUEN (Mme et Mlle), rue de la Rive, Saint-Pol-de-Léon.
HAMON, Institution Hamon, 10 *bis* et 12, avenue du Maine, Paris (15e).
GUIOMAR (Pierre), Soldats au 62e Régiment de Tirailleurs, Marrakech (Maroc).
MIOSSEC (Yves), 2, rue Volney, Angers.

MM.

NGUYEN-VAN-TH. (Louis), 21, rue Saint-Antoine, Paris (VIe).
NICOL (Louis), Vétérinaire, Guerlesquin.
OLLIVIER (J.-M.), Pen-ar-Feunteun, Plouénan.
OLLIVIER (Jean), Professeur au Collège.
OLLIVIER (Michel), Etudiant, 22, rue Donadieu, Angers.
PÉRON (Joseph), Pen-ar-Stang, Saint-Pol-de-Léon.
PERROT (Joseph), Professeur au Collège Saint-Louis, Brest.
PEYRON (Sylvain), route Sainte-Anne, Vannes.
PHILIPPE (Paul), Captaine au Long-Cours, Ile de Batz.
POULIQUEN (André), Surveillant au Collège Saint-Louis, Brest.
PRIGENT (Vincent), Contrôleur-Adjoint des Douanes, 2, rue d'Haucourt-Longivy.
PUILL (Théodore), Sous-Directeur de la Société générale, Sidi Bel-Abbès (Tunisie).
QUEINNEC (Jacques), Député-Notaire, Pont-l'Abbé.
QUEINNEC (Jean), Quincaillerie, 1, rue de Brest, Morlaix.
QUÉNERC'H (François), Bourg de Plounéour-Ménez.
QUÉRÉ (Henri), Notaire Honoraire, rue Waldeck-Rousseau, Morlaix.
QUÉRÉ (Louis), Négociant à la Gare, Saint-Pol-de-Léon.
QUÉRÉ (Auguste), Bourg de Scrignac.
RIOU fils (Auguste), 46, rue Anatole-France, Brest.
RIOU (François), 10, place Thiers, Morlaix.
RIVOALE (Pierre).
ROBIN (Alexandre), Inspecteur-Adjoint de l'Enregistrement, Venelle de Kergoz, Quimper.
ROCHE (Jean), Villa Prime-Rose, route du Moulin Saint-Michel, à Saint-Quay-Pontrieux.
ROCHE (Louis), 16, rue Jeanne-Hachette, Paris (15e).
SÉVÈRE (Louis), Mengleuz en Plouénan.
SIMON, Notaire, rue Verdérel, Saint-Pol-de-Léon.
STÉPHAN (Pierre), Greffier de Paix, Saint-Pol-de-Léon.
THOMAS (René), Fonctionnaire Colonial en Congé, à Guimaëc.
YVINEC (Emmanuel), 18, rue d'Arvor, Landivisiau.
TOSTIVINT (Docteur), 13, rue du Bourg-d'Anguy, Le Mans.
QUINIOU (Louis), 43, rue de Brest, Landerneau.
CHAPEL (Jean), Saint-Pol-de-Léon.
RAPINE (Luc), 11, rue du Plateau, au Plessis-Robinson (Seine).
TOUANEN (Louis), rue Cadiou, Saint-Pol-de-Léon.
POULIQUEN (Docteur), rue d'Aiguillon, Brest.
PRIGENT (Robert), externe à l'Ecole des Vétérinaires, Alfort.
POULIQUEN, Notaire, Lambézellec.
ROCÉ (Docteur P.), Nivian (Aude).
GOASGUEN (Paul), 148, rue de Normandie, Courbevoie (Seine).
GOURGUEN (Gabriel), Elève caporal au 24e R. I., Camp de Satory, Versailles (Seine-et-Oise).
BELLEC, Négociant, Penze-Taulé.
ILIOU, Pharmacien, à Scaër.

Mlles

LE NAÉLOU, Carhaix.
BIZARD, rue de Batz, Saint-Pol-de-Léon.

N. B. — On est prié de signaler les erreurs ou omissions.

Le Secrétaire-Gérant : P. CORRE.

TAILLEUR
Hommes - Dames

GABY LAURANS

Rue Cadiou SAINT-POL-DE-LÉON

2/28

TRANSPORTS AUTOMOBILES
de toutes natures

Pierre Quillévéré
31, Rue Cadiou, 31
SAINT-POL-DE-LÉON (Finistère)
R. C. Morlaix 1.697 Téléphone 55

2/28

SALON MODERNE
Chaussures de luxe
Parfumerie de Marque

Mme Veuve POISSON
19, Grande Rue, 19
SAINT-POL-DE-LÉON

5/28

CASE
A LOUER

CASE
A LOUER

CASE
A LOUER

CASE
A LOUER

CASE
A LOUER

BIBLIOGRAPHIE

EXPÉDITION
Quimper, Quimperlé
Locronan, Pleyben et
Environs

Sur l'Absorption de l'Iode et du Brome
et de quelques réactions analytiques
Thèse

M. l'Abbé Brandelles